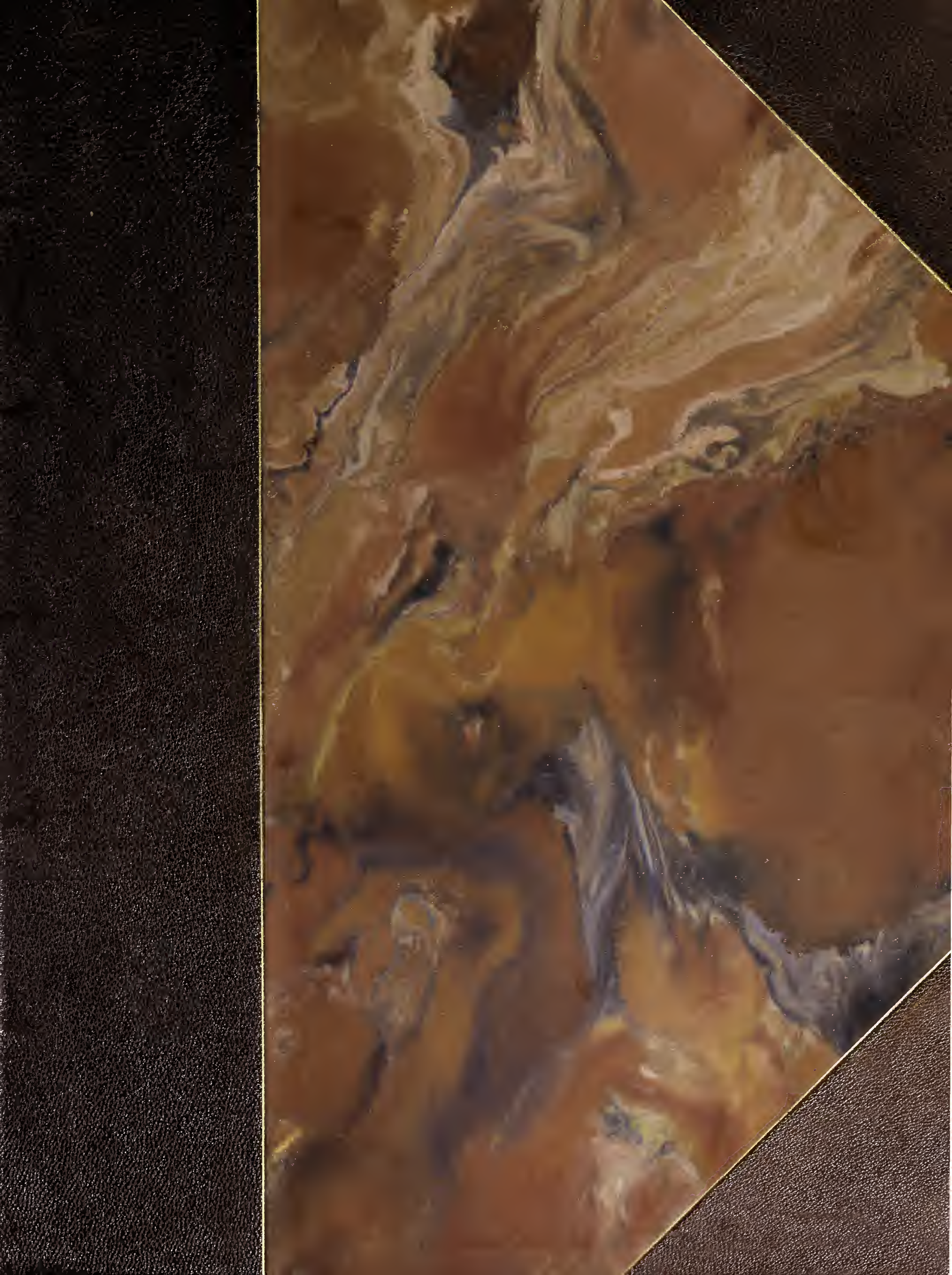
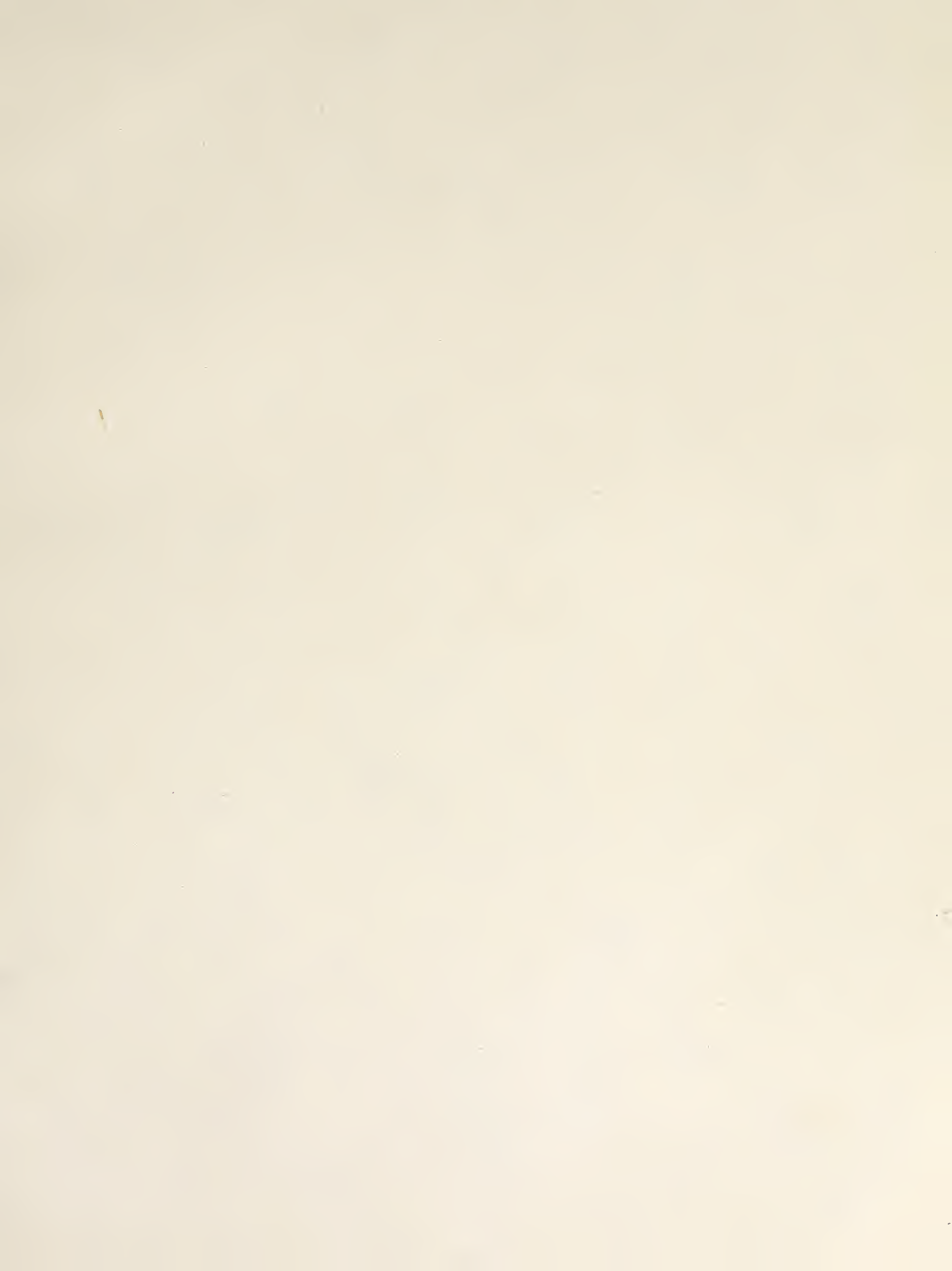










4e Année. — N° 1. Janvier-Février-Mars 1909.

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DU 20 MARS 1909

LE PAYS LORRAIN

REVUE RÉGIONALE MENSUELLE

REVUE LORRAINE ILLUSTRÉE



PUBLICATION MENSUELLE AVEC QUATRE SUPPLÉMENTS

Rédaction et Administration : 29, Rue des Carmes, Nancy

(Voir sur la couverture le sommaire et les conditions d'abonnement)

BERGER-LEVRAULT ET Cie, IMPRIMEURS A NANCY

Voir, après le sommaire, à la deuxième page de la couverture, les conditions de publication des *Mines d'argent en Lorraine au seizième siècle*

QUATRIÈME ANNÉE — 1909

NUMÉRO DE JANVIER-FÉVRIER-MARS

SOMMAIRE

GRAVURES DANS LE TEXTE

Quarante-sept clichés en similigravure et au trait.

ILLUSTRATIONS HORS TEXTE

NOTICE TYPOGRAPHIQUE : Le texte, la couverture et les illustrations de ce numéro ont été imprimés par l'Imprimerie BERGER-LEVRAULT ET Cie, de Nancy, qui a exécuté et tiré les planches III et IV et gravé les clichés des pages 3, 6 à 11, 14, 15, 17, 19 à 21, 23, 27, 30, 33 à 37, 40 à 48. La planche I a été exécutée et tirée par L. FORT, de Paris. La planche II par les Arts graphiques modernes de Nancy, qui ont gravé les clichés des pages 1, 2, 4, 5, 12, 13, 18. La planche V a été exécutée et tirée par la maison Albert BARBIER, de Nancy, qui a gravé les clichés des pages 22, 23, 24, 25, 29, 31 et 39.

REVUE LORRAINE
ILLUSTRÉE, 4[e] VOLUME
ANNÉE 1909

CONDITIONS DE LA PUBLICATION

La *Revue Lorraine illustrée* paraît en fascicules trimestriels.

Elle forme chaque année un beau volume de près de 200 pages, format grand in-4° raisin, imprimé sur papier fabriqué spécialement. Chaque volume contient environ 200 gravures dans le texte et 20 à 35 planches hors texte (eaux-fortes, gravures sur bois, phototypies, planches en couleurs, héliogravures).

PRIX DE L'ABONNEMENT : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges et Alsace-Lorraine, 13 fr. ; Autres départements, 13 fr. 50 ; Étranger et Colonies, 16 fr. — Pour les abonnés au *Pays lorrain,* ce prix est réduit à 10 fr., 10 fr. 50 et 13 fr. — Prix du numéro, 4 fr.

Les deux premières années de la *Revue Lorraine illustrée* sont entièrement épuisées et se vendent en librairie de 30 à 40 fr.

LE PAYS LORRAIN ET LE PAYS MESSIN

Le *Pays lorrain,* revue régionale fondée en 1904, paraît le 20 de chaque mois en fascicules de 64 et 80 pages avec de nombreuses vignettes dans le texte et trois planches hors texte. La collection de ses douze numéros forme annuellement un volume de près de 800 pages.

Le *Pays lorrain* ne publie que des articles inédits, tous relatifs à notre région. Il a réuni la collaboration de plus de deux cents écrivains et artistes lorrains, et compte à l'heure actuelle près de 1.000 abonnés.

Le prix de l'abonnement au *Pays lorrain* est de 6 fr. pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine, de 7 fr. pour les Colonies et l'Étranger.

Depuis 1909 le *Pays lorrain* a pris pour titre : *Le Pays lorrain et le Pays messin.*



REVUE LORRAINE

ILLUSTRÉE

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

QUATRIÈME VOLUME



NANCY

29, Rue des Carmes, 29

—

1909



Nancy. Tableau de Claudot, au Musée historique lorrain.

CLAUDOT



ÉLASSONS-NOUS aujourd'hui dans la compagnie d'un aimable artiste, d'un évocateur de contrées de rêve où l'air est doux, où une lumière blonde égaie des sites agréables et, ce qui est plus rare encore, où l'homme parait toujours heureux et vertueux. En face de ces paysages de grâce et de paix, on se prend à évoquer des souvenirs classiques de jeunesse et des réminiscences poétiques modernes : des fragments de Méléagre, de Bion, de Virgile, des parnassiens contemporains, Hérédia entre autres, reviennent à la mémoire, et l'on se figurerait volontiers l'auteur de ces peintures bucoliques installé comme le jeune Théocrite dans l'ile de Cos, sous un portique en face duquel bleuissent les flots de la mer Égée,

> Et là-bas, à travers la lumineuse gaze,
> Le Parnasse où, le soir, las d'un vol immortel,
> Se pose, et d'où s'envole, à l'aurore, Pégase.

Cependant, Jean-Baptiste-Charles Claudot n'a jamais visité ni la Grèce, ni même l'Italie. A part un séjour de trois ans à Paris et des excursions en Lorraine, toute sa vie s'est écoulée à Badonviller d'abord, où il naquit en 1733, puis à Blâmont, à Lunéville, à Pont-à-Mousson et enfin à Nancy, où il mourut en 1806. Nous verrons, en parcourant sa carrière, à quelles sources il puisa les tendances de paysagiste vers lesquelles, après plusieurs essais, son talent s'orienta définitivement.

Le nom de Claudot est populaire en Lorraine. Ses œuvres ornent nos églises, nos musées, nos demeures avec une telle abondance qu'on se demande comment un seul peintre, eût-il exercé sa profession pendant plus de cinquante-cinq ans, a pu en produire un si grand nombre. On a souvent affirmé qu'il se faisait aider par ses fils et ses élèves, mais cette opinion repose plutôt sur des inductions que sur des faits et ne peut être considérée comme indiscutable. Bien entendu, il n'est question ici que des tableaux qui sont vraiment de lui, car on en rencontre un peu partout des imitations et des copies dont beaucoup exigent un grand discernement pour ne pas être confondues avec les originaux : il y a une vingtaine d'années, les pseudo-Claudot sortaient par douzaines de plusieurs ateliers, revêtus de cet enduit

séculaire sous lequel on vieillit si souvent et si facilement les peintures toutes fraiches. Depuis, cette branche de pastiche semble abandonnée, soit que les amateurs se soient raréfiés, soit qu'ils aient montré plus d'exigences sur l'authenticité de leurs achats.

Malgré la notoriété, on pourrait presque dire, toutes proportions gardées, la célébrité de Claudot, la vie de cet infatigable artiste n'a été vraiment connue que près de quatre-vingts ans après sa mort. Jusque-là, quelques écrivains s'étaient occupés de lui, mais dans des études incomplètes et quelquefois erronées. On était en désaccord non seulement sur les dates de la naissance et du décès du peintre, mais sur son nom, que la plupart des Nancéiens de ma génération prononçaient Claudon, par une cacographie assez fréquente en Lorraine, et même Glaudon, comme le disait obstinément mon vieux camarade d'atelier Victor de Bouillé. Le mordant Ch. Courbe, qui se complaisait à rectifier, s'est attaché à relever ces erreurs avec sa verve gauloise, mais un étalage d'érudition pour les signaler me parait aujourd'hui vain et sans intérêt : il faut reconnaître, à la décharge de leurs auteurs, qu'aucun contemporain de Claudot n'a pris le soin de nous renseigner avec assez de détails sur son existence, et que sa mort passa à peu près inaperçue, à une époque où l'épopée napoléonienne ne laissait guère de place aux préoccupations artistiques.

Lorsque, après Lionnois et Durival, divers chercheurs, le juge de paix Michel, Cayon, A. Gény et Morey songèrent à Claudot, ils se heurtèrent à des obstacles de toute nature, rareté de documents, difficultés de les réunir, contradictions verbales dans lesquelles il n'était pas commode de déduire la vérité. Ce qui est facile aujourd'hui, où une publicité à outrance enregistre les plus petits incidents de vie des personnalités, et souvent des moindres, qui occupent l'opinion, était, il y a moins de cent ans, hérissé de complications dont on ne peut se faire une idée. Mais peu à peu on finit par aboutir : si les frayeurs de voie ont quelquefois erré, si René Ménard, dans son livre, d'ailleurs bien fait, sur les artistes en Alsace-Lorraine, ne mentionne pas même le nom de Claudot, si le docte Siret, dans son *Dictionnaire*, esquive toute recherche en le déclarant « peintre de portraits de l'école lorraine, détails inconnus », d'autres biographes ont mieux rempli leur tâche en apportant de sérieuses contributions aux travaux qui devaient être repris par leurs successeurs.



Claudot (Musée historique lorrain).

Au total, c'est seulement en 1888 qu'un critique auquel notre histoire artistique est redevable d'appréciations compétentes et d'utiles renseignements, où on peut regretter quelque fantaisie et

trop de partialité, le décorateur Gaston Save, fit connaître la vie et l'œuvre de Claudot dans une étude remplie d'intéressantes indications. Nous connaissons maintenant l'essentiel de l'existence de notre compatriote. Ce n'est évidemment pas assez pour satisfaire notre curiosité de bons Lorrains, mais, en songeant que nous sommes moins documentés sur Claude Gellée que sur Claudot, nous nous contenterons plus aisément de n'en pas savoir davantage sur ce dernier, que nous pourrons suivre suffisamment dans les phases de sa carrière.



Claudot. (Lithographie de Thorelle, d'après le crayon original.)

Le père de Claudot, qui remplissait de modestes fonctions dans la magistrature de la principauté de Salm, mourut trois mois après la naissance de son fils : sa veuve, à laquelle incombait l'éducation de quatre enfants, confia le jeune Charles au curé de Badonviller, qui, frappé des dispositions artistiques de son élève, l'envoya, dès qu'il fut en âge de quitter le nid maternel, dans la petite ville de Blâmont, où le peintre fit ses premières armes en travaillant à la décoration de l'église des Capucins ; de là il passa à Lunéville et y collabora aux peintures de l'église des Carmes.

C'est tout ce qui nous a été transmis de ses débuts, mais on peut conjecturer et même certifier que Claudot emporta de son séjour à Badonviller, qui, suivant toute vraisemblance, se prolongea jusqu'à sa quinzième année, des impressions de nature qui s'imposèrent plus tard à son tempérament et en firent le paysagiste qu'il est devenu. Les environs de Badonviller se recommandent par le caractère agreste qui marque le plus grand nombre de ses tableaux : Claudot dut parcourir maintes fois les plaines riantes couronnées par les étages des montagnes, s'enfoncer dans les forêts dont le silence est égayé par le murmure des sources et le bruit des torrents, escalader les hauteurs du Donon et du Ballon de Rougimont, suivre les méandres de la vallée de Celles, explorer les ruines du château de Pierre-Percée, contourner les bords du lac de Lamaix, dont les eaux calmes reflètent les hêtres et les sapins. Ces alentours vosgiens, encore accessibles et accueillants, ces contrastes entre la plaine et les monts, ces horizons aux lignes souples, ces ciels allégés par les voiles de nos climats tempérés se retrouvent dans un grand nombre de ses paysages, et si l'influence de Joseph Vernet y ajouta, vingt ans après, un peu de pompe italienne, on y sent toujours l'empreinte de ses jeunes visions et de la terre natale.

Les travaux de Claudot à Blâmont et à Lunéville fixèrent l'attention sur lui, car en 1753, à l'âge de vingt ans, il fut appelé par les Pères Jésuites du pensionnat de Pont-à-Mousson et nommé professeur de dessin et de peinture à cet établissement ; il remplit ce poste jusqu'en 1759, date à laquelle il vint se fixer à Nancy et épousa Marie-Louise Hat, fille d'un maître tailleur pour femmes. Lionnois, qui nous renseigne sur ce mariage, ajoute que le peintre habitait alors chez son beau-père, au n° 5 de la rue Stanislas, et que, deux ans après, il paya son droit à la ville comme nouvel entrant.



Les *Disciples d'Emmaüs.* (Collection M. Maure.)

La détermination de s'établir à Nancy fut inspirée à Claudot par le désir d'y retrouver Girardet, qui, l'ayant vu à l'œuvre lorsqu'il décorait l'église des Carmes de Lunéville, fut frappé de ses dispositions et lui proposa de devenir son élève. Mais en 1759 le peintre ordinaire de Stanislas était tellement absorbé par ses multiples travaux aux résidences royales qu'il confia Claudot à son collaborateur Charles Joly, en attendant qu'il pût s'occuper de lui, ce qu'il fit un peu plus tard avec la plus grande bonté et le plus cordial dévouement. Sous la direction de ses deux maîtres, le jeune artiste se familiarisa avec les principes de l'architecture et de la décoration : il les aida dans leurs peintures du château de la Malgrange et de la salle de la Comédie à Nancy et s'acquitta si bien de sa tâche que Girardet le chargea à peu près complètement de la partie décorative de ses vastes compositions, et Joly de la mise au point et de l'exécution de plusieurs de ses maquettes. Son habileté se développa si rapidement qu'en outre d'un grand portrait du roi de Pologne pour le salon de l'Hôtel-de-Ville, Girardet lui fit obtenir, pour le palais du Gouvernement, la commande de sept grands dessus de porte, dont deux paniers de fleurs et cinq paysages avec figures, qui malheureusement ont été détruits. Entre temps, de 1759 à 1766, Claudot peignait une grande bannière pour la paroisse Saint-Pierre, ornée des deux figures de saint Stanislas et de saint Pierre, et plusieurs tableaux d'histoire, entre autres l'*Échelle de Jacob* et l'*Ange annonçant aux bergers la naissance du Christ,* que possède le musée de Nancy, les *Bergers d'Arcadie,* qui sont au Musée lorrain, et l'*Adoration des mages,* le *Baptême du Christ* et *Jésus chez Marthe et Marie,* placés dans deux chapelles de notre cathédrale.

Donnons une mention particulière à un décor que le peintre exécuta en 1766 sur les dessins de Joly pour le théâtre de Nancy, et que Gaston Save, qui s'y connaissait, déclare le plus beau de notre théâtre et décrit ainsi : « Cette composition grandiose occupe six plans, dont les trois premiers figurent de grandes arcades aux entrecolonnements garnis de statues de dieux plus grandes que nature et dont le riche entablement atteint les frises. Les derniers plans figurent une coupole largement ouverte, décorée à profusion de sculptures, de marbres et de dorures. La perspective se terminait à l'infini, sur la toile de fond, par de hauts portiques conduisant à un arc triomphal entouré de jardins. » Save ajoute que cette dernière partie est presque détruite, que les modifications d'écartement des portants du théâtre, lorsqu'il écrivait sa notice, ne permettaient plus de bien juger de la beauté du reste, et que la peinture avait bien souffert de l'humidité et de restaurations maladroites. Il est présumable que ce décor ne sera

plus approprié aux proportions scéniques du nouveau théâtre, et que le temps continuera à exercer sur lui son œuvre funeste. On pourrait souhaiter tout au moins qu'il en fût exécuté une réduction conservée dans une des salles de notre école des Beaux-Arts, afin d'en perpétuer la riche composition et la belle ordonnance.

En cette même année 1766, Stanislas mourait, et son duché était rattaché à la France. Devenue, un peu contre son gré, simple chef-lieu provincial, Nancy eut à cœur de rendre un solennel hommage au dernier duc de Lorraine en lui faisant de magnifiques funérailles auxquelles collaborèrent tous les artistes qu'il avait réunis autour de lui. Claudot fut chargé de dessiner, d'après les projets de Girardet, le mau-



Paravent peint par Claudot (appartient à Mme H. de Vienne).

solée qui fut élevé par la municipalité pour la cérémonie du 26 mai dans l'église Saint-Roch, et dont une gravure de Collin nous a conservé le grand caractère. On attribue à Claudot une peinture de l'ensemble de cette décoration, qui, d'abord placée au-dessus d'une cheminée du tribunal de commerce, est aujourd'hui au Musée lorrain ; en outre des consoles et des gradins du catafalque, Claudot exécuta divers emblèmes et attributs mortuaires à l'entrée et dans le chœur de l'église.

Cette date de 1766, si importante dans l'histoire de la Lorraine, le fut également pour les destinées de notre jeune peintre. La mort de Stanislas jeta le désarroi dans la phalange artistique concentrée à sa cour ; les commandes qu'il prodiguait aux peintres, aux sculpteurs et aux architectes cessèrent absolu-



Panneau décoratif (appartient à M. Collenot).

ment, et les malheureux artistes, privés de leur soutien, traversèrent des jours d'épreuve qui pour la plupart ne devaient pas avoir de terme. Claudot se rendit compte de cette triste situation : jeune et courageux, il se dit qu'il devait chercher une autre route et se décida résolument à aller trouver à Paris Joseph Vernet, dont il avait eu l'occasion d'admirer l'œuvre gravé. Cette inspiration fut pour lui le salut et le début d'une ère nouvelle. S'il était resté à Nancy, il est hors de doute que son talent, procédant de celui de ses deux maîtres lorrains et cantonné dans leur spécialité, ne se fût pas ouvert une voie plus large, dans laquelle lui servirent les excellents principes de goût, de dessin et d'arrangement que Girardet et Joly lui avaient inculqués.

Peu de peintres ont eu une carrière plus heureuse, plus active et plus honorée que Joseph Vernet, dont son ami Diderot disait un peu emphatiquement et avec majuscules que ses ouvrages étaient « comme le Créateur pour la célérité, et comme la Nature pour la vérité ». Né en 1714, il était fils d'un peintre d'attributs d'Avignon, qui n'avait pas moins de vingt-deux enfants; dès sa quatorzième année, il aidait son père en ornant fort bien des panneaux de voitures et de chaises à porteurs : à dix-sept ans, il se tira à son honneur de la décoration de l'hôtel de Soubise. Comme beaucoup de peintres de son époque, il se rendit à Rome à l'âge de vingt ans et, sans fortune, y mena tout d'abord une vie assez besogneuse. Mais cette période fut de courte durée; entré dans l'atelier d'un peintre obscur dont le nom seul nous est resté, Fergioni, puis dans celui d'Adrien Manglard, il fut recommandé à un cardinal qui lui commanda deux marines. Il était lancé et ne s'arrêta plus. Les nombreux tableaux qu'il exécutait déjà avec une prestigieuse habileté trouvèrent des acheteurs non seulement à Rome, mais à Paris, où l'Académie royale de peinture se l'associa dès 1745 et le nomma membre titulaire à son retour en France, en 1753. Louis XV se l'attacha, le chargea d'exécuter l'importante série des *Ports de France* et le logea au Louvre. De 1753 à 1789, date de sa mort, il se prodigua dans des centaines de compositions dont l'ordonnance élégante et la facture alerte sont la joie des yeux. Marié à Rome à une femme charmante, d'origine anglaise, lié à Paris avec l'élite de la cour, du monde, de l'art et de la

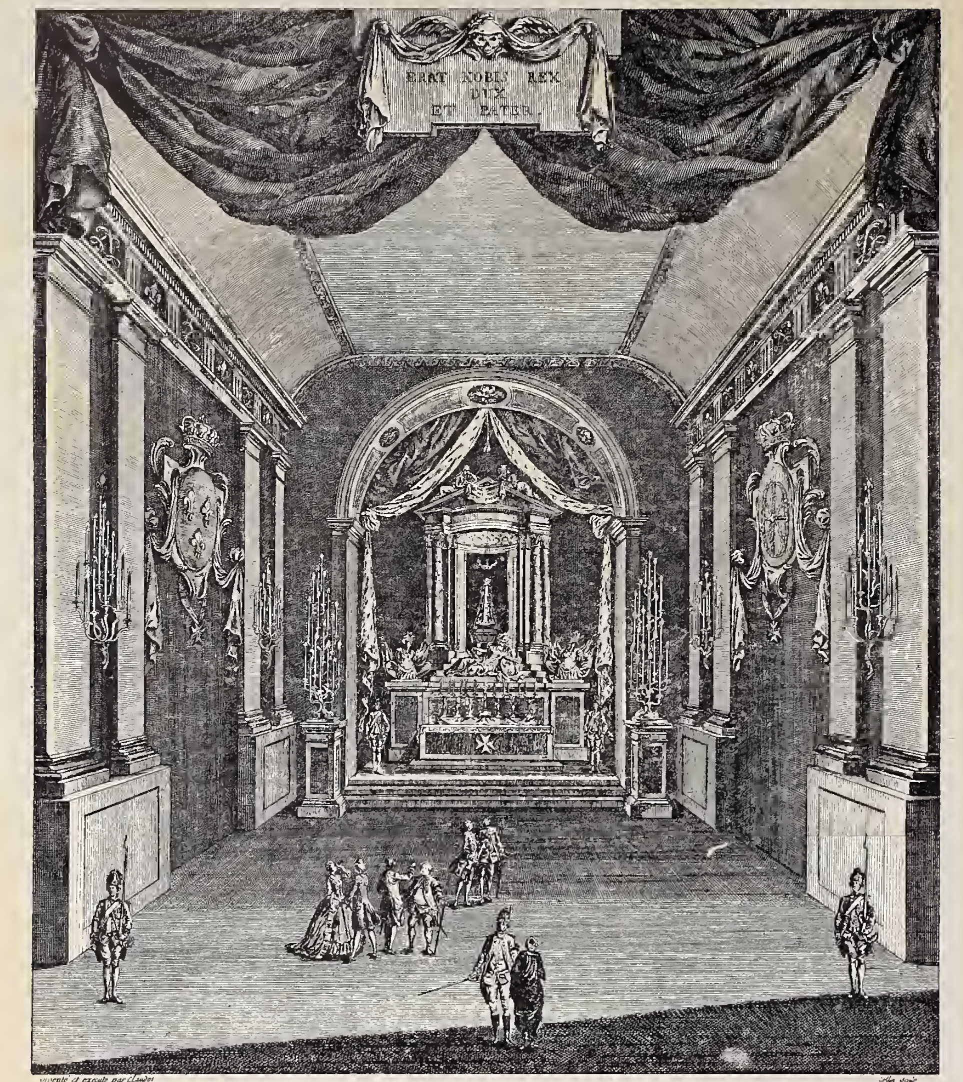
critique, d'une santé robuste, d'une humeur enjouée, il goûta toutes les satisfactions qu'on peut ambitionner en ce monde.

Vers le milieu du dix-huitième siècle, les traditions de Claude le Lorrain s'étaient perverties sous la pratique d'imitateurs maladroits. La magnificence de ses compositions avait fait place à un héroïsme artificiel alourdi encore par des éclairages de convention et par l'absence d'atmosphère. Watteau, Oudry, Pater et Lancret, qui avaient réagi contre l'invasion systématique d'accessoires théâtraux, temples compliqués, cascades figées et rochers cartonneux, étaient morts, et au lieu de leurs coins vivants de nature baignés de lumière, les fabricants de fêtes galantes ne considéraient plus le paysage que comme un décor inconsistant et sans caractère propre.

A Joseph Vernet revient l'honneur d'avoir ramené la peinture du paysage à une interprétation plus directe de la nature, mais il convient d'ajouter que l'empreinte des tendances conventionnelles italiennes, dont il ne put jamais se libérer, l'empêcha de jouer le rôle d'un véritable novateur. Si un certain nombre de ses tableaux, parmi lesquels on doit signaler le *Château Saint-Ange* et le *Ponte Rotto* du Musée du Louvre, gardent un aspect de vérité qui nous charme, l'ensemble de son œuvre considérable accuse la fantaisie et l'arrangement de l'atelier. Il est certain, comme l'affirme un critique d'un jugement très sûr, M. Arsène Alexandre, qu'il a fait souvent des études d'après nature, mais elles n'étaient pour lui que des exercices qui le tenaient en haleine pour entretenir son extraordinaire facilité. Tous les tableaux qu'il a exécutés à Paris, d'après des thèmes que lui donnaient les amateurs, brouillards, coups de vent, calmes, tempêtes, étaient composés et peints de pratique, jetés sur la toile sans la préparation d'esquisses préliminaires qui, disait-il, le déroutaient, et sous le feu spontané de son imagination. A la date du 6 mai 1765, il écrivait à M. Girardot de Marigny : « Je serais encore gêné si j'avais devant moi une esquisse qu'on eût approuvée, parce qu'il n'est pas douteux que lorsque je voudrais exécuter en grand, il me viendrait dans la tête d'y faire des changements que je n'oserais hasarder, de crainte qu'ils ne fussent pas du goût de ceux pour lesquels



Panneau décoratif, dans le fond la porte Désilles (appartient à M. Collenot).



*Décoration de la Pompe funèbre des deux services solemnels que Messieurs les Officiers, sergents et soldats du Régiment d'infanterie du Roi ont fait célébrer en l'église des R.R.P.P. Dominiquains de Nancy, pour le repos de l'âme du feu Roy **LOUIS XV**, de glorieuse mémoire, les jeudi 26 et vendredi 27 mai 1774.*

Décorations funèbres par Claudot.

je ferais le tableau. » Il resta toute sa vie un improvisateur exquis et un véritable magicien de la brosse, aussi à l'aise dans ses petites compositions que dans ses vastes *Ports de France,* œuvres élégantes et faciles, tellement admirées par Louis XV qu'à une réflexion indiscrète de son portraitiste La Tour sur l'absence de marine de la France, le roi répliquait sèchement au peintre : « Que dites-vous là ? Et Vernet, donc ! »

Si flatteur qu'il soit, ce propos royal, relaté par Chamfort, a été revisé par la postérité. Joseph Vernet est aujourd'hui, de par le verdict de l'opinion, un mariniste et un paysagiste important et distingué dont la place est haute dans notre école française ; c'est le premier artiste du dix-huitième siècle qui ait soulevé les voiles routiniers sous lesquels s'affadissait la peinture de son temps, et on ne saurait trop l'en louer. Mais s'il fut l'instigateur d'un retour à la réalité, si de son œuvre se dégagent parfois les éclairs d'un précurseur, il ne peut être classé parmi les régénérateurs de l'art. Une tradition veut que dans une de ses premières traversées il se soit fait attacher au mât d'un navire pour observer le fracas d'une tempête : cet acte de témérité, s'il est authentique, est plutôt une audacieuse fantaisie de jeunesse que l'impulsion d'un tempérament porté vers l'étude acharnée de la vérité, car avec les années ce beau feu s'est calmé et les appels de l'artiste à la nature sont devenus de moins en moins fréquents, à mesure que les commandes accumulées des collectionneurs l'obligeaient à un travail d'atelier sans trêve. N'oublions pas toutefois qu'il nous a donné un grand exemple, trop mal suivi encore, en couvrant ses croquis d'après nature de notations qui lui permettaient de rester en contact avec les aspects vrais de ses sites, en apportant à sa mémoire la précision de ses observations rapides. Ce sujet est d'une sérieuse importance, mais il faut se contenter de l'effleurer ici.

Telle est dans ses grandes lignes la vie de l'artiste que Claudot eut l'heureuse pensée de venir trouver à Paris, et qui l'accueillit avec l'affabilité qui était un des traits de son caractère. Sous sa direction, le jeune Lorrain entrevit des horizons artistiques nouveaux, l'interprétation habile de toutes les



Revue lorraine illustrée 1909

LA PLACE DE GRÈVE ET LE BASTION DES MICHOTTES A NANCY EN 1801

(Tableau de Claudot, au Musée historique lorrain)

Imp. L. Fort. Paris





LA PLACE DE GRÈVE ET LE COURS DE LA LIBERTÉ A NANCY EN 1801

(Tableau de Claudot, au Musée historique lorrain)

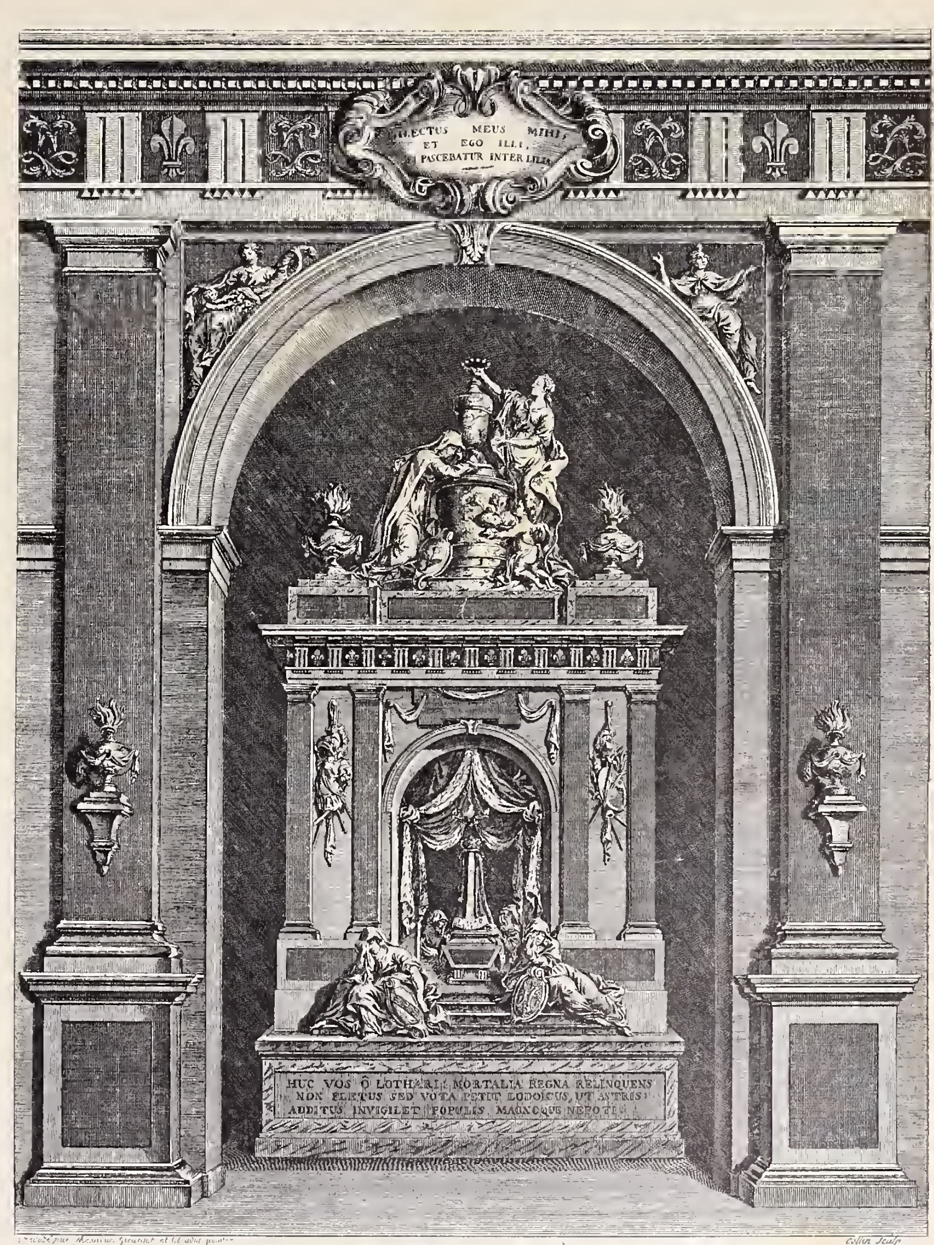
Imp. L. Fort. Paris



scènes de la nature, la curiosité des heures, la séduction de grâce et de clarté d'une peinture jeune et franche, en même temps que la souplesse et l'agrément d'une exécution preste.

Le talent de Claudot, si bien préparé à cette initiation, grandit rapidement : son maitre se prit pour cet élève intelligent, laborieux et docile, d'une affection dont il lui donna un témoignage public en acceptant d'être en 1767 le parrain de son premier fils. Les progrès de Claudot s'affirmaient par des tableaux que les amateurs de Paris et ceux de Lorraine se disputaient, et dont la réputation, franchissant les frontières, amena plusieurs souverains d'Europe à l'engager à se fixer auprès d'eux. Mais l'enfant de Badonviller gardait toujours au fond du cœur l'amour du pays qui l'avait vu naitre et, malgré l'intimité dans laquelle son ménage vivait avec celui de Joseph Vernet, en dépit des instances de ce dernier à le garder auprès de lui, il se décida en 1769 à rentrer à Nancy, où deux de ses sœurs s'étaient fixées. La Lorraine lui réservait une carrière très honorable, mais assurément moins brillante et moins fructueuse que celle qui l'attendait s'il était resté à Paris ou s'il s'était établi dans une des cours européennes dont il avait décliné les ouvertures. Son attachement au sol natal marque chez lui un désintéressement des plus rares et des plus méritoires.

Il nous revenait avec une vision transformée et une science de composition et d'exécution qu'il devait mettre à profit, avec des phases diverses, pendant trente-sept années. Ses biographes nous font savoir qu'il s'installa de 1769 jusqu'à sa mort dans la maison de la rue de la Hache qui porte aujourd'hui le n° 50, au coin de la rue Saint-Dizier. L'année même de son retour, sa femme succombait en donnant le jour à son second fils; dans le courant de l'année suivante, le peintre se remariait, à l'église Saint-Sébas-



Mausolée de LOUIS LE BIEN-AIMÉ Roy de France et de Navarre, Elevé par les ordres de l'hotel de Ville de Nancy dans l'Eglise parroissiale de S.t Roch, pour la pompe funèbre, et le service solemnel du 18 juin 1774.

Décorations funèbres par Girardet et Claudot.



Cliché Pène.
Panneau décoratif (ayant appartenu à M. F. Pène).

tien, avec Antoinette Henry, dont il eut deux fils et une fille.

A tous les points de vue, il y a lieu de faire trois parts de l'existence de Claudot depuis sa réinstallation à Nancy jusqu'à sa mort.

De 1769 à la Révolution, il goûta le calme de la vie de famille et les satisfactions d'un travail stimulé par une vogue toujours croissante. Tout en exécutant des paysages des dimensions les plus variées, il se consacra surtout à la peinture des scènes champêtres qu'il était de mode alors de placer au-dessus des glaces et des portes ou d'enchâsser dans les trumeaux des appartements, entre les fenêtres. Il s'appliqua à rendre sur ses toiles les grands aspects de nature un peu apprêtée dont Joseph Vernet lui avait donné tant d'exemples, et sa participation à ces embellissements des maisons de la cité fut considérable. D'un autre côté, la municipalité lui commanda un certain nombre de travaux : en 1774, il fut chargé de la maquette de la décoration des mausolées édifiés dans les églises des Dominicains et Saint-Roch pour les services funèbres célébrés les 29 mai et 18 juin à la mémoire de Louis XV ; trois ans plus tard, on lui confia le tableau du maître-autel de l'église Sainte-Élisabeth ou des Sœurs-Grises, détruit quelques années plus tard et représentant une *Assomption* dans un décor d'architecture ; en 1778, l'artiste peignit deux grands paysages pour le salon de l'hôtel de l'Intendance, place Royale, et en 1779 les décorations de la salle du Nouveau-Concert. Cette série se clôt en 1790 par la réparation des peintures à la détrempe de Girardet au salon carré de l'Hôtel-de-Ville, que le mouvement des murs avait crevassées et abimées.

Heureux jusqu'à l'année 1792, Claudot traversa, à cette époque terrible de notre histoire nationale, de longs jours de tristesse et d'épreuves. D'abord, les préoccupations de cette époque tourmentée portèrent aux beaux-arts un coup redoutable : les amateurs, frappés dans leur fortune, devinrent de plus en plus rares, et les quelques commandes faites à Claudot lui furent payées en assignats. D'un autre côté, l'émigration de ses deux fils ainés fit noter le peintre comme suspect et l'amena en 1793 à porter à la Monnaie ses bijoux et ses modestes ressources, pour venir en aide à la patrie en danger et détourner de ses enfants les rigueurs des tribunaux révolutionnaires. Ce généreux sacrifice plongea Claudot dans une détresse dont il chercha à sortir en multipliant ses travaux et en les cédant à vil prix à des intermédiaires qui exploitèrent sa lamentable position : sa production fut énorme, mais se ressentit de sa fiévreuse activité en dégénérant en un métier où ses qualités de fraicheur et de grâce s'alourdirent. Pour bien apprécier l'ensemble de sa carrière, il est équitable d'en distraire ces années de labeur forcé, de 1792 à 1799.

A partir du Consulat, la chaine des années heureuses se renoua ; ses deux fils rentrèrent auprès de Claudot, et les œuvres charmantes recommencèrent à naître sous ses pinceaux, à tel point que la plupart d'entre elles comptent parmi ses meilleures. Des interrogations plus fréquentes aux enseignements de la nature, provoquées par des commandes de vues de sites déterminés, de propriétés et de villes, marquèrent

dans son talent, quoi qu'on en ait dit sans preuves et sans contrôle, une sorte de renouveau, une compréhension vive et jusque-là un peu exceptionnelle de la réalité, en même temps qu'un souci plus personnel d'arrangement. Il suffirait de voir au Musée lorrain les vues de la *Place de Grève et du Cours de la Liberté* et du *Fossé séparant la Ville-Vieille de la Ville-Neuve,* exécutées en 1801 depuis les fenêtres de l'appartement de M. Menessier-Lallement, à l'angle de la place Carnot et de la rue des Michottes, et les deux importantes *Vues de Bayon,* peintes pour décorer la maison de la rue Saint-Jean habitée alors par M. Jaquinet, avocat au Parlement de Nancy, pour constater que Claudot avait retrouvé toute sa verve et n'avait jamais été en plus complète possession de ses moyens. Ces souvenirs, d'un si grand intérêt pour nous, sont égayés par de nombreux personnages du tour le plus spirituel. A cette époque se rattachent aussi beaucoup de paysages peints par Claudot au château de Clévant, où son propriétaire, M. Rolland de Malleloy, recevait l'artiste dans une cordiale intimité. C'est encore de cette période que datent les six beaux trumeaux qui ornaient, jusqu'à la mort de M. Frédéric Pène, sa propriété de la Côte, avenue de Boufflers, et qui, eux aussi, n'ont pas été exécutés de pratique dans l'atelier de la rue de la Hache : M. Drouot, frère du général, a dit souvent avoir vu Claudot travailler sur place à ces remarquables décorations, ce qui indique chez lui une préoccupation dont il n'était pas coutumier, celle de l'harmonisation de ses peintures avec leur milieu.

Les reproductions de plusieurs de ces œuvres dans cette étude suffiront à montrer que les soixante-dix ans de Claudot n'avaient rien enlevé à la verdeur de son talent, et qu'il pouvait avoir encore devant lui un brillant avenir. Malheureusement, ses chagrins et ses privations avaient ébranlé sa santé, et cette évolution s'était à peine affirmée que la mort enlevait à son pays ce charmant petit-maître. A part quelques lignes banales dans les journaux du temps, cet événement fut à peine remarqué, et il fallut près d'un demi-siècle pour qu'on s'aperçût du vide qu'il avait laissé dans l'art lorrain.

Les tableaux de Claudot, répandus dans les maisons de Nancy, auraient dû cependant maintenir la réputation de leur auteur et sauver son nom d'un oubli immérité. Mais, avec le temps et les événements, les goûts artistiques s'étaient modifiés : sous l'omnipotence de David, on se désintéressa des pastorales pour admirer les imitations raides et gourmées de l'antiquité ; puis, par une violente réaction, on se passionna pour la fougue et la richesse des conceptions romantiques. Ce fut seulement au milieu du dix-neuvième siècle qu'on revint aux chantres aimables de la peinture idyllique dont les excès du réalisme faisaient mieux apprécier la grâce et l'attrait.

Alors seulement on revint à Claudot, à ses élégantes compositions, dont la moins bonne garde toujours un caractère pittoresque, et on leur fit une place de choix dans les décorations intérieures. Grands ciels dont l'azur est tempéré par de légers nuages, horizons fermés par les courbes héroïques de montagnes qui évoquent les Vosges, les Apennins et quelquefois les « monts glorieux » de la Thessalie et de la Phocide, colonnes corinthiennes



Cliché Pène.

Panneau décoratif (ayant appartenu à M. F. Pène).



Vue de Pont-à-Mousson et de Mousson. (Appartient à M. le comte Beaupré.)

profilant dans l'éther leurs fûts et leurs architraves où les pampres et les lierres mêlent leurs fines dentelures au lacis des ornements délités par les siècles, statues, aqueducs hardis interrompus par des écroulements, temples en ruines, ponts audacieux, mers largement étalées, rivières sinueuses au cours brisé par les endiguements, rochers sourcilleux, couronnés de frondaisons, d'où mugit le fracas des cascades, grands arbres à moitié desséchés et tordus par la vieillesse, tous ces éléments pittoresques, que les lourds imitateurs de Claude le Lorrain avaient figés dans des arrangements laborieux et fumeux, sont combinés avec une si bonne grâce et peints avec tant d'agrément dans les tableaux de Claudot qu'on oublie leur caractère conventionnel pour se laisser aller à l'impression riante qui s'en dégage.

Toutes ces compositions sont animées par de nombreux personnages dont les attitudes d'intimité sont en accord avec les beaux lieux dont ils respirent l'air tiède et pur, groupes devisant au bord des eaux claires, villageois portant leur produits à la ville ou regagnant leurs paisibles foyers, pêcheurs jetant ou suspendant leurs filets, bergers faisant résonner leurs instruments rustiques en gardant leurs troupeaux, femmes lavant du linge dans les anses des rivières, vieillards entourés de leurs petits-enfants. Ces figures, habillées pour la plupart des vêtements du dix-huitième siècle, sont précisées d'une touche habile et ferme, et lorsqu'il plaît au peintre de les draper à l'antique et de s'inspirer de scènes de la Bible ou d'épisodes romains ou grecs, elles ne jettent jamais de notes discordantes dans les paysages qu'elles complètent. Ai-je dit qu'elles sont généralement trop longues et que, par outrance de visées classiques, elles excèdent de deux ou trois têtes le canon le plus tolérant ?

Ce serait louer immodérément Claudot que de lui accorder une trop grande personnalité. Il est bien lui-même dans ses vues de villes, de villages et de châteaux lorrains, et dans celles des bords de la Meurthe et de la Moselle, interprétées d'après ses esquisses, ses notes ou ses souvenirs. Mais une partie notable de ses compositions fait songer d'abord à Joseph Vernet et à Berghem, dont il a copié avec

bonheur plusieurs tableaux, puis à divers peintres de scènes champêtres dont les originaux ou les gravures ont dû le séduire, Ruysdaël, Pillement, Loutherbourg, Lallemand, Hubert Robert, d'autres encore.

L'écueil d'une production à outrance, lorsque de fréquentes consultations devant la réalité ne la retrempent pas, c'est la monotonie et l'abus de moyens semblables appliqués à des variantes trop nombreuses. Claudot y tomba souvent, surtout lorsque l'abondance des commandes l'obligeait à bâcler un trumeau par jour. Les parois de son atelier étaient tendues de bandes de toile sur lesquelles, après avoir précisé les dimensions de ses paysages, il passait d'un sujet à l'autre sans arrêt ni répit. Il paraît certain aussi qu'il avait auprès de lui, à gages et à l'année, un broyeur de couleurs et un encadreur qui ne pouvaient le suivre dans son activité. Soit que le succès lui fût venu trop vite, soit que son tempérament l'amenât à se contenter aisément, il n'a jamais connu les inquiétudes, souvent poussées jusqu'à l'obsession, des artistes qui poursuivent âprement un idéal : une fois sa voie choisie, il la suivit d'un pas méthodique, comme un bon travailleur qui s'est tracé sa tâche et tient avant tout à satisfaire sa clientèle.

Mais, lorsque Claudot est en bonne veine, lorsqu'il peut prendre son temps et mesurer son effort, c'est vraiment un délicieux producteur de paysages d'harmonie où l'on sent passer le souffle des vieux poètes bucoliques et de leurs continuateurs du dix-huitième siècle, Racan, Segrais, Gessner, Deshoulières et André Chénier. Sans vouloir faire trop de littérature avec ce curieux de lignes et de couleurs, qui n'eut guère le temps de lire, j'ajouterai qu'on peut trouver dans son œuvre l'influence des incitations, vers



Vue de Nancy. (Appartient à M. le comte Beaupré.)



Cliché Pène.

Panneau décoratif (ayant appartenu à M. F. Pène).

les beautés de la nature, de J.-J. Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre et de Chateaubriand, peut-être aussi celle des exhortations des physiocrates au retour à la vie des champs, source de tout bonheur et de toute richesse. Mais ce serait trop philosopher que de développer ces rapprochements.

La palette de Claudot était fort simple, comme du reste celle des artistes de son temps, qui, heureusement pour eux, n'avaient pas à leur disposition les centaines de tons que l'industrie moderne offre à la peinture. Des terres jaunes, rouges et vertes, du bleu d'outremer et de Prusse, du vermillon, telles étaient les modestes ressources dont de grands peintres ont tiré un si bon parti, et qui nous valent tant de chefs-d'œuvre dont la conservation est due autant au petit nombre de couleurs employées qu'à la franchise de leur application. Le temps a produit une altération inévitable, mais modérée, sur les tableaux de Claudot : ils ont, comme air de famille, un œil rougeâtre qui tient vraisemblablement à ce que ses toiles, suivant la méthode italienne, étaient revêtues d'une couche légère d'ocre rouge. Toutefois, ils ont peu foncé, et ses ciels principalement ont gardé leur limpidité, avec le léger virage au verdâtre qui est le défaut du bleu de Prusse. A propos de bleu, je veux citer l'affirmation suivante de Morey, dans ses *Artistes lorrains à l'étranger :* « Le prix le plus élevé des tableaux de Claudot ne dépassait pas six écus de six livres; les moindres étaient d'un écu de six francs, plus le prix de la couleur de l'outremer, si toutefois on désirait qu'elle entrât dans les ciels. » Quoi qu'il en soit de ce renseignement, les ciels de Claudot ont tous une telle analogie de tons et de valeurs qu'il faudrait en inférer, ou que le temps a exercé une action semblable sur les deux bleus, ou que très peu d'amateurs ont consenti à accepter la plus-value de l'outremer.

Save a raison en insistant sur le côté décoratif de l'œuvre de Claudot, mais il restreint son rôle en le qualifiant de peintre-décorateur, dans le titre même de son travail paru dans la *Lorraine Artiste.* Ce vocable semble le circonscrire dans une courte spécialité, tandis qu'en outre de décors de théâtre, parmi lesquels il faut citer le grand palais qu'il brossa en 1803, d'après les dessins de Girardet, pour la première représentation à Nancy du *Jugement de Salomon,* et qui passa au théâtre de Lunéville, il a peint de grands tableaux religieux, de vastes compositions mythologiques, des scènes d'histoire et une quantité énorme de paysages. Ses trumeaux et ses dessins de portes et de glaces sont de véritables tableaux dont la plupart ont été enlevés de leur destination première pour entrer dans les collections les plus choisies. Il faut reconnaître que leur place primitive est encore celle qui leur est le plus favorable, parce que leur exécution hardie et rapide rend mieux son effet à une certaine distance, mais ils n'en tiennent pas moins un rang fort honorable au milieu des peintures les plus attrayantes. N'oublions pas que Joseph Vernet, Boucher, Fragonard, Hubert Robert et tant d'excellents maitres du dix-huitième siècle ont peint aussi des dessus de portes et de glaces, qui ont été depuis longtemps détachés pour figurer dans nos musées parmi les plus belles productions de l'art français. Claudot ne fut évidemment que leur modeste imitateur, mais il mérite d'être classé parmi les paysagistes dont les ouvrages se verront toujours avec plaisir ;

c'est un sérieux éloge à lui adresser lorsqu'on voit tant de productions artistiques sombrer dans une morne indifférence.

Le pastel a quelquefois tenté Claudot, ainsi qu'en témoigne une composition, traitée avec ce procédé et représentant les *Bergers d'Arcadie.* Le peintre est revenu plusieurs fois sur ce thème, qui, immortalisé par le Poussin, exprime d'une façon si touchante la fragilité du bonheur et le regret des biens perdus ; il l'a paraphrasé dans le grand tableau du Musée lorrain, et il a collaboré aussi à une variante plus petite, sur l'exécution de laquelle son possesseur, M. le comte de Warren m'a fait connaître ces particularités intéressantes : le tombeau où repose le pasteur a été peint par son grand-père, les figures par Isabey et le paysage par Claudot.

Signalons aussi de ce dernier des dessins à l'encre de Chine, de forme ovale, qui se trouvent dans nos musées, quelques natures mortes, fleurs et gibier, dont l'agencement est un peu banal et la couleur assez triste, et une décoration murale dans une pièce de la maison n° 21 de la rue de Malzéville.

On pourrait relever chez le peintre pas mal d'anachronismes, mais il faut laisser à l'artiste le droit de s'exprimer comme il lui convient le mieux, même lorsqu'il érige une colonne antique, en guise de porte-lanterne, dans un coin de la *Place de Grève* ou qu'il flanque la *Porte Désilles* d'immenses ruines romaines. Il a aussi trop sacrifié au goût de son temps en multipliant les architectures et les coulisses, arbres, rochers ou ruines, dont les plagiaires de notre grand Claude avaient si puérilement abusé. Soyons indulgents pour ces sacrifices à l'exigence de la mode et à une conception, poussée jusqu'au faux héroïsme, de ces moyens décoratifs et théâtraux.

La physionomie de Claudot, telle qu'il nous l'a transmise lui-même, reflète bien le caractère de sa peinture. Le visage, régulier et d'allure distinguée, précise son goût pour les arrangements corrects de de ses compositions, et l'œil spirituel révèle l'habileté vraiment exceptionnelle avec laquelle il en rendait les plus petits détails. Je partage pleinement cette fois l'opinion de Save, affirmant que ces traits sans ingénuité accusent plus de finesse que de tendance à l'émotion, et que « la nature devait manquer pour Claudot d'architecture romaine ». Ne lui demandons que ce qu'il a su si bien nous donner. L'art est infini dans ses compréhensions et dans les sentiments qu'elles éveillent en nous; à côté des peintres qui émeuvent nos cœurs, il y a place pour ceux qui réjouissent nos regards : les premiers nous touchent, les autres nous distraient de nos préoccupations et nous délassent, en nous charmant, des heures pesantes de la vie.



Cliché Pène.

Panneau décoratif (ayant appartenu à M. F. Pène).

Les illustrations qui commentent si agréablement cet article ont été prises d'après les originaux du Musée lorrain, si riche en documents et si largement ouvert aux chercheurs, et aussi d'après ceux de plusieurs amateurs de notre ville, Mme Henry de Vienne, le comte Beaupré, M. Félix Collenot, M. Marcel Maure et la famille du regretté M. Frédéric Pène. Je prie les conservateurs de nos souvenirs provinciaux et les possesseurs de Claudot

d'agréer ici mes plus vifs remerciements pour l'amabilité avec laquelle ils m'ont permis de puiser dans leurs belles collections.

Tu nous manques, bon et fécond Claudot. Combien tes délicieux mensonges apporteraient de calme et d'apaisement à notre époque inquiète et tourmentée ! Nous vivons, nous autres artistes, dans le trouble, dans l'angoisse de l'avenir, dans la poursuite maladive d'arrangements et d'effets que notre main est impuissante à rendre. Notre palette, complexe jusqu'à la pléthore ou simplifiée jusqu'à l'indigence, se débat dans les lois encore mystérieuses de l'optique, dans les terribles réactions chimiques qui dénaturent nos tons et nos mélanges, dans les complications d'une esthétique nébuleuse dont nous cherchons vainement la formule ; nous peignons trop clair ou trop foncé, tantôt accumulant sur nos toiles des enchevêtrements multicolores à l'aspect farouche et heurté, tantôt noyant nos couleurs dans un lavis fluide qui leur enlève leur ressort et leurs vibrations. Nous voulons trop savoir et trop dire, et nos perplexités nous empêchent de voir dans sa simplicité l'impassible nature qui continue paisiblement sa chanson autour de nous. Pour nous guérir du mal dont nous souffrons, pour nous ramener à une vision plus naïve, il nous faut regarder souvent les paysages arcadiens qui tombaient de tes doigts alertes comme les fleurs des fruitiers aux souffles d'avril. Pendant plus d'un demi-siècle, tu as poursuivi ta tâche aimable, d'un pas tranquille, sans heurts, sans à-coups, éclairant de la pureté de tes ciels, avec ou sans outremer, les campagnes idylliques que tes yeux n'ont point vues, mais qui hantaient ton esprit. Tu ne t'es pas soucié du code des complémentaires pour rendre ces beaux lieux d'illusion où l'on peut croire qu'il ferait bon vivre, parce que les lignes en sont harmonieuses et que l'humanité semble y goûter le bonheur.

Ch. de MEIXMORON DE DOMBASLE.



Vue de Bayon. (Tableau de Claudot au Musée historique lorrain.)



Tableau de Claudot

(Provenant de la famille Claudot. Collection de M. Marcel Maure)

Procédé Arts Graphiques - Nancy





Cliché Mougin.

Les vieux.

ERNEST WITTMANN

A Madame Édouard Pinot.

Hippolyte Taine, dans la *Philosophie de l'Art*, définit ainsi les artistes: « Il est un don qui leur est « indispensable; aucune étude, aucune patience ne le supplée; s'il manque, ils ne sont plus que des « copistes et des ouvriers. En présence des choses il faut qu'ils aient une *sensation originale;* un carac- « tère de l'objet les a frappés et l'effet de ce choc est une impression forte et propre... Cette sensation si « vive et si personnelle ne reste pas inactive; toute la machine pensante et nerveuse en reçoit l'ébran- « lement par contre-coup. Involontairement l'homme exprime sa sensation intérieure,... il a besoin de « figurer au dehors l'objet tel qu'il l'a conçu. »

C'est toute la psychologie, c'est toute l'image du statuaire vosgien Ernest Wittmann. Dans le silence et la modestie de sa retraite, il réalise le type achevé de l'artiste, tel que l'a conçu et dessiné le philosophe.

Ernest Wittmann est né le 25 septembre 1846, à Sarre-Union (Bas-Rhin). Son père, Nicolas Wittmann, était confiseur.

En 1848, il s'embarqua pour le Nouveau Monde, et s'établit à Cincinnati, dans l'État d'Ohio. Ernest avait dix-huit mois. Il était trop jeune pour subir la traversée qui durait près de cent jours. On le confia à son oncle, Charles Thomas, teinturier à Remiremont.

Son oncle eut pour lui des soins paternels. Il l'éleva, l'éduqua, comme un second père, nourrissant le projet raisonnable d'en faire un commerçant et son successeur.

Mais, Ernest ayant grandi, vers sa quinzième année, Nicolas Wittmann fit un voyage en France. Il savait le modelage. Il en usait dans son métier, pour décorer les pièces montées de fleurs, de guirlandes, de motifs en crème, sucre et gomme adragante, pour rehausser les friandises des girandoles du pastillage. On raconte encore à Remiremont qu'il étonna quelque jour Cincinnati en exécutant pour

un banquet un train entier en pâte de sucre. Il prépara de la cire pour son fils et lui apprit à la modeler. Ce fut pour Ernest Wittmann une révélation, un choc. Sa vocation d'art jaillit, comme une étincelle.

Il pétrissait amoureusement la cire molle qui prenait sous ses doigts studieux des formes amusantes. Il besognait bravement, ingénieux, affairé, absorbé. Il avait beaucoup d'amitié pour ces petites figures, assez gauches, mais qui représentaient tout son effort et un peu de son idée. Il regrettait seulement que la cire fût si fragile, qu'elle se recroquevillât, se ridât ou se fendît de crevasses. Il chercha le remède et le trouva.

Proche la teinturerie de son oncle, au numéro 30 de la Grande-Rue, prospérait le café du père Thouvenin, où se réunissaient les républicains, les farouches, les purs de 48. Le père Thouvenin était cafetier, tailleur d'habits et fin sculpteur. Il tournait et ciselait le bois avec une habileté surprenante. Il faisait tous les ans le voyage de Paris. C'était chaque fois un événement dans le quartier et dans la clientèle. Il rapportait de la capitale quelque invention de la mode, mais surtout les nouvelles politiques et les commissions des amis. Ernest Wittmann en était : le bonhomme serrait pour lui dans un coin de sa malle un bloc de glaise enveloppé de papier. Chaque année il renouvelait de la sorte sa provision.

Ernest Wittmann avait trouvé la matière de ses travaux. Il s'en donnait à cœur joie. Quand il ne dessinait pas, il broyait, pétrissait, modelait, dégageait des silhouettes, des formes vagues.



Ernest Wittmann. (Tableau de Victor Prouvé.)

Il observait les gens qu'il voyait autour de lui, les paysans qu'il rencontrait parmi les foires et les marchés. Il les copiait de son mieux. C'était naïf, mais spontané. Ses bonshommes étaient plus ou moins d'aplomb, de proportions douteuses, mais ils vivaient. Leur corps était un peu contrefait, mais on leur devinait une âme. Son parti était pris, il voulait être sculpteur. Ce fut le rêve, la hantise de sa vie.

En vérité il était livré à lui-même. Il n'avait pas de maître pour le conseiller, le guider, le reprendre, hormis l'honnête M. Nozerine qui enseignait le dessin au collège et qui, sans deviner sa vocation, retouchait ses croquis.

En ce temps-là, M. Perron, architecte, organisa les cours du soir. Intelligent, éclairé, artiste lui-même, il ne laissa point de découvrir les goûts de son élève et de comprendre ses aspirations. Il l'encouragea et le dirigea. Il lui fit copier des bas-reliefs et lui donna les éléments de la méthode artistique. Ses progrès furent rapides [1].

Mais son oncle s'en inquiéta. Il s'ef-

(1) M. Bernard Puton possède une des premières statuettes d'E. Wittmann. C'est un groupe. Il représente un vieux grognard donnant le bras à un zouave. Le grognard marche droit, comme à la parade. Il soutient le zouave qui est dans les vignes du Seigneur et chancelle. Comme devise : l'Union fait la force. L'œuvre est charmante de mouvement et d'expression.

fraya que son neveu poursuivît cette chimère : devenir un artiste. Il brisa net son essor. Il le ramena au négoce où, dès son enfance, il le destinait.

Ernest Wittmann obéit. Son cœur dut saigner quand il posa le crayon et l'ébauchoir. Il devint teinturier. La prudente volonté de son oncle se trouvait accomplie.

Pourtant il n'avait pas renoncé tout à fait à sa muse. Le dimanche il s'en allait dans la montagne avec son ami Victor Jacquot, le peintre estimé de Remiremont. Il crayonnait et peignait. Parfois il s'évadait comme un élève espiègle. Il montait sur le toit de la teinturerie et, assis sur une cheminée, il dessinait.

En 1872, il épousa la nièce du fameux dessinateur et peintre spinalien, notre Charles Pinot. Alliance oblige : il peignit de plus belle. Il fit une bonne copie du tableau de son oncle, la *Danse dans une grange des hautes Vosges.*

J'imagine qu'il conduisait sans enthousiasme, avec résignation, les affaires de la teinturerie. Il dut éprouver une joie quand il la vendit en 1884. Il s'empressa d'habiter Nancy où il allait trouver toutes les occasions et tous les moyens de se perfectionner. C'est là que commencent vraiment sa formation et sa carrière d'artiste.

Il suit les cours de l'école des Beaux-Arts et travaille sous M. Devillez. Il fait la connaissance de Victor Prouvé qui devient, en même temps que son fidèle ami, son véritable éducateur. Sous un tel maitre il fait ardemment de la peinture. Il y réussit et s'y donne tout entier.



Cliché Mougin.

L'homme des champs.

Il brosse des paysages, des types de Nancy et des Vosges, tirant un ingénieux parti d'une palette très simple. On retrouve dans ses tableaux, avec la sobriété, toutes les vertus de son âme, la douceur et l'émotion. Chez d'autres on admire plus de maîtrise ou de minutie dans le dessin, plus d'éclat dans la couleur. Mais ses peintures ont de l'air, une lumière, des teintes caressantes. Ses personnages vivent; ils sont vibrants, frémissants.

Son *Savetier,* un type nancéien, en casquette de drap et tablier de serge, dans son échoppe — son taudis pour mieux dire — où se devinent le poêle, les ustensiles lorrains, assis, presque accroupi devant une pauvre table qui soutient la casserole emplie de poix, l'alène et le tire-point, allume gravement sa pipe. Une lumière oblique éclaire, détaille sa face sérieuse, un peu bourrue de brave homme.

Sa *Tricoteuse,* une vieille Vosgienne, à la figure patiente, un peu rèche, aux bandeaux plats qui tournent sous la béguine noire bordée d'un large velours, est assise dans la clarté de l'âtre. Silencieuse, paisible, elle suit derrière ses lunettes la danse des aiguilles.



Cliché Mougin.

La pause.

En 1888, il expose au Salon de Paris un *Intérieur d'atelier* où l'on goûte l'aisance du personnage, la pose, le geste naturels, la simplicité, la vérité du décor.

Ses paysages ne sont pas moins louables : la *Sablière* où, dans une lumière transparente, une douceur de teintes roses, besogne un ouvrier à qui sa femme apporte la soupe dans un pot de camp; le *Chemineau* étendu sur la mousse, sous les sapins, et tant d'autres vues lorraines où s'exprime le talent d'Ernest Wittmann.

Mais ce n'est pas encore sa destinée. L'idée de son enfance ne l'a point quitté. Elle sommeille. Un jour, en 1899, elle se réveille. Il reprend la glaise et l'ébauchoir. Il modèle un *Mendiant* et un *Chiffonnier faisant boire un chien*. Il campe deux vigoureux et savoureux bonshommes.

Sa voie est trouvée. Le rêve de sa vie enfin se réalise. Il abandonne la peinture. Il devient sculpteur et ne sera plus que cela. Il faut s'en réjouir, malgré tous les mérites de ses toiles. Car sa sculpture, en même temps qu'elle contentait pleinement son cœur, est bien la partie de son œuvre la plus estimable, celle qui honore le plus l'art vosgien et lorrain. Elle lui valut d'être nommé tout de suite membre associé de la Société nationale des Beaux-Arts.

A Paris, où il a suivi son fils, le peintre Charles Wittmann, aujourd'hui une de nos gloires lorraines, à Rupt-sur-Moselle, où il villégiature, il crée une série de types puissants de vie et de sincérité. Ils ont entre eux des airs de famille qui les font presque pareils. Ce sont les fils d'un même père, et son âme artiste s'épanouit dans leurs traits et dans leur allure.

C'est ce qu'il importe de préciser. Quelle est cette empreinte tenace, immuable, qu'on retrouve en chacun de ses ouvrages ?

Un sculpteur, s'il suit les voies classiques, se préoccupe de construire son sujet. Il l'examine, l'étudie; il le copie, le mesure et le réalise nu. Ce nu, il l'habille de vêtements dont il compose soigneusement le drapé et les plis. Il donne à son personnage l'attitude, l'expression qui traduisent sa pensée. C'est un peu de la sorte que l'architecte dessine une maison, en fait élever les murs, la carcasse, et la couvre enfin de ses décorations.

Ernest Wittmann ne pense pas si loin. C'est un sensible, j'allais dire un sensitif. Il n'entreprend jamais une longue tâche. Il cède à l'impulsion. En face de son modèle, du bûcheron, du paysan qu'il va reproduire, il est empoigné, secoué de tous ses nerfs. Il ressent un choc d'où l'œuvre va



Cliché Mougin.

Chiffonnier.



Paysan.



Le petit vieux.



Cliché Mougin.

Blanchisseuse.

jaillir. Nerveusement, joyeusement il pétrit la glaise. Il s'efforce d'exprimer ce qu'il voit, ce qu'il sent. Il n'a pas d'autre soin. Durant qu'il le façonne, son petit bonhomme lui vibre sous les doigts. S'il vient mal, nul remède. Le travail ne remplace pas l'inspiration. Si la statuette est réussie, elle est charmante de primesaut, prenante de vie, de mouvement et de justesse, touchante d'émotion et de vérité.

On devine ce qu'une telle âme doit sentir et rendre. Wittmann recherche les simples, les humbles, il s'intéresse aux pauvres bougres. C'est eux qu'il voit, qu'il regarde, qu'il observe. Ce sont eux qui l'émeuvent et l'inspirent.

Il les voit tous de la même manière. Il en dégage ce trait dominant qui est constant : il les représente énergiques et résignés. Il perçoit dans la vie la note douloureuse, la lutte et la patience. C'est pour l'artiste qu'il est la « sensation originale ». Ses bonshommes ont dans des vêtements lâches un corps noueux, des bras musclés ; leur visage est rude et grave. Ils marchent droit devant eux, courbés sous leur fardeau et sous le faix de l'existence. Ou bien ils se reposent, accablés et philosophes. Leurs traits n'expriment point la révolte, mais la résistance et l'acceptation.

Regardez à preuve toutes ses statuettes [1] : ce vieux paysan, un peu voûté, vigoureux tout de même, en chemise, pantalon et sabots, les manches retroussées, qui de sa main gauche maintient sur son épaule une baugeotte remplie de pommes de terre et porte le bêchoir dans sa main droite. C'est bien le paysan de chez nous, sec, nerveux, robuste, pareil à un cep, la face rasée, creuse, un peu hâve, mais malicieuse et résolue. On retrouve cette gravité, cette tristesse virile dans cet autre laboureur barbu qui tient dans ses bras une charpagne, dans le porteur de hotte qui chemine la hotte au dos, les mains dans les poches, dans le chiffonnier, son sac sur l'épaule, le brûle-gueule au coin des lèvres.

---

1. Elles sont excellemment éditées par MM. Mougin frères, les maitres céramistes lorrains bien connus. Leur vitrine de la rue Saint-Jean, à Nancy, offre des reproductions parfaites d'habileté et de fidélité.



Cliché de la Lorraine artiste.

Éplucheuse de pommes de terre.

L'éplucheuse de pommes de terre est solidement assise, comme ajustée dans le bâti de la chaise, une corbeille dans son giron. Elle découpe d'un geste lent, machinal. Les épluchures se déroulent comme des rubans. Sous ses pauvres vêtements, son caraco flottant, on devine son maigre corps, déformé par toutes les fatigues, de l'âge et du labeur. C'est une bonne vieille, à l'échine ronde, au visage coupé de rides, coiffée de la béguine. Sa lèvre fait une moue. Indifférente, rêveuse, elle suit le travail de ses vieux doigts.

Les bûcherons de Wittmann ont de la grandeur : celui-ci, le pied sur son fagot comme sur l'ennemi vaincu, s'arc-boute pour réunir les brins et tordre la hart; un autre porte sur son dos un faisceau de longues branches dont les pointes balaient la terre. On l'y croirait attelé : la tête en avant, le cou tendu, la jambe raidie par l'effort, il traîne son fardeau comme un cheval démarre un chariot.

Ernest Wittmann exprime merveilleusement le repos du corps et de la pensée. En vérité, ses modèles sont les plus humbles cerveaux ; une pensée ne se lit guère sur leurs faces insensibles et figées, un peu farouches. Mais, si près qu'ils soient de la nature, ils laissent voir leur courage, leur volonté de vivre, de lutter, ou la douceur d'être paisibles. Ce paysan est un heureux de la terre qui, le gilet, la chemise ouverts, assis sur une pierre, cherche dans sa poche le tabac dont il bourrera sa pipe. Ses traits se détendent. Cet autre, un forgeron, en tablier de cuir, les manches retroussées, laisse son corps crouler, se tasser sur un banc, les muscles au repos, les bras las et lourds. s'abandonnant. La pipe à la bouche, il écoute l'histoire qu'on lui raconte.

Des philosophes, cet ouvrier le nez au vent, le pas trainant, qui porte deux paquets, des hardes et des vivres dans le mouchoir noué ; ce promeneur clopinant, les mains derrière le dos ; ce petit vieillard aux longs cheveux, à la barbe de fleuve, une tête de père Enfantin, les mains enfouies dans les poches de son pardessus ; ces deux vieux effondrés, pelotonnés sur un banc. L'homme s'est endormi, la tête sur l'épaule de sa femme. Elle le regarde, à demi bourrue et maternelle. Elle serre dans ses mains la crosse qui la soutient. Tous ces bonshommes sont les morceaux d'un beau poème, le poème des humbles, de la terre et de la vie.

Depuis 1907, Ernest Wittmann vit à Rupt-sur-Moselle. Il habite une petite maison claire, au penchant d'une montagne toute fleurie de bruyères roses. Autour de lui les Vosges dressent une massive muraille, un peu oppressante. Dans la vallée, les maisons, les usines semblent chétives, écrasées par la nature. Les hautes cheminées qui répandent des fumées tournoyantes ne sont plus que des jouets d'enfants.

La petite maison est hospitalière. La porte s'ouvre de bonne grâce. L'hôte est aimable et doux. Dans sa face souriante brillent deux yeux noirs très francs et très bons. Il porte la moustache et l'impériale : tel son ami Prouvé l'a peint, fumant sa pipe dont il ne se sépare guère. Il est simple et modeste, au point d'en être timide. Il est d'une exquise bonhomie.



Cliché Mougin.

Repos.

C'est un philosophe. Il vit dans la paix, dans le silence. Il goûte toute l'allégresse d'une existence qui s'écoule sans orgueil, dans l'amitié de la nature et la piété de l'art. Il élève des poules. Il les soigne, les contemple avec tendresse. Il prépare leurs repas, étudie leurs attitudes. Il leur dédie son habileté : il les modèle comme les gars de ses montagnes ou les types de Paris. Il campe, avec autant de foi qu'un rude Vosgien, un fier coq de pays au beau plumage, à la crête victorieuse, dressé sur ses ergots, ou des poules qui picorent, débonnaires.

L'art est le soleil de sa vie. Il s'y réchauffe et s'y complait, comme ses poules s'ébrouent dans le sable tiède. Il a trop de modestie et de sagesse pour jouer au doctrinaire et pour dogmatiser. S'il soutient d'aventure une opinion, c'est sans acharnement. Il s'arrête bientôt. Il tire de sa pipe une large bouffée qu'il lance vers le plafond. Et il conclut :

— Oh ! pis, je n'y f.... goutte.

Il fait de l'art noblement, pour soi-même, pour la joie de son cœur et de son esprit. Il reste fidèle à la sculpture. C'est un curieux exemple de vocation tenace. Toujours il crée, il anime, pourrait-on dire, des figures de terre. Il leur donne la propre vie de son âme.

Mais il aime tout l'art. Il est poète puisqu'il comprend, puisqu'il recueille la poésie des choses et des êtres, des paysans, des travailleurs, de ses montagnes, de leurs fougères, de leurs roches bleues et de leurs sapins noirs. Il est musicien. Naguère, soufflant dans un bugle, il précédait de ses fanfares les processions. Aujourd'hui il joue d'inspiration et

Cliché Mougin.

Lieur de fagot.

de souvenir. Il sait les vieux airs montagnards. Quand son fils Charles achève une sonate de Beethoven ou de Schumann, le père Wittmann s'empare en tapinois du violon qui chante encore. Et alors, retenant son souffle, sérieux, les yeux fixes, tout ronds, le pied rythmant la mesure, profondément, puissamment, il fait revivre les anciennes danses. Il les joue religieusement, comme un prêtre célèbre les vieux mystères. Et l'antique chanson ressuscite les gens, les traditions, les rêves, les civilisations d'autrefois.

Quelle plus touchante évocation !

Quand on quitte sa demeure, le soir, quand on redescend dans la vallée où l'air fraichit, où des lumières s'allument, les montagnes toutes noires paraissent plus hautes, plus pesantes. Leur cercle est plus étroit. Et le ciel décoloré, métallique, semble une immense coupe d'argent renversée. Alors on regrette la petite maison hospitalière. On sent mieux la douceur de cette vie sereine de sage et d'artiste.

René PERROUT.



Cliché Mougin.

Le retour de la forêt.



Claude GELÉE, dit le Lorrain — VUE DE LA VILLE DE FLORENCE

Dessin, *Galerie royale*, Dresde.

Nancy, Imprimerie Berger-Levrault et Cie.





(D'après Israël Silvestre.)

LES LORRAINS A FLORENCE

FRANÇOIS DE LORRAINE, GRAND-DUC DE TOSCANE, ET LE MINISTÈRE LORRAIN

(1737-1757)

I — La fin des Médicis et l'arrivée des Lorrains (1)

Les Lorrains ont eu de tout temps le goût aventureux des voyages et sur les routes du monde entier on peut suivre leurs traces. Aucun pays cependant ne les a plus attirés que l'Italie. Un irrésistible besoin d'aller étudier sur place les chefs-d'œuvre classiques poussait vers la péninsule les artistes lorrains, avides aussi d'une nature nouvelle plus éclatante et plus en accord avec les éléments d'éducation antique qu'ils avaient reçue. La Toscane les arrêtait tout d'abord et le souvenir qu'ils gardaient de ses vignes, de ses coteaux aux formes si douces, de ses cyprès harmonieusement dressés, de ses pierres dorées par le soleil et aussi de ses palais les plus purs et les plus sobres de style qui fussent jamais, était chez eux si profond, qu'après s'être laissés quelque temps séduire par la puissance

(1) *Archives de l'État de Toscane* (Archivio di Stato) : fonds Regenza, et *Bibl. Nazionale* à Florence, ms n° 820, f° 53 : « Histoire de l'épidémie qui régna entre les paysans venus de Lorraine, etc. », par le Dr Mesny, directeur de la pharmacie grand-ducale; cf., au sujet de ces documents, Chr. Pfister, *Mémoires Soc. Arch. lorr.*, année 1900. — *Archives du Ministère des affaires étrangères :* fonds lorrain (correspondance d'Audiffret) et fonds toscan (correspondance du comte Lorenzi, envoyé de France à Florence, tomes 88 à 118 : années 1737 à 1757). — *Archives départementales de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse.* — Lettres de sir Horace Mann à Horace Walpole (1740-1757), d'après Doran, *Mann and Manners at the Court of Florence,* 1876, deux volumes in-8 ; *Letters of Horaee Walpole* (éd. Paget-Toynbee), 1903, in-12, tomes 1 à 5 ; Cantini, *Legislaz. tosc.,* tomes XXIV et XXV ; G. Lami, *Novelle letterarie,* 18 volumes in-4, Florence, 1740 à 1757. — J'ai consulté en outre un certain nombre d'ouvrages de seconde main dont je ne veux citer que les principaux : Alfred von Arneth, *Maria Theresia's erste Regierungsjahre,* in-8, 1863 ; Pierre Boyé, *Stanislas et le troisième traité de Vienne,* in-8, 1899 ; Galluzzi, *Histoire du grand-duché de Toseane,* t. IX, in-12, 1784 ; von Reumont, *Geschichte Toscana's,* t. II, 1877, in-8 ; Zobi, *Storia Civile della Toscana,* t. I et II, 1850, in-8. On trouvera dans Moreni, *Bibliografia della Toseana,* deux volumes in-4 ; dans Joseph Blanc, *Bibliographie italico-française,* 1886, et surtout dans P.-A. Bigazzi, *Firenze e contorni,* grand in-4, 1893, l'énumération complète des ouvrages et des imprimés que j'ai pour la plupart utilisés dans ce travail.

colossale de Rome, par le grandiose de ses monuments et la poésie de ses ruines, ils revenaient à Florence, vraie patrie de la beauté.

Pour ne citer que les plus illustres, Israël Silvestre et Claude Gelée s'y fixèrent; Callot, reçu par Cosme II de Médicis en ami autant qu'en artiste, y fit deux séjours, dont le second dura sept ans pendant lesquels il produisit ses planches les plus célèbres : les *Caprices*, la *Tentation de saint Antoine*, la *Foire de l'Impruneta*. François Spierre vécut longtemps à la cour de la grande-duchesse de Toscane, Christine de Lorraine, et il y grava maints tableaux, parmi lesquels son chef-d'œuvre, le portrait du grand-duc Ferdinand. Bien d'autres il faudrait citer et ce serait chose facile que d'évoquer le souvenir des Lorrains qui vécurent au dix-septième siècle en Toscane.

Mais c'étaient des isolés que ces artistes pensionnés des ducs et ces lettrés épris de l'élégante ironie et de la suprême volupté de Florence. En 1737 il y eut une véritable émigration de Lorrains vers la Toscane. Ainsi qu'à l'époque des Croisades, toutes les classes de la société furent confondues : les Lorrains arrivèrent en masse à Florence, s'y installèrent comme à demeure et, malgré l'antipathie foncière des deux peuples, mirent tout en œuvre pour procurer aux Toscans le meilleur gouvernement. Mais ils ne purent forcer les préventions, ni éteindre les préjugés et, lorsqu'ils partirent, vingt ans plus tard, loin de leur savoir gré de leurs efforts, de leur labeur et de leur probité, on les ridiculisa, puis on s'efforça de les oublier. Telle fut cette conquête de Florence par les Lorrains que nous allons essayer de raconter.

Les Médicis du dix-huitième siècle ne sont que les indignes successeurs des glorieux maîtres de la Toscane : certes, ceux-ci n'avaient pour la plupart laissé que de fort mauvais souvenirs, « tyrans tantôt âpres comme des usuriers, tantôt perfides, tantôt cruels », mais du moins ils avaient gardé, ainsi que le remarque Gebhart, la maîtrise de la civilisation italienne et ils avaient eu l'âme véritablement grande dans leur rôle de virtuoses princiers. Leurs descendants ne peuvent même plus le remplir : ce sont de malheureux dégénérés plus dignes d'inspirer la pitié que le blâme.

Jean-Gaston, le dernier des Médicis, était le troisième enfant né du mariage de Cosme III et de la fille de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine, cette charmante Marguerite-Louise d'Orléans, dont l'amour exalté jusqu'à la folie pour son cousin le duc Charles V de Lorraine scandalisa si fort ses contemporains [1]. Ses parents formaient le modèle des mauvais ménages et les courtes réconciliations qui précédaient la naissance de leurs enfants étaient suivies de telles brouilles que, chaque fois, l'union paraissait devoir être brisée. Après Gaston, vint la rupture définitive : Marguerite qui, plusieurs fois déjà, avait cherché à tromper la surveillance d'un mari jaloux, obtint l'autorisation de quitter définitivement Florence et elle se retira à Paris, dans un couvent de Montmartre, où elle mena une vie rien moins qu'austère. Écarté du gouvernement par son père dont la jalousie tyrannique s'étendait jusqu'à ses enfants, Gaston avait fui la cour où seuls les délateurs et les moines les plus fanatiques avaient accès, et il avait eu une existence vide et énervante tout à la fois, adonné aux voluptés raffinées d'une civilisation en décadence.

Entre temps, il avait épousé une riche héritière, Anne-Marie de Saxe-Lauenbourg, veuve du prince Philippe de Neubourg; mais après un hiver passé auprès d'elle dans un petit village de Bohême, au milieu d'une campagne monotone, desséchée tantôt par le soleil, tantôt par les vents glacés, il avait abandonné bien vite cette robuste Allemande qui, selon les historiens florentins, au milieu de ses paysans, toujours à cheval, vêtue d'habits grossiers, ne comprenait que l'élevage, la chasse et les plaisirs de la table, et il était revenu à Florence dont il aimait passionnément les arts, la société et le beau

(1) Cet amour était partagé, ainsi que le remarque naïvement l'historien du duc Charles : « S'il n'eut écouté que les mouvements de son cœur, écrit-il, il eut repassé par Florence, car la princesse de Toscane lui était plus chère en ces temps-là que les États de Lorraine et de Bar, dont la succession venait de lui être injustement ravie (1662). » *Vie de Charles V*, par Jean de la BRUNE, Amsterdam, 1661.

climat. Et il vivait là, entouré d'une cour de comédiens et de jeunes gens efféminés, pages du seizième siècle égarés dans le dix-huitième, que le peuple appelait par dérision *ruspanti,* du nom des sequins d'or (ruspo) avec lesquels on les payait.

La mort inopinée de son frère aîné Ferdinand, en 1711, assure son avènement au trône : mais



Collection L. Wiener.

Ferdinand II de Toscane. (Gravure de Spierre.)

elle ne modifie nullement sa manière de vivre et lorsque, après cinquante-trois ans de règne, Cosme III disparaît à son tour, abhorré de ses sujets qu'il a accablés d'impôts et persécutés par les rigueurs d'une dévotion outrée, Jean-Gaston demeure le même, tout à ses plaisirs et à ses favoris. Il a cinquante-trois ans et il en paraît quatre-vingts ; il est devenu énorme ; son corps, dévasté par la goutte et couvert de

plaies, l'empêche de se mouvoir, il passe ses journées au lit et reçoit ainsi les ambassadeurs [1]. « Déjà, remarque l'historien Galluzzi, les forces de son esprit semblent lui manquer comme celles du corps. Gouverné despotiquement par ceux qui prennent soin de sa personne, il leur laissait la disposition des grâces et, comme auprès de ces vils personnages tout devenait vénal, la cour et les tribunaux se peuplèrent d'hommes méprisables, l'État fut plus obéré que jamais, l'administration renversée, la survivance même des charges fut bientôt vendue au préjudice des droits successoraux. » Son principal favori, et le plus dépravé de tous, était le premier valet de chambre Jules Dami qui, après avoir ramassé le fumier dans les rues et avoir servi comme laquais chez les Caponi, siégeait maintenant couvert de dignités, aux côtés des plus hauts magistrats de Florence; avec ses créatures, Mormorai et l'ex-curé Pini, il dirigeait le gouvernement, nommait les principaux fonctionnaires, faisait et défaisait les ministres. « Tout son savoir, remarque, le 7 janvier 1737, le ministre de France Lorenzi, consiste dans une certaine science de courtisan qu'il possède à merveille : il est fin, dissimulé et menteur. » Le peuple de Florence avait naturellement les favoris en exécration, mais il excusait le prince dont il déplorait seulement la faiblesse.

C'est que Jean-Gaston s'efforce de consoler les Toscans du gouvernement autoritaire de son père; il abroge les lois tyranniques et il chasse de ses conseils les moines de l'Inquisition. S'il ne peut diminuer les impôts, il réduit du moins le taux usuraire des monts-de-piété et il supprime les subventions accordées jusque-là aux Turcs et aux Juifs renégats, surnommées *pensions sur le Credo,* qui, dit-il, ne servent qu'à grever les contribuables pour encourager une foule de fainéants et d'hypocrites. Le grand-duc vit simplement, accueillant avec bonhomie aussi bien les bourgeois que les représentants de la noblesse. Pour suivre son exemple, toute morgue est bannie par les gens de cour : Florence redevient la cité accueillante et gaie qu'elle était autrefois. « De mon temps, écrit Montesquieu à l'abbé Guasco, le 23 septembre 1753, rappelant son voyage à Florence en 1728, cette ville était un séjour charmant et ce qui fut pour moi un objet des plus agréables fut de voir le premier ministre du grand-duc sur une petite chaise de bois, en casaquin et chapeau de paille, devant sa porte. Heureux pays, pensais-je, où le premier ministre vit dans une si grande simplicité et dans un pareil désœuvrement ! »

Le grand-duc qui, tout autant que ses sujets, a souffert de l'ultramontanisme de Cosme III, veut les rendre heureux. Aussi encourage-t-il le rétablissement des fêtes et des plaisirs populaires : bientôt le Carnaval renait comme par le passé, à la grande joie des habitants de Florence. En quelques années, les mœurs furent transformées : malgré les récriminations de quelques vieillards et des religieux confidents de Cosme III, à la cour grand-ducale, les vêtements italiens à l'aspect ecclésiastique, longs et disgracieux, firent place aux habits à la française ; les femmes furent admises dans toutes les réunions et de ces mœurs nouvelles, chez des natures sensibles, aimantes et passionnées de musique, comme l'étaient les Florentins, résulta bientôt ce laisser-aller charmant qui rendait la ville si agréable aux étrangers et qui devait si fort choquer, comme nous le verrons plus loin, le vertueux Jamerai-Duval et notre compatriote Vayringe. Les habitudes de l'entourage du grand-duc s'en trouvèrent négligées et le président de Brosses se loua du changement dans une de ses lettres.

Mais ni les distractions de la cour, ni la demi-somnolence dans laquelle il est plongé ne peuvent faire oublier à Gaston la préoccupation constante des Toscans, à savoir l'héritage de la couronne grand-ducale. Il n'a pas d'enfant, non plus que son frère ni que sa sœur Marie-Anne, veuve de l'Électeur Palatin, qui vit orgueilleuse et isolée au couvent del Quiete. A défaut d'héritier du sang des Médicis, il lui fallait chercher à l'étranger un successeur. Le temps n'était plus où les Médicis, ces heureux

(1) « Les débauches du grand-duc sont très propres à assurer la fin de ses jours. » *Mémoires de Villars,* t. V, p. 176.



Le jeu du Calcio sur la Place Santa-Croce. (Dessin de Callot, galerie des Offices à Florence.)

négociants, imposaient, grâce à leur or, à la vieille Europe féodale et militaire, leurs fils et surtout leurs filles, « ces femmes florentines qui, suivant le mot du duc de Savoie, en 1612, partout où elles se produisaient, apportaient la confusion et le mauvais gouvernement ». Accablés sous le poids d'une hérédité maladive et aggravée par des excès de toute nature, les Médicis subissaient cette loi fatale et implacable de la dégénérescence qui allait les faire disparaître, comme hier les Valois, comme demain les Farnèse.

Déjà Cosme III s'était préoccupé d'assurer un successeur à sa dynastie et il avait même demandé au sénat florentin d'en délibérer. Après avoir songé à rétablir la République, il avait tourné les yeux tout à la fois vers la maison d'Este où la fille de Cosme II, Virginie de Médicis, avait porté les droits de la famille, et vers la maison de Lorraine, dont jadis deux des membres, le duc François et la duchesse Claude, lors de leur exil, avaient trouvé à Florence, auprès de Ferdinand II, le plus favorable accueil. Mais Cosme III était mort sans régler la grave question, qui était naturellement compliquée par les ambitions de tous les États prêts à recueillir cette succession en déshérence.

L'embarras de Gaston devait être extrême : cependant il ne parut point hésiter. Il demanda immédiatement à l'Espagne un infant pour venir en Toscane assurer ses droits à la couronne. Il semblait naturel de s'adresser à l'Espagne où régnait cette famille des Bourbons qui, deux fois, avait demandé des reines aux Médicis ; d'autre part, en appelant un fils de Philippe V en Toscane, Gaston s'assurait ainsi la bienveillance de la France, cette alliée séculaire de Florence. Par un traité du 25 juillet 1731 entre Philippe V et Jean-Gaston, la successibilité de l'infant don Carlos fut reconnue, mais le titre de grande-duchesse et le droit de régence furent attribués à la Palatine si elle survivait à son frère.

Nous n'avons pas à raconter ici les transports de joie qui saluèrent l'arrivée de l'infant don Carlos en Toscane, ni la déception très grande qu'eurent les Florentins, lorsqu'ils virent leur futur prince abandonner leur ville, d'abord pour Parme, puis pour Naples où il alla se faire proclamer roi des Deux-Siciles. Mais à défaut de don Carlos, — car les Toscans ne voulaient pour rien au monde devenir vassaux de Naples, — ils pouvaient compter sur un autre infant, don Philippe, par exemple, et ainsi la Toscane, de plus en plus, devenait une province espagnole.

Le 26 octobre 1731, le comte de Charny, général au service de l'Espagne, était débarqué à Livourne à la tête d'un corps de troupes qui avaient été réparties dans les principales villes de la Toscane : en 1733, le comte de Montemar avait amené 30 000 Espagnols pour combattre contre les Autrichiens, et dans une rapide et facile campagne, il les avait délogés de Massa, l'Avenza et l'Aulla. L'année suivante, la guerre recommença : Montemar battait les Impériaux à Bitonto et sa victoire lui



François-Étienne. (Médaille de Saint-Urbain.)

valait le titre de duc. Bientôt il ne restait aux Autrichiens que quelques petites places dans la Toscane, notamment les ports de Sienne et Orbetello où le général Braitwitz se maintenait courageusement, un peu en chef de partisans, pillant avec ses troupes les terres voisines des Médicis et saccageant le château de Magliana, séjour favori des papes Jules II et Léon X.

Ce n'étaient pas seulement les pillages de Braitwitz qui coûtaient cher aux Toscans, mais l'occupation espagnole leur devenait de jour en jour plus onéreuse. A la vérité, comme le remarque de Brosses, lorsque don Carlos était arrivé en Toscane, il avait répandu à pleines mains l'argent du Pérou que lui fournissait Mme Farnèse; mais après son départ, il avait fallu entretenir l'armée de Montemar que les ministres du Roi son père négligeaient de payer et, d'autre part, les grands seigneurs espagnols venus à sa suite en Toscane, menaient vie joyeuse aux dépens du grand-duc. Ils s'étaient installés luxueusement dans les plus beaux palais de Florence et tous possédaient des villas à la campagne, comme s'ils étaient décidés à ne plus quitter le pays. Si le Carnaval de 1735, où accoururent en foule les officiers de la garnison de Livourne augmentée par de nouveaux débarquements de troupes, en prévision de la future campagne, fut particulièrement réussi, il produisit une forte saignée aux finances toscanes.

Ce furent les dernières fêtes où brillèrent les Espagnols : tandis que Montemar allait diriger le siège de Mantoue et se préparait, ainsi qu'il le disait avec beaucoup d'outrecuidance, à marcher sur Vienne, l'Europe apprenait avec stupeur que la France et l'Autriche venaient de signer une convention le 3 octobre 1735, puis un armistice le 16 novembre, aux termes desquels la France abandonnait l'Espagne : le marquis de Noailles, général en chef de l'armée française, avertissait Montemar qu'il ne le soutiendrait plus désormais et, aussi rapidement qu'ils avaient conquis le pays, les Espagnols poursuivis par le général comte de Khevenhüller, commandant des Impériaux, après avoir abandonné le siège de Mantoue, devaient se replier jusqu'à Bologne.

Pour obtenir la paix qui lui était indispensable, l'Autriche n'avait pas hésité à disposer de l'héritage du futur gendre de l'Empereur, François de Lorraine, et à l'abandonner à la France. Par l'article 1 de la convention du 3 octobre, le duché de Bar était actuellement cédé au roi de Pologne, Stanislas Leszczinski, beau-père du roi de France ; mais il ne devait entrer en jouissance du duché de Lorraine qu'après la mort du grand-duc de Toscane et lorsque cette principauté aurait fait elle-même retour au duc François. Sans se préoccuper des sentiments des populations, on traitait les deux États de Lorraine et de Toscane comme des valeurs échangées au marché.

Si les cabinets de Vienne et de Paris ne daignaient pas consulter les deux peuples dont ils disposaient avec un tel sans-gêne, ils devaient du moins s'assurer l'approbation des souverains intéressés : avec Gaston de Médicis, ce gros homme usé, sans armée, sans argent, sans protection, dont on escomptait la mort prochaine, il n'y avait guère d'égards à avoir et on n'en eut aucun. Avec François de Lorraine, il fallait prendre plus de ménagements.

Certes, il y avait longtemps qu'on l'avait éloigné de son duché et l'on pouvait présumer qu'il avait oublié ses sujets lorrains ; depuis treize ans, installé à la Hofburg, dans les appartements naguère occupés par l'impératrice Éléonore, la sœur de Léopold Ier, il avait reçu une éducation tout allemande. L'empereur Charles VI décidé à lui donner un jour sa fille Marie-Thérèse en mariage, veillait lui-même de près à son instruction : il lui avait organisé une maison complète, ayant à sa tête le comte Jean-Gaspard de Cobenzel et le futur général Guillaume de Neipperg, le vaincu de Mölwitz. Fort peu zélé pour l'étude, il fallut contraindre François à apprendre : son précepteur lorrain, le baron

de Pfütschner, fils d'un modeste maître d'école de Würzbourg, venu à Lunéville en 1707 comme professeur de langue allemande et qui, par une prodigieuse fortune, allait devenir le confident et le conseiller du prince, ne suffisant pas à cette tâche, on lui adjoignit des professeurs austères qui inculquèrent à François les sciences les plus diverses, des chambellans qui lui enseignèrent l'étiquette minutieuse et



I. Highmore pinx. I. Faber fecit.

Son Altesse Royale François Etienne

DUC de LORRAINE &c.

Sold by I. Faber at the Green Door in Craven Buildings Drury Lane

compliquée de la cour de Vienne, des officiers qui le soumirent à une discipline étroite et lui apprirent les mouvements des troupes dans les détails les plus infimes. Cette dernière partie de son instruction fut la seule qui l'intéressa et, malgré les examens passés, chaque été, devant Cobenzel, Neipperg, Pfütschner, Pius Garelli, le médecin de l'Empereur et le chancelier Zinzendorf, François de Lorraine demeura le prince le plus ignorant de l'Europe.

Cette discipline sévère avait du moins transformé le jeune prince, au point que, lorsqu'il vint en Lorraine recueillir, à la mort de son père, en décembre 1729, son héritage, ses sujets eurent peine à reconnaître dans cet Allemand de vingt ans, froid et gourmé, l'enfant aimable, vif, indocile et spiritue qui les avait quittés six ans auparavant. Tous les historiens ont noté la fâcheuse impression qu'il fit sur ses sujets : loin de chercher par sa bonne grâce à attirer des sympathies, il garda une mine hautaine, se montrant peu en public et tenant les courtisans à une très grande distance, « ce qui fait fort regretter l'affabilité du duc son père », remarque l'envoyé de France d'Audiffret (5 décembre 1729).

Aussi, en avril 1731, lorsque François, convié par l'Empereur à visiter les Pays-Bas autrichiens, quitta Lunéville, les Lorrains le virent partir sans regrets : il faisait un véritable déménagement, emportant avec lui des sommes considérables en argent et en lettres de change, des habits de velours « qui ne sont pas de la saison où on entre », remarque le perspicace Audiffret, et une bonne partie des pierreries de la couronne. La séparation fut très froide : il n'emmenait avec lui que des Allemands, ne daignant même pas adresser la parole aux courtisans fidèles qui étaient venus lui souhaiter un heureux voyage, pas même à son parent, le prince de Lixheim, le gendre des Craon. Combien différent devait être, six ans plus tard, le départ si touchant de sa mère et de ses sœurs, quand elles quittèrent Lunéville pour Commercy !

Des Pays-Bas, François passa en Angleterre, puis en Prusse où il fut partout fêté et traité comme le futur gendre de l'Empereur. Il apprit à Breslau que Charles VI l'avait nommé vice-roi de Hongrie : il revint aussitôt à Vienne le 22 mai 1732 et, deux semaines après, il fit son entrée triomphale à Presbourg. On le vit, en Hongrie, donner aux affaires une attention soutenue et s'attacher à tout voir et à tout décider par lui-même : un voyage qu'il poussa jusqu'à Belgrade, lui fit connaître l'étendue de son gouvernement et l'impression qu'il fit sur les Hongrois fut excellente.

François de Lorraine avait alors vingt-deux ans : c'était un homme de taille moyenne, bien bâti et vigoureux. Il avait été rompu de bonne heure à tous les exercices du corps. Sa figure assez large respirait la santé. Des beaux yeux d'un bleu foncé, un nez busqué, une petite bouche avec un sourire charmant lui donnaient un aspect fort agréable qui ne suffit pourtant pas à faire comprendre l'amour profond que Marie-Thérèse, qui lui était si supérieure, garda pendant trente ans à cet aimable compagnon [1]. Pas un jour ne démentit cette passion qu'elle avait témoignée, dès les premiers temps, à « son très cher et très aimé fiancé » et qui se trouve déjà naïvement exprimée dans ce billet en trois langues qu'elle lui adressait à Presbourg : « Je vous suis infiniment obligée pour votre attention de m'écrire de vos nouvelles, car j'étais en peine comme une pauvre chienne ; aimez-moi un peu et me pardonnez si je vous ne réponds pas assez, mais c'est 10 heures et Herbeville attend pour ma lettre ; adieu Mäusl, je vous embrasse de tout mon cœur ; ménagez-vous bien : adio caro viro, je suis votre sponsia dilectissima [2]. »

François était fort simple, sans aucune morgue ; l'étiquette de la cour des Habsbourg lui était à charge et il ne savait prendre un air majestueux que dans les cérémonies officielles, qu'il s'efforçait d'éviter le plus qu'il pouvait. Dans l'intimité, c'était, au dire de tous ceux qui l'approchaient, le prince le plus aimable et le plus bienveillant. S'il se montrait assez froid avec ceux qu'il ne connaissait pas, il était, dans le cercle où il s'abandonnait, très familier, au point que quelquefois on en abusait. Noncha-

(1) « Ce jeune Prince était d'une figure agréable et marquait de l'esprit. » *Mémoires de Villars*, t. V, p. 209. — « Il paraît fort vif. » *Journal de Barbier*, t. I, p. 302.

(2) Arneth, *Maria-Theresia*, I, p. 356 : cf. également la lettre de l'envoyé d'Angleterre Robinson citée par Coxe, *Histoire de la Maison d'Autriche*, t. IV, chap. XCI : « Cette princesse a vraiment l'esprit très élevé : elle raisonne déjà ; les malheurs de son père la touchent comme les siens propres et elle est si bien faite pour régner qu'on voit déjà qu'elle ne le regarde que comme l'administrateur des États qui lui appartiennent. Mais si, le jour, elle montre cette hauteur de sentiments, la nuit elle ne fait que soupirer pour son duc de Lorraine. Si elle dort, c'est pour rêver à lui ; si elle veille, c'est pour parler de lui à la dame qui lui tient compagnie..... »



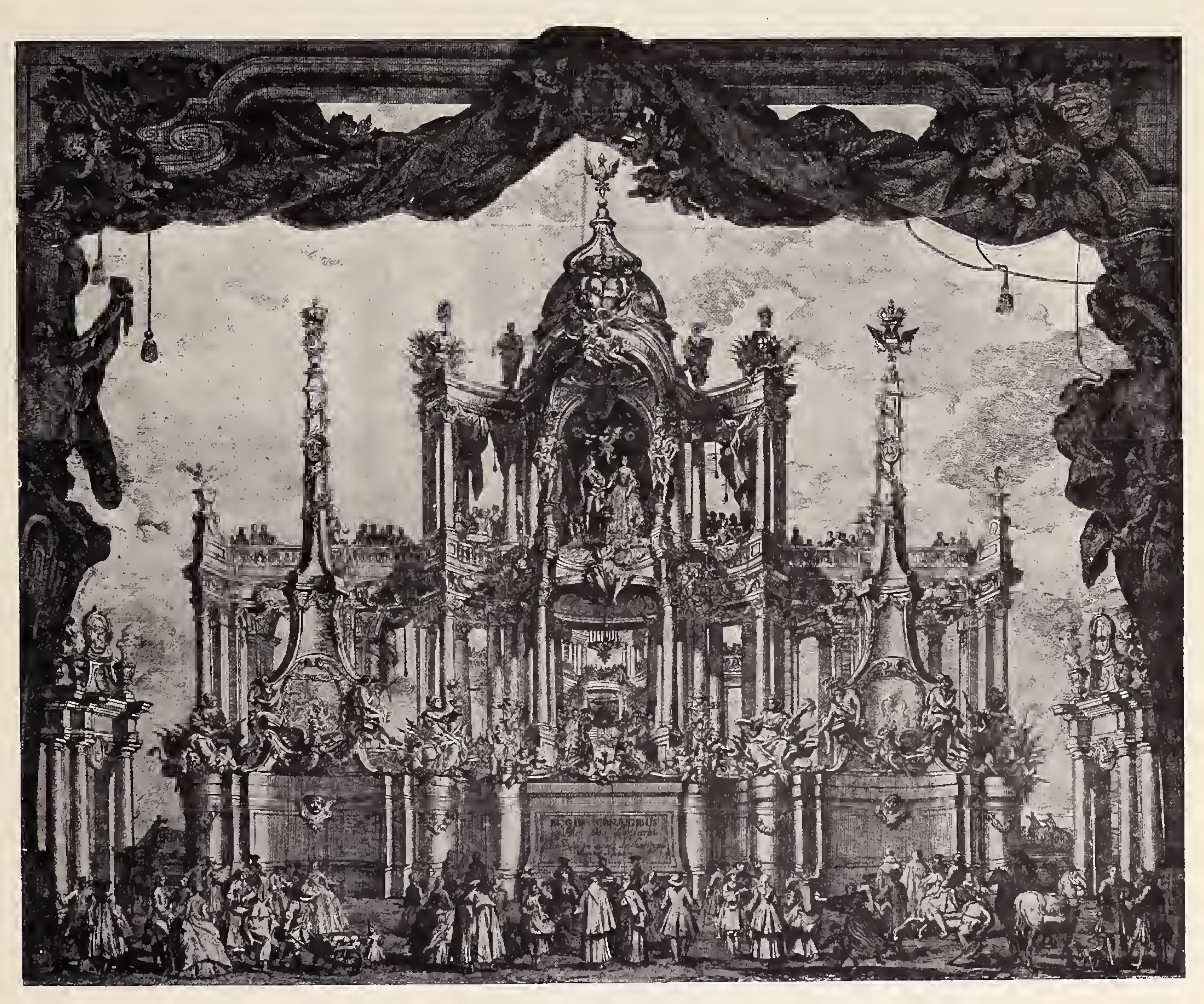
CALLOT — PREMIÈRE ESQUISSE POUR LA GRAVURE DE LA FOIRE DE FLORENCE

Dessin de la bibliothèque Albertine, à Vienne.

Nancy, Imprimerie Berger-Levrault et Cie.



lant, redoutant tout travail sérieux, il aimait les plaisirs, le jeu et par-dessus tout la chasse, la passion héréditaire des ducs de Lorraine. Devenu Empereur, jamais il ne chercha à s'immiscer dans les affaires de l'État, bien qu'il fût un remarquable financier. Frédéric II, obligé de reconnaître les talents de l'impératrice Marie-Thérèse, a pris plaisir, dans un passage célèbre de son *Histoire de la Guerre de Sept ans*, à railler cet époux tant adoré d'elle et si subordonné qui, n'osant se mêler des affaires du gouvernement, se jeta dans celles du négoce et qui, lui laissant tout l'honneur et toute la gloire de l'Empire, se fit l'intendant, le fermier général, le banquier de la cour, commerçant jusqu'à fournir au besoin, en temps de guerre, le fourrage et la farine aux ennemis eux-mêmes pour en tirer de l'argent. Il y a du vrai dans ce



Le « temple de la Paix » élevé à Nancy en février 1736. (D'après la gravure de Jacquard.)

portrait décrit par Frédéric, *ce diable de Frédéric* (1), comme l'appelait François, mais n'était-ce pas la plus grande preuve d'esprit que le mari de l'Impératrice pût donner que de reconnaître le génie de Marie-Thérèse et de lui laisser entièrement la direction du pouvoir, si bien, comme le dit Frédéric, décernant à sa noble et fière rivale le plus bel éloge qu'on ait fait d'elle, qu'on vit « une femme exécuter des desseins dignes d'un grand homme » ?

(1) Cf. lettre de François à son frère Charles, Schönbrun, 22 août 1744 : « Tout le reste se joindra en Bohême pour donner de toutes nos forces sur le roi de Prusse et non seulement le chasser de Bohême, mais même de Silésie et au delà, car je me flatte que si l'on le rosse une fois bien, que cela lui pourrait lui coûter cela, et il le mérite, n'ayant ni foy, ni honneur, ni religion..... Ce serait beaucoup que d'écraser ce diable-là tout d'un coup ! » Arneth, II p. 157.

Rien ne semblait devoir plus s'opposer au mariage de François et de Marie-Thérèse et les cours attendaient d'un moment à l'autre la notification officielle des fiançailles, quand la guerre qui éclata en 1733 entre la France et l'Autriche, obligea de remettre le mariage à un jour plus propice. Il ne put être célébré que le 12 février 1736, au lendemain de la paix dont nous avons parlé et dont la principale conséquence était l'échange de la Lorraine et de la Toscane.

Le moment paraissait mal choisi pour enlever son duché au gendre de l'Empereur. François avait fait venir à Vienne, pour assister à son mariage, les grands officiers de sa maison : Marc de Beauvau, prince de Craon, son grand écuyer; Anne-Joseph, comte de Tornielle et de Brienne, marquis de Gerbéviller, son grand chambellan; Anne-François, marquis de Lambertye, premier gentilhomme de la Chambre; François, marquis de Lenoncourt, grand maître de la garde-robe, et d'autres gentilshommes lorrains : MM. du Han, de Ludres, de Raigecourt. Il avait auprès de lui également ses conseillers les plus éclairés : le baron Jacquemin, son ministre à Vienne, et les barons de Bourcier et de Richecourt, qu'il devait tous deux élever bientôt à la dignité comtale, en récompense de leurs services. Tous ces Lorrains, sauf peut-être Jacquemin, s'unissaient pour lui faire repousser le sacrifice qu'on lui demandait et pour l'engager à rejeter ce troc mesquin, si peu digne de sa haute situation. L'abandon de son duché qui le déshonorait, disaient-ils, était-il compensé par l'expectative d'une petite province d'Italie, alors même qu'il n'avait acquis aucune promesse certaine de l'héritage de la maison d'Autriche? Son frère Charles, assez aigri d'être tenu à l'écart — n'ayant pas de rang à la cour d'Autriche, il n'avait pu assister au mariage de son frère que dissimulé dans une tribune, — et très attaché à la Lorraine où il avait toujours vécu, joignait ses instances à celles de ses compatriotes et de loin sa mère, la duchesse douairière Elisabeth-Charlotte, encourageait son fils à résister.

Il faut lire dans le remarquable ouvrage de M. Pierre Boyé, *Stanislas et le troisième traité de Vienne*, le récit émouvant de la cession de la Lorraine : jour par jour, on suit la marche des négociations et l'on comprend que ni les efforts énergiques de Bourcier et de Richecourt, ni l'opposition molle et découragée de François ne pourront prévaloir contre la fatalité : il fallait la passion injuste de la duchesse de Lorraine pour ne pas se rendre à l'évidence (1). Que pouvait le malheureux François contre la volonté des deux plus puissants souverains de l'Europe, unis pour sacrifier la Lorraine? C'est ce qu'il écrivait déjà, l'année précédente, à Richecourt, avec cette fantaisiste orthographe qu'il employait aussi bien en allemand qu'en français : « *Vous connesse asse la maleureuse situasion ou nous some detre trop feble pour resiste au plus fore et voyla ce qui nous oprime tous, mes contre la forse nul ne peut et ille faux voyre ce que nous pouron fere de mieu pour le bien et la gloyre de ma meson et ausi pour mes fidel suget que si la maleureuse situasion presente me fay perdre, james lonne me pourra fere perdre l'amitié tres sencer que je conserve pour eux et don je cherchere dans tout les ocquasions de leur donne des marque bien sincer... Wien, 23 nov. 1735.* »

Devant les ordres de l'Empereur, toute résistance devenait impossible : les plus fières résolutions devaient tomber. Le 22 avril 1736, François de Lorraine, avec bien des regrets et des pleurs, annonça à l'Empereur qu'il ne s'opposait plus à l'abandon du patrimoine de ses ancêtres.

Tout n'était pas fini cependant et la cession de la Lorraine devait donner lieu à des négociations longues et compliquées, tout à l'honneur des conseillers du duc François, qui se terminèrent au congrès de Pontremoli par un acte de cession et de garantie (8 janvier 1737). Elles trouveraient place dans une histoire diplomatique : disons seulement qu'elles eurent pour but d'abord d'épargner à

---

(1) Cf. la lettre de la duchesse de Lorraine à Richecourt, du 11 décembre 1736, publiée par M. Boyé, *op. cit.*, p. 416 : « L'Empereur est cause de tous nos maux et la faiblesse que mon fils a eue de signer tout ce qu'on a voulu, lui coupe la gorge à lui, à ses enfants, à moi et à toute la famille..... Quand vous me direz qu'il n'a pu faire autrement, ce sont des contes que vous-même ne pouvez croire, etc... »

François l'amertume de sa situation, car en échange de la Lorraine il n'avait obtenu qu'une promesse et, jusqu'à la mort de Gaston de Médicis, « c'était, comme le disait spirituellement un historien toscan, une sorte de souverain à l'auberge ». Pour le compenser de la perte de son duché, l'Empereur lui accorda une indemnité annuelle de 4 500 000 livres jusqu'à la mort du grand-duc. D'autre part, Gaston, qui voulait éviter à la fois à ses sujets la honte d'une nouvelle occupation étrangère et



La Lorraine réunie à la France. (Allégorie de Delobel, gravée par C. N. Cochin.)

conserver quelque prestige à son nom, demandait à François d'exempter la Toscane d'une armée autrichienne, d'accorder à l'Électrice palatine, sa sœur, le titre de grande-duchesse de Toscane, et de sauver enfin les apparences par une élection volontaire du sénat de Florence. En échange, il lui donnait tout bas le conseil de réclamer le fief de Piombino, injustement occupé par les Espagnols, ainsi que le duché de Massa alors vacant. Richecourt, en bon Lorrain qui ne voyait que les

intérêts de son maître, goûtait fort les propositions de Gaston, estimant que ces petites questions de vanité étaient de médiocre importance auprès de la cession de Piombino, très avantageuse pour le commerce de la Toscane avec l'ile d'Elbe. Mais Charles IV craignit de mécontenter les Espagnols qui s'étaient montrés conciliants et il repoussa brutalement la requête de Gaston. Par contre, il exigeait l'évacuation immédiate de la Toscane par les Espagnols.

Leur chef, le duc de Montemar, écrivit une lettre désolée au grand-duc : « Il a été pour moi très agréable par le seul intérêt d'habiter auprès de l'aimable, non moins que respectable personne d'un souverain qui rend la résidence dans ses États si désirable, ajoutant à la douceur du climat, l'influence de ses heureuses qualités, ce que j'ai reconnu non seulement par les grands honneurs dont je confesse avoir l'obligation à Votre Altesse Royale, mais encore pour les bons et favorables traitements de ses bons et fortunés vassaux puisqu'en eux se reconnaissent la bienfaisance et la générosité du Prince. Pour ce qui me regarde, ma reconnaissance sera éternelle..... » C'est ainsi que le valeureux Montemar, duc de Bitonto, prit congé de la Toscane : il est à noter que le seul souvenir que Florence ait gardé de lui, est une fresque du palais Galli où il apparait, non en homme de guerre, mais en aimable compagnon, contant fleurette à la dame de la maison !

Pendant ce temps, le général baron de Wachtendonk, délégué par Khevenhüller, le général comte de Mariani, délégué par Montemar, et le baron Velluti, mestre de camp, représentant du grand-duc, signaient une convention, le 5 janvier 1737, aux termes de laquelle, en quatre jours, les Espagnols devaient s'embarquer à Livourne et les Autrichiens prendre leur place dans les garnisons de la Toscane. Le général Braitwitz, porteur d'une lettre pleine de condescendance de Wachtendonk, vint à Florence notifier au grand-duc l'arrivée des troupes autrichiennes et, le 5 février 1737, Wachtendonk, comme six ans auparavant le comte de Charny, prêta le serment de fidélité entre les mains du marquis Jules Caponi, gouverneur de Milan.

Les officiers impériaux avaient reçu des ordres précis de leurs chefs : ils se montrèrent très discrets, sans morgue ni défiance comme les Espagnols, désireux de plaire. Ils vinrent en foule au Carnaval de Florence, s'amusèrent beaucoup et dépensèrent sans compter; mais bien que les Autrichiens fissent tout ce qu'ils pouvaient pour ne pas blesser les Toscans, ceux-ci étaient dans la désolation. Ils se lamentaient du départ des Espagnols, disant que l'arrivée des Impériaux allait être le signal des pires calamités et rappelant avec effroi le sac de Rome par les reîtres du connétable de Bourbon et la prise de Florence par Charles-Quint. Les ministres de Gaston parurent moins exaltés, mais ils trouvèrent bientôt que le séjour des troupes impériales en Toscane devenait un fardeau très difficile à supporter : la dépense pour leur entretien dépassait des deux tiers celle qu'on faisait pour les Espagnols.

Quant à Gaston, il s'affaiblissait de plus en plus. Le ministre de France, Lorenzi, écrivait le 2 mars 1737 : « Il a plutôt l'apparence d'un cadavre que d'un vivant; lorsqu'on lui presse la main, il y reste la marque du pressement. Le prince n'a présentement que peu de mémoire, il se souvient des choses détachées, mais il a fait plus d'une fois connaître qu'il oublie les suites et les rapports, en sorte qu'il est à douter s'il serait capable de raisonner et même de penser à une chose suivie. Le valet de chambre favori (Dami) prend tout le soin imaginable pour cacher les indispositions de son maitre. » Dans la crainte d'un dénouement fatal, Wachtendonk s'affolait : il réclamait avec insistance de la cour de Vienne l'envoi d'un représentant officiel du duc François, qui pourrait prendre possession, au lendemain du décès de Gaston, du grand-duché de Toscane. Un secrétaire du prince de Craon, désigné pour cette mission par François, était depuis le 9 mars à Florence pour préparer l'installation de son maître : mais celui-ci ne se pressait pas, malgré les appels de Wachtendonk. En mission à Versailles, il prenait plaisir aux fêtes données en son honneur, il en partait à regret et il allait à petites journées.

Enfin, le 3 juin, on vit arriver à Florence le prince de Craon, chargé par François de ménager

l'esprit du grand-duc et d'en obtenir des dispositions favorables. Nul choix ne pouvait être meilleur : Marc de Beauvau, prince de Craon, grand écuyer du duc de Lorraine, était le type de l'homme de cour, aimable, instruit et fastueux. Tout le monde connaissait sa fortune prodigieuse et l'affection profonde que sa femme, Anne-Marguerite de Ligniville, avait inspirée au duc Léopold. Marquis d'Haroué, prince du Saint-Empire, grand d'Espagne de 1re classe, traité de cousin par le roi de France, Beauvau possédait tous les titres et tous les honneurs qu'il pouvait désirer. Il était alors, sans contredit, le premier seigneur de Lorraine. Ses biens étaient considérables : son hôtel de Nancy, bâti sur les plans de Boffrand, comme son château d'Haroué, où il avait reçu la duchesse douairière à son départ de Lunéville et le roi Stanislas dès son arrivée en Lorraine, étaient dignes d'un souverain.



Collection L. Wiener.

Mariage de François III et de Marie-Thérèse. (D'aprés une gravure populaire.)

Sur l'origine de sa fortune, bien des langues avaient jasé, à commencer par la Palatine, la belle-mère de Léopold, qui, lorsqu'elle parlait de Craon, cherchait dans son répertoire imagé les épithètes les plus acerbes (1). Mais les trente années de vie commune et les vingt enfants nés du mariage de

(1) Cf. lettre du 2 février 1719 : « C'est une méchante femme qui fait ce qu'elle peut pour lui (la duchesse Élisabeth Charlotte) enlever son mari. » 5 février 1719 : « Quand il (Léopold) ne la voit pas, il est dans un tourment si grand qu'il en sue. » 26 mars 1719 : « Il n'y a pas longtemps Craon a acheté un domaine de 1 100 000 livres et chacun sait que cette famille est pauvre, pauvre comme Job... c'est le c... le mieux payé qu'on puisse trouver sur terre. » 12 juin 1721 : « Le mari de cette dame est le plus grand coquin que l'on puisse trouver au monde. Il ruine le duc de Lorraine. Ma fille pourrait bien prendre son parti quant à l'affection de son mari, mais de voir ses enfants ruinés par ce vilain c... de Craon, c'est là ce qui l'offense, etc. »

M. et Mme de Craon avaient désarmé les malveillants : « La grande amitié que le duc de Lorraine, écrira de Luynes dans ses Mémoires, avait pour M. et Mme de Craon et l'usage où il était d'y passer toutes les soirées, a fait tenir des propos dans le temps, mais ces discours n'ont point troublé l'union de l'homme et de la femme. M. de Craon était fort amoureux de Mlle de Ligniville lorsqu'il l'épousa et cette passion a continué toute sa vie. » Au dix-huitième siècle, on était indulgent et, à l'aspect de ce ménage si uni, ç'aurait été faire preuve de pruderie, c'est-à-dire de mauvais goût, que de s'étonner de la présence d'un troisième personnage au foyer conjugal. Les Craon eurent la chance de n'avoir presque pas à pleurer leur bienfaiteur, ce qui eût pu faire sourire, car le duc François, puis le roi Stanislas s'empressèrent, pour les consoler, de les entourer de toutes les prévenances désirables.

En 1737, au moment où il arrivait à Florence, Beauvau était donc au sommet de la puissance : il revenait de Versailles, où Louis XV et Marie Leszczinska, à laquelle il apportait une lettre de son père, lui avaient fait le meilleur accueil. A Florence l'attendaient les mêmes réceptions. « Le bruit avait couru, raconte Lorenzi le 4 mai, qu'il ne viendrait pas en Toscane ; on alléguait pour raison que l'Empereur et le duc de Lorraine avaient trouvé mauvais qu'il fût allé complimenter le roi de France de la part de Stanislas. » Il n'en était rien et la confiance que lui accordaient tout à la fois l'ancien duc et le nouveau roi de Lorraine, l'Empereur et le roi de France, était un sûr garant de son crédit.

Craon fut très bien reçu par le grand-duc, mais il ne put entamer avec lui les négociations dont il était chargé. Gaston déclinait de plus en plus ; attaqué depuis quelques semaines par une violente crise de goutte compliquée d'urémie, il ne pouvait plus s'alimenter, son estomac lui refusant tout service. Bientôt une fièvre intense le prit et, malgré les prières demandées au peuple et les soins des médecins de la cour, élèves de l'illustre Redi, Gaston s'éteignit le 9 juillet, entre 10 et 11 heures du matin. Ce furent deux étrangers, remarquent avec amertume tous les historiens toscans, le prince de Craon et le baron de Wachtendonk qui conduisirent, le 9 octobre suivant, la dépouille du dernier des Médicis à la chapelle San Lorenzo, où reposaient ses ancêtres.

Trois jours après la mort de Gaston, le prince de Craon se rendit au palais de la Seigneurie, dans ce vieux sanctuaire du peuple florentin, où il prit officiellement possession du grand-duché de Toscane, au nom de François de Lorraine : l'acte d'investiture était du 12 janvier, mais il ne fut publié que ce jour-là (12 juillet 1737) où Craon reçut le serment de fidélité du sénat de Florence assemblé dans la salle des Deux-Cents. En s'en retournant au palais de la Crocetta où il s'était établi, précédé d'un cortège de hallebardiers et de gardes, dans les superbes carrosses du grand-duc, le prince de Craon avait l'aspect d'un véritable souverain ; il faisait jeter au peuple de l'argent par les portières de sa voiture, « mais, observe Lorenzi, le peuple n'applaudit pas autant que les Impériaux l'eussent désiré ».

« On n'a remarqué aucun mouvement dans le peuple de Florence à cause de la mort du grand-duc, dit encore le perspicace ministre de France ; on observe seulement beaucoup de tristesse chez ceux qui se mêlent tant soit peu des affaires, à cause qu'ils appréhendent fortement que le nouveau maître ne paie point les dettes de l'État. » Le prince de Craon estima avec raison qu'il fallait éviter tout changement brusque [1]. Le jour même de la mort de Gaston, il avait convoqué le Conseil de gouvernement, qui comprenait le marquis Rinuccini, secrétaire d'État pour la guerre ; le grand prieur de Malte del Bene et le prieur Giraldi, tous deux conseillers d'État, et les secrétaires d'État, Gaetano Antinori et l'abbé Tornaquinci : il avait maintenu au Conseil tous ses pouvoirs et il avait même songé un instant, pour lui donner plus d'importance, à lui adjoindre deux nouveaux conseillers, l'abbé Niccolini et le comte Lorenzi, ministre de France, possesseurs l'un et l'autre de biens importants à Florence. Depuis, Craon le réunissait tous les jours et parfois même jusqu'à trois fois par jour : le général

(1) La seule modification apparente fut que les soldats du grand-duché portèrent désormais à leur drapeau la cocarde aux couleurs Lorraines : Wachtendonk les passa en revue le 20 juillet et reçut leur serment (Lorenzi à Amelot, 22 juillet 1737).



FRANCISCUS STEPHANUS I
Magnus Dux Hertruriæ, Dux Lotharingiæ et reliqua &c
Natus 1708 d 8 Dec. connubio junctus cum Maria Theresia Regina
Hungariæ Archiducissa Austriæ et reliqua Caroli VI Imperatoris
Piæ Mem. Filia A° 1736 d 12 Febr.
C. Priv. Maj. Mart Engelbrecht excud. A V.

Wachtendonk assistait à toutes les réunions et il était très écouté. « Quant à M. de Craon, écrit Lorenzi, le 13 juillet, plein d'honneur, de probité et de bonne foi, il est fort docile, soit par tempérament, soit parce qu'il n'est pas encore sûr de son fait, n'ayant pas une grande connaissance de ce gouvernement. »

Marc de Beauvau, qui n'avait pu être reçu par la sœur de Gaston, l'Électrice palatine, Anne-Marie de Médicis, lorsqu'il était arrivé en Toscane, parce qu'elle faisait son temps de retraite habituel au couvent del Quiete, alla, dès la mort du grand-duc, lui présenter les condoléances de son maître, François de Lorraine, et même lui offrir la Régence en son absence. Mais elle déclina cette dernière attention. Plus occupée de défendre sa fortune que de conserver quelques vains honneurs, elle venait d'apprendre avec peine que les dettes de la maison de Médicis, confondues avec celles de l'État, allaient absorber toute sa fortune personnelle qu'elle espérait conserver. Tandis que Craon multipliait les prévenances à son égard, des conférences s'ouvraient à Vienne au sujet de ces biens patrimoniaux, entre le baron de Pfütschner, représentant du grand-duc, et le marquis Ferdinand de Bartolommei, l'ancien ministre plénipotentiaire des Médicis :

Richecourt, qui suivait de près ces négociations, blâmait vivement les ménagements que Craon avait pour la Palatine et il lui donnait l'ordre de mettre les scellés partout et de faire l'inventaire, sans se préoccuper d'elle. Dès le 3 août 1737, ces deux hommes si différents de caractère et d'éducation, allaient se trouver en conflit : à la fin du mois, lorsque le comte de Richecourt arrivera à Florence, la lutte s'engagera définitivement (1).

Par un traité signé le 31 octobre 1737, l'Électrice transférait à François tous ses biens immobiliers situés en Toscane et elle se réservait seulement l'usufruit de ceux qui étaient en dehors de cet État. Elle lui donnait en outre tous ses biens mobiliers, galerie de tableaux, collections, bibliothèque, objets précieux de la chapelle, sous la seule réserve qu'il les entretiendrait en bon état pour servir à l'embellissement de la ville et à l'instruction des étrangers. Pour le reste, meubles, vaisselle, garde-robe devaient rester la propriété personnelle du grand-duc qui, en échange, prenait à sa charge les dettes des Médicis et assurait à la duchesse Électrice une rente de 40 000 écus florentins, dont 25 000 devraient être pris sur les revenus des biens situés en dehors de la Toscane. Ainsi dépouillée, mais jouissant des honneurs dus à son rang, l'Électrice vécut tout à fait oubliée, tantôt dans ses appartements du palais Pitti, tantôt au couvent del Quiete où elle s'était fait construire une petite villa, entourée d'une cour de vieilles dames d'honneur et de quelques jeunes gentilshommes de l'entourage de son frère.

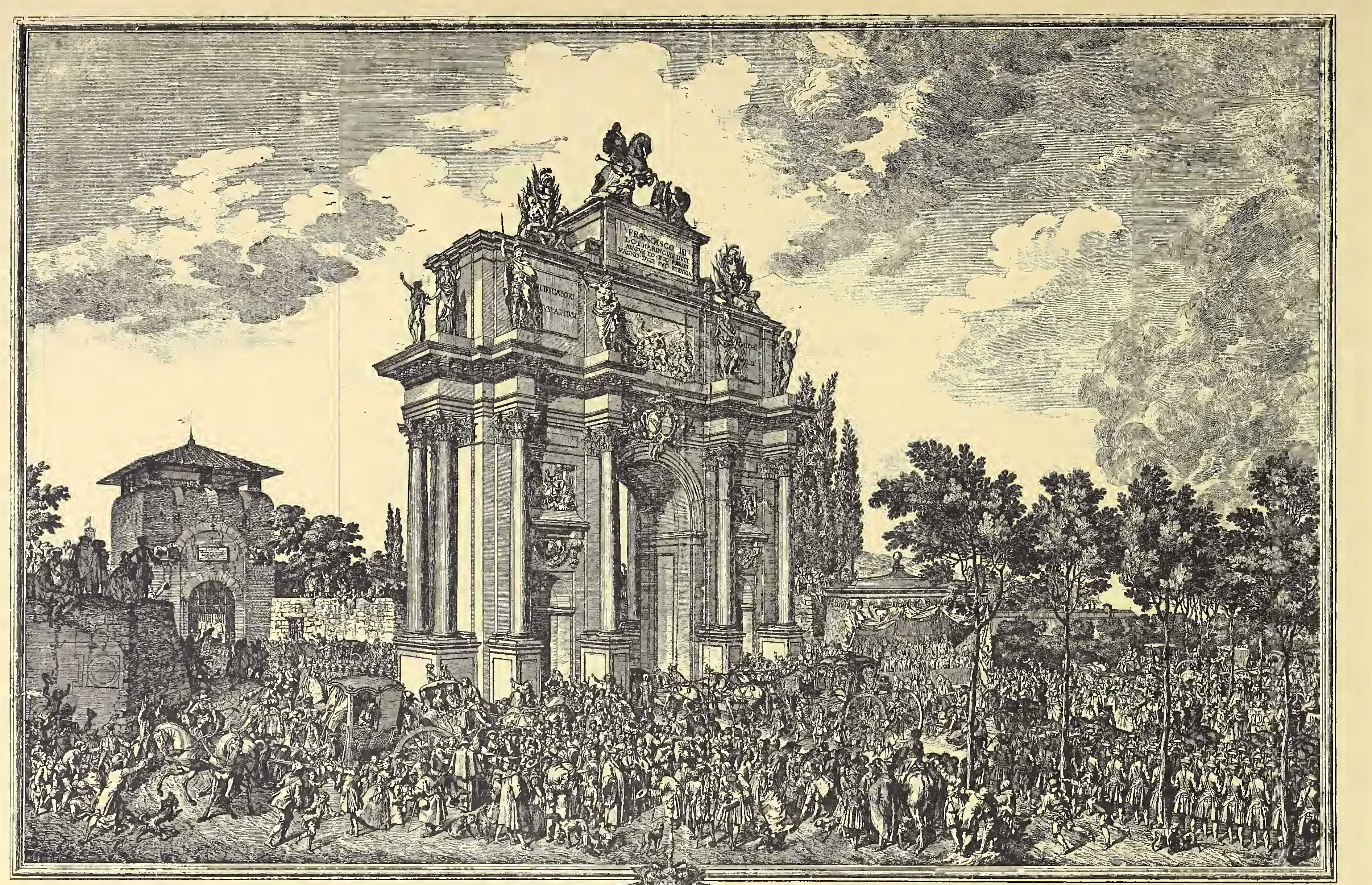
Craon avait expulsé les plus compromis : Jules Dami n'avait pas attendu l'exécution et, dès la mort de son maitre, il s'était enfui à Venise, après avoir supplié Wachtendonk de lui laisser emporter ses biens si mal acquis. Quant aux autres *Ruspanti,* ils disparurent au milieu de la satisfaction générale et rentrèrent, suivant l'expression d'un Florentin, dans la fange d'où ils étaient sortis. Cette mesure attira à Craon beaucoup de sympathie de la part du peuple. Il en obtint tout autant des nobles florentins : dès le 8 juin, Lorenzi remarque que « M. de Craon s'occupe fort de s'attirer le cœur de la noblesse pour son maitre, lui ayant déclaré que c'était le principal objet de sa mission. Il y fait beaucoup de progrès par rapport à ses manières polies et obligeantes ». Craon faisait preuve également de la plus grande courtoisie à l'égard des savants et des lettrés si influents à Florence : il se faisait recevoir avec son fils Charles-Juste, auquel Leibniz avait décerné le titre de *« principum decus »,* comme membres



Cliché Alinari.

Villa Carregi où s'arrêta le grand-duc François avant son entrée à Florence.

(1) Lorenzi à Amelot, 31 août : « M. de Richecourt est arrivé ici avant-hier avec un ordre du duc, qui lui donne la première place après Craon ; il a fait hier visite à l'Électrice. » 7 septembre : « M. de Richecourt va certainement changer les sentiments de Craon à l'égard de l'Électrice. » 28 septembre : « Il fait payer le deuil de la cour par l'Électrice, malgré Craon qui avait dit le contraire ; il veut réduire les gardes du corps et les Suisses. » 12 octobre : « Le motif pour lequel Richecourt n'est pas allé à Livourne, est parce que Mme de Craon a voulu être de ce voyage, ledit comte ayant une espèce d'animosité contre cette dame à cause qu'elle s'attribue des honneurs qu'il trouve trop distingués. »



ENTRÉE DE FRANÇOIS III A FLORENCE (d'après une gravure de la collection L. Wiener).

Grav. et Imp. Albert Barbier, Nancy



de la célèbre Académie della Crusca, heureuse de se donner un nouveau et puissant protecteur, et il allait visiter en détail la Laurentienne, où son urbanité et son érudition laissèrent sous le charme les savants qui s'y étaient rendus avec un certain scepticisme, gardant sans doute le souvenir de la visite du confesseur de don Carlos à cette illustre bibliothèque, visite que Grosley a racontée d'une façon si spirituelle (1).

Tandis que Craon s'attachait à gagner par ses prévenances les Florentins, le déménagement de la cour de Lorraine s'accomplissait. Des flottilles de bateaux avaient amené de Nancy à Bruxelles et à Anvers les objets les plus précieux : la mort du grand-duc ne permit pas de déballer les caisses qui avaient été logées dans des magasins loués à cet effet par le frère du conseiller, Henri de Richecourt. On équipa aussitôt cinq vaisseaux à Ostende et le départ fut fixé au 12 novembre : le premier vaisseau contenait cent cinquante personnes et tous les effets de la couronne et de la gendarmerie ; le second, cent vingt personnes, officiers et gens de la cour, domestiques et tapissiers ; le troisième, les Cent-Suisses et les archives, les tableaux, la chapelle et la vaisselle ; les quatrième et cinquième étaient montés par les gens de service et renfermaient les objets moins précieux.

La mer se montra assez sévère : « Après avoir fait le tour de l'Europe et traversé une grande partie de la Méditerranée, la bibliothèque, raconte Jamerai Duval, qui en avait la haute direction, arriva comme par miracle à Livourne, après avoir manqué plus d'une fois d'être submergée et de là, par nacelles et remontant l'Arno, elle parvint jusqu'au milieu de la belle ville de Florence. » Je ne sais si les quarante-trois jours de navigation avaient endommagé les bagages de la cour de Lorraine, mais ils avaient fort fatigué les voyageurs qui arrivèrent à Florence en assez piètre état. Leur entrée dans l'élégante capitale de la Toscane ne fut pas brillante et elle resta longtemps un prétexte à plaisanterie pour les mordants Florentins : « Quand les princes lorrains débarquèrent en Toscane, raconte, en 1817, à Stendahl, le marquis de Santapiro, les Florentins virent à leur suite une quantité de pauvres diables, une canne à la main : de là le mot *cannajo* que j'avais pris pour une traduction de canaille en l'entendant prononcer à Florence avec l'accent guttural du pays(2). » « Alors Florence, écrit l'historien Gino Capponi, se remplit de Lorrains : ils étaient nécessiteux et odieux aux indigènes qui soupiraient après leurs anciens maitres. » Tous les écrivains toscans signalent les sentiments déplorables qu'inspirèrent aux Florentins nos compatriotes et le Président de Brosses, en sa qualité de Bourguignon prévenu contre les Lorrains, prend plaisir à les relever : « Réellement Florence a fait une furieuse perte en perdant la famille des Médicis. Les Toscans sont tellement persuadés de cette vérité qu'il n'y en a



Arc de Triomphe élevé à Florence sur les projets de Jadot.

(1) *Observations sur l'Italie par deux gentilshommes suédois*, tome III.
(2) *Rome, Naples et Florence*, p. 282.


Cliché Alinari.

Le Palais Pitti, à Florence.

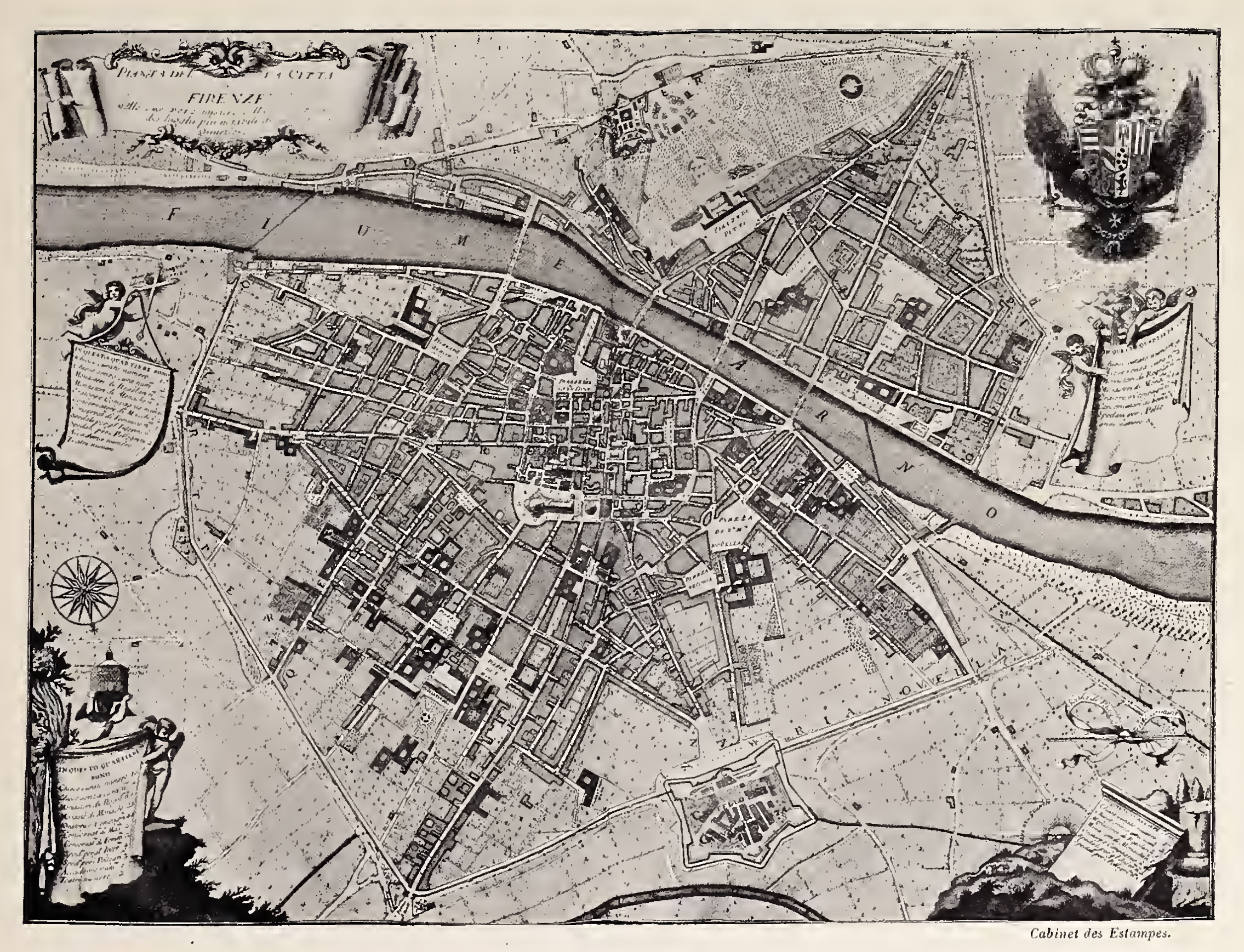
presque point qui ne donnassent un tiers de leurs biens pour les voir revivre et un autre tiers pour n'avoir pas les Lorrains. »

Nous aurons l'occasion de revenir sur les sentiments du peuple toscan à l'égard des Lorrains; mais on comprend que les Florentins, qui venaient à peine d'échapper à la domination espagnole, voyaient avec plus d'inquiétude encore arriver chez eux ces gens à la livrée rouge et jaune qui ne payaient guère de mine, gentilshommes ayant quitté leurs terres, où ils vivaient chichement, pour suivre la fortune du duc, serviteurs aux gages rarement payés, savants et artistes en modeste équipage, soldats valeureux sans doute, mais véritables routiers, vétérans des guerres contre les Turcs, qui descendaient en Toscane pour y chercher fortune, comme au temps des guerres d'Italie.

Dès les premiers temps, la conduite des Lorrains laissa fort à désirer : dans la soirée du 9 février 1738, des gardes du duc, pour fêter le Carnaval, n'avaient rien trouvé mieux que de se déguiser ridiculement en soldats espagnols et toscans. Quelques-uns de ces derniers trouvèrent la plaisanterie de mauvais goût et les huèrent : furieux, les Lorrains dégaînèrent, rossèrent les promeneurs qui avaient pris parti pour ces soldats nationaux, envahirent le couvent des Dominicains où s'était réfugié un de ces soldats, et, comme une avalanche, brisèrent tout ce qu'ils rencontrèrent, n'épargnant même pas l'église qu'ils mirent à sac. Le lendemain, de nouveaux troubles éclatèrent entre soldats lorrains et toscans, et il fallut l'intervention des officiers pour les faire cesser. Les pacifiques Florentins furent terrifiés d'autant que, chaque jour, ils voyaient leur ville s'emplir de nouveaux étrangers à l'aspect rude et belliqueux : le 16 mars arriva le premier bataillon des gardes à pied comptant 500 hommes, puis au commencement de juin les deux autres bataillons du régiment suivirent, sous la conduite du colonel, le marquis du Châtelet. Les premiers arrivés s'étaient installés le 17 mai à la Citadelle, qui fut évacuée par les troupes nationales : bientôt, afin de s'en débarrasser, on congédia tous les soldats toscans qui voulurent bien le demander. Il n'y eut plus en Toscane que des troupes autrichiennes et lorraines.

L'exaspération des Florentins était grande : des pamphlets contre les Lorrains et le gouvernement du grand-duc étaient partout distribués. Il fallut interdire par un édit de parler du grand-duc et de ses ministres dans les lieux publics et notamment dans les cafés. On remarqua que le jour de la Saint-Jean, où Craon reçut le serment d'honneur de la noblesse, conformément à la coutume du temps des Médicis, on n'aperçut au Palais-Vieux que les seuls fonctionnaires : aucun noble de Florence n'avait daigné s'y rendre (lettre de Lorenzi, 28 juin 1738).

L'arrivée dans leurs États du grand-duc François et de l'archiduchesse Marie-Thérèse ne parvint pas à effacer chez les Florentins cette mauvaise impression du début. Leur voyage en Toscane avait été


Cabinet des Estampes.

Plan de Florence en 1750.

retardé par deux campagnes assez malheureuses contre les Turcs. En 1738, François, qui avait été nommé généralissime de l'armée, n'avait pu s'entendre avec son second, le feld-maréchal Königsegg et il avait demandé à être relevé de son commandement. De retour à Vienne, il fut froidement reçu par l'Empereur et même par la population (1) : il en fut très aigri et tomba malade. Les tendres attentions de Marie-Thérèse le réconfortèrent et sur ses conseils il se décida, pour quitter l'air de la cour, à venir prendre possession du grand-duché de Toscane.

Les jeunes époux, accompagnés par le duc Charles de Lorraine, partirent de Vienne le 17 décembre 1738 et par Klagenfurth, gagnèrent Trieste où le prince-évêque, le comte Dominique Thun, leur fit une superbe réception. Le 28 décembre, ils arrivèrent à Dolce, frontière des États vénitiens, où les attendait le podestat de Vérone, Pietro Barbarigo, chargé de les saluer de la part de la Sérénissime République et de les prévenir que celle-ci avait, à cause de la peste qui sévissait dans le sud de l'Allemagne, imposé une quarantaine à tous les voyageurs, à la limite de ses États.

« Peste soit de la politique vénitienne, qui nous fit courir hors de propos par la chaleur ! » écrivait, quatre mois auparavant, le Président de Brosses qui, pour éviter la quarantaine, fut obligé de doubler les étapes. Pour les Lorrains, ce fut bien pis : le séjour en plein hiver dans la maison de campagne de

(1) « 26 octobre 1738. Pour le Grand-duc de Toscane, il a retourné brusquement à Vienne pour voir l'archiduchesse qui bientôt ne lui a donné qu'une fille ; et il faut convenir que tous ces voyages à Vienne, au milieu d'une campagne malheureuse, feront mal dans son histoire, quelque chose qu'on dise sur les maladies qui consistent en fièvres et en vomissements, ce qu'on regardera comme bagatelles. » *Journal du Marquis d'Argenson*, t. II, p. 27.

Scipio Duri où le podestat de Vérone les avait conduits, villa construite pour la belle saison, dont les pavés étaient en dallage et dont les portes et les fenêtres joignaient mal, fut si pénible, que François et Marie-Thérèse, au mépris des ordres formels du sénat de Venise, se décidèrent à abréger la quarantaine et au bout de quinze jours, littéralement gelés, se remirent en route [1]. Par Mantoue, Bologne et Firenzuola, ville frontière du grand-duché, où une inscription rappelle leur passage d'une nuit, ils arrivèrent à Florence le 20 janvier 1739.

Florence était depuis plusieurs semaines dans la plus grande agitation. On pressait la construction, près de la porte San Gallo, d'un arc de triomphe dont les dessins avaient été faits par l'architecte lorrain Jadot, afin que, dès son entrée dans la ville, le grand-duc pût admirer le premier monument élevé en son honneur par ses nouveaux sujets. La vieille Électrice palatine, pour faire fête au souverain de la Toscane, avait vendu toutes les tabatières de ses collections, « où il se trouvait des obscénités » et pour les 8 000 écus qu'on lui en avait donnés, elle avait commandé des cuvettes d'or qu'elle voulait offrir au grand-duc. La Régence réglait hâtivement l'organisation des fêtes et le cérémonial qu'on observerait pendant son séjour : le grand-duc mangerait en public avec l'archiduchesse sa femme, son frère Charles, son cousin le prince d'Elbeuf, installé depuis six mois déjà à l'Ambrogiana, l'Électrice palatine et la princesse Éléonore de Guastalla. On annonçait qu'aussitôt après les fêtes, la cour prendrait un deuil de six semaines, à cause de la mort du duc Ferdinand de Bavière. Le comte de Richecourt avait quitté Florence dès le 12, pour rejoindre à Modène le grand-duc, afin d'arrêter les derniers préparatifs ; Craon, que sa grandeur attachait au rivage, ne put aller qu'à Firenzuola ; Elbeuf attendit son cousin aux portes de Florence avec l'Électrice et le nonce du pape, dans une villa où François s'arrêta et dîna avant d'entrer en ville.

Le peuple florentin, si friand de spectacles, accourut en foule sur le passage du cortège somptueux de voitures et de cavaliers et fit éclater sa joie. Le jeune couple paraissait radieux : Marie-Thérèse était alors dans tout l'éclat de sa jeunesse. Son visage, tel que son historien d'Arneth le décrit, avait plus de séduction que de beauté. Ses yeux, d'un bleu un peu sombre, étaient pleins de vivacité. Sa chevelure blonde retombait en boucles abondantes ; son teint était éblouissant. Elle répondait avec un sourire charmant aux acclamations des Florentins enthousiasmés de sa grâce et de sa jeunesse. Les princes visitèrent d'abord la cathédrale Sainte-Marie-des-Fleurs, richement décorée, où les attendait le quarante et unième archevêque de Florence, Joseph-Maria Martelli, qui avait l'habitude de ces sortes de cérémonies : c'était lui qui avait reçu quelques années auparavant l'Infant don Carlos ; il était entouré de tous les dignitaires ecclésiastiques de la Toscane, les archevêques de Pise et de Sienne, quatorze évêques, des abbés mitrés et une foule de prêtres en costumes d'apparat, qui entonnèrent un *Te Deum* en l'honneur du grand-duc.

Au milieu des ovations, les princes se rendirent au palais Pitti où ils reçurent le sénat, les hauts magistrats et la noblesse de la ville : « Celle-ci fut aussitôt charmée, écrit Lorenzi, de leurs manières gracieuses et affables et principalement de Mme la grande-duchesse qui gagne par ses bontés, ses grâces et son jugement, les cœurs de tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher (24 janvier). » Sur tout le parcours du cortège, on avait jeté au peuple des sequins de Hongrie portant l'effigie du nouveau grand-duc et au revers ses armes personnelles surchargées d'un écu mi-parti aux armes de Lorraine et aux armes des Médicis. Pendant quelques jours, Florence fut en fête : nobles et bourgeois avaient décoré à l'envi leurs maisons de tapisseries et de plantes vertes. Trois soirs de suite, la ville fut illuminée. Pour

(1) « Le grand-duc est fort irrité contre les Vénitiens, écrit Lorenzi le 24 janvier 1739, non seulement parce qu'ils ont interdit tout commerce avec la Toscane et autres lieux où ils ont passé, mais encore à cause qu'ils ont ouvert des lettres que Leurs Altesses ont écrites ou reçues de l'Empereur, pour les parfumer (désinfecter). D'ailleurs il est mécontent du peu d'attention qu'a eue la République pour lui quand il était au Lazaret. »



Cabinet des Estampes.

La place Santa-Croce et la fête du Calcio en 1738.

plaire au peuple, François ordonna une séance de son jeu favori du Calcio sur la place Santa-Croce, dont une belle tapisserie du Musée des Offices, ainsi qu'un curieux dessin de Callot reproduisent les splendeurs passées ; il s'y rendit, le 1er février, avec l'archiduchesse qui y parut couverte des pierreries des Médicis que l'Électrice lui avait prêtées pour cette circonstance. Le peuple de Florence parut si charmé que, pour le satisfaire, le grand-duc le convia à une nouvelle séance le 8 février, à laquelle il assista également avec Marie-Thérèse. Ce fut la dernière fois que les Florentins purent s'adonner à ce jeu qui les passionnait (1).

Les fêtes se suivaient sans interruption : tous les soirs il y avait opéra ; la cour offrait de grands dîners auxquels l'Électrice, après s'être fait prier à cause de la place médiocre qu'on lui réservait, daigna deux fois assister, le 25 janvier et le 8 février. Des bals étaient donnés par les principaux nobles de Florence : le 8, il y eut un superbe *veglione* avec deux soupers. Presque chaque jour, François et Marie-Thérèse allaient à la chasse dans les jardins du palais et dans les environs. Cette dernière y contracta un rhume qui, aggravé par un commencement de grossesse, l'obligea à s'aliter du 9 au 18 février. Dès qu'elle fut tout à fait rétablie, elle partit avec François et les princes Charles de Lorraine et Emmanuel d'Elbeuf pour visiter ses États (2 mars) ; à Pise d'abord, puis à Livourne et à Sienne, eurent lieu

(1) « C'est une des plus belles fêtes de l'Italie, écrit Lalande, dans son *Voyage d'Italie :* cinquante-quatre jeunes gentilshommes forment deux compagnies qu'on distingue par les drapeaux et leurs couleurs ; elles sont commandées par un général suivi de beaucoup de pages et qui marche avec la plus grande pompe. Ces deux troupes arrivent au son des instruments et après avoir fait le tour de la place, elles se séparent : chacun occupe son quartier général et se range sous son drapeau ; aussitôt que le signal est donné, on forme l'ordre de bataille, le ballon se jette dans le milieu ; chaque troupe s'efforce de le renvoyer à l'autre, ceux qui sont à l'arrière-garde s'efforcent de le faire aller hors des barrières de leurs adversaires ; s'ils y réussissent, la partie est gagnée. » T. III, éd. in-8, 1786, p. 15.

des fêtes magnifiques, dont de curieuses narrations nous ont conservé les splendeurs. Partout l'accueil fut enthousiaste.

L'opinion avait été merveilleusement préparée en faveur du grand-duc : afin de faire connaître la dynastie lorraine aux Toscans, Richecourt avait eu l'idée de demander à un certain Filippo Zagri, de Borgo San Sepolcro, une brochure qui contiendrait en quelques pages tous les renseignements concernant le nouveau prince, sa famille et son pays : « *Notizie istorische della Lorena e de suoi Principi,* Firenze, 1738, chez Antommaria Albizzini, à l'enseigne du Soleil. » Ce petit livre est merveilleusement fait, car, tout en déplorant l'extinction des Médicis, Zagri trouve moyen de rattacher les Lorrains à cette illustre famille, en rappelant les alliances du duc Charles III avec Claude de Valois, fille de Catherine de Médicis et dernière descendante de Cosme, le père de la Patrie ; du duc Henri avec Marguerite de Gonzague, petite-fille de François Ier de Médicis, et enfin de Christine de Lorraine, fille du même Charles III avec Ferdinand Ier de Médicis. Il évitait seulement de rappeler l'union de Cosme III et de Marguerite d'Orléans, fille de Marguerite de Lorraine, qui avait laissé à Florence des souvenirs plutôt gênants. Puis, par une généalogie très détaillée, l'auteur montre que les Lorrains, dont l'origine se perd dans la nuit des temps (1), sont alliés aux principales familles de l'Europe, ce qui doit flatter la vanité des nobles de Toscane et présager pour le peuple de nombreuses réjouissances au moment des visites de famille que ne manqueront pas de faire au nouveau grand-duc ses parents princiers. Enfin, pour attirer à François les sympathies du clergé, Zagri rappelle le rôle joué par les Lorrains contre les ennemis de la foi, les victoires de François de Guise et son assassinat par le huguenot Poltrot de Méré, la bataille de Dormans où son fils le Balafré détruisit les protestants allemands, le massacre des anabaptistes à Saverne par le bon duc Antoine, enfin la mort glorieuse de Claude, duc d'Aumale, de la maison de Lorraine, tué pour la défense de la religion au siège de La Rochelle en 1573. Il n'en fallait pas plus pour rendre François populaire parmi tous ses sujets.

Craon ne sut jamais quel avait été l'inspirateur de ce petit volume qu'il faillit faire saisir parce qu'il y trouva des erreurs de généalogie et des attaques contre la France qu'il voulait ménager. Il s'en excusa auprès du ministre de France qui, lui, n'ignorait pas quel nom se cachait derrière celui de Filippo Zagri. Aussi bien, Craon ne parut guère pendant le séjour du grand-duc à Florence : il était souffrant depuis six semaines et profondément découragé des attentions de François pour Richecourt. Ce dernier l'accompagnait partout et il s'isolait souvent avec lui en de longues conférences : c'était pour Craon l'indice d'une prochaine disgrâce et déjà il parlait de s'en retourner en Lorraine.

Au reste, Richecourt ne ménageait rien pour assurer le bonheur de François : la vieille Électrice étant tombée malade au début du mois d'avril, il l'engagea à faire un testament en faveur du grand-duc et, à cette occasion, il se montra, pour une fois, plein de prévenances, si bien que, rétablie, elle en arriva à remercier Richecourt, « cet homme qui m'empoisonne tout », dit-elle cependant au ministre d'Angleterre.

François de Lorraine semblait prendre plaisir à se trouver au milieu des Toscans et il paraissait décidé à étudier à fond les besoins de son nouvel État. A l'instigation de son bibliothécaire Jamerai Duval, il fondait à Florence une académie de jeunes gentilshommes sur le modèle de celle de Lunéville, il prenait sous sa protection la société de botanique créée par Antonio Micheli et Pompeo Neri, il donnait maints encouragements aux lettrés et aux savants florentins. Presque chaque jour, il réunissait le Conseil du nouveau gouvernement pour discuter avec lui les réformes financières et économiques qui lui semblaient les plus urgentes. Il ne voulait rien ignorer et il se faisait rendre compte par Richecourt

(1) Cet argument se trouve développé dans l'éloge ampoulé que le Père jésuite Jérôme Lagomarsino prononça le 7 mars 1739 dans l'église Saint-Jean l'Évangéliste, à l'occasion de l'arrivée du grand-duc : « *Num multas toto orbe terrarum familias arbitramini tam antiqua tamque illustri posse nobilitate censeri ?...* » Florentiæ, in-4, 1739, 24 pages.

des détails les plus infimes de l'administration. Il recevait les Toscans qui lui étaient signalés comme les plus capables et c'est ainsi qu'il prêta une attention particulière aux discours du savant archidiacre de Sienne, Sallustio Bandini, qui était venu l'entretenir de l'amélioration de la Maremme toscane.

Mais le séjour à Florence de François et de Marie-Thérèse touchait à sa fin : au mois d'avril, on apprit que Charles VI se sentant âgé et fatigué, les rappelait à Vienne. Le grand-duc et le prince Charles partirent pour Livourne où ils comptaient s'embarquer afin de gagner Gênes. Le mauvais temps les obligea de rebrousser chemin, de repasser par Florence et de rejoindre à Reggio la grande-duchesse qui avait également quitté Florence, le 27 avril. « Celle-ci, remarque Lorenzi, le 2 mai, a



Collection L. Wiener.

François, Marie-Thérèse et leurs enfants. (D'après une gravure allemande.)

paru quitter ce pays avec beaucoup de chagrin. Mme l'Électrice et les Florentins, quoiqu'ils haïssent extrêmement le présent gouvernement, ont vu néanmoins partir leurs souverains avec peine, ayant conçu de l'affection pour leurs personnes. S. A. l'Électrice a fait des présents magnifiques en pierreries à Mme la grande-duchesse. » Le jour du départ, le grand-duc avait signé quelques nominations : le général Braitwitz était promu général en chef des troupes de S. A. R. ; le marquis du Châtelet devenait major général ; le comte de Salins, colonel du régiment des gardes ; le capitaine des gardes O'Kelly, introducteur des ambassadeurs ; enfin le marquis Strozzi, grand maître des cérémonies.

Le 5 mai, les souverains arrivaient à Milan, où François laissa pendant quelques jours Marie-Thérèse pour aller rendre visite, à Turin, à son beau-frère, le roi Emmanuel Charles III ; de Milan, ils

gagnèrent Innsbrück où François rencontra sa mère, la duchesse douairière de Lorraine et ses sœurs, qui avaient quitté Commercy, le 4 mai, pour faire la connaissance de Marie-Thérèse. La famille lorraine se trouva reconstituée pour quelques jours ; puis, après une semaine passée ensemble, la duchesse Élizabeth-Charlotte retourna à Commercy avec ses filles, tandis que François et Marie-Thérèse regagnaient Vienne ; ce que fut cette suprême entrevue entre les souverains dépossédés de la Lorraine, on ne le sait et sans doute on ne le saura jamais.

Nous ne suivrons pas François à Vienne : ceci nous entrainerait trop loin de Florence qu'il ne devait jamais revoir. Disons seulement que, devenu empereur, il continua à s'intéresser à son grand-duché de Toscane, malgré la lourde préoccupation du pouvoir. On connait le bel éloge qu'a fait Voltaire de Léopold : « L'un des plus grands souverains de l'Europe et celui qui a fait le plus de bien à son peuple. » Si l'avenir ne permit pas à François d'appliquer lui-même à la Toscane ce goût d'administration pacifique et d'activité intelligente qu'il avait reçu de son père, il trouva dans le comte de Richecourt le meilleur interprète de ses pensées et de loin il collabora à son œuvre de reconstitution. Certes, il manqua souvent de résolution et même de courage quand il abandonna son fidèle ministre à l'animadversion de ses rivaux. Mais, en somme, si le chef de la maison de Lorraine-Habsbourg n'a pas joué dans l'histoire un rôle éminent, il a mérité très sincèrement les éloges inscrits sur l'arc de triomphe de Jadot, qui perpétue son souvenir à Florence [1] :

FRANCISCO LOTHARINGIÆ DUCI
AUGUSTO PIO FELICI MAGNO DUCI SUO
ETRURIA

AMPLIFICATORI BONARUM ARTIUM — PROPAGATORI COMMERCII

(A suivre.)

HENRY POULET.

(1) Cette inscription a été composée par Fr. Gori, suivant les uns, par Jamerai Duval suivant les autres, parmi lesquels le professeur Lami : « *Valentius Duvallius Regiæ Bibliothecæ præfectus excogitaverat vir doctrina illustrissimus et vere philosophus.* » *Mem. Italorum*, t. I, p. 342.



Giuliano Traballesi del — *Cosimo Colombini fc.*

François III, recevant l'hommage d'un livre de Dom Calmet imprimé à Florence.



Cliché L. Duval.

REMBERCOURT-AUX-POTS



Cliché Vve Collot.



RESSON



Cliché L. Duval.

VÉEL

Nancy, Imprimerie Berger-Levrault et Cie





JÉSUS DEVANT PILATE



Clichés L. Duval.

LA MISE AU TOMBEAU

DÉTAILS DU RETABLE DE MOGNÉVILLE

Nancy, Imprimerie Berger-Levrault et Cie





Cliché Alex. Martin.

Église de Trémont.

ÉGLISES BARROISES

C'était une humble église au cintre surbaissé,
L'église où nous entrâmes,
Où depuis trois cents ans avaient déjà passé
Et pleuré bien des âmes.

Que de fois ces vers de Victor Hugo me sont revenus à la mémoire dans les innombrables visites que j'ai faites aux « humbles » églises de mon pays barrois! L'église, avec le cimetière qui souvent l'entoure, c'est, au village, à peu près le seul endroit qui porte l'âme du rêveur à songer au passé, aux générations écoulées, à leurs aspirations et surtout à ce qui fait le fond de presque toutes les vies humaines, à leurs peines et à leurs souffrances.

C'est aussi, sauf des exceptions rares, le seul endroit où l'œuvre de l'homme donne une sensation d'art plus ou moins vive. Ce qui l'entoure est vulgaire, mesquin, misérable, et n'exprime que l'effort du paysan pour « gagner sa pauvre vie, à la sueur de son visage, par labeur », comme dit le vieux quatrain mis au bas d'une des scènes de la *Danse des morts*. En bâtissant l'église on a cherché autre chose que la simple utilité. Il ne s'agissait pas seulement de construire une salle de réunion qui mît les assistants à l'abri des intempéries. Il s'agissait de loger aussi dignement que possible le plus grand des seigneurs, le Seigneur par excellence, et on s'est ingénié à orner sa maison le mieux qu'on a pu avec les faibles ressources dont on disposait, à la distinguer des masures environnantes par la hauteur des murs, par la forme des portes, des fenêtres, du toit, des pignons, par les sculptures décoratives. L'usage des cloches a suggéré l'idée des tours, moins massives, plus élégantes que celles des châteaux forts. Quand l'œuvre humaine s'élève au-dessus du souci exclusif de l'utile, elle vise au beau, et, à l'industrie, s'ajoute l'art.

Art bien modeste sans doute dans la plupart des localités où il se manifeste, et dont les productions méritent rarement d'être mises au nombre des chefs-d'œuvre, mais fort intéressant tout de même, parce que ces productions, si obscures qu'elles soient, si peu ambitieuse, si peu savante qu'ait été la main des ouvriers qui les ont réalisées, sont pourtant le résultat d'un noble effort, dont est seul capable l'esprit humain déjà civilisé et affiné, déjà sorti de la primitive barbarie, et parce qu'on y trouve aussi la marque d'un certain goût, d'une réelle intelligence des mystérieuses lois du beau.


Cliché Vve Collot.

Couvonges.

Je souris quand j'entends dire de mon pays qu'il est d'une lamentable pauvreté en œuvres d'art, que nos campagnes sont particulièrement dénuées de ces édifices religieux qui abondent en d'autres régions, qu'elles ne méritent point qu'un archéologue quelque peu difficile se dérange pour elles. Pas plus tard que l'an dernier, je faisais ce que j'appelle « une tournée de cathédrales », et je visitais dans le détail une vingtaine d'églises françaises de premier ordre, de Reims à Troyes, en passant par Beauvais, Rouen, Caen, Bayeux, Chartres et Sens. La vue de ces merveilles, le souvenir de beaucoup d'autres admirées dans de précédents voyages en France et à l'étranger, ne m'ont pas du tout rendu dédaigneux à l'égard des petites églises de la banlieue barrisienne, pas plus que l'Oberland et les Grisons ne m'ont dégoûté de nos coteaux, de nos friches et de nos bois.

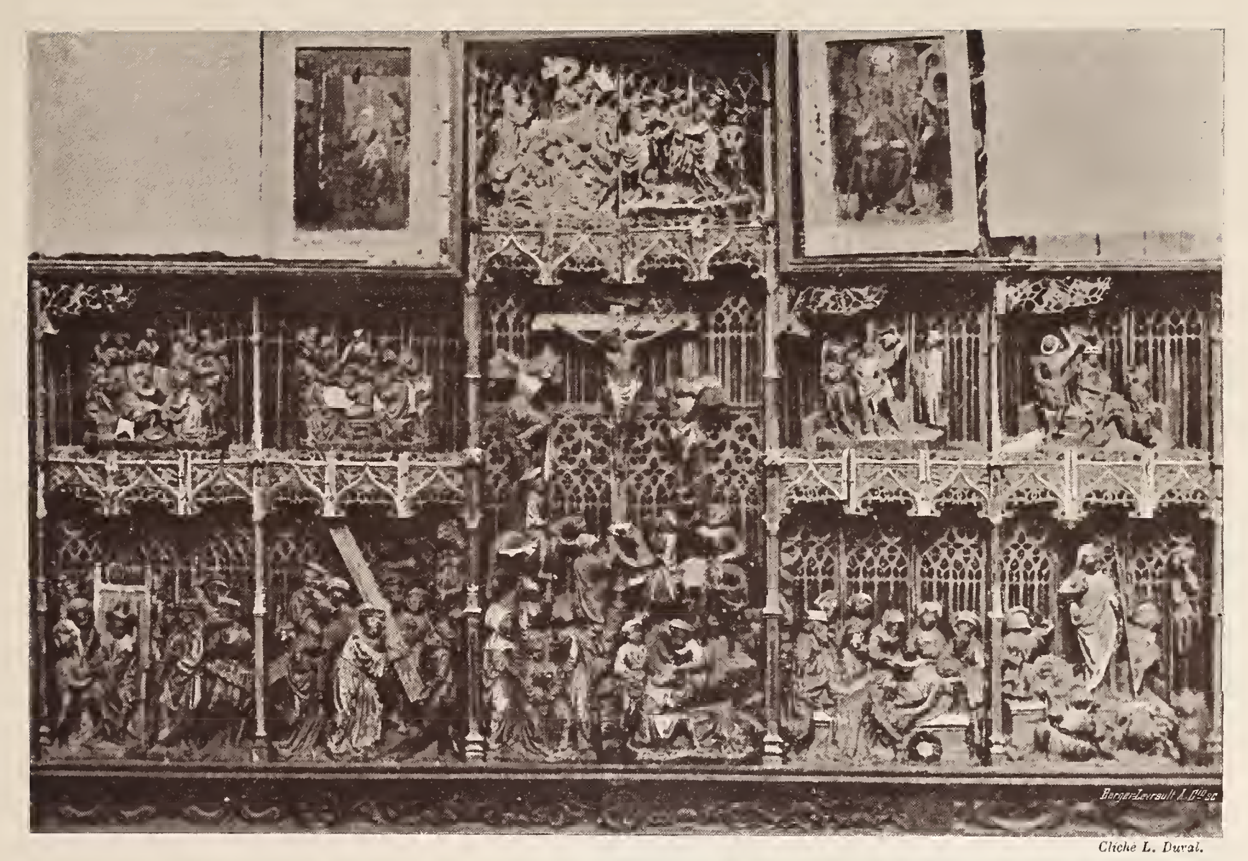
Joachim Du Bellay disait, dans un sonnet délicieux et bien connu :

> Plus me plaist le séjour qu'ont basty mes ayeux
> Que des palais romains le front audacieux;
> Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine.

A mon tour je dirai, avec moins de poésie : Nul doute que je ne fusse heureux d'avoir près de moi Saint-Marc de Venise, Sainte-Marie-des-Fleurs de Florence, Saint-Pierre de Rome, Notre-Dame d'Anvers, le Dôme de Cologne, et tous les édifices que j'ai vus trop sommairement dans de rapides voyages; je pourrais ainsi nouer avec eux des relations plus intimes. Mais j'habite Bar-le-Duc, cité plus féconde en militaires qu'en artistes, plus célèbre par sa confiture que par les productions du génie. Je n'ai à ma portée, en ville, que Notre-Dame, Saint-Antoine et Saint-Pierre (Saint-Jean, froid et sec pastiche du roman, ne compte pas, malgré ses prétentions), et, dans la


Cliché Jamard.

Mognéville.



Cliché L. Duval.

Retable de Mognéville.

banlieue, que des églises de village dont aucun traité d'architecture ne parlera jamais. Je les aime tout de même, et, quoique je les sache par cœur, je les revois toujours avec plaisir, ne fût-ce qu'un instant.

Sans dépasser un rayon de quelques lieues, je puis étudier l'évolution des styles, qui s'est fait sentir même dans mon pauvre Barrois, et constater sur place que nous avons eu mieux que de simples maçons.

Par exemple, à Mussey (7 kilomètres de Bar), l'église, construite au douzième siècle sur une hauteur qui domine le village, est du pur roman (pourtant quelques fenêtres ogivales). Romane aussi est la nef de Couvonges (4 kilomètres de Mussey); mais le quinzième siècle l'a fait précéder d'un porche en pierre et en charpente d'un effet pittoresque. Romane encore est la partie antérieure de l'église de Vassincourt, toute proche, dont on doit remarquer l'intéressant clocher à étages avec colonnes géminées; le chœur a été ajouté ou reconstruit au quinzième. Condé, assez gros bourg au nord-ouest de Bar-le-Duc, sur la ligne de Bar à Verdun, offre aux rares touristes qui le visitent pour cause d'archéologie une église monumentale qui sort de l'ordinaire et qui mériterait d'être plus connue; le portail principal et la nef sont d'un beau roman; le chœur en hémicycle, orné d'arcatures, est du gothique de la plus noble période, c'est-à-dire du treizième siècle.

Bien peu d'églises barroises sont sorties comme d'un seul jet du cerveau des humbles architectes qui les ont édifiées; si modestes qu'elles nous paraissent, elles représentent pour la plupart, comme presque toutes les célèbres cathédrales, l'œuvre de plusieurs siècles, et offrent un mélange souvent curieux de différents styles. Ainsi celle de Trémont (9 kilomètres de Bar) serait classée parmi les édifices romans par le passant qui, de la route, se contenterait de jeter un coup d'œil sur sa tour carrée; s'il s'arrête pour l'honorer d'une visite, il y entrera par un portail à voussures du treizième, et sera étonné de se trouver à l'intérieur en plein gothique flamboyant. Au chef-lieu du département, la vénérable collégiale



Cliché Ninck.

Rembercourt-aux-Pots.

de Saint-Pierre ou Saint-Étienne est commencée au milieu du quatorzième siècle par les chanoines, avec leurs économies; puis elle reste en suspens; elle est reprise au quinzième siècle; on y travaille lentement, et cette construction exiguë, qui ne dépasse pas beaucoup les dimensions d'une chapelle, ne se termine qu'au dix-septième. « Les fenêtres du chœur, dit l'abbé Gillant, préparées au quatorzième siècle, n'ont été achevées qu'à la fin du quinzième. Quatre colonnes de la nef, près du transept, sont du quatorzième, les deux suivantes du commencement du quinzième, celles du bas de l'édifice de la fin du quinzième. Quatre fenêtres de la nef sont du quatorzième, les quatre suivantes du quinzième. »

Quand je me promène, en bon badaud un peu teinté d'archéologie, dans ces églises si petites, et, pourtant, si bigarrées de style, qui ont demandé des siècles pour être menées à fin, je me dis qu'au bon vieux temps, ou bien on n'était pas aussi pourvu qu'aujourd'hui de ressources techniques et financières, ou qu'on avait plus de patience, une hâte moins fébrile de réaliser ses projets et d'arriver au but. Je pense à certaines constructions vastes, mes contemporaines, qui se sont élevées en peu d'années, sous la direction d'un seul maître, par exemple, puisqu'il s'agit ici d'églises, Sainte-Clotilde, Saint-Augustin, La Trinité, à Paris, maintes autres en province. Je pense aux belles églises, toutes blanches et flambant neuf, que maints villages de mon pays se sont offertes. J'admire le progrès, avec cette réserve pourtant que la vue de ces œuvres considérables, et si rapidement exécutées, me laisse assez indifférent et me donne même souvent une impression de froideur et d'ennui. Est-ce parce qu'il manque à cette architecture savante et très expéditive un peu trop de ce qui abondait dans l'âme des bâtisseurs aux époques dites d'ignorance et de crédulité, la foi sincère, l'inspiration naïve, un certain sens de l'art qui n'est pas nécessairement en raison directe du savoir polytechnique et de la puissance industrielle?

Le quinzième siècle paraît avoir été, pour l'architecture du Barrois, une période active. C'est lui qui prédomine, ou même qui règne exclusivement dans un assez grand nombre de nos églises. Telles sont, auprès de Bar-le-Duc, celles de Véel, de Savonnières, de Longeville. Le gothique flamboyant se prolonge



Cliché Alex. Martin.

Longeville.

jusque dans la première partie du seizième siècle ; ainsi, toujours aux environs de Bar, à Combles, Fains, Naives et Resson. Pauvre Resson ! Autour du portail principal, auquel on accède par un porche remarquable, s'enroule un gros cep chargé de raisins, emblème qui atteste qu'il y a quatre siècles le village était déjà tout adonné à la culture de la vigne ; c'était encore vers 1900 sa principale occupation ; quelques années ont suffi pour amener l'abandon et la ruine d'un vignoble qui pouvait être cité parmi les mieux tenus et les plus prospères du pays.



Cliché Alex. Martin.

Bazincourt.

En 1561, lorsqu'il s'agit de reconstruire le transept et le chœur de l'église de Mognéville (à 3 lieues de Bar), l'une des plus belles de la région, dont le portail et la grande nef, ainsi que les nefs latérales, sont du douzième siècle, c'est encore le flamboyant dont on s'inspire, et qui met ses pendentifs aux voûtes du chœur. Mognéville est fier aussi de posséder un retable portatif, classé comme monument historique ; c'est un ensemble de neuf scènes de la Passion, sculptées en relief ; la plus grande, au centre, montre le traditionnel Christ sur la croix, entre les deux larrons, avec les soldats et les saintes femmes au-dessous de lui ; les huit autres, quatre de chaque côté de la grande, représentent divers épisodes du drame sacré, le Lavement des pieds, la Cène, le Portement de croix, etc. Cette belle œuvre, qui tiendrait une place d'honneur dans les plus importants musées, est probablement du quinzième siècle, et d'origine flamande ; elle est venue à Mognéville sans doute par don des riches seigneurs du pays ; il n'y avait dans la région aucune école d'imagiers capable de la produire.

Ainsi qu'ailleurs, le style ogival finit par s'éclipser dans le Barrois devant celui de la Renaissance. Renaissance ! mot insupportable ! Comme si l'art français était mort lorsqu'il édifiait en mille endroits ses admirables constructions religieuses et civiles, et lorsqu'il les décorait de ces sculptures que notre goût, émancipé du préjugé académique, place au rang des chefs-d'œuvre de premier ordre ! Servons-nous tout de même d'un terme consacré par un mauvais usage, et disons que la Renaissance a laissé sa marque dans notre duché. Ainsi, à 3 lieues au sud de Bar, elle met à l'église de Bazincourt un intéressant portail daté de 1534 et un autel de la même époque.

Mais c'est à Rembercourt-aux-Pots (4 lieues au nord de Bar), qu'il faut aller pour la voir dans tout son lustre, sur la pompeuse façade que l'on se mit à élever vers l'an 1500, et qui donne à l'église (monument historique) construite en grande partie dans le style flamboyant du quinzième siècle, un très curieux aspect. On y remarque en particulier, à la frise du grand entablement qui couronne le portail, une suite de figures allégoriques, ainsi que nombre de niches actuellement veuves de leurs

statues. L'importance d'un tel édifice étonne dans une localité qui ne s'élève pas au-dessus du rang de bourg, et s'explique par l'intérêt spécial que lui porta le duc René II.

Qu'on me permette en finissant quelques réflexions mélancoliques. D'abord, à quel sort est voué, sous l'empire des lois nouvelles, ce trésor précieux, mais bien sujet à dégradation, que constituent les églises de style, petites et grandes, léguées à notre âge ingrat par l'art du passé? Les entretiendra-t-on avec sollicitude, ou les laissera-t-on s'en aller lentement et tomber en ruines? Déjà le monde de la brocante les a dépouillées d'une bonne partie de leur parure, et je ne jurerais point que ce détroussement ait cessé, malgré les mesures prises pour sauver ce qui reste. Les bâtiments eux-mêmes n'ont pas pu être enlevés pour passer en Amérique; sinon, beaucoup y seraient déjà. Mais le temps travaille contre eux, plus impitoyable encore que la brocante. Soutiendra-t-on contre lui, sans défaillance, la lutte énergique qui pourtant s'impose, si nous ne voulons pas finir par tout perdre?

D'autre part, que léguerons-nous nous-mêmes, comme productions architecturales, aux générations futures? Supposons que, dans nos villages, les églises de style finissent par tomber en ruines et par disparaître. Qu'est-ce qui les remplacera?

La légende dit qu'après l'an mille le monde, sorti de l'angoisse qui l'avait étreint, et reconnaissant au Seigneur de ce qu'il le laissait vivre, lui éleva, sur toute la surface de l'Europe, une multitude d'églises nouvelles. Nous autres Français, après *l'année terrible,* convaincus que l'instruction primaire était destinée à sauver notre pays, nous avons élevé une multitude d'écoles. Un grand nombre de nos villages ont été dotés d'écoles toutes neuves. Quelle figure, au point de vue artistique s'entend, font-elles auprès des vieilles églises? Quel intérêt présenteront-elles aux archéologues des temps à venir? Hélas!

Alexandre MARTIN.



Cliché Vve Collot.

Mussey.

APPLICATIONS DE L'ART A L'INDUSTRIE

Quelques dessins de Victor Prouvé



ES maîtres de l'École de Nancy, et particulièrement son distingué président, M. Victor Prouvé, font appel aux industriels pour décider ceux-ci à rechercher dans leurs produits décorés une ornementation nouvelle comme cela se passe dans tous les pays étrangers. Il est temps pour eux, en effet, d'abandonner la documentation des styles passés, si souvent consultée depuis un siècle, s'ils veulent lutter sur le marché commercial avec les productions des autres nations. Nous avons déjà dit, mais il est bon de le répéter encore, qu'il est urgent de ne pas continuer à plagier, à piller pour ainsi dire, les motifs des périodes caractéristiques qui vont du commencement de la Renaissance à la fin du premier Empire. Il est pénible de constater que nos industriels français présentent chaque année comme de la nouveauté, soit du Louis XIV, soit du Louis XVI, accommodé aux exigences de notre vie actuelle, et cela sans que rien ne justifie un tel choix, mais parce que c'est la mode.

Je sais qu'il est difficile de sortir de l'ornière que l'habitude a tracée. Il s'est créé en outre une sorte de catégorie spéciale de dessinateurs à l'usage des manufactures et industries ayant ses méthodes de travail et puisant, depuis leur initiation aux arts de la reproduction, aux sources que j'indiquais plus haut. Aussi, lorsqu'on essaie de leur demander un projet n'ayant aucun rapport de composition avec les styles, ils se trouvent pris au dépourvu et dans l'impossibilité absolue de créer une œuvre acceptable. Le milieu parisien est même indispensable à certains pour stimuler leur imagination ; c'est ainsi qu'une maison lorraine ayant une spécialité nécessitant des dessinateurs habiles, avait fait venir quelques artistes de Paris. Ceux-ci ne purent rester, alléguant qu'ils ne pouvaient s'entretenir la main loin des exemples de la capitale. Le raisonnement de ces gens est explicable en ce sens que toute originalité est exclue par les producteurs qui suivent, avec une scrupuleuse attention, les variations de la mode et qui ont surtout en vue de satisfaire les engouements de la clientèle. Quand nous aurons compris en France qu'il n'est pas nécessaire que notre vie et que notre goût soient à l'unisson de la capitale, nous serons libérés des suggestions les plus néfastes qui entravent depuis si longtemps l'activité individuelle et provinciale. Nous avons déjà démontré, en nous appuyant sur les exemples de nos décorateurs lorrains, que l'art peut se développer et prospérer tout en faisant œuvre originale. Des efforts analogues sont tentés dans d'autres provinces et nous espérons qu'ils seront couronnés de succès.

Si, jusqu'ici, nous avons fait peu d'efforts pour nous libérer des formules du passé, c'est que ce passé est trop glorieux et qu'on nous l'a présenté trop comme un exemple à suivre. Au lieu de dégager l'esprit qui a présidé aux diverses éclosions de notre art national, on a trop insisté sur la beauté de la forme et de la couleur. Notre enseignement artistique tout entier d'ailleurs présente une lacune importante : il manque de philosophie. Quand on présente les chefs-d'œuvre du passé, on les cite comme des exemples à imiter, alors qu'il importerait plus de dire pourquoi ils revêtent tels caractères, alors que des productions analogues en présentaient tels autres à une époque antérieure ou postérieure. Le mal vient aussi de ce que nous avons joui d'une réputation mondiale au point de vue artistique, et que des peuples peu doués ou très jeunes, comme les Américains, par exemple, se sont enthousiasmés de nos vieilleries archéologiques. En ce qui concerne notre réputation, il est bon de ne pas laisser s'endormir nos initia-



Chrysanthèmes. Serviette exécutée d'après le dessin de V. Prouvé.

tives à ce refrain flatteur; quant au goût immodéré, manifesté par les milliardaires d'outre-Atlantique, pour ce qui est ancien, nous ne devons voir là qu'une manifestation d'un peuple qui n'a pas de passé artistique et qui manque d'artistes pour satisfaire des besoins esthétiques.

A l'heure présente, il est bon de considérer qu'un peuple ne peut plus prétendre à une suprématie dans l'une quelconque des manifestations humaines. L'art ne peut échapper à cette règle. Les nations voisines manifestent depuis longtemps déjà la volonté de ne plus être tributaires de la France, au point de vue artistique; l'unité des sentiments et des aspirations communes aidant, elles cherchent leur voie et pour arriver à leur fin elles mettent en action tous les éléments; elles créent des mouvements d'opinion, elles suscitent les initiatives, elles organisent un enseignement, elles encouragent les industriels. Les résultats obtenus ont dépassé les espérances, et après avoir donné naissance à un art, en conformité avec les exigences de la vie moderne, ces nations se préparent à venir concurrencer nos produits sur notre marché même.

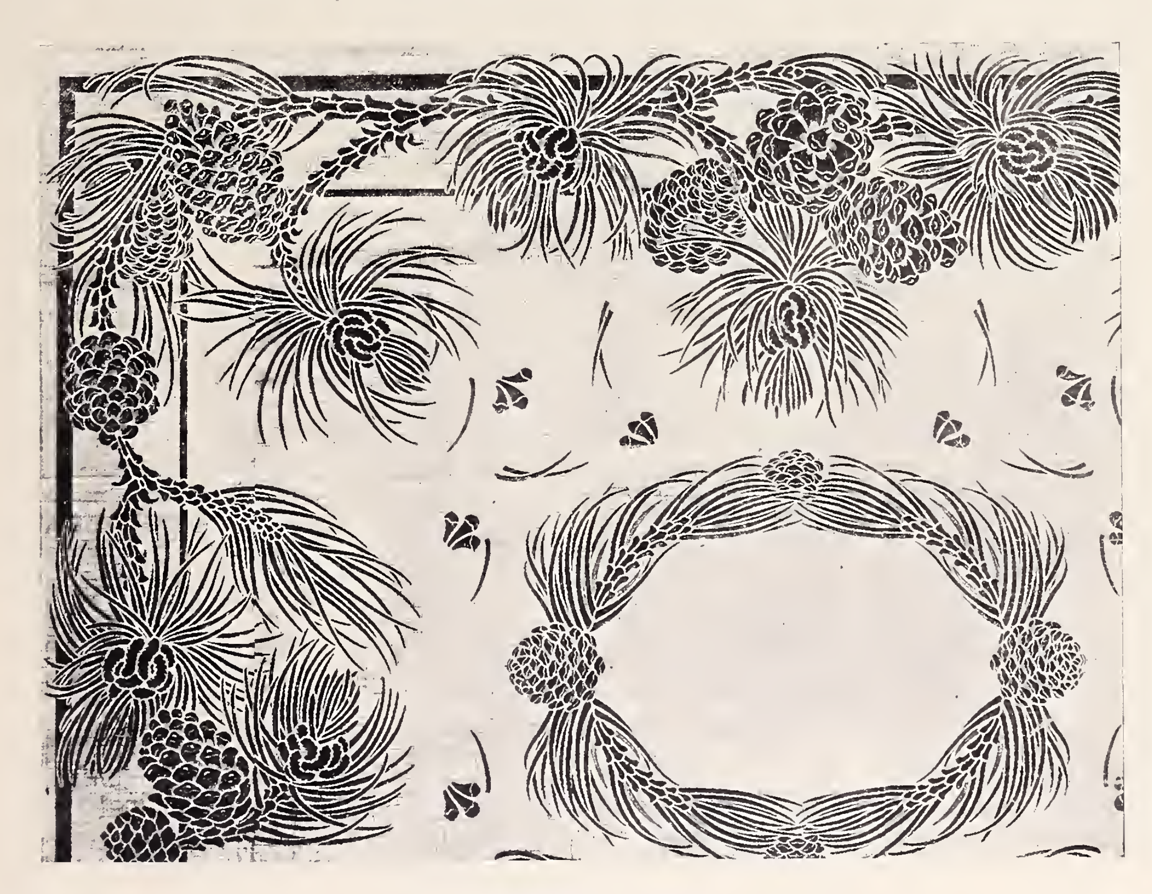
Nous ne devons pas nous laisser distancer par l'étranger, mais, pour opposer une barrière efficace au danger qui nous menace, nous ne pouvons rester inactifs, et surtout, il est urgent que nous abandonnions la routine dans laquelle nous semblons vouloir nous éterniser. Il ne faut pas croire que nous ne pouvons plus occuper la tête du mouvement artistique. Mais il ne faut pas non plus nous dissimuler la gravité de la situation. M. Quentin Bauchard, qui représentait la ville de Paris au congrès tenu à Munich en 1908, par l'*Union provinciale des Arts décoratifs,* écrit dans son rapport : « Quels que soient les efforts et les sacrifices que nous ferons, nous ne pourrons rattraper l'avance que Munich a su s'assurer sur nous au point de vue industriel. Ce sera seulement dans cinq ou six ans d'ici, que nous en verrons et subirons tous les effets, quand toute cette armée scolaire que nous avons vue, produira industrielle-

ment. Il faut donc considérer notre jeune génération actuelle comme absolument sacrifiée. Tout ce que nous pouvons tenter de faire avec quelques chances de succès, c'est de préparer la génération future à lutter avantageusement avec ces pays. Les éléments techniques et artistiques ne manquent pas encore en France, mais il faut se hâter, il faut savoir réunir et utiliser les éléments avant que la crise industrielle dont nous sommes menacés les disperse. »

Si les pays étrangers, comme la Bavière, ont fait tant de progrès, c'est que les conseils des savants et des artistes sont écoutés. Ici, l'artiste surtout est considéré comme un rêveur, un homme à part. Il ne jouit pas assez de la considération qui lui est due. Il est vrai aussi que, bien souvent, il affecte des airs de supériorité et de dédain à l'égard de tout ce qui est pratique dans la vie. Ce dernier type est assez rare en province, mais il est commun dans la capitale.

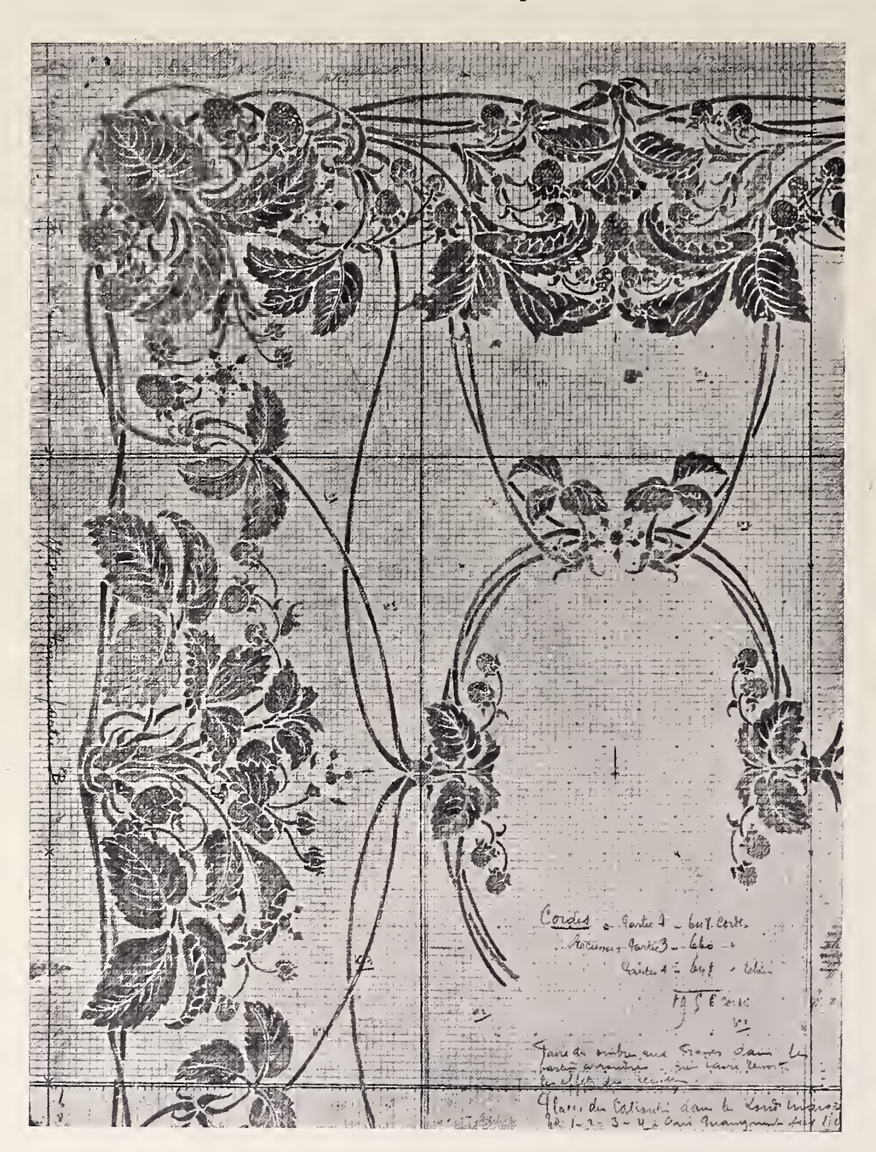
Bien souvent, nous avons entendu poser cette question : « En quoi un artiste peut-il être utile à l'industrie ? » D'autre part, un peintre abandonnera difficilement son chevalet pour chercher le décor d'une serviette de table, et le sculpteur ne quittera pas sa sellette et ses ébauchoirs pour trouver une forme nouvelle d'un objet usuel quelconque devant être vendu dix centimes. Ce qu'il est nécessaire de faire disparaître avant tout, c'est cette séparation trop absolue de l'art et de l'industrie. Les artistes ont l'habitude de placer trop haut la valeur de leur travail, si haut que l'industriel qui a besoin d'un modèle nouveau ne songera même pas à faire appel à une collaboration qu'il serait si désirable de voir s'installer dans nos mœurs. Les grands artistes de la Renaissance n'avaient pas cette conception étrange qui veut que l'artiste ne doit pas sortir, sous peine de grave déchéance, des limites du genre qu'il a adopté.

Nous sommes heureux de pouvoir appuyer notre argumentation sur un exemple local qui sera



Pins. Maquette originale de V. Prouvé.

suivi, j'en suis persuadé. Nous savons l'active propagande que le peintre Victor Prouvé organise en vue d'établir des liens incessants et étroits entre les artistes et les industriels. Nous avons encore à la mémoire la magnifique et vibrante conférence qu'il fit, en 1906, à la Société industrielle de l'Est; nous savons combien il dépense d'efforts, qui ont été d'ailleurs compris par beaucoup, en organisant des concours qui ont démontré la valeur de ses principes à l'égard de l'industrie et qui ont eu, en outre, pour résultats de mettre en valeur de jeunes artistes. Cette courageuse campagne a porté des fruits et, bien souvent, c'est M. Victor Prouvé lui-même qui est appelé à fournir des dessins à l'industrie. C'est avec joie qu'il met son talent au service de l'utile. Sous l'influence de M. Édouard Pinot, M. Colson, directeur des tissages de Julienrupt, prit récemment l'initiative de créer quelques types nouveaux de nappage dont les motifs d'ornements ont été assez limités jusqu'alors. Les essais devaient porter sur des serviettes de table. Si le métier Jacquard permet l'application de dessins variés, ceux-ci doivent se plier à certaines règles imposées par le dispositif invariable de la chaîne et le sens de la fabrication, ce qui oblige le compositeur à rechercher des combinaisons capables de tourner toutes les difficultés. Il s'agit en un mot d'adapter le dessin à un métier, et pour y arriver, il faut comprendre le mécanisme de ce métier. Il est juste aussi de dire que l'interprétation dépend de l'intelligence et des soins du metteur en carte, c'est-à-dire de celui qui distribue les éléments du dessin sur le carton qui doit guider la trame dans son mouvement.

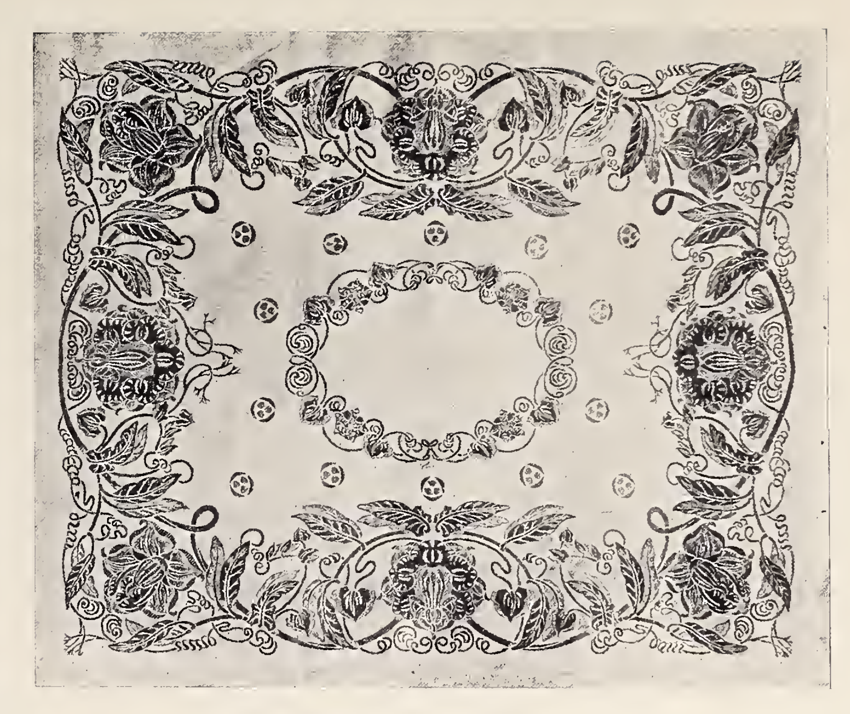


Fraisiers. Maquette agrandie pour l'exécution d'après le dessin de V. Prouvé.

Les modèles de serviettes composés par M. Victor Prouvé ont reçu une application tout à fait remarquable, ce qui démontre qu'il s'agit de faire preuve de bon vouloir pour réaliser quelque chose de bien dans une matière qu'on a l'habitude de décorer différemment. Nous avons eu sous les yeux plusieurs des serviettes fabriquées, et il y a tout lieu d'être pleinement satisfaits du résultat obtenu.

Les types créés ont été inspirés par les formes végétales, à l'exception d'un seul. Le fraisier a fourni pour l'une ses touffes, occupant le milieu des bords, se reliant entre elles par les stolons feuillés qu'elles

émettent. Il se forme ainsi un cadre végétal dont les masses se balancent harmonieusement. Les fleurs, les calices, les fruits fournissent des éléments décoratifs distribués dans l'ensemble, ce qui contribue à rehausser la richesse de l'ornementation.



Cobées. Serviette exécutée sur les dessins de V. Prouvé.

C'est spécialement pour la maison des Magasins réunis, qu'a été créé le second type, inspiré de la végétation du pin. Les sommités de la tige de ce conifère montrent, au milieu du nid formé par les aiguilles, les bourgeons en voie de croissance si caractéristiques de cette plante. Les écailles des cônes et les feuilles aciculaires forment des taches réparties avec symétrie dans les espaces vides.

La cobée, si décorative dans tous ses organes, comme dans sa végétation, a reçu, dans le troisième modèle, une interprétation aussi savante qu'elle est artistique. Ici, tous les organes ont été mis en valeur : feuilles pennées, vrilles, calices, corolles, se combinent sur les tiges flexibles en entrelacs et courent en bordure autour d'une guirlande formée de stipules et de jeunes boutons d'une sobre stylisation.

C'est à l'automne que l'artiste a songé, en jetant sur des fleurs de chrysanthèmes, des feuilles de platane arrachées par le vent de novembre. Les fruits en forme de pompons du platane complètent le décor du quatrième type.

Enfin, la cinquième serviette est ornée des fleurs fragiles que l'hiver fait naître sur les vitres de nos demeures, ou fait tomber du ciel en imperceptibles étoiles. Les fleurs du givre ont une beauté éphémère que l'artiste ne doit pas négliger. Il appartenait à un novateur tel que M. Victor Prouvé, de s'inspirer de la géométrie des cristallisations neigeuses, pour jeter sur un objet usuel un peu de l'harmonie des formes qui nous semblent irréelles, tant elles sont fugitives.

D'autres dessins suivront, et nous souhaitons que l'exemple donné par les tissages de Julienrupt soit imité. Il comporte en tout cas la confirmation de cette idée que l'industrie doit faire appel à l'art, si elle veut se maintenir et prospérer. Il nous appartenait de signaler ce fait qui démontre la haute valeur des idées préconisées par l'École de Nancy et notamment par son dévoué président.

Émile NICOLAS.



Cliché Bastien.

Les cuisines du château de Lannoy.

LE CHATEAU DE LANNOY A HERBÉVILLER

Le Château de Lannoy (1) à Herbéviller est peu connu. Il est loin des gares, et les automobiles qui courent vers l'Alsace, *buvant* la plaine monotone entre Lunéville et Blâmont, passent devant lui sans le voir. Une frondaison de noyers le cache aux regards.

Il y a là cependant un vieux manoir qui mériterait une visite, soit pour lui-même, soit pour les souvenirs lorrains qu'il évoque.

Nos plus vieilles annales font mention de la maison forte d'Herbéviller-Lannoy, vassale de Blâmont, où elle doit quinze semaines de garde.

Lorsque, au treizième siècle, un cadet de Salm, à force de vaillance et de diplomatie sans scrupule, se tailla, sur la Vezouse, le petit État féodal qui devint le comté de Blâmont, il attira à lui, par des traités et des alliances de famille, les hobereaux du voisinage. Il avait fait du seigneur de Lannoy le bailli de sa ville de Blâmont, lui avait donné sa fille Clémence, puis avait acheté de l'évêque de Metz la suzeraineté de son château.

Mais il y avait un autre château dans le même village. C'était *La Tour,* que possédait une autre famille, vassale elle aussi et alliée de Blâmont, celle des sires de Barbas. Cette seigneurie voisine, tantôt alliée, tantôt rivale de Lannoy, n'était déjà plus au quinzième siècle que *« la tour ruinée »,* et si elle s'est relevée depuis, ce qu'on ignore, ce ne fut que pour disparaître totalement de nos jours. Il y a trente ans, on en voyait encore un pan de mur garni d'une échauguette. Lannoy, moins éphémère, appartint toujours à des familles lorraines; au quinzième siècle, à Marguerite de Chambley, dame de Parroy; au seizième, au moins pour une part, à la famille de Créhange, qui exigeait de ses sujets qu'ils fissent « le guet au château, avec corvées de bras et hommes de course ».

C'est à cette époque que s'est élevée la construction actuelle, dont le bâtiment central reste à peu

(1) Herbéviller, commune du canton de Blâmont. On trouve écrit : Lannois, Lanoy, Launoy. On prononce dans le pays Lannoy.

près intact. Au rez-de-chaussée, les vastes cuisines avec leur large cheminée aux lourdes et robustes moulures; à l'étage, une salle vraiment superbe, autant par ses proportions grandioses que par les sculptures de ses trumeaux. Malheureusement c'est sous les panneaux disjoints d'une boiserie moderne qu'il faut en deviner la finesse et déchiffrer une date qui paraît être 1554.



Cliché Bastien.

Le château de Lannoy.

Ce qui fait l'originalité de cette belle salle, c'est qu'elle est à la fois galerie et chapelle. La chapelle, logée dans la tourelle hexagonale qui s'élève au centre de la façade postérieure, et dont nous donnons ici une vue inédite, s'ouvre par une baie ogivale au milieu de l'un des grands côtés de la galerie. Elle contient l'autel adossé à l'une des cinq fenêtres gothiques. Des vitraux peints y jetaient jadis une chaude lumière; et des nervures de ses ogives prolongées et curieusement entrecroisées, s'élance l'armature d'une voûte élégante et compliquée.

Après les Barbas et les Créhange, ce sont les Bannerot, anoblis de 1524, et qui portaient « *d'argent à trois troncs étoqués de sable, allumés de gueule* » que l'on voit fixés à Herbéviller. Didier Bannerot de Ville, déjà père de deux enfants, en donna dix autres à sa seconde femme Henriette de Chauvirey, tous nés dans ce château au cours des années les plus critiques des guerres de Charles IV, et alors que Lannoy, occupé militairement pendant dix-huit mois, était finalement ruiné par une compagnie de Croates. En 1664, Nicolas de Bannerot de la Tour est seigneur d'Herbéviller et voué de Baccarat. Les noms de Cliquot, de Créhange, de Guise, qu'ont signés sur les registres de la paroisse les parrains et marraines de cette belle lignée, attestent ses hautes parentés.

A la fin du dix-septième siècle, l'un des fils de Didier Bannerot, général au service de l'Empereur, porte avec un certain éclat le nom d'Herbéviller, où sa mère habitait encore en 1697.

René de Bouchard, époux d'Anne Fériet de Lannoy, de la noblesse messine, leur succède au dix-huitième siècle. Il est chevalier du Saint-Empire, prête l'hommage au duc Léopold pour ses terres de Manonviller, et devient plus tard colonel à la suite des troupes du roi de Pologne, dont la faveur ménage à sa fille une illustre alliance.

Le 14 septembre 1758, se déroule en effet du Château de Lannoy à l'église du village le cortège nuptial de Sophie de Bouchard de Lannoy avec Jean-Pierre, comte de Lignéville et du Saint-Empire, capitaine aux gardes lorraines, fils de Jean-Jacques, marquis de Lignéville, chambellan du feu duc Léopold, lieutenant-colonel à son service, chevalier de l'ordre du roi de Sardaigne, etc.

Ce mariage ouvre au village d'Herbéviller une ère inattendue d'animation et de prospérité. Les Lignéville avaient été, au cours des grandes guerres, les fidèles serviteurs du duc Charles et de leur pays. C'est un Lignéville qui, maître de camp d'un régiment de dix compagnies, tenait garnison à Nancy, lors de l'investissement de la place par Louis XIII. Un autre s'était jeté dans Lunéville et y avait tenu bon

jusqu'à l'entrée des Français *par la brèche*. Ils étaient pendant la Fronde du parti de Turenne contre la Cour et Mazarin, et aux côtés du duc Charles lors de son arrestation à Bruxelles par les Espagnols. Cette fidélité à la cause lorraine ne les avait pas enrichis, et les trois branches de la famille, à la fin du dix-septième siècle, étaient, au dire des agents du roi de France, « toutes peu accommodées ».

Mais depuis lors les faveurs particulières dont le duc Léopold avait honoré la « ravissante » Anne Marguerite de Lignéville, princesse de Beauvau-Craon, avaient porté au comble la fortune de cette famille. En dépit des douleurs dont cette liaison avait abreuvé l'existence de la duchesse Elisabeth-Charlotte, les enfants de Léopold, même après sa mort, n'avaient point tenu rigueur à la maîtresse de leur père.

A défaut de documents plus connus, les registres de la paroisse d'Herbéviller feraient foi de ce fait historique.

Pierre de Lignéville s'était fixé à Herbéviller. Un de ses enfants qui naquit au château de Lannoy, eut pour parrain et marraine le prince Charles-Alexandre, fils de Léopold, devenu gouverneur des Pays-Bas, et la princesse Anne-Charlotte sa sœur, abbesse de Remiremont. Celle-ci ne put « à cause de l'éloignement » se rendre en personne à Herbéviller, mais elle n'hésita pas à s'y faire représenter par madame la princesse de Craon, devenue douairière et qui n'avait pas moins de quatre-vingts ans. Mère de vingt enfants, aïeule de beaucoup d'autres et notamment du Chevalier de Boufflers, elle ne ressemblait sans doute que de loin à ce portrait amer qu'avait tracé jadis la princesse Palatine, mère de la malheureuse duchesse : Sa bouche avait été « enchanteresse » et ses dents « admirables » mais la « guenipe » avait abusé de ses charmes pour « donner un philtre » au duc, et se rendre tellement indispensable que lorsqu'il ne la voyait pas il était « trempé d'une sueur froide » (1). La princesse Anne-Charlotte ne s'inspirait plus des sévérités de son aïeule, et avait pardonné à la rivale de sa mère.

Me permettra-t-on de risquer à propos des actes de la paroisse d'Herbéviller une autre remarque? Les fervents du culte de la terre lorraine me la pardonneront tout au moins. Tous les personnages de qualité qui assistent aux baptêmes des enfants de Pierre de Lignéville y sont indistinctement qualifiés « hauts et puissants seigneurs ». Exception est faite une seule fois, et en 1766 seulement, pour la princesse Anne-Charlotte de Lorraine « très haute, très puissante, très excellente et très auguste ».



Cliché Bastien.

Cour du château de Lannoy.

Lorsque, vingt-neuf ans auparavant, la princesse et sa mère, tout en larmes, avaient quitté leur château de Lunéville, le peuple avait voulu dételer leur carrosse. Depuis lors la duchesse était morte, ses fils dispersés; seule la princesse Anne-Charlotte, dans son abbaye de Remiremont, demeurait fidèle au sol natal, au moment où la mort de Stanislas en consommait l'annexion à la France. L'effusion naïve qui s'exhale sous la plume de l'humble

(1) Extrait des mémoires de la princesse Palatine Beaumont. *Études sur le règne de Léopold*, p. 265 et 316.

curé d'Herbéviller, à l'heure même où s'évanouissent les dernières illusions de l'indépendance, n'est-elle pas comme le suprême écho des regrets du menu peuple s'élevant plus poignants que jamais vers celle qu'il vénère comme le pieux et dernier symbole du passé !

M. de Lignéville voulut donner du relief à sa terre d'Herbéviller. Son maire y prend le titre de juge, haut-officier, chef de police et gruyer. Sa famille se rend populaire. Ses enfants « accompagnés de madame leur mère » tiennent sur les fonts baptismaux l'enfant d'un aubergiste. Enfin l'acquisition, en 1765, de la seigneurie de la Tour devient l'occasion d'une fête populaire célébrée « avec une pompe royale » et qui a marqué dans les fastes du village, puisqu'il en conserve la relation.

Ce beau jour fut annoncé la veille par les cloches et continué le lendemain en carillon. Il y eut messe haute d'actions de grâces, défilé des sieurs et dames et de tous leurs vassaux avec offrande; cortège avec drapeaux, tambours et fusiliers; décharges de canonnades pendant le jour, char de triomphe orné et chargé des principales filles du lieu, harangues, festins, basles (sic), réjouissances; et le soir *illumination de chandelles sur les fenêtres du village;* enfin feu de joie allumé « au moyen d'une torche portée par le maire et le fiscal, et présentée au seigneur après une nouvelle harangue ».

Il s'est trouvé une muse rustique pour célébrer cette fête en neuf couplets, où les Lignéville, « petits-fils du tonère (sic), sang des Pallas et de ses filles » sont suivis du chœur des grâces dont les bassons secondent les vœux que le poète forme pour leurs neveux.

Toutes les strophes ne sont pas aussi mythologiques. Il en est une qui parle de l'événement du jour, une autre qui peint la soumission et la déférence des sujets :

La Tourre et la Nois partagez,
Nous vivions très-souvent brouillés.
Aimons donc sous une seule dépendance
Un bon maître rempli de prudence.
Nous répugnons les révoltés,
Nous sommes pleins de bonnes volontés ;
Il est écrit au haut des cieux.
Qu'il faut être humble pour être heureux.

Le compliment final est le plus touchant :

Vos vertus excellent en justice,
Le pauvre vous est égal au riche.

Le Comte de Lignéville signe encore à Herbéviller l'acte de décès de son beau-père qui y meurt en 1779, à soixante-dix-neuf ans « et quelques mois ». Mais il est le dernier des grands noms lorrains qu'évoque le château d'Herbéviller. Après lui la seigneurie appartient à M. de la Garde de Fache, anobli de Stanislas, qui prend part aux assemblées de la noblesse messine pour la convocation des États généraux.

Puis la tradition locale veut que le château, assez maltraité à l'époque révolutionnaire, soit devenu au dix-neuvième siècle la demeure de plusieurs familles bourgeoises. Son aspect actuel



Cliché Bastien.

La chapelle du château de Lannoy.



Salle du premier étage.

ne dément pas la tradition. Le grand cartouche sculpté où le blason seigneurial s'étalait sous un casque empanaché, a été relégué, mutilé et presque méconnaissable, au-dessus d'une porte d'écurie, et les fines ogives en accolades du portail principal protestent contre les lourdes colonnes à feuilles d'acanthe qui les supportent aujourd'hui.

Comme le manoir d'Haussonville, avec lequel elle offre plus d'une analogie, la demeure de Pierre de Lignéville est devenue une maison de ferme. Les *rames* d'oignons et de *blé de Rome* qui sèchent en guirlandes dans la grande salle d'honneur ne réveillent pas le fumet des agapes « royales » qu'y présida jadis la douairière de Beauvau.

ÉMILE AMBROISE.



Cliché Bastien.

LE CHATEAU DE LANNOY A HERBÉVILLER

Nancy, Imprimerie Berger-Levrault et Cie.





Livourne au XVIIIe siècle (d'après une gravure dédiée à Pierre Léopold, fils du grand-duc François).

LES LORRAINS A FLORENCE

(Suite [1])

II — L'œuvre du Comte de Richecourt (2)

Le gouvernement de la Toscane ne fut organisé qu'à la veille du départ du grand-duc François, par un décret du 25 avril 1739 qui répartissait l'administration en trois conseils : conseil suprême de la Régence présidé par le prince de Craon, conseil des finances qui avait à sa tête le comte de Richecourt, et conseil de la guerre qui avait pour chef le marquis Carlo Rinuccini. Depuis deux ans, tous les pouvoirs étaient concentrés entre les mains de Richecourt qui, dès la mort de Gaston, était arrivé en Toscane *ad potiorem rerum in Etruria gerendarum directionem.* La nouvelle organisation ne modifia nullement ses prérogatives : Craon eut les honneurs et Richecourt conserva les charges de l'administration qu'il avait assumées dès les premiers jours. Il était arrivé à Florence le 29 août 1737, et, exactement un mois plus tard, le 28 septembre, le ministre de France notait déjà : « Le gouvernement paraît avoir changé de forme, car les ordres ne se donnent plus au nom de M. le prince de Craon, mais en conseil de Régence, ce qui est apparemment une conséquence de ce que m'a dit M. de Richecourt qu'on y décide les affaires à la pluralité des voix. Ce dernier voudrait ôter à M. de Craon d'autres marques d'honneur, ce qui ne les lie pas d'amitié, mais la sagesse de M. de Craon empêche que rien n'éclate... »

(1) Voir *Revue lorraine illustrée,* n° 1, 1909.

(2) Il m'est agréable de témoigner ici ma vive et profonde gratitude aux érudits de Florence dont la bienveillance et l'appui m'ont été si précieux, et tout d'abord à M. Gustave Soulier, directeur des travaux d'histoire de l'art à l'Institut français, fondé à Florence par l'Université de Grenoble, qui a libéralement mis à ma disposition le résultat de ses recherches. C'est grâce à son aimable entremise que j'ai obtenu la communication des documents iconographiques conservés au musée historique topographique de Florence, le dernier né des musées florentins, qui, sous l'éminente direction de ses fondateurs, le Comm. Biagi, directeur de la bibliothèque Laurentienne, et le Cav. Ferri, directeur des galeries de Florence, va bientôt devenir, j'en suis sûr, le pèlerinage favori des amis de Florence, heureux d'y voir revivre la physionomie de la ville d'autrefois. Je remercie aussi le Prof. Giuseppe Conti, archiviste de la municipalité, auteur d'un remarquable ouvrage récemment paru, *Firenze dai Medici ai Lorenci,* qui a bien voulu me communiquer également de fort intéressantes photographies.



Richecourt (Meuse).

Richecourt fut en fait pendant vingt ans le maître de la Toscane qu'il gouverna avec des pouvoirs de souverain; il s'attira tour à tour les plus grands éloges et les critiques les plus vives et, après être disparu au milieu de l'exécration universelle, il fut regretté par quelques-uns de ceux qui l'avaient le plus méconnu. Un pareil homme mérite d'être tiré de l'oubli. Aussi avant de parler de ses réformes pourra-t-il paraitre intéressant de dire les origines du comte de Richecourt, qui fut pour le duc François le plus fidèle de ses ministres et pour les Toscans un de leurs meilleurs administrateurs.

Dieudonné-Emmanuel, comte de Richecourt, appartenait à une famille originaire d'Italie qui avait suivi en France les troupes de François Ier (1); un de ses ancêtres, François de Nasi, qui avait été anobli le 15 octobre 1560 par le duc Charles III, à la demande de Claude de France, s'était établi à Saint-Mihiel. De père en fils, les Nay furent conseillers des ducs de Lorraine, Robert sous le duc Henri, François sous Charles IV pour lequel il remplit diverses missions en Italie qui lui valurent d'Innocent X le titre de comte (1644), François-Joseph et Charles-Ignace sous Charles V et Léopold. Ce dernier, le père de Dieudonné, devint président à mortier à la Cour souveraine de Lorraine et fut fait baron de Richecourt par lettres du 10 mars 1722; il avait épousé, le 18 mars 1688, Barbe-Catherine de Taillefumier, qui appartenait, elle aussi, à une famille de magistrats et de conseillers des ducs, et qui fut mère de Dieudonné-Emmanuel.

Il nait à Saint-Mihiel le 2 janvier 1697; à vingt-huit ans, il est conseiller d'État; en 1731, il est nommé « commissaire chargé de régler les limites de la province d'Allemagne », de concert avec les commissaires de France et de l'Empire. La duchesse douairière et ses fils, qui ont en lui pleine confiance, entretiennent avec Richecourt une correspondance journalière. Nous avons dit son rôle lorsqu'il défendit si héroïquement à Vienne, avec son parent Bourcier de Montureux, les droits de son prince. De tous ses serviteurs, François n'avait pas de plus zélé, de plus capable ni de plus dévoué, et telles furent les raisons qui, à la mort de Gaston, le désignèrent pour aller à Florence, avec les pouvoirs les plus étendus, seconder Marc de Beauvau, dont la bonne volonté n'était certes pas douteuse, mais qui n'était nullement préparé à l'administration d'une grande province telle que la Toscane.

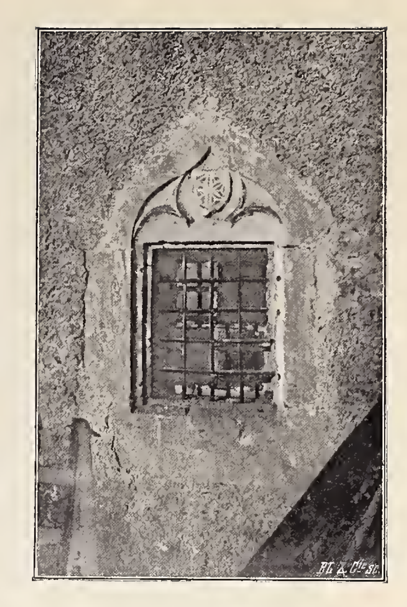


A Richecourt.

Richecourt appartenait à cette race de légistes et d'administrateurs qui ont fait les États modernes. Il était un homme de bureau, mais son intelligence allait bien au delà de l'affaire à traiter; il travaillait

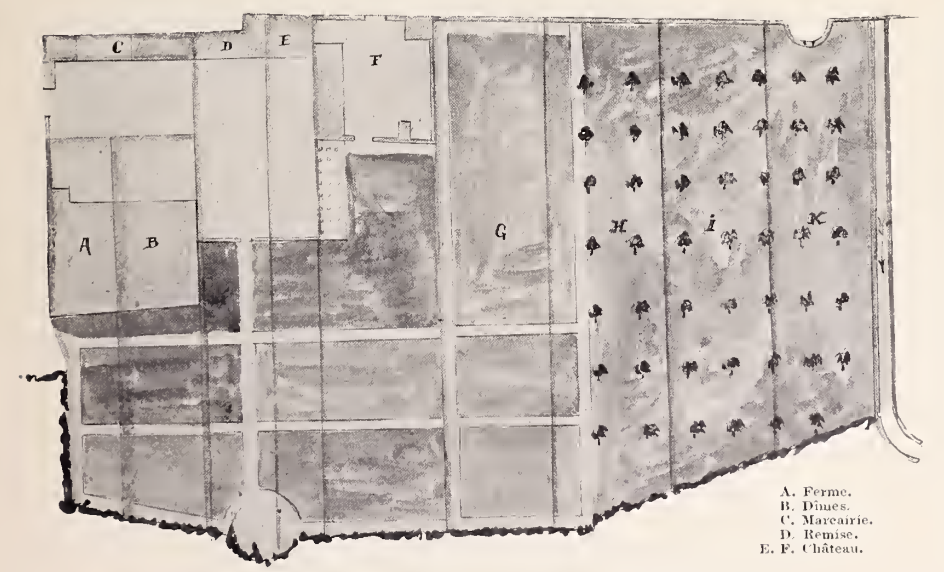
(1) Sur la famille de Nay de Richecourt, *Archives Meurthe-et-Moselle,* E. 208, 209, 210 a. et b.; G. 958; B. 179, 1575, 1597, 10432; *Archives Meuse,* B. reg. 285 f° 81 et suivants, et dossier de la vente du château de Richecourt (6 thermidor an II); *Archives nationales,* F7 5330.

avec acharnement, composant lui-même des dossiers sur toutes les parties du gouvernement, les étudiant personnellement ou se les faisant expliquer par ceux-là mêmes qui lui paraissaient devoir les posséder à fond; à son propre travail, il associait celui des autres et il s'en appropriait le meilleur. Il était froid, renfermé, tenace; au maniement des affaires il apportait un caractère rogue et brutal. Il se fit haïr des solliciteurs, parce qu'il était avare de la fortune publique; son refus décourageait toute insistance. Il fut longtemps soutenu par le grand-duc François qui, se souvenant des années de misère, n'aimait pas à donner. Très courageux, il allait de l'avant, sans craindre les responsabilités et les attaques d'où qu'elles venaient.



Fenêtre de la maison des dîmes, à Richecourt.

Ainsi que Colbert, auquel, toutes proportions gardées, on peut le comparer, c'était « un homme nouveau, sans préjugés de respect, extrêmement hardi dans son for intérieur, révolutionnaire même » (Lavisse). Il ne craignit pas de s'attirer la haine de la noblesse florentine assoupie dans son luxe et sa paresse. Déplorant le trop grand nombre de prêtres et de moines qui étaient autant de forces perdues pour l'État et ne pouvant en débarrasser la Toscane, il voulut du moins enrayer l'accumulation de leurs biens devenue un danger social. On le verra, lui, le ministre de la pieuse Autriche, proposer de mettre en vente une partie des biens de l'Église pour payer les dettes de l'État; il n'hésitera pas, malgré le Pape, à traiter avec les infidèles pour ranimer le commerce de Livourne; il s'attaquera au Saint-Office qui le gêne dans son administration et, champion de l'indépendance civile, il osera enfreindre les lois de l'Inquisition, forcer ses prisons, en arracher les captifs. Quant au peuple, il s'efforcera de lui faire comprendre qu'on ne saurait trop encourager le commerce, l'industrie et l'agriculture, qu'il y a des sacrifices à faire et que les impôts bien employés ne deviennent une charge que pour les oisifs. Ç'aurait été la volonté de Richecourt que Florence redevint une manufacture et une maison de commerce, comme au temps de sa splendeur au quinzième siècle, et, si des obstacles nombreux et de toutes sortes se sont opposés à son rêve, si ses ennemis arrivèrent à le faire tomber en disgrâce, si cette disgrâce, comme pour Colberti, hâta la fin de sa vie, il n'en est pas moins certain que nulle part son effort n'a été inutile.



Plan du château de Richecourt et de ses dépendances en l'an II.

Pour qu'il eût pul réussir complètement, il aurait fallu d'abord changer les mœurs; les Florentins du dix-huitième siècle n'avaient rien de leurs glorieux ancêtres. Les bons effets du règne de Ferdinand III, qui avait donné à la Toscane une sorte de renouveau, avaient de-



La maison des dîmes, à Richecourt.

puis longtemps disparu. La dureté du gouvernement de Cosme III, le despotisme des moines, l'ignorance dans laquelle le menu peuple était systématiquement maintenu, l'avaient plongé dans le plus profond abrutissement. La noblesse, désœuvrée, se désintéressait de tout travail; la bourgeoisie, appauvrie par les impôts et persécutée par une fiscalité ruineuse et injuste, avait perdu toute énergie. Le commerce languissait, l'industrie était en pleine décadence, l'art de la laine, jadis si puissant, nourrissait à peine quelques douzaines d'ouvriers : seule, l'industrie de la soie subsistait, grâce à la renommée des soies florentines si recherchées pour les robes des dames, et faisait vivre près du dixième de la population de Florence. L'agriculture elle-même était négligée en Toscane; par suite de l'accroissement des biens de mainmorte, des domaines entiers restaient incultes, et à la richesse de quelques grands propriétaires et des gens d'Église, correspondait une misère générale. Dans un État en pleine activité, il ne doit y avoir que des travailleurs. Au dix-huitième siècle, en Toscane, les moines et les mendiants pullulaient; ainsi que le remarque Richecourt, on comptait près de 30.000 religieux et prêtres et deux fois autant de pauvres pour une population d'environ 900.000 habitants. Tel était l'état de la Toscane en 1737.

La première préoccupation de Richecourt avait été de liquider l'arriéré des dettes des Médicis; il fallait éteindre le passif avant d'entreprendre des réformes. Or, la dette de l'État toscan qui, à la fin de la République, ne dépassait pas 5 millions de ducats, était arrivée au chiffre considérable de 14 millions. On ne pouvait songer à la rembourser entièrement, même avec des moyens extraordinaires, mais on pouvait la diminuer. Richecourt établit donc un impôt général de 2 1/2 °/₀ sur le revenu destiné à amortir les dettes qui avaient été contractées depuis l'occupation espagnole et qui n'avaient cessé de s'accroître. La perception souleva d'assez grosses difficultés, surtout de la part du clergé; il fallut un ordre formel du Pape pour l'obliger à verser les 30.000 écus environ auxquels il avait été taxé; c'était la première fois que Richecourt se heurtait à l'opposition du clergé; nous verrons que ce ne fut pas la dernière.

Une autre spéculation s'imposait, celle de la vente des biens patrimoniaux des Médicis. Les domaines de la couronne, jusque-là entre les mains d'une bande d'administrateurs ignorants et infidèles, avaient périclité et menaçaient de tomber à rien, si l'on ne s'en débarrassait aussitôt. Pour cette partie de sa tâche, Richecourt s'adjoignit un jeune Toscan d'une trentaine d'années, Pompeo Neri, fils d'un conseiller de Cosme III, qui s'était fait connaître comme professeur de droit public à l'Université de Pise d'abord, puis au Studio Fiorentino, et qui, depuis 1735, était auditeur-secrétaire des domaines royaux. Richecourt apprécia ses travaux et en fit bientôt son collaborateur le plus direct comme secrétaire du conseil des finances de la Régence.

La vente des biens des Médicis ne donna pas ce que Richecourt en avait espéré; elle souleva des réclamations très vives du roi d'Espagne, Charles III, puis du prince d'Ottojano, de la famille des Médicis de Naples, qui, en sa qualité de plus proche parent du grand-duc défunt, déclara s'opposer à la vente. Richecourt dénonça sa protestation au magistrat suprême et elle fut solennellement brûlée à la porte de



Cliché communiqué par M. J. Florange.
Médaille du comte de Richecourt.

ce tribunal, le 30 décembre 1738, comme séditieuse, téméraire et de nulle valeur. Mais elle n'en avait pas moins ralenti le zèle des acheteurs et la vente s'en ressentit; il n'y eut que les biens situés à l'étranger, ceux qui provenaient des La Rovère et des d'Orléans qui se vendirent convenablement; ils étaient les moins intéressants pour le grand-duc François, puisqu'il devait en affecter le produit aux rentes viagères de l'Électrice palatine.

Le désordre sévissait dans les finances de l'État toscan. Les budgets n'étaient ni exacts ni complets; certains revenus étaient grevés de plus de dépenses qu'ils n'en pouvaient porter. Il y en avait d'autres qui ne figuraient jamais sur les comptes. Richecourt, qui étendait ses regards pénétrants sur toutes les parties de l'administration, n'eut pas de peine à s'en apercevoir; afin de remédier à ces désordres, il se décida à licencier tout le personnel financier du grand-duché et à affermer, pour cinq ans, les recettes de l'État à une société constituée par des Français, J.-B. Lambert et Cie, que le Lorrain O'Kelly avait été engager à Paris, et cela moyennant une somme de 4.220.450 livres florentines, dont 2.800.000 seraient, chaque année, remises au grand-duc, et le reste, soit 1.420.450, servirait aux besoins de l'État. Les ressources de la ferme consistaient dans les droits sur le tabac et le sel, les douanes, les revenus des domaines, des postes et de la monnaie. Certes le régime de l'affermage dans lequel les contribuables peuvent être exploités par les intermédiaires est loin d'être le meilleur, mais c'était un pis-aller et dans l'état où se trouvaient les finances de la Toscane, il était difficile de trouver une autre solution. La ferme du reste donna de si bons résultats qu'on la conserva longtemps encore en Toscane, et à chaque renouvellement, le bail se fit à de meilleures conditions [1]. Pour protéger les contribuables contre les exactions



Cliché communiqué par M. J. Florange.
Médaille du comte de Richecourt.

(1) On ajouta successivement à la ferme de nouvelles sources de revenus, droits sur la construction des bâtiments et sur l'eau-de-vie et les revenus s'élevèrent à 6.159.028 livres; à la fin de la ferme Lambert, un nouveau traité fut passé avec le sieur François Masson pour

possibles des fermiers, Richecourt, qui considérait que la justice envers ceux qui paient l'impôt est un devoir de l'État, avait institué une chambre grand-ducale chargée de toutes les contestations qui pouvaient naître entre les fermiers et l'État, d'une part, entre les contribuables et les fermiers, d'autre part. Elle fonctionna à la satisfaction de tous en Toscane du 21 décembre 1740, jour où elle fut créée, jusqu'en l'année 1768 où le grand-duc Léopold, qui avait déjà modifié le système de la ferme, la supprima.

Sous les Médicis, une administration luxueusement installée et fort compliquée était chargée de gérer les finances de l'État. Par suite du traité avec Lambert et Cie, tout ce personnel se trouva du jour au lendemain inutile et fut jeté sur le pavé sans aucune compensation; Richecourt refusa d'entendre les lamentations de ces fonctionnaires dont l'incapacité ou la malhonnêteté avaient compromis le crédit de l'État. Ils constituèrent contre lui le premier noyau de mécontents qui allait bientôt s'augmenter et ils trouvèrent dans le sénateur Carlo Ginori, conseiller des finances, un appui inespéré. Appartenant à une vieille famille de Florence, le marquis Ginori jouissait d'un grand crédit; on racontait bien qu'il avait montré peu de scrupules dans l'administration des vivres pour les troupes espagnoles, pendant l'occupation de 1731 à 1733, mais cela ne l'avait pas empêché d'être désigné en 1737 pour aller porter à Vienne l'hommage de la Toscane au nouveau grand-duc. Lorsque Richecourt constitua le conseil des finances, il le convia d'en faire partie avec le sénateur Venazzana et le jeune auditeur Neri; la jalousie de Ginori allait créer à Richecourt mille difficultés, et la question de la ferme fut un premier prétexte. Il dénonça son chef au grand-duc et, sans la protection de Toussaint (1), le fidèle secrétaire de François, peut-être fût-il déjà parvenu à le faire disgracier.

Les colères grandissaient contre Richecourt; Craon l'appelait « un être malfaisant »; la Palatine se plaignait de ses manières brutales; les ministres étrangers, pour lesquels il ne montrait aucune bonne volonté, le traitaient avec mépris; Richecourt est « un misérable et un lâche », écrit de lui Mann, le ministre d'Angleterre; « il est le dernier des ambitieux et sa fourberie dépasse tout ce qu'on peut imaginer », déclare le ministre de France Lorenzi; Horace Walpole le qualifie d'« impertinent fellow » et de « little italian Minister ». Mais c'était chez ses propres collaborateurs que Richecourt trouvait les pires adversaires : tous se coalisaient contre lui, le général Braitwitz, le sénateur Ginori, le secrétaire Neri et le Lorrain Bagard de Bettanges. Il fait tête à tous, soutenu par le grand-duc contre leurs menées (2) et, lorsqu'en 1747 il a réussi à se débarrasser des principaux malveillants, Craon, dont il a obtenu le rappel, Ginori, qu'il a fait nommer gouverneur de Livourne, Neri, qui va à Milan réorganiser l'administration communale, il devrait pouvoir enfin respirer; mais ses rivaux attachés à sa perte préparaient leur vengeance et bientôt il les vit revenir à la charge plus acharnés que jamais, jusqu'au jour où le rendant responsable de toutes les blessures causées par ses réformes, ils arrivèrent, sous leurs coups répétés, à lui faire mordre la poussière.

---

cinq ans également, au prix de 6.543.830 livres ; puis, à son expiration, avec le sieur Francisco Deodati pour 5.968.103 (on avait retranché quelques articles); en 1758, après Richecourt, par protestation contre son administration, la ferme fut donnée aux sieurs Guadagni, Martelli et Serristori, tous de Florence.

(1) Toussaint (François-Joseph), fils du secrétaire de la légation de Lorraine en France et en Angleterre, était né à Dieuze : il s'établit dès sa jeunesse à Vienne, fut de bonne heure secrétaire du duc François qui le prit en affection et le combla de faveurs ; baron de l'empire, conseiller intime, il devint bientôt son premier ministre. Au sujet de Toussaint, Mann écrit le 28 janvier 1745 : « Je ne vous ai jamais rapporté ce mot sage du grand-duc, qu'on lui donne seulement cinq Saints (par allusion à Toussaint) et il s'engagerait à gouverner toute l'Europe, « mais ille né pas possible de lé trôvé », ajoute-t-il, en plaisantant l'orthographe bien connue de François.

(2) « 26 janvier 1743 : Bagard dans une audience a dénoncé Toussaint et Richecourt au grand-duc. Si la chute de ces deux ministres arrivait effectivement, ce qui me semble pourtant fort douteux, et que le grand-duc les remplaçât par des personnes mieux intentionnées pour le bien public, il en résulterait un grand avantage non seulement pour les Toscans, mais aussi pour l'Europe. 2 mars 1743 : Le grand-duc garde décidément ses ministres; en effet, quelques éclaircissements qu'on donne à S. A. R., il est bien difficile que ce prince se détermine aux suites qu'on en attend, car il reçoit de M. Toussaint, qui est le principal suppôt de M. de Richecourt, des services qu'il aurait naturellement la plus grande répugnance de demander à celui qui le remplacerait. Vous savez peut-être qu'il a eu le malheur d'être si peu instruit qu'il a bien de la peine à lire ce qui est écrit à la main et qu'il sait si peu écrire que lorsqu'il est obligé de le faire, c'est M. Toussaint qui lui conduit la main. » Lorenzi à Amelot, *Arch. Aff. étrangères*, t. 97, Toscane.



Place S. M. Novella et fête donnée à l'occasion des fiançailles de l'archiduchesse Marie-Thérèse (1737).
(Musée historique topographique de Florence.)

Telles étaient les difficultés auxquelles se heurtait à chaque instant Richecourt. Préoccupé de trouver à tout prix de l'argent, il n'hésita pas à établir en Toscane le loto, le jeu célèbre des 90 chiffres, inventé par le Milanais Taverna au quinzième siècle et qui, passionnant les Génois et les Vénitiens, avait toujours été prohibé à Florence. Presque au lendemain de la prise de possession de la Toscane, Craon avait interdit les jeux de hasard, notamment le *pharaon* et la *bassette* (17 août 1737); il devait bien en connaître les excès, lui qui était de tous les joueurs de la cour de Léopold un des plus acharnés, au dire d'Audiffret : « La duchesse de Lorraine s'écriait en pleurant qu'on renonçat au jeu qui la ruinait ainsi que S. A. pour enrichir cinq ou six gredins; mais comme Mme de Craon et son mari disent avoir perdu 20.000 à 25.000 livres, S. A. veut qu'on continue à jouer pour tâcher de leur faire regagner quelque chose [1]. » Du reste, Craon, en proclamant l'interdiction du pharaon, avait eu soin d'autoriser les nobles à y jouer dans leur Casino, si bien qu'en fait la répression était inefficace, d'autant que, pour faire recette, on avait eu l'idée de vendre des patentes pour le jeu, ce qui rendait l'édit de prohibition encore plus illusoire. Richecourt se décida à le rapporter et il afferma le loto pour neuf ans à un Napolitain, le sieur de Cataldi, moyennant 50.000 écus. Les Florentins s'enflammèrent pour le jeu et il semble bien que les fermiers y trouvèrent leur profit, car les revenus du loto ne cessèrent de s'accroître; à la fin du régime autrichien, ils s'élevaient à la jolie somme de 250.000 écus. Le premier tirage eut lieu à Florence le 23 décembre 1739 : l'administration du loto s'était installée au rez-de-chaussée du Palais des Offices, elle y demeura jusqu'en 1808 où elle émigra dans l'église désaffectée du couvent des dominicains de San-Pancrazio.

(1) Audiffret à Louis XIV, 1er mai 1712. *Arch. Aff. étrangères.*

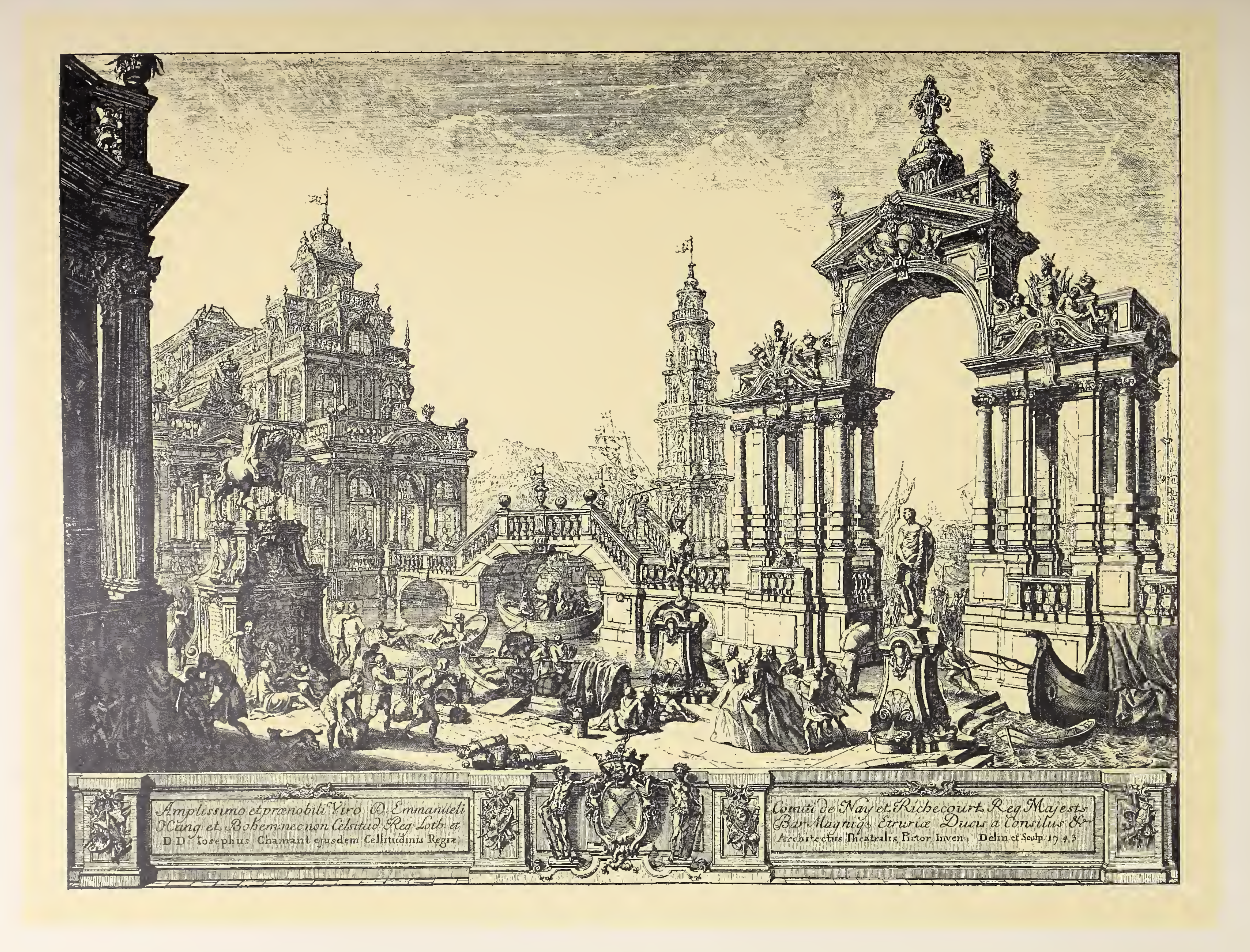
Si l'on se demande pourquoi Richecourt avait tellement besoin d'augmenter les revenus de l'État, il est facile de répondre que ce n'était pas seulement les charges nouvelles de la Toscane qui nécessitaient de pareils appels de fonds, mais aussi les demandes réitérées de la Cour de Vienne qui voulait faire rendre au grand-duché le plus qu'il pouvait. Richecourt, pour satisfaire son maître, devait faire des prodiges, surtout au moment des guerres où les demandes devenaient plus pressantes. Il lui résista au moins une fois cependant, ce fut quand François eut l'idée étrange, non plus seulement de faire appel à la bourse des Toscans, mais à leur épée pour la défense de l'Empire pendant la guerre de Sept ans. Jamais peuple n'avait été moins militaire: le ministre de la guerre de Toscane n'avait de guerrier que le nom (1) et depuis longtemps les Toscans s'étaient déshabitués de porter les armes. Leur demander de faire l'effort de réunir trois bataillons et six compagnies de grenadiers, c'était vouloir l'impossible. Richecourt, qui les connaissait bien, protesta de toutes ses forces et ce fut une des causes de sa disgrâce.

Avant d'en arriver là, il nous faut parler de son administration en Toscane; nous sommes à l'endroit vraiment intéressant de sa carrière, à ce qui le rend digne, aujourd'hui encore, qu'on s'occupe de lui. « Richecourt, écrit Zobi, comprit à fond la situation économique de l'État, les besoins des peuples, les désordres des administrations publiques; bien plus, il avait scruté les moyens de développer les ressources intrinsèques du pays et de satisfaire ses besoins. » Il ne se laissa pas décourager devant les obstacles opposés au travail par les lois, les préjugés et la paresse des Toscans, et ce que Colbert ne put faire en France, il le réalisa dans son petit État. Richecourt, qui avait déjà diminué les péages et les gabelles, supprima par la loi du 15 novembre 1749 les barrières intérieures qui entravaient la circulation des marchandises. Pour une balle de laine d'une valeur de 240 livres, transportée de Livourne à Cortone, il fallait subir dix visites de douane et payer 31 livres de droits! Il établit la libre circulation des grains, vins, huiles, bestiaux et autres objets de consommation dans quelque partie que ce fût du grand-duché; il aurait voulu aller plus loin et abolir totalement les douanes intérieures, il ne le put par suite de l'opposition de Ginori, qui projetait plus hardiment encore de supprimer tous les droits d'exportation. Richecourt au contraire, afin de retenir en Toscane les soies brutes qui passaient à l'étranger pour être transformées en étoffes, en défendit expressément l'exportation. Grâce à cette intervention, les anciennes manufactures furent rétablies et il s'en créa de nouvelles; à Pise, s'installa, avec des ouvriers venus de Gênes, une manufacture de velours frappés qui ne le cédaient en rien à ceux de Gênes; à Florence, des manufactures de drap rendirent à cette ville la renommée que les Flandres et



Anne-Marie-Louise de Médicis, par Dowen (Galerie Pitti).

(1) C'était le marquis Rinuccini, dont Lorenzi écrit le 7 janvier 1737 : « Ses connaissances en matière de guerre sont fort bornées ; elles consistent principalement dans les notions qu'il a de la manière que les autres princes entretiennent leurs troupes, ce qu'il n'a pas cependant fort approfondi et ce qui ne lui a pas servi à mettre sur le même pied celles du grand-duc. »



DÉCORATION THÉATRALE DESSINÉE ET GRAVÉE PAR LE LORRAIN CHAMANT, DÉDIÉE AU COMTE DE RICHECOURT

Nancy, Imprimerie Berger-Levrault et Cie.



l'Angleterre lui avaient enlevée depuis longtemps. Richecourt fit faire des recherches minéralogiques; à son instigation une société importante se forma pour exploiter les mines d'alun de Monterotondo entre Sienne et Volterre; il fit construire une superbe route pour relier Bologne à Florence en évitant la rude montée du Giogo, et il fit réparer les autres routes. Il encouragea le développement de la manufacture de porcelaine établie par son ennemi Ginori à Doccia, dont les produits bientôt célèbres purent rivaliser avec ceux de Sèvres et de Meissen (1).



Anne-Marie-Louise de Médicis.

Son rôle fut surtout intéressant quand il s'efforça de relever le commerce de Livourne, le grand port de la Toscane créé par Ferdinand Ier. Livourne était déjà en pleine décadence quand un tremblement de terre du 14 au 27 janvier 1742 l'anéantit presque complètement; la Régence fit distribuer des vivres et des vêtements à ses malheureux habitants et, comme ils avaient quitté en foule la ville, elle y appela des étrangers. Elle accorda aux schismatiques la faculté de tester librement et d'y recueillir l'héritage de leurs parents, si bien qu'en peu de temps une foule de Suisses, d'Allemands, de Grecs et même de Levantins y accoururent. La population de Livourne s'éleva bientôt à 30.000 habitants, dont 3.680 juifs. Les étrangers furent répartis en cinq corps formant autant de petites républiques autonomes : Anglais, Français, Grecs, Italiens et Juifs, qu'on consultait pour toutes les affaires de la cité. D'autres avantages et privilèges leur furent accordés par un édit du 23 août 1751. Entre temps, Livourne reprit son importance. Pour assurer à ses commerçants et à ses marins des débouchés dans la Méditerranée, Richecourt engagea l'Empereur à signer un traité de commerce avec la Porte, le 15 mai 1747; aux termes de ce traité, les marchandises toscanes ne devaient payer qu'un droit de 3 °/₀ à l'entrée en Turquie, et elles ne pouvaient être frappées d'un droit dans l'intérieur de l'empire ottoman. D'autre part, grâce à ce traité et à ceux que le grand-duché passa ensuite avec le dey d'Alger (28 décembre 1748), avec Tripoli (27 janvier 1749) et avec la Tunisie (23 décembre 1749), le pavillon toscan fut désormais respecté par les corsaires barbaresques si dangereux dans ces régions de la Méditerranée. La vieille galère des Chevaliers de Saint-Étienne, jadis chargée de la protection des côtes toscanes, désormais inutile, fut vendue aux enchères et tomba sous la hache. Le pape Benoit XIV fut atterré de voir une nation catholique

(1) Il faudrait citer en outre les nombreuses mesures prises par Richecourt pour abolir les règlements vexatoires établis au temps des Médicis pour la longueur et la largeur des étoffes, la qualité et la nature des matières premières, les missions envoyées en Bourgogne, en Champagne et à Bordeaux pour des études sur la fabrication du vin et en Provence sur celle de l'huile.

traiter avec des infidèles, et dans un bref du 1er février 1749, il exprima hautement son mécontentement, préférant l'état de guerre à ces honteuses compromissions; mais les commerçants de Livourne, qui n'avaient pas les mêmes raisons de s'en plaindre, bénirent Richecourt.

Par suite de lois surannées et abusives, le Val di Chiana, le pays pisan et surtout la Maremme manquaient de travailleurs et depuis longtemps étaient sacrifiés. Dès 1739, Richecourt avait fait rechercher par Pompeo Neri, assisté du mathématicien Perelli et du comte Pecori, les causes du dépérissement de ces régions et il avait fait entreprendre divers travaux hydrauliques, tant à l'embouchure de l'Arno que plus au sud de la Maremme, pour faciliter l'écoulement des eaux du lac de Castiglione dans l'Ombrone. Malheureusement la Régence, faute de moyens financiers, dut arrêter ces travaux et ce ne fut que sous le successeur de François, le grand-duc Léopold, qu'ils purent être repris; ils n'ont été terminés que de nos jours sans améliorer totalement cette région déshéritée.

La Maremme toscane, qui s'étend entre les hauteurs rocheuses de Piombino et d'Orbetello, est certainement une des contrées les plus malsaines de l'Europe; ses terres non perméables retiennent les eaux qui se putréfient au soleil et empestent l'air. La malaria monte de la plaine ondulée couverte de marécages et d'ajoncs sur les collines où jaillissent en abondance les sources salées qui, mélangées avec l'eau douce, se corrompent aussitôt. Dans l'antiquité, les Étrusques avaient par de savants drainages assaini la contrée; lorsque leurs canaux cessèrent d'exister à l'époque romaine, les marais se reformèrent et le pays devint sauvage et désert. Au Moyen Age, les moines, possesseurs de grands viviers dans la Maremme, s'opposèrent à tous les travaux d'assainissement, et les petits princes de l'intérieur, comme plus tard les rois d'Espagne qui firent de Talamone, jadis le port principal de Sienne, un de leurs bagnes les plus meurtriers, ne firent rien pour transformer les villages de la région des marais où ils envoyaient en exil leurs victimes. La décadence de l'agriculture en Italie et la transformation des champs de labour en pâturages, au temps des Médicis, achevèrent la dévastation de la Maremme. Cependant, les Médicis avaient taché de remédier à cette situation; mais ils s'étaient imaginé, avec Machiavel et d'autres hommes d'État, qu'il suffisait de repeupler le pays pour lui rendre son antique fertilité. Tous les essais de colonisation échouèrent lamentablement; les colons, qu'ils fussent italiens, grecs ou allemands, implantés dans ce pays malsain, y succombèrent aussitôt.



Cliché Alinari.

Vue prise de Grosseto, dans la Maremme toscane.

La dernière tentative de *peuplade*, comme on disait alors, que nous rencontrons dans l'histoire de la Maremme toscane, nous apparaît plus douloureuse encore, puisqu'il s'agit cette fois de compatriotes, de malheureux Lorrains, transportés à plus de deux cents lieues de leur sol natal, dans ce pays de fièvre et de mort. A l'instigation du grand-duc François,

frappé des conversations qu'il avait eues avec l'archidiacre de Sienne, Sallustio Bandini, lors de son séjour en Toscane, on décida de peupler la Maremme avec des Lorrains; on n'était pas mécontent de créer un courant d'émigration des populations vers la Toscane qui prouverait à l'Europe combien la Lorraine supportait avec peine ses nouveaux maitres. Richecourt et les conseillers de la Régence avaient prévenu le grand-duc de son imprudence; avant de faire venir des colons, il fallait, disaient-ils, commencer par assainir le pays. Mais les sages observations des ministres de la Régence ne prévalurent pas contre les conseils des courtisans de Vienne, tous imbus des théories philosophiques du jour sur la colonisation.



Cliché Alinari.

Massa-Maritima, dans la Maremme toscane.

Un capitaine du régiment des Gardes, Irlandais d'origine, mais né en Lorraine, appelé O'Kelly, fut chargé d'aller en 1740 recruter en Lorraine un millier de cultivateurs qu'on répartit en deux colonies, l'une sur le territoire de Massa, l'autre sur le territoire de Sovana. Elles avaient chacune à leur tête un administrateur toscan, Seb. Bartolozzi à Sovana, Bern. Pistolesi à Massa; un Lorrain, Bagard de Bettanges, fils du médecin de la duchesse douairière, qu'on disait exilé par Stanislas, eut dans la suite la direction générale de l'entreprise. On répartit les terres entre les familles, chacune reçut une portion de sol pouvant être transformée en labours, vignes, olivettes et jardins, une paire de bœufs, une vache, deux brebis, des instruments aratoires et des semences; la nourriture était assurée pendant la première année.

Ce que Richecourt avait prévu arriva fatalement : « Comme on n'a pris aucune précaution, écrit Lorenzi le 30 juillet, pour rendre l'air du pays moins malsain, ceux qui y sont déjà se trouvent en mauvais état de santé, et on prévoit qu'en peu de temps ils périront tous. » La malaria en plein été avait naturellement commencé son œuvre sur ce point désolé de la Toscane; le soleil avait facilité les émanations d'un sol vierge, d'un terreau qui n'avait pas été remué depuis des siècles, et il avait rendu encore plus considérable la décomposition des matières végétales et animales contenues dans l'humus. Au 15 août, on comptait déjà 12 morts et plus de 150 malades aux hôpitaux de Massa et de Sovana. On accusait l'administration, alors que seule la nature était coupable. « Cela vient, dit Lorenzi, du peu qu'on donne aux Lorrains pour se nourrir tellement qu'ils sont obligés de se nourrir de toutes sortes d'herbes qu'ils trouvent (27 août) », et il donne, le 24 septembre, ce détail qui fait frissonner : « L'air où l'on a enterré ceux qui sont morts est devenu si puant qu'on a été obligé de fermer l'église paroissiale de Sovana et de ne plus y officier. » Lorenzi, en serviteur fidèle du roi de France, ne s'apitoyait pas outre mesure sur cette effroyable destruction, « car on avait répandu le bruit que les Lorrains avaient quitté

leur pays à cause des mauvais traitements qu'on leur faisait subir, tandis que, de leur aveu même, ils avaient été attirés en Toscane par les promesses les plus flatteuses qu'on ne leur avait pas tenues. »

La malheureuse expérience n'arrêta pas l'envoi de nouveaux cultivateurs. Lorenzi écrit le 12 août 1741 : « Il arrive encore 30 Lorrains pour peupler; il va en venir 800 de Lorraine et des pays rhénans. Il n'en reste que 503 de l'an dernier, dont plus de 200 malades, ce qui a déjà coûté plus de 50.000 écus. Le grand-duc est furieux du peu de soins qu'on a eus et il veut qu'on ne recommence pas. » Au commencement de novembre, les 800 Lorrains étaient arrivés et on les expédiait sur Massa et Sovana où la fièvre les attendait. Pour recevoir les malades de jour en jour plus nombreux, il fallut dans la suite agrandir l'hôpital de Massa; on jeta bas les vieux bâtiments, et un nouvel édifice put recueillir les pauvres gens. L'inscription suivante rappelle tout à la fois l'origine de cette construction et la fin douloureuse des cultivateurs lorrains :

FRANCISCUS
BARRI ET LOTHAR. DUX REX HIERUSALEM
MAGNUS DUX ETRURIÆ
ALIEGENIS UNDIQUE CONFLUENTIBUS
BENIGNE EXCEPTIS LONGIS STIPENDIIS ENUTRITIS
AD REPARANDAM ADFLICTÆ MASSÆ FREQUENTIAM
MIGRARE JUSSIS
DOMIBUS IN USUM AGRIS IN POSSESSIONEM
EBERE TRADITIS
INSTRUMENTIS JUVENCIS PECUDIBUS JUMENTIS ADSIGNATIS
PALUDIBUS EXSICCATIS
NOVUM NOSOCOMIUM
VETERE INTERDICTO OB AERIS INCLEMENTIAM INFESTISSIMO
SALUBERRIUM IN PARTE A FUNDAMENTIS EXSTRUXIT
ANNO MDCCXLVI

Des Lorrains avaient continué à émigrer en Toscane pendant l'hiver : « Il y a 2.400 Lorrains arrivés, mande Lorenzi le 3 février 1742; on dit que le grand-duc a écrit en Lorraine pour détourner du dessein de venir ici ceux qui voulaient le faire, et notamment le curé qui avait résolu de venir à la tête de ses ouailles. » On avait abandonné l'idée de coloniser la Maremme et on répartissait maintenant les familles dans des territoires plus sains du côté de Pise; seuls les Lorrains étaient conservés; Bagard renvoyait les Alsaciens disant « qu'ils n'étaient pas du pays ». Ce dernier, mécontent du résultat, déclarait qu'il ne voulait plus s'occuper des colons lorrains, et Richecourt, qui avait toujours protesté contre le peuplement de la Maremme, refusait de s'y intéresser. Ils eurent même une vive contestation à ce sujet, écrit Lorenzi le 3 mars, et, pour les mettre d'accord, le grand-duc confia au sénateur del Riccio la direction des colonies. François n'avait pas abandonné sa conception initiale et, le 7 novembre 1743, il écrivait encore à son Conseil de Régence : « En cas que les colonistes lorrains qui étaient restés à Pise n'ayent pas encore été envoyés ailleurs, nous voulons que vous les fassiez incessamment passer à Grosseto en en donnant la direction au gouverneur de ladite place, avec le sieur Mahlmeister sous ses ordres pour l'aider dans son travail. Le desséchement des eaux étant un ouvrage qu'on ne saurait trop accélérer vous verrez s'il serait praticable et à propos d'y employer pendant cet hiver une partie de la chiourme en la faisant relever au bout d'un certain temps par une autre partie. »

C'était les renvoyer à la mort; les Lorrains achevèrent de se consumer dans les environs de cette ville de Massa qui, au milieu d'une plaine couverte de broussailles, d'ajoncs et d'eaux croupissantes, se dresse sur une hauteur, entourée d'une ceinture de vieilles tours crénelées; sa lourde cathédrale romane,



Les bains de San-Giulano, construits par Richecourt (Cabinet des estampes).

ses murailles épaisses aux portes massives, ses vieux hôtels d'une architecture imposante et sobre, aux fenêtres étroites coupées par de sveltes colonnettes, suent la fièvre et la mort. Un dicton du pays le dit :

Vedi Massa
E passa (1).

Les colons lorrains virent Massa et ils passèrent. Des rapports de l'administrateur Bartolozzi, de 1746 à 1752, il résulte que leur nombre diminue chaque année dans une proportion effrayante. En 1765, le sénateur del Riccio, chargé par le grand-duc Léopold de faire une enquête sur les colons transportés dans la Maremme, constate qu'il en a rencontré 3 à Sovana et 32 à Massa; c'était tout ce qui restait des 2,500 infortunés venus en Toscane vingt ans auparavant !

Une tentative plus heureuse, tentée par Richecourt celle-là, fut, en 1743, la restauration des célèbres bains de San-Giulano, d'après les projets de Perelli et de Neri. Il y avait, non loin de Pise, entre le mont Bianco et le mont de Caldacoli, des eaux thermales d'une température de 22° à 38°, déjà connues des Romains, mais depuis longtemps abandonnées. Richecourt les fit recueillir avec soin et construisit

(1) A notre époque, la situation reste toujours la même. Cf. Louis Simonin, *La Maremme toscane* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er et 15 janvier 1862). Les habitants de ces pays désolés acquièrent en peu de temps un teint jaune et maladif, caractéristique de la fièvre paludéenne qu'ils portent pour jamais avec eux. « Nous ne vivons pas, nous mourons », disait un pauvre contadino de la Maremme à un touriste anglais qui lui demandait comment on pouvait vivre sous un climat aussi dangereux. Voir sur la Maremme toscane : Ximenez, *Fisica riduzione della Maremma senese*, 1769 ; F. Vartini, *Memorie sul bonificamento della Maremma*, 1838 ; P. Valle, *La Maremma toscane*, 1863 ; et surtout Grottanelli, *La Maremma toscana*, 2 vol., 1873-1876.

à l'entour cinq corps de bâtiments séparés; le plus élevé, celui du milieu, dit *Casino de bagni,* était destiné aux malades qui y trouvaient des appartements complets avec des salles pour la danse et le jeu, des terrasses pour la promenade. Les autres renfermaient 29 baignoires isolées, 6 douches, 2 étuves et 2 grandes piscines destinées aux bains en commun. Les médecins Cocchi, Gotti et Versani, tous élèves de l'illustre Redi, avaient surveillé l'organisation de cet établissement qui, par sa perfection, est l'ancêtre des grandes stations thermales d'aujourd'hui. Richecourt aimait beaucoup sa création de San-Giulano; il faisait à Pise, où il habitait le Palais royal, de fréquents séjours pour en surveiller le développement et, afin d'augmenter la population de San-Giulano, il accorda des avantages considérables à ses habitants [1].

On aurait pu croire que Richecourt par ses réformes se serait attiré quelques sympathies; il n'en fut rien, et nous avons dit les haines qu'avaient suscitées ses efforts. Il s'était naturellement heurté à deux puissances qui ont été de tous les temps hostiles à l'organisation d'un pouvoir centralisateur et absolu, la noblesse et l'Église. Accoutumé, en Lorraine, à fréquenter des hommes orgueilleux de leur nom et de leur race, il s'était attristé de voir combien la noblesse florentine se discréditait chaque jour davantage, par ses alliances, son oisiveté et sa pauvreté. Il avait rêvé de la relever et, sans chercher s'il n'y avait pas contradiction entre la soumission qu'il exigeait d'elle et l'orgueil de race qu'il prisait tant, il avait voulu la rendre plus virile.

Plaçant très haut la vieille aristocratie en qui il reconnaît le courage, la grandeur d'âme, un don naturel de commandement, il tend à la purifier et à la séparer des parvenus qui la dégradent; pour lui, la noblesse ne se perd pas seulement par les crimes et les délits, mais aussi par l'exercice d'arts vils et indignes; la façon de vivre est tout; il ne faut donc conserver leurs titres qu'à ceux qui veulent vivre et se comporter noblement. Tel était l'esprit de la loi du 1er octobre 1750 qui devait provoquer dans toute la Toscane, contre Richecourt, de si vives cabales. Elle abolissait les deux anciennes classes de la noblesse florentine : celle des *patrizzi,* descendants des vieilles familles, et celle des *nobili,* qui avaient acquis la noblesse par leurs charges et leurs emplois, et elle demandait aux uns et aux autres d'apporter leurs preuves qui serviraient à établir un livre d'or où seraient inscrits titres et blasons; ceux qui prouveraient deux cents ans de noblesse formeraient une catégorie supérieure à laquelle certains avantages, plus honorifiques que réels, étaient réservés. Le grand défaut de cette loi, qui fut considérée comme une vexation de Richecourt à l'égard de la noblesse toscane, était de faire de cette noblesse, par l'enregistrement sur le livre d'or, une corporation rigoureusement fermée et destinée, par sa séparation d'avec le reste de la nation, sans qu'il lui fût permis de réparer ses pertes, à devenir bientôt un corps en butte à toutes les rivalités et à toutes les haines.

La noblesse florentine pouvait se plaindre déjà de bien d'autres mesures que Richecourt avait prises contre elle [2] : il avait exercé notamment des poursuites impitoyables contre les duellistes, même contre ces officiers lorrains qui, dans l'oisiveté de leurs garnisons de Pise et de Livourne, s'étaient attirés des affaires au théâtre ou dans les lieux publics avec des Anglais ou des Toscans. Il estimait, comme Richelieu, que les nobles devaient donner l'exemple de l'obéissance, et que les peines, comme les récompenses, devaient être proportionnées à la qualité des coupables. D'autre part, il avait pris un édit pour restreindre le luxe dans les funérailles et interdire l'exposition des corps à la maison mortuaire et à l'église, qui don-

---

(1) Sur les bains de Pise, Antoni Cocchi, *Dei bagni da Pisa,* in-4° Firenze, 1750 ; *Analyse des eaux minérales des bains de Pise autrement dits du Mont Saint-Julien,* par le docteur lorrain Barth. Mesny, 1750 et le *poème* de César Bigotti, prêtre de Pise, en vers claudiens, dédié à Richecourt, 1750.

(2) 6 mai 1741, Lorenzi à Amelot : « Plusieurs particuliers de la principale noblesse et des plus sensés, qui se croyaient vivement lésés de certaines résolutions qui viennent d'être prises, commencent à murmurer hautement contre le gouvernement, tellement qu'à les entendre, il y aurait à craindre une *révolte,* mais la nature de ce peuple dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir, doit tranquilliser là-dessus. »

nait lieu à des dépenses considérables et que Richecourt appelait « un spectacle stupide et indécent » (10 octobre 1748). Il avait, par un autre édit du 22 juin 1747, considérablement réduit les fidéicommis, très en usage parmi les Toscans, qui ne servaient, disait-il avec raison, qu'à entraver l'agriculture, en conservant perpétuellement une quantité de terres en mauvais état [1]; on maintenait les substitutions pour la noblesse, mais on les limitait à quatre générations, de sorte qu'après le dernier usufruitier, le fonds restait libre aux mains de l'héritier légitime; le principe de la perpétuité par la transmission privilégiée de la richesse était ainsi détruit. Enfin, par l'édit du 29 avril 1749, Richecourt avait enlevé aux seigneurs terriens leurs derniers privilèges, à savoir le droit d'asile et le droit de posséder une justice spéciale; ce dernier édit souleva des tempêtes de la part de la noblesse toscane, qui menaça d'en appeler à l'Empereur. Mais un événement tragique, bien fait pour frapper l'imagination, vint, quelques années après, prouver combien il était nécessaire d'abolir ces vestiges de la féodalité.



Cliché communiqué par M. J. Florange.
Médaille du comte de Richecourt.

En 1753, à la suite d'une querelle privée, d'une vendetta, qui divisait en deux camps ennemis la famille des marquis de Bourbon, tout le pays d'Arezzo à Cortone fut mis à feu et à sang. Les Bourbon de Monte-Santa-Maria, véritable repaire de brigands situé à la limite de l'État de l'Église et du grand-duché, pour attaquer leurs adversaires, les Bourbon de Cortone, traversaient les hauteurs qui séparent la vallée du Tibre de celle de l'Arno, puis rentraient chez eux, leurs pillages accomplis. Comme au temps légendaire des Fortebraccio et des Sforza, les malheureux habitants du Val di Chiana voyaient, chaque jour, descendre des montagnes des bandes d'hommes en armes qui, sous prétexte de s'en prendre aux Bourbon de Cortone, ravageaient les récoltes, rançonnaient les cultivateurs et incendiaient les



Cliché communiqué par M. J. Florange.
Médaille du comte de Richecourt.

(1) « Ceux qui en jouissent, dit-il, n'étant qu'usufruitiers, ne s'inquiètent que du revenu annuel ; ils négligent nos plantations méridionales et riches (vignes, oliviers, mûriers), ils découragent le cultivateur, fermier ou métayer dont ils tirent avec rigueur tout ce qu'il est possible d'en tirer, rompant ainsi le lien si moral et si fructueux qui attache des générations de travailleurs à des propriétaires unis à eux par le même intérêt et par des souvenirs héréditaires... »

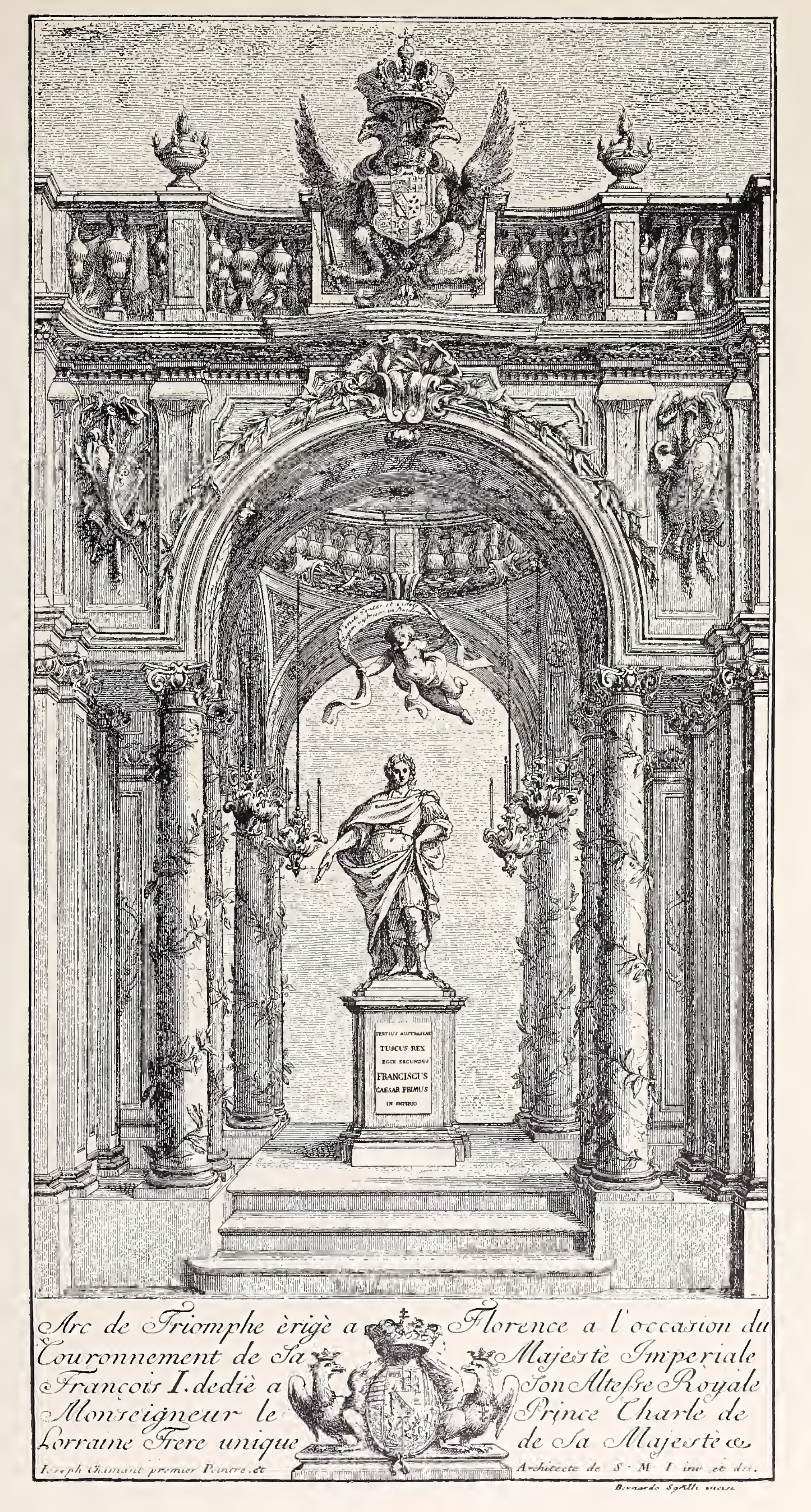
fermes isolées. Ils firent appel à la Régence qui envoya un petit corps de gardes lorrains et de gendarmes pour occuper le château de Monte-Santa-Maria. Devant les troupes, les marquis de Bourbon s'enfuirent et allèrent chercher un refuge d'abord dans les États du Pape, puis, après les protestations du gouvernement toscan, à Venise. On espérait n'avoir plus à entendre parler de ces bandits, quand on apprit que trois d'entre eux, les frères Pietro, Filippo et Raimondo, ce dernier ex-dominicain chassé de son couvent pour inconduite, étaient rentrés au sud du pays de Sienne où ils avaient repris leurs glorieuses expéditions; un jour, suivis d'une vingtaine de brigands qu'ils avaient recrutés, ils assaillirent le bourg de Pian-Castagnaio, fief que les Médicis avaient accordé aux Bourbon de Cortone, s'en emparèrent et le pillèrent. Cette fois, la Régence, les traitant en vils criminels, mit leurs têtes à prix (2 septembre 1754). Chose curieuse et qui montre quelle était la puissance de l'idée de noblesse, les marquis de Bourbon ne craignirent pas de recourir à l'Empereur pour lui demander des réparations à raison des privilèges de leur famille violés par son ministre! Cela donna lieu à une très longue procédure qui se prolongea pendant huit ans; mais comme eux et tous leurs complices étaient tombés entre les mains de la justice il n'y avait plus rien à redouter. Un des frères mourut en prison, les deux autres furent condamnés aux galères.

Ceux qui voulurent voir dans les marquis de Bourbon les derniers défenseurs de la féodalité, nous semblent avoir choisi de bien tristes champions; certes, dans leur dernière campagne, ils prétendirent ne faire la guerre qu'au gouvernement odieux de la Régence, mais quelle guerre! En toute sincérité, il ne nous paraît pas possible de distinguer les marquis de Bourbon des malandrins de profession qui attaquaient les diligences sur les grandes routes et, la nuit tombée, détroussaient les voyageurs.

Contre l'Église, la lutte engagée par Richecourt fut plus longue et bien autrement vive; de même que Colbert, avec lequel on aime vraiment à le comparer, Richecourt fut l'un des plus violents adversaires des privilèges ecclésiastiques. Or, la puissance du clergé de Toscane était considérable : rien qu'à Florence où l'on comptait, en 1738, 50 paroisses, 152 églises et 89 couvents, il y avait 4 858 religieux tant réguliers que séculiers, soit 6, 24 °/₀ de la population. Les revenus du clergé étaient en proportion : ils s'élevaient en Toscane à 8 millions de livres environ, chiffre énorme pour l'époque. Les Médicis n'avaient rien fait pour enrayer la puissance du clergé toscan ; bien plus, Cosme III avait favorisé ses empiétements. Son fils Gaston, avons-nous vu, essaya de réagir, mais son action fut à peu près nulle. En fait, le clergé avait ses privilèges dans l'État, il était juge en matière religieuse, il ne payait pas l'impôt; d'autre part, il était le plus important propriétaire du grand-duché et ses domaines ne cessaient de s'accroître. Enfin, son influence morale était si grande que bien souvent il semblait diriger le gouvernement. Le Saint-Office, qui naguère avait fait inhumer Galilée proscrit en terre profane, dans un coin de la place Saint-Marc, était encore assez puissant pour empêcher pendant plusieurs années son élève et exécuteur testamentaire Viviani de placer les cendres du grand homme dans le mausolée que la piété de ses admirateurs lui avait fait ériger en l'église Santa-Croce, le Westminster du génie florentin.

Ce fut justement contre le Saint-Office si puissant que Richecourt rompit les premières lances. Il avait été frappé, dès son arrivée en Toscane, du nombre considérable d'attentats sanglants qui se commettaient journellement dans les rues de Florence et qui étaient causés, semblait-il, par la facilité avec laquelle on autorisait les habitants à sortir armés. Une loi du 22 janvier 1738 vint restreindre le port des armes, supprimant toutes les permissions accordées et soumettant les nouvelles à des droits fiscaux. Le Saint-Office protesta aussitôt, déclarant qu'il était depuis longtemps autorisé à donner des armes à ses agents, à ses sbires, comme on disait alors, et qu'en dépit de la loi, il entendait garder ses privilèges.

Deux événements vinrent, coup sur coup, surexciter davantage encore les passions : le premier est un simple fait divers : un pharmacien de Sienne, du nom de Ramanelli, possesseur d'une femme jeune,


TERTIUS AUSTRASIAE
TUSCUS REX
ECCE SECUNDUS
FRANCISCUS
CAESAR PRIMUS
IN IMPERIO
Arc de Triomphe èrigè a Florence a l'occasion du Couronnement de Sa Majestè Imperiale François I. dediè a Son Altesse Royale Monseigneur le Prince Charle de Lorraine Frere unique de Sa Majestè &c.
Ioseph Chamant premier Peintre et Architecte de S. M. I. inv. et des.
Bernardo Sgrilli incise

jolie et légère, eut le tort de se plaindre des assiduités du chancelier de l'Inquisition dans cette ville, un certain frère Cimino, qui courtisait la belle, et de lui interdire l'accès de sa maison. Un beau matin il fut enlevé par deux sbires qui le jetèrent dans un cachot du couvent où se tenait l'Inquisition et, après l'avoir fouetté, le laissèrent demi-mort sur place. Richecourt, informé, exigea un sévère châtiment; le vicaire du Saint-Office en Toscane dut sévir : il fit arrêter le trop entreprenant frère Cimino, qu'on fit à la vérité ensuite s'évader. Mais la Régence, qui s'était emparée des deux sbires, les envoya pour l'exemple aux galères.

L'affaire Crudeli fut bien autrement sérieuse. Il y avait alors à Florence un certain baronnet anglais, Philip Stosch, qui réunissait chez lui quelques lettrés, poètes ou philosophes, tous plus ou moins francs-maçons. On sait que les francs-maçons, les *free massons,* comme on les appelait à Florence, sont d'origine anglaise; ils furent introduits en France vers 1725 et en Italie un peu plus tard. En 1739, une loge avait été ouverte à Florence par quelques Anglais et des savants, amis de Richecourt, tels que Cocchi et Rucellaï; on disait même que Richecourt faisait partie des affidés. L'Inquisiteur de Florence, le père Ambrogio Ambrogi avait fait serment de venir à bout de l'hérésie naissante.

Dès le 3 août 1737 Lorenzi signale à Amelot du Chaillou ces machinations : « Le baron Stosche (*sic*) ne tient ici aucune assemblée hors de quelques amis qui vont de temps en temps chez lui et avec lesquels il tient des discours contraires à la religion et aux bonnes mœurs, ce que le gouvernement trouve fort mauvais. Les assemblées qui ont fait courir tant de bruits dans l'Italie sont celles des massons libres (*sic*); mais il n'y a eu aucune procédure contre eux, ni contre ce baron qui est de cette société; elle a un endroit où elle est accoutumée de s'assembler, mais elle a suspendu de le faire depuis que ces bruits commençaient à se répandre et que le peuple de Florence murmurait contre eux. *L'Inquisiteur a reçu ordre de Rome de tâcher de pénétrer ce qui s'y passe, mais il n'a pu en venir à bout.* » Derrière Stosch, il y avait en effet les ministres d'Angleterre, M. Fann, d'abord, puis son successeur M. Mann, qui protégeaient l'agent secret, l'espion officiel de S. M. Britannique chargé de surveiller les agissements des Stuarts. Mais, d'autre part, le grand-duc François et Richecourt, bien qu'ayant beaucoup de sympathies pour



Courses sur la place S. M. Novella (d'après une peinture conservée au musée historique topographique de Florence).



Fête populaire aux Cascine. — Tableau de Gius. M. Terroni. (Musée historique topographique de Florence.)

les francs-maçons, n'eussent pas été fâchés de saisir l'occasion de se débarrasser du baron anglais dont la conduite, pendant le séjour de François à Florence, avait laissé fort à désirer (1).

Afin de donner satisfaction au Pape qui, de Rome, soutenait l'Inquisiteur, le grand-duc fit signifier, le 22 avril 1739, à Stosch de quitter la Toscane dans les trois jours : Mann se plaignit et déclara en référer à son ministre. François, comprenant que l'affaire allait faire grand bruit, écrivit au lord-chancelier, le duc de Newcastle, qu'il rapportait la mesure contre Stosch. L'Inquisiteur, qui perdait une proie sur laquelle il comptait, voulut aussitôt reprendre sa revanche; le 9 mai 1739, à minuit, comme un des habitués du baron Stosch rentrait chez lui, des sbires du Saint-Office s'emparèrent de lui et le conduisirent aux prisons du couvent de Santa-Croce. C'était un aimable poète, auteur de vers assez libres, Tommaso Crudeli, né à Poppi dans le Casentin qui, à l'occasion de la mort du sénateur Buonarotti, ministre de la justice, s'était jadis laissé aller à des attaques contre le clergé qu'on ne lui avait pas pardonnées. Dès le lendemain de son arrestation, le Saint-Office faisait perquisitionner chez le libraire Rigacci et saisir beaucoup de volumes imprimés en Toscane, qui portaient cependant le permis d'imprimer émané du Saint-Office lui-même.

Nous n'avons pas l'intention de raconter ici les épisodes de la lutte engagée au sujet de cette affaire par Richecourt contre l'Inquisiteur (2): le grand-duc et même le nonce du Pape, Monseigneur Archinto, prirent parti pour Richecourt, qui après avoir d'abord songé à faire évader Crudeli, se décida à l'arracher du cachot de Santa-Croce où il souffrait le martyre et à le faire transférer à la forteresse Saint-Jean-

(1) Lorenzi à Amelot, 21 février 1739 : « Le baron Stosch ayant donné à souper au secrétaire de M. Toussaint, l'ennivra suivant sa méthode pour en tirer les connaissances qu'il pourrait lui donner sur les affaires. M. Toussaint l'ayant appris, a non seulement défendu à son secrétaire, avec menace de le faire mettre en prison, de retourner jamais chez ledit baron, mais il a fait aussi sonder indirectement M. Mann pour savoir si le roi d'Angleterre trouverait mauvais qu'on le fît sortir de la Toscane. M. Mann a répondu que S. M. Britannique serait bien fâchée que ce baron causât le moindre déplaisir à M. le Grand-Duc, mais qu'en ce cas elle se croyait en droit de décider ». « On dit que Stosch est pensionné du roi de Prusse dont il est le sujet, écrivait Lorenzi le 2 mai 1739, on le dit aussi pensionné du roi d'Espagne et on m'assure qu'il y a deux ans il voyait secrètement le P. Ascanio (ministre d'Espagne) ». « Le caractère de Stosch qui n'a d'autres lois que celles de son propre intérêt, écrit-il pour conclusion le 9 mai, et a beaucoup de talent, permet de le croire capable de tout. »

(2) Cf. Ferd. Sbigoli : *Tommaso Crudeli e i primi Framassoni in Firenze*, in-18, Milan, 1884. Citons seulement ce passage d'une lettre de Lorenzi à Amelot du 11 juin 1740 au sujet du transfert de Crudeli : « La cour de Rome a eu cette condescendance, dont on assure qu'il n'y a point d'exemple, sur les fortes instances du gouvernement. La même personne (Crudeli) est celle qu'on soupçonne impliquée dans les crimes imputés au baron Stosch et pour laquelle M. Mann s'était fort intéressé auprès de M. de Richecourt. »

Baptiste. La lettre que Crudeli, plein de reconnaissance pour son sauveur, écrivit le 17 juin 1740 à Richecourt est si émouvante et si honorable pour celui-ci, que nous n'hésitons pas à en citer quelques fragments : « Colla qui ete nell'animo e nella lingua io sto adesso ringraziando la Divina Providenza per aver offatto svelata la cieca malignità dé miei persecutori, e per aver dato un Richecourt alla Toscana, colla cura del quale veglia a pro del pubblico bene il paterno amore del mio Real Sovrano, per la di cui gloria viva pur lungamente felice V. E. ed i popoli saranno pienamente beati e contenti nei voti... » Ajoutons que le malheureux poète, condamné après un long procès à la relégation perpétuelle, vit sa peine, grâce à une nouvelle intervention de Richecourt, transformée en un exil dans son village de Poppi (20 août 1740). Il s'y rendit aussitôt, mais l'air du pays natal ne put rétablir sa santé gravement compromise dans les prisons du Saint-Office ; après avoir langui trois ans encore, il mourut de la phtisie le 27 janvier 1745, à l'âge de quarante-trois ans, « dernière victime de l'Inquisition en Toscane », remarque l'historien Zobi.

La perquisition faite chez le libraire avait autant ému Richecourt que les violences exercées contre les particuliers; il la jugeait attentatoire aux droits de son souverain. Aussi fit-il rechercher par son ami et collaborateur Giulio Rucellaï, secrétaire du droit royal, et par l'abbé Tornaquinci, secrétaire d'État, quelles étaient les raisons de la censure ecclésiastique pour les livres imprimés et, à la suite de cette enquête, il fit décider qu'à l'avenir il n'y aurait plus qu'une seule censure, celle de l'évêque ou de son représentant. Quant à celle du Saint-Office, non seulement elle ne serait jamais exigée, mais même elle devrait disparaître des ouvrages (28 mars 1743). A cette loi le Saint-Office répondit par un décret rappelant les peines encourues contre ceux qui ne se soumettaient pas à la censure de l'Inquisition et attaquant, non seulement les ministres, mais le grand-duc lui-même. Aussi François, lorsque le pape Benoît XIV se plaignit à son tour de la loi et représenta les dangers que la religion courait à Florence, lui écrivit-il sur un ton assez vif :

« Lintz, 29 juin 1743.

« ... Votre Sainteté suppose que mes ministres en Toscane font journellement des nouveautés qui tendent à anéantir les droits de l'Église et le tribunal du Saint-Office... A l'égard de l'Inquisition je pourrais luy alléguer des cas arrivés depuis mon règne, qui ne font que trop connaitre combien les ministres de ce tribunal abusent du pouvoir qui leur est confié. J'ai dissimulé ces cas pour éviter le scandale, et dans la persuasion que Votre Sainteté saurait punir les coupables et y remédier pour l'avenir. Mais en même temps, j'ai reconnu la nécessité de faire observer les anciennes lois de mes États et les usages admis et autorisés pendant plusieurs siècles.

« Ayant été depuis informé des abus qui s'étaient introduits dans mes États, par rapport à l'imprimerie contre les bonnes mœurs, le bien et la tranquillité publique, j'ai jugé à propos d'y remédier par une loi que j'ai fait publier, laquelle n'a rien de contraire à la religion, ni aux bonnes mœurs... Le tribunal de l'Inquisition s'est aussitôt élevé contre cette loi et par ses allégations, il a su engager la Congrégation du Saint-Office à publier à Rome un décret qui m'est tellement injurieux et attentatoire à mes droits que je me suis trouvé nécessité de demander immédiatement à Votre Sainteté, par l'abbé Franchini, mon envoyé près d'Elle, qu'il Luy plut y remédier... Voilà les sentiments dans lesquels j'ai fait cette loi et pourquoi j'insiste auprès d'Elle pour la suppression d'un décret fait sur un faux supposé... »

Devant une réponse aussi ferme, Benoît XIV comprit qu'il ne pouvait insister; mais il ne se pressa pas de satisfaire le grand-duc, afin de ne pas paraître lui céder. La diplomatie pontificale étant en jeu, il se passa dix ans avant que le malencontreux décret du Saint-Office pût être retiré; ce ne fut, en effet, que le 5 juin 1754 que le cardinal Valenti, secrétaire d'État, le fit rapporter. Il avait eu le temps de



L'*Offerta di tributi*, le jour de la Saint-Jean-Baptiste (d'après une estampe de Zocchi, musée historique topographique de Florence).

produire son effet; depuis 1743, beaucoup de libraires, par crainte de représailles de l'Inquisition, avaient quitté Florence et n'osèrent y revenir, même quand le nouveau nonce, Mgr Briglia, eut reçu l'ordre de modifier l'institution de l'Inquisition en Toscane et de fermer ses prisons (21 mai 1755).

En deux occasions pourtant, la Papauté dut céder à la Régence : la première fois, dans l'affaire du prieur Cheli qui refusait de communiquer ses livres de comptes à l'évêque de Pescia, Donato Archangeli, conformément aux règles du concile de Trente. La Régence prit parti pour l'évêque et obtint de Rome, non sans difficultés, une condamnation contre le prêtre révolté (1748). La seconde fois, il s'agissait d'un certain abbé du Mesnil, frère du major de la gendarmerie lorraine en Toscane et ami de Richecourt, qui, grâce à cette protection, s'était fait nommer chanoine de l'église métropolitaine de Florence et avait été désigné au Pape pour l'évêché de Volterre. Dès la promesse d'un évêché obtenue, du Mesnil fit volte-face ; afin de se rendre sympathique à Benoit XIV et à son futur clergé, du Mesnil imagina de s'attaquer à Rucellaï, le meilleur collaborateur de Richecourt, l'accusant de professer en droit canon les plus mauvaises doctrines. Le Pape fut enchanté, car il détestait autant Rucellaï que Richecourt, « e sappiamo che è un impio e un ignorante », écrivit-il à du Mesnil, le 12 août 1747. Or, tandis que Rucellaï se plaignait à Vienne de ces diffamations, le Pape sacrait du Mesnil au consistoire du 10 mai 1748. La Régence exaspérée lança, le 30 mai, un ordre d'exil à perpétuité contre du Mesnil et l'empereur François fit faire des représentations au Pape par son ambassadeur, le comte Migazzi, avec notification de quitter Rome s'il n'obtenait pas satisfaction. Le Pape, mis en demeure, engagea du Mesnil à demeurer à Rome ; mais, croyant à son succès, du Mesnil s'enfuit et le 13 juillet, raconte Mann, précédé de son valet de chambre qui criait à pleins poumons : « Ecco ! il vostro Vescovo ! », il fit son entrée à Volterre et vint officier à la cathédrale. Tandis que l'archevêque de Florence lançait



Ordre institué par Marie-Thérèse.

contre lui la censure ecclésiastique, la Régence le faisait arrêter et conduire à la forteresse du Belvédère où il resta jusqu'en 1749. Transféré à Rome, il mourut emprisonné au château Saint-Ange, le 13 mars 1781.

Benoit XIV eut bientôt d'autres raisons d'en vouloir à Richecourt et à Rucellaï; au premier, surtout, que le clergé avait particulièrement en exécration ([1]). Voici une épigramme faite contre le « Monstre » par un prêtre, que Mann envoyait le 30 juillet 1751 à son ami Walpole et qui prouve jusqu'où s'étendait l'animadversion du clergé contre lui :

Lex prima ulcisci, secunda est vivere raptu,
Tertia mœchari, quarta negare Deum.

C'est que, dans cette année 1751, Richecourt avait formé les projets les plus révolutionnaires contre le clergé. Il avait d'abord songé à saisir et à vendre les biens d'Église pour éteindre les dettes de l'État, suivant la formule de Louis XIV que « les rois ont la libre disposition pleine et entière de tous les biens tant des séculiers que des ecclésiastiques, pour en user selon les besoins de leur État. » Puis, renonçant à ce plan trop violent, il venait d'imaginer avec Rucellaï une loi qui avait été promulguée à Vienne le 11 février 1751, pour arrêter l'accroissement des biens du clergé. Elle interdisait toute cession d'immeubles au profit des personnes morales et elle n'autorisait en leur faveur que les legs ou les donations d'objets mobiliers inférieurs à 200 écus; comme Richecourt ne pouvait faire une loi spéciale aux seuls biens ecclésiastiques, il avait dû étendre les prohibitions à toutes les personnes morales, telles que les établissements de bienfaisance, les confréries, les corporations. Aussi fut-elle tout à la fois attaquée par les prêtres et les laïques; non seulement le Pape la condamna dans un bref du 1er mai 1751, mais tous ceux qui craignaient de voir éteindre la source des générosités en faveur des œuvres de bienfaisance, demandèrent son abro-



Ex-libris du comte de Richecourt.

(1) Lorenzi à Amelot, 5 août 1741 : « On dit que le Pape a affirmé publiquement que M. de Richecourt ne reviendrait plus en Toscane et que Sa Sainteté avait témoigné dans toutes les occasions beaucoup d'indignation contre ce ministre. Telle a été la raison du voyage en Toscane du père Maccabei, qui a représenté à Sa Sainteté M. de Richecourt comme un athée : ceci est d'autant plus probable que ce religieux ne s'étant guère communiqué aura pris ses informations par des confesseurs et des ecclésiastiques qui n'auront pas manqué de grossir ces objets. »

gation. On n'alla pas jusque-là, mais on dut sérieusement amender la loi en 1763 d'abord, puis en 1769.

Avec Richecourt ne disparut pas en Toscane la défense des droits de l'État contre l'Église; Rucellaï, son ami et son élève, continua la lutte sous le règne du grand-duc Léopold Ier,qui se rendit célèbre par sa loi sur les couvents qu'il fit préparer par vingt-cinq représentations consécutives du drame de *Mélanie*, de la Harpe, et qui fut à ce point de vue, selon M. Pietro Orsi, « le prince réformateur le plus hardi et le plus énergique de l'Italie. » Mais toutes les réformes de Pierre-Léopold se trouvent en germe dans celles



Portrait de François Ier, empereur.
(d'après le tableau de Liotard [1762], gravé par Schmuzer [1769].)

de Richecourt et s'il est vrai qu'en 1790, comme l'a écrit le même auteur, « ces réformes dépassaient déjà le degré de culture de ses sujets, de sorte que le plus grand nombre de ceux-ci ne savaient pas apprécier les heureux effets qu'elles devaient produire », on ne doit pas s'étonner que, quarante ans auparavant, les Toscans aient résisté avec tant d'énergie aux idées novatrices du ministre lorrain, qui fut un des hommes les plus méconnus et les plus impopulaires de son temps.

Il ne faut pas croire cependant qu'aucun de ses contemporains ne comprit l'œuvre de Richecourt. Un des plus grands écrivains de l'Italie d'alors, et qui demeure un de ses savants les plus incontestés, le célèbre bibliothécaire du duc de Modène, Muratori, dans le chapitre XV de son ouvrage paru à Lucques en 1749 : « *Della publica felicita oggetto de buoni principi* », fait le plus bel éloge de Richecourt qui, détestant l'argent et les bras inactifs, voulait faire produire, faire produire beaucoup, pour beaucoup vendre, afin de rendre à la Toscane la prospérité qu'elle avait jadis connue. Un autre de ses contemporains, Vincenzio Martinelli, dans son « *Istoria critica della vita civile* », parue à Londres, le loue également « per la prudenza, penetrazione, e constanza, colla quale ha rimosso dall'aver pare ne governidi Toscana chi e destituto di sufficienti beni patrimoniali. » Mais bien rares en somme furent ceux qui lui rendirent alors justice.

La violence même des haines que Richecourt suscita est la preuve qu'il ne fut pas un homme médiocre; certes il a été brutal et on peut même dire qu'il a eu la main toujours plus rude du commencement à la fin de son ministère. Mais il voulait rompre avec cette tradition de ménagements et de respect hypocrite qu'on mettait jusque-là dans les affaires du gouvernement. Sa sincérité se révoltait de ces petits manèges qu'il jugeait indignes de lui. Jamais homme ne fut moins courtisan; il servait son maître, mais il laissait aux autres le soin de le flatter. En cela il ne fut guère de son époque. Et puis Richecourt nous intéresse à un autre titre : c'est qu'il fut un patriote sincère et ardent. Dès le début de son gouvernement, ayant appris que le directeur de Monnaie avait fait frapper des monnaies à l'effigie de « François II, grand-duc de Toscane », il s'empressa de les retirer de la circulation pour en modifier l'inscription : « François III, duc de Lorraine et grand-duc de Toscane », parce qu'il estimait que son maitre demeurait le véritable souverain de la Lorraine, dont il n'était que momentanément dépossédé. Le ministre de France Lorenzi signale avec amertume, le 8 février 1738, ce changement dans la monnaie toscane et il remarque également avec surprise que sur l'almanach officiel imprimé à Florence, où figurent les maisons régnantes, celle de Lorraine a été maintenue, sur l'ordre de Richecourt, tandis qu'il faut aller chercher le roi Stanislas à l'article consacré aux Leczinski.

Tandis que beaucoup de grands seigneurs oublièrent alors la petite patrie, Richecourt demeura inébranlablement fidèle à sa Lorraine dont la cession lui avait brisé le cœur. Un jour que l'archevêque d'Aspasmea venait lui lire la préface qu'il avait consacrée à un recueil de manuscrits orientaux dédié au grand-duc François et dans laquelle il louait le prince d'avoir cédé la Lorraine pour obtenir la paix, il l'arrêta avec sa brusquerie habituelle et lui demanda instamment de supprimer ce passage : « Jamais, lui dit-il, le duc n'aurait dû abandonner un État que sa famille avait possédé pendant des siècles : il aurait dû se souvenir de ses ancêtres et du mal qu'avait fait la France de tout temps à la Lorraine. » Richecourt fut un bon Lorrain et si son œuvre est bien oubliée en Toscane, peut-être estimera-t-on avec nous qu'il convenait à ses compatriotes de la rappeler.

Henry POULET.

(*La fin prochainement.*)



Monnaie de François III.

(EXTRAIT DE L'ART DÉCORATIF)

ICHÉS LES ARTS GRAPHIQUES, NANCY



JACQUES GRUBER
PEINTRE VERRIER À NANCY

MOSAÏQUE DE VERRES * * * * * * * * *
* * (TRAVAIL SPÉCIAL EN VERRES MORDENCÉS * * *
* * * * A L'ACIDE FLUORHYDRIQUE * * * * *
* * * * * * * APPARTIENT A M. FRANCE LANORD)





MATINÉE D'OCTOBRE A VILLE-SUR-IRON, EN LORRAINE

Tableau de M. Renaudin - Salon de 1909





LES MOULINS DE MARÉE (BRETAGNE)

Tableau de M. Jean Rémond - Salon de 1909





Albert Larteau. Un coup de main.

A TRAVERS LES SALONS

I — La Peinture

C'est aux artistes français qu'il convient d'aller si l'on veut découvrir dans la masse des envois aux Salons quelques œuvres intéressantes. A condition de regarder surtout les tableaux très haut placés, tous ceux qui ne figurent pas sur la cimaise, on a la joie de rencontrer des envois témoignant parfois d'autres soucis que de peindre sagement ou de faire parade de vaines qualités de métier. Je n'entends nullement mépriser ces dernières, bien au contraire. Mais je pense qu'à elles seules, elles ne sauraient suffire à éveiller notre estime.

Quant à la Société nationale, elle se meurt : disons plus, elle se suicide. En se montrant aussi partiale dans son recrutement, en refusant aux jeunes artistes de talent de leur ouvrir ses portes plus largement, en n'accueillant plus que des étrangers disposant d'influences se traduisant par des invitations à leurs expositions, elle fait preuve d'une diplomatie trop évidemment intéressée et du plus déplorable effet. Elle a réussi de la sorte à créer dans ses salles une lourde atmosphère d'ennui et de monotonie. Beaucoup de talents, cela reste évident. Plus rien ici de ce qui fait le charme d'un Salon ; aucune recherche ardente et convaincue de nouveau. On répète des formules qui furent heureuses autrefois, lorsqu'elles n'avaient pas encore pris l'apparence de recettes immuables.

Les Lorrains qui exposent encore à ce Salon sont réduits à quelques noms. Les envois de MM. Henry Baudot et Waidmann sont parmi les plus importants.

M. Waidmann présente un excellent ensemble comprenant cinq paysages et une décoration pour la mairie de Neuilly, œuvre délicate, tempérée, toute de douceur et de charme (*La pompe à feu de Bagatelle*). Après avoir critiqué souvent M. Waidmann, j'ai plaisir à le louer pour l'effort de concentration très visible dont témoigne son salon de cette année. Il y a dans ses *Dunes à Étaples,* comme dans



Henry Baudot. Le parfum.

son étude intitulée *Après la pluie,* dans le *Soir orageux* et même dans le *Pont Notre-Dame à Bar-le-Duc,* un peu trop enjolivé cependant, un souci évident d'une harmonie d'ensemble, une préoccupation très heureuse des effets d'atmosphère faisant l'unité d'un paysage, et au total un beau tempérament de peintre. De l'analyse objective et impartiale, M. Waidmann évolue vers un art de synthèse et d'émotion d'une qualité infiniment attachante.

M. Henry Baudot se cherche encore. Il a un métier considérable, une très belle qualité de matière, beaucoup d'audaces de palette, mais il lui manque de savoir dire les choses sans appuyer trop. Lorsqu'il y parvient, il est excellent comme en témoigne celui de ses envois que je préfère à tous : *Le parfum.* Dans *Pasiphaé* et dans *Rayon de soleil,* il y a trop de virtuosité, une recherche du sujet à effet qui est regrettable, et dans *Rayon de soleil* notamment des souvenirs fâcheux de Besnard.

Si nous ajoutons à ces deux noms celui de M. Friant, avec un beau portrait assez haut en couleurs d'Émile Hinzelin; celui de M. Bastien-Lepage, intéressant dans son *Travail,* étude de chevaux au labour avec un curieux effet de tombée de soir; celui de M. Decisy, dont les envois ne nous apprennent rien de nouveau, et celui de M. Aubé, qui peint avec application et froideur la basilique et la grande rue de Vézelay, nous aurons épuisé l'intérêt que présentent cette année les œuvres des peintres lorrains au Salon de la Société nationale.

Les paysagistes témoignent aux Artistes français de tempéraments fort divers. M. Rémond affirme dans deux études nouvelles de Bretagne : *Le Conquet* et *Les moulins de Marée,* une parfaite maîtrise. *Le Conquet* notamment (acquis par l'État) est, il me semble, une des meilleures toiles de toute la série bretonne, la plus caractéristique de la manière de Rémond et de son style. Je doute que dans cette voie il puisse jamais aller beaucoup plus loin. Chacune des œuvres de cette série est l'étude d'un effet particulier d'atmosphère, et Rémond affectionne les ciels tragiques, avec des éclaircies de lumière entre les masses sombres et verdâtres des grands nuages chassés par le vent. Parmi tous les peintres actuels de la Bretagne, trop souvent séduits par le simple pittoresque des costumes, par l'anecdote, le trait des mœurs, nul n'a été plus préoccupé de rendre les différents aspects du drame éternel et toujours émouvant qui se joue sur les landes et sur les côtes de Bretagne, entre la terre et le ciel.

A côté de l'œuvre de Rémond, concentrée, puissante, lyrique, portant si fortement la marque d'un tempérament qui réagit devant les spectacles de la nature, les envois de M. Petitjean représentent une manière bien différente de concevoir le paysage, traité comme un beau décor de théâtre. Tout pétarade, même les gris, et c'est une fanfare de joie exécutée non sans brio, mais où tous les effets sont



Rémond. Le Conquet.

forcés, poussés au maximum. Voyez les *Bords de l'Armançon* et le *Pont des Minimes à Semur :* des jaunes, des rouges, des verts, des bleus intenses, toute une gamme de tons brillants, pimpants, papillotants, parfaitement d'accord entre eux, tous trop montés. Il en résulte quelque fatigue.

Pour nous reposer, voici M. Grosjean qui a des harmonies graves, austères, très puissantes et bien tenues. M. Grosjean excelle à rendre le Jura (la *Fonte des neiges* et la *Vallée d'Épy*). Il en saisit à merveille le caractère de robustesse et son œuvre est d'une construction très étudiée. Elle ne fait aucun effort pour plaire ; elle a des tonalités un peu dures parfois, quelque sécheresse de facture ; elle révèle un tempérament loyal qui n'exprime que juste ce qu'il veut et qui méprise tout colifichet.

Dans la même tendance à la sobriété d'expression, M. Culmann a peut-être un sens plus délicat du coloris. En demeurant dans les gris, son étude de rue à Troyes prouve des dons de peintre très réels. L'*Intérieur de l'église de la Madeleine* (Troyes) est une page excellente, toute de recueillement, écrite avec finesse.

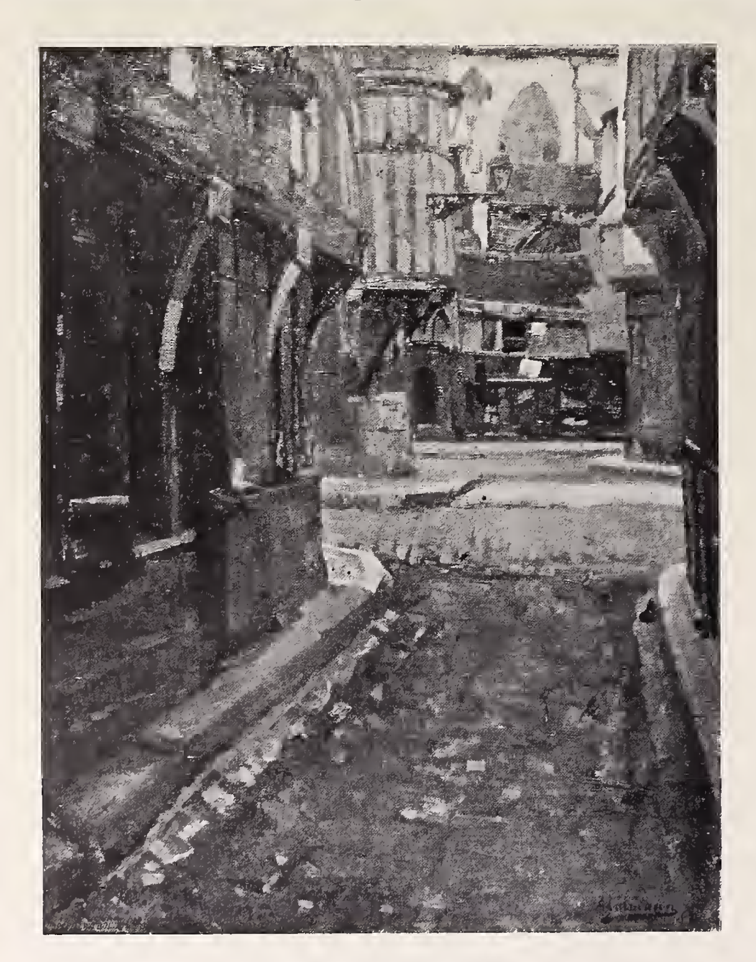
Voici quelques artistes plus objectifs, plus analystes. M. Colle, qui a bien fait de lâcher l'inhospitalier salon du Champ de Mars, étudie le *Parc de Sainte-Marie, l'automne.* Il y prouve une justesse d'œil très remarquable, un talent pénétrant d'observateur. Mais ce sont des dons avec lesquels on ne fait que des « études ». Nous attendons que les belles promesses que nous donne M. Colle, depuis des années déjà, trouvent à s'employer bientôt en des œuvres plus composées et plus personnelles.

M. Pierson, dans son *Versailles, effet de brume,* ne va guère au delà, lui non plus, d'un effet justement observé et fort bien rendu. D'un très beau motif, le soleil rougeoyant derrière les grands arbres et se reflétant dans un des bassins du parc, l'artiste n'a pas su dégager toute sa signification. Il manque à cette œuvre très estimable d'ailleurs, témoignant de fortes qualités qui n'avaient jamais été si heureusement affirmées, un peu d'ampleur, un style plus large.

Dans ses *Bords de rivière* (Allier) M. Serrier emploie beaucoup de couleurs inutiles pour n'aboutir qu'à des effets assez gris. Sa toile est cependant fort habile, d'un beau métier.

La place Stanislas (fontaine de Neptune) par un effet de neige, de M. Horel, dénote un tempérament très délicat. L'œuvre est des plus séduisantes.

M. Renaudin est dans une période de transition évidente. Il cherche avec ardeur à se dégager de sa première manière trop influencée par M. Petitjean, dont il fut l'élève. D'une technique de panorama il va vers une conception du paysage plus impressionniste dans le meilleur sens du terme, c'est-à-dire qu'il cherche à coordonner ses effets pour les faire participer à une impression d'ensemble. Cette tendance est évidente dans la *Matinée d'octobre à Ville-sur-Iron* dont je n'oserais parler sans un certain respect, à cause du très grand effort qu'elle représente, mais que je ne puis cependant louer entièrement. Le sujet m'apparaît trop vaste d'abord et l'intérêt est éparpillé. Au premier plan une mare où des bœufs vont boire; au second plan, tout un village lorrain; à l'horizon un effet de brume sur la campagne. Il y aurait eu là matière à deux ou trois tableaux : M. Renaudin n'a pas su choisir, retenir les seuls éléments d'intérêt indispensables pour donner de l'unité à son œuvre trop vaste et surchargée. Il a trop complaisamment accumulé des détails épisodiques qui n'ajoutent rien à la beauté de son sujet, la brume d'octobre enveloppant un village lorrain. Mais il me semble que M. Renaudin trouvera dans cette voie à utiliser à merveille ses belles qualités de coloriste.



Culmann. Une rue de Troyes.

M. Émile Michel, que la mort vient d'enlever récemment à ses nombreux travaux de peintre et de critique, avait exposé cette année encore des paysages de la forêt de Fontainebleau. Il y traduisait selon son ordinaire, avec probité et conscience, des aspects de forêt dans une gamme de tons verts un peu acides qui lui était chère, avec un souci prédominant de style et de dessin très poussé. Nul doute que son œuvre de critique ne fût plus pénétrante, plus originale et plus forte que son œuvre d'artiste. Ses études sur les musées d'Allemagne, sur les maîtres du paysage, sur Claude Lorrain demeureront classiques, et l'on sait

que sa mort interrompt un travail sur Poussin, que le public lettré eût accueilli avec une particulière faveur.

Plus soucieux encore que les paysagistes de recherches hardies et d'expression personnelle, nous apparaissent cette année les peintres de figure, soit qu'ils les situent dans un intérieur, soit qu'ils les étudient en plein air.



Culmann. Intérieur de l'église de la Madeleine à Troyes.

Le triomphateur est sans conteste M. Desch. Son *Enfant à la crinoline,* acheté aussitôt par l'État, vient de valoir à l'artiste une des bourses de voyage du Salon qui lui fut attribuée dès le premier tour de scrutin. Nul plus que nous ne se réjouit d'un pareil succès. Dès la première année de cette Revue nous signalions avec une conviction très forte les mérites de la *Toilette* qui figura au Salon de 1906. Nous retrouvions dans *le Bain* du Salon de 1908 des « qualités de premier ordre » et nous admirions sans réserves « la conscience et l'effort tenace » de ce très bel artiste. L'*Enfant à la crinoline* est une œuvre qui désarme toute critique. Il s'en dégage dès l'abord un charme puissant, total, et que l'on ne cherche pas à analyser. Charme de la couleur tempérée se jouant en des harmonies grises, sourdes, d'une délicate finesse, charme de la composition, du dessin ; il y a dans ce tableau un accord parfait d'une séduction infinie. M. Desch n'a qu'à continuer à se développer dans le sens où le porte son tempérament, à continuer à oublier, comme il y est arrivé, certain enseignement d'école des plus fâcheux dont il a subi trop longtemps le poids et qui jusqu'à ces dernières années paralysait encore tout son talent, et je serais surpris que sa production à venir déçoive jamais ce que l'on est en droit d'attendre de débuts aussi heureux.

M. Marchal, lui aussi, nous offre cette année une œuvre fort intéressante et à laquelle on n'a peut-être pas rendu suffisamment justice. Délaissant les sujets un peu déclamatoires qui l'avaient mal inspiré l'an dernier, il est revenu avec les *Trois vieilles amies — intérieur lorrain,* au genre qui lui valut au Salon de 1906 un très beau succès lorsqu'il envoya la *Grand'mère.* La toile de M. Marchal a des qualités considérables : une grande franchise d'accent, beaucoup de sincérité. Elle contient des morceaux de peinture tout à fait estimables, tels que le tapis rouge sur lequel reposent les nappes blanches soigneusement pliées et le vieux livre de messe. Tout le fond de tapisserie, les meubles, la vieille horloge, sont rendus avec une piété touchante. Un tel ensemble ne séduit pas cependant ainsi qu'il le devrait. A côté des qualités, il y a des défauts qui surprennent. Les trois figures ne semblent pas d'accord avec l'atmosphère de la pièce. Elles sont peintes avec moins d'aisance, dans une matière désagréable (les petits rappels de jaune sur les chairs) et leur modelé est incertain. Le tapis du parquet

d'autre part chavire à gauche, on ne sait pourquoi. Je pense que M. Marchal a été un peu desservi par les dimensions exagérées qu'il a voulu donner à sa composition. Son tableau est trop évidemment un morceau de concours où il a forcé son tempérament. En gardant à un pareil sujet des dimensions plus modestes, plus intimes, l'artiste eût été mieux inspiré ; il eût tiré d'un motif qui convenait à merveille à son talent, une œuvre qui aurait pu être très prenante.

Mlle Jouclard avec sa *Veillée,* qui a infiniment plus de défauts, n'en donne pas moins une impression d'ensemble qui satisfait davantage. Un mari et une femme, dans l'intimité d'un soir familial, travaillent l'un près de l'autre à la clarté d'une lampe posée sur la table. C'est une étude d'intérieur bourgeois et provincial, où les moyens mis en œuvre sont réduits à peu de chose, mais dont l'harmonie est fort agréable.

Un intérieur encore, plus distingué, très intime cependant : l'*Attente,* de M. Mayer. Derrière les stores baissés de la fenêtre une jeune femme examine la rue. Entre le calme des mille bibelots indifférents qui meublent son salon et l'inquiétude que nous révèle toute sa pose, il y a un effet de contraste très heureusement rendu.

Après les scènes d'intimité voici les portraits. Il en est de fort beaux. Celui de M. Morot est d'une conception un peu démodée, mais d'une solide facture et d'un dessin robuste qui a grande allure. De M. Henri Royer citons deux crayons exquis : Mlle A. de J. et un portrait de petite fille, Mlle Y. H..., qui est un chef-d'œuvre. La pointe a des caresses très souples ; elle détaille lorsqu'il est nécessaire avec une extraordinaire précision, mais elle sait aussi négliger tout ce qui n'est qu'accessoire et l'évoquer par de sommaires indications. C'est d'un art parfait ; pas un trait inutile, pas une ligne qui ne soit expressive. Ajoutons à ces deux envois un *Portrait d'enfant,* peint avec les qualités habituelles du maître et sa belle matière.

M. Schiff a obtenu une mention honorable avec son *Portrait de Mme B... ;* œuvre très écrite, d'un bon effet d'ensemble, où l'on ne désirerait que plus de liberté dans la facture et la couleur.

M. Demange, avec le *Portrait de Mme C...* prouve des qualités moyennes estimables. De M. Tonnelier deux bons envois : un *Portrait de M. Lemercier,* de tonalités un peu dures, mais bien construit, et le *Portrait de Mme Haas,* d'une couleur plus agréable, d'une matière plus souple.

Un portrait sans doute aussi, que l'envoi de M. Grandgérard intitulé *Mélancolie,* mais qui retient spécialement l'attention par des qualités d'arrangement très heureuses. Sur un fond d'appartement très clair, jaune assourdi, une jeune femme rêveuse, à la pose alanguie, apparaît assise dans une bergère dorée. Sa robe de velours noir contraste fortement avec la pâleur du décor, la pâleur des mains et du visage, et cependant ce noir très souple, très doux, s'harmonise parfaitement avec les gris d'alentour. Il y a dans ce tableau la preuve d'une sensibilité très fine et aussi des qualités de peintre que nous avions déjà signalées avec insistance lors de l'envoi au Salon de 1907, *Jeune fille au corset rose.* J'ai moins aimé le *Paysage d'Alsace* du même artiste et je n'ai voulu le dire qu'après avoir déclaré nettement combien l'œuvre précédente me semble séduisante et personnelle. Cette étude d'une rue de village avec le bétail à l'abreuvoir est d'une facture qui manque trop de relief et de vigueur, et ce défaut est d'autant plus choquant que les dimensions de la toile sont assez considérables.

J'aime beaucoup l'envoi de M. Majorelle, *Gitane ;* impression d'Espagne qui laisse espérer une suite intéressante. Il y a, dans la combinaison des tons acides de ce petit portrait très original, beaucoup de goût, des qualités de mesure des plus heureuses et un sens artiste évident. Avec de pareils dons et la possibilité de se développer librement, sans avoir à se soumettre à un enseignement d'école, en ne consultant que la vie et la nature, on est en droit de bien augurer de l'avenir.

Pour être complet, il me faudrait mentionner encore les envois de Mlle Cahen, de Mme Moutet-Cholé, les fusains de M. Lejeune, les pastels de Mlle Rogues et de M. Villa, sans oublier aux minia-

tures les envois de Mlles JUNGER, IMMELIN, PERRAUD, etc... Mais toutes ces œuvres ne nous apprennent rien de nouveau et la place me manque pour les analyser toutes.



Desch. L'enfant à la crinoline.

Je préfère m'arrêter davantage devant les différentes œuvres de composition, scènes d'observation ou anecdotes, qu'envoient Mlle Delorme, MM. Henri Royer, Larteau et Pierre.

Avec les *Brûleuses de goëmons,* M. HENRI ROYER témoigne de toutes les qualités que chacun lui connait. Nous retrouvons ici sa prédilection pour une certaine tonalité d'ensemble gris clair, comme minuscule argentée, qui est fort délicate et très conventionnelle, son goût pour les beaux noirs, son souci de dessin qui s'affirme jusque dans les moindres détails, un tempérament heureux d'optimiste qui lui fait voir la vie harmonieuse, les Bretonnes toutes jolies, fines d'attaches et de visage, et tout cela se combine fort agréablement pour composer une scène gracieuse qui se déroule en un paysage aimable.

M. PIERRE, au contraire, aime les aspects frustes des choses et des gens. Après ses études de miséreux, il évoque cette année des types de bateliers d'eau douce, avec un mélange d'humour et d'émotion contenue qui fait le charme des vieux Flamands. Le paysage est également intéressant; quelques péniches amarrées dans le bassin d'un canal, notées avec le minimum de couleurs et de dessin, des simplifications fort habiles et une certaine dureté d'atmosphère. M. Pierre est bien près d'avoir trouvé l'écriture expressive qui convient le mieux à son tempérament et il en use avec une grande sûreté.

Mlle DELORME possède, elle aussi, des dons d'observation pénétrante qui apparaissent avec évidence dans la grande scène du *Lavoir à Saint-Pol-de-Léon.* Je préfère cependant, à la psychologie qu'elle a voulu mettre ici, tout ce qui prouve simplement la souplesse de son métier. Beauté de la matière, gaîté des couleurs, aspect vivant de l'eau agitée par les battoirs des laveuses, blancheur des lessives, austérité des vieux murs entourant ce lavoir et qui, s'ils ont des oreilles, ont dû en entendre bien long, tout cela me séduit davantage que l'anecdote du bambin insolent, dressé comme un jeune coq sur ses ergots et cherchant à tenir tête, devant tout l'aréopage des laveuses, à une commère très forte en gueule. La recherche du sujet diminue plus qu'elle n'augmente l'intérêt que nous prenons à tant de qualités qui ne



H. Marchal. Les trois vieilles amies, intérieur lorrain.

semblent pas être celles auxquelles l'artiste tient le plus. Son envoi a été trop conçu, malheureusement, en vue du jury qui dispense les mentions. C'est le côté désagréable de beaucoup d'autres œuvres à ce Salon.

M. Larteau ne cherche pas à raffiner. Il saisit une scène sur le vif, comme on prend un instantané, et il la peint avec une admirable sûreté d'œil et de main. C'est la tranche de vie rendue avec l'implacable analyse qui fit le triomphe du roman naturaliste. Des soldats sont occupés à mettre en batterie une pièce d'artillerie au sommet d'une pente. Ils poussent à la roue de toutes leurs forces, allégés de tout ce qui gênerait leurs efforts : sacs, fusils, trompettes, composent sur la route un pittoresque pêle-mêle. Il y a un fusil notamment, vu en raccourci, avec le canon faisant presque face au public qui m'a laissé rêveur. Le jour où je voudrais apprendre la perspective, je ne sais pas de peintre actuel chez qui j'aurais aussi furieuse envie de me mettre à l'école. Et ceci est très sincère.

Le nu est bien sacrifié cette année. Seul M. Penot le représente ici avec le *Vase préféré*. Une jeune femme dépouillée de voiles étudie le galbe de quelques grès. Il semble que M. Penot ait voulu nous rappeler par son sujet que l'idée première de l'amphore a été suggérée à un potier par le souvenir des courbes que dessinent les hanches de la femme. Cela nous incite à d'agréables comparaisons.

Pour finir, voici des fleurs, des *Delphiniums et des Dahlias* de M. Kind, qui varie sans cesse, toujours minuscule avec la même maitrise, et pour notre plus grande joie, les arrangements de ses gerbes et leurs gammes de couleurs.

Quelques œuvres intéressent spécialement la Lorraine et, bien que leurs auteurs ne soient pas Lorrains, je me reprocherais de ne pas les signaler. Au Salon de la Société nationale, M. M. Boutet de Monvel expose un projet de décoration pour la basilique de Domremy. Je vois mal l'effet que pourra faire sur les murs de la basilique cette imagerie traitée à la façon des vignettes de missel ou des illustrations d'albums pour enfants, avec un souci exagéré du détail. Même agrandie elle manquera de netteté. Elle n'en a pas moins des qualités fort séduisantes de composition et de coloriage; elle est décorative à la façon d'une riche tapisserie.

De M. Henri Rondel deux portraits de M. Maurice Barrès, en un style nerveux, précis et énergique, M. Maurice Barrès adolescent et M. Barrès actuel. Ce dernier au moins, le seul dont je puisse juger, est fort ressemblant.

II — La Gravure

Chose étrange et qui peut paraître à notre époque un peu paradoxale, c'est à la gravure sur bois que les artistes lorrains sont le plus abondamment représentés. Félicitons-les de consacrer leur talent à ce métier superbe, qui semble aujourd'hui reconquérir la faveur des gens de goût. Regrettons simplement que parmi les Lorrains M. Colin soit le seul à confier au bois des compositions originales. Les autres ne l'emploient que pour interpréter les œuvres des artistes les plus divers, et le bois ne peut songer, malgré tout, à rivaliser, à ce point de vue, avec le burin ou l'eau-forte. Rembrandt trouve dans M. Lemoine un traducteur intelligent et habile; M. Pottier interprète avec souplesse Gainsborough; Mlle Hudelot fait effort pour copier une marine de M. Petitjean; Mlle Schwartz a une intéressante étude de la tête de sainte Anne, d'après Vinci; enfin M. Berweiler nous montre diverses vignettes et un *Combat naval sous Louis XIV,* d'un métier très souple.

M. Colin, continuant ses travaux d'illustration, expose cette année deux séries de compositions destinées à une édition des *Travaux et des jours* d'Hésiode suivis de *La Terre et l'homme* d'Anatole France. Il y prouve, une fois de plus, combien le bois convient mieux que tout autre procédé à l'accompagnement du texte imprimé. Rompu actuellement à la technique de l'illustration du livre, où il a donné déjà tant d'œuvres bien connues de nos lecteurs et de tous les bibliophiles, Colin sait, mieux que jamais, adapter parfaitement son dessin aux exigences de la typographie. Les blancs et les noirs y jouent dans les proportions les plus heureuses et le blanc du papier affirme de plus en plus le rôle dominateur qui lui revient.

Deux planches originales, le *Pâturage* et *Repos des paysans* sont des impressions de Lorraine rendues avec une émotion sincère et une vérité d'observation dont peu d'artistes lorrains témoignent au même degré.

Mais Colin s'est montré volage cette année : il a fait au bois deux infidélités et il s'est complu à caresser des planches de cuivre d'un burin précis et sobre, et déjà sûr de ses effets. Cela nous a valu deux impressions très justes d'Einville, *L'ancienne halte* et *le Pavillon,* et nos lecteurs auront plaisir à en trouver ici la reproduction.

M. Schutz est un buriniste également que nous avons déjà eu l'occasion de louer, mais que Zoffany, avec son *Mozart à l'âge de neuf ans,* a moins heureusement inspiré que Van Dyck l'an passé et Carpaccio il y a deux ans.

Parmi les aquafortistes, MM. Decisy et Waidmann ont deux ensembles importants. M. Decisy expose l'ouvrage enfin achevé des *Égarements du prince Demidoff,* qu'il avait entrepris depuis des années et où il traduit en eaux-fortes en couleurs les dessins de Rochegrosse. Si l'on peut critiquer la conception d'une pareille édition qui manque totalement de goût, et dont le bariolage inconsidéré doit choquer



Hannaux. Fragment du monument de Noisseville.

tout véritable bibliophile, on ne peut que louer par contre le travail exécuté par M. Decisy, son aisance et sa précision, et il serait injuste de le rendre responsable des errements d'un éditeur. La traduction de l'œuvre célèbre de Dagnan, *Pain bénit,* est également pleine de qualités et d'un joli sentiment.

Les eaux-fortes de M. Waidmann ont grande allure. Je préfère entre toutes, pour sa simplicité de technique, le *Paquebot de Folkestone.* On rencontre ailleurs trop de trucs, trop d'effets de grain et un certain abus des fonds sales qui envahissent toute la planche au détriment des blancs. Les *Barques le soir* sont pourtant d'une largeur de touche fort impressionnante.

Mentionnons encore de M. Ohl, le *Moulin à eau,* d'après Hobbéma, un croquis de Mlle Cahen (lithographie), une pointe sèche de Mlle d'Estrées et regrettons surtout l'absence de M. René Lorrain, ainsi que de M. Adrien Étienne qui semble déserter de plus en plus les Salons. Il faut aller à la galerie Devambez pour apprécier le développement continu de son talent, la sûreté et la précision toujours plus grandes de sa pointe.

III — Sculpture et Art appliqué

Une petite statuette de M. Aubé, *Léda,* conçue dans une donnée assez originale et avec une mièvrerie exagérée, de très beaux bijoux de M. Hirtz, en émail de basse-taille sur argent, voilà tout ce que nous offrent les sculpteurs et décorateurs lorrains à la Société nationale.

Nous avons heureusement ailleurs une plus abondante moisson.

La Lorraine a inspiré cette année à deux sculpteurs, MM. Hannaux et Jacquot deux œuvres d'un très grand caractère. Le premier expose le fragment du *Monument de Noisseville* où figure une jeune paysanne lorraine assise. Aucune recherche d'effet dramatique, et il faut en louer l'artiste ; de la vérité

simple d'où jaillit une émotion discrète et sincère, telle est la note dans laquelle M. Hannaux a conçu son œuvre de grande distinction et d'un beau métier.

M. Jacquot avec moins d'aisance et de souplesse affirme par ailleurs de fortes qualités. Sa *Terre lorraine* symbolisée par une paysanne debout dans les champs, la faucille à la main, est traitée dans un esprit de simplification très voulue, par grands plans sommaires qui donnent à l'ensemble une certaine grandeur épique. Je trouverais peut-être un peu exagérée l'austérité du visage qui traduit plutôt la dureté que la force, qui témoigne de plus d'orgueil que de fierté. Mais l'œuvre dénote un sens de la grande sculpture monumentale et décorative qu'il convient de louer grandement. Elle a été acquise par l'État. La traduction en marbre d'un plâtre exposé au Salon de 1887, *Prière aux champs,* marque tout le chemin parcouru depuis cette époque par M. Jacquot, un acheminement heureux vers un art d'expression toujours plus concentrée et, disons-le, vers le style, un style qui ne doit rien aux recettes d'école et qui résulte de l'étude toujours plus réfléchie de la nature.

M. Broquet et M. Saladin se complaisent en des sujets moins austères et ils cherchent tous les deux dans le monde des faunes, chers aux sculpteurs, des motifs très différents. M. Broquet nous conte les jeux de deux petits faunes placés dos à dos, les bras entrecroisés en arrière et s'amusant à se soulever de terre, à tour de rôle, en un mouvement de balançoire. L'anecdote est contée avec infiniment de verve et de malice dans un style qui me rappelle un peu trop certaines pages du maître allemand Franz Stuck. Il est bien possible, du reste, que M. Broquet les ait ignorées.

M. Saladin, avec son *Faune à la mamelle,* n'a cherché qu'un prétexte à l'étude d'un très beau corps de femme accroupie, aux formes pleines et harmonieuses. Une mention honorable récompense enfin, et bien trop tard, l'effort sincère de ce jeune artiste qui est en train de devenir l'un de nos meilleurs sculpteurs de nu.

M. Lecourtier retrouve son succès habituel avec son groupe *Lionne et ses petits,* qui donne pleinement la mesure de son talent. Le *Cerf* (bronze) est une variante du plâtre envoyé au Salon de 1907 et reproduit en hors texte par la *Revue lorraine*.



Saladin. Faune à la mamelle.



Niclausse. La mère François.

M. Muller reprend lui aussi, mais en marbre, à la suite d'une commande de l'État, le sujet de son dernier Salon, *Méditation*. Un adolescent poursuit, le front dans ses mains, les idées que lui a suggérées le livre qu'il vient de lire. Le métier est très estimable. Quant au sujet, j'ai dit, l'an passé, ce que j'en pensais.

M. Niclausse reste fidèle à ses types de paysans qu'il nous avait présentés déjà dans ses médaillons et ses plaquettes. Deux bustes de *Vieux paysans* et une statuette, la *Mère François* nous montrent puissamment l'âpreté et la force de son talent. On a voulu reprocher à M. Niclausse de tomber dans la caricature. Il n'en est rien. Des types tels que les siens, étudiés avec cette conscience, peuvent paraître facilement outrés à des observateurs superficiels. Les deux têtes de paysans font songer à certains portraits de Van Eyck qui ont la même puissance d'ossature, tels que le donateur Josse Vydt, dans les volets du retable de Gand qui sont au musée de Berlin, ou encore l'homme à l'œillet, au même musée. La mère François est une paysanne qu'aurait aimée Balzac. Pouvoir suggérer pareils rapprochements est tout à l'honneur de M. Niclausse. Des paysans de Baric à ceux de Balzac, de la simple caricature à l'analyse implacable, mais non dépourvue de style d'un Van Eyck, il y a certes, une nuance appréciable ([1]).

Dans le groupe des portraitistes, citons M. Broquet, avec un bronze en cire perdue; M. Fosse qui, dans ses terres cuites très fouillées et légèrement teintées, arrive à donner une impression de réalisme fort curieuse; M. Somme, avec un délicat petit buste de son fils; MM. Millet, Simon et Geoffroy, et n'oublions pas les plaquettes en bronze de M. Fuchs, pleines de vie et de mouvement, la plaquette argentée de M. Schwab, qui témoigne d'une certaine délicatesse.

Aux arts appliqués, très pauvres, M. Husson est le seul qui ait une véritable œuvre de maîtrise qu'on ne saurait trop admirer. Son vase en cuivre repoussé, modelé au marteau et incrusté d'argent, est une pièce de musée, par la perfection du travail et la merveilleuse utilisation de la matière pour un très bel effet décoratif.

Les *Algues*, études décoratives de M. Violat, dont nous avons déjà signalé l'an dernier les travaux avec beaucoup d'estime, sont conçues dans un excellent esprit de conscience scientifique que nous ne rencontrons que bien rarement encore chez les décorateurs actuels.

Les grès de grand feu de Mme Péchiné-Leclerc méritent une mention pour leurs recherches de teintes. Il est dommage qu'ils soient trop tarabiscotés de formes. L'émail demanderait aussi à être un peu atténué.

---

1. Les *Vieux paysans* ont valu à leur auteur un encouragement spécial de l'État.

M. Poirot, enfin, continue dans l'enluminure si délaissée de nos jours à produire des œuvres très sincères, dans la meilleure tradition du genre.

Parlerons-nous du monument destiné à la ville de Lunéville, consacré à la mémoire de Charles Guérin et qu'ont exécuté de concert M. Daillon et M. Lachenal ? Je ne pourrais que critiquer vivement sa conception architecturale, la banalité des motifs de sculpture (malgré quelques jolis détails), et le peu de ressemblance du médaillon. La Lorraine manque-t-elle donc de sculpteurs à qui l'on eût pu confier l'exécution d'un monument qui eût respecté davantage et les traits du poète et la qualité de son inspiration ?

Concluons. Si la moisson des mentions et des médailles est en 1909 moins copieuse qu'elle ne l'avait été en 1908, si un trop grand nombre d'artistes lorrains se sont abstenus d'exposer aux Salons, — abstention que je comprends mieux que personne — il n'y en a pas moins cette année de nombreux envois qui prouvent des recherches originales. Ce sont ces dernières surtout que j'ai voulu souligner, ainsi qu'elles le méritent. Il n'y a là aucun vain souci de vouloir paraître à tout prix professer des opinions d'avant-garde, aucun dédain systématique pour les réputations consacrées. Mais je ne puis comprendre ce que nous irions faire aux Salons annuels si nous ne nous intéressions pas avant tout aux tendances qui marquent une étape nouvelle vers un idéal toujours insaisissable et toujours différent. Efforçons-nous de les comprendre et de leur rendre justice. Ne nous interdisons pas le droit de les critiquer, mais sachons découvrir aussi en elles des raisons de les aimer. Cela ne vaut-il pas mieux que d'attendre trop prudemment que l'art d'aujourd'hui appartienne depuis longtemps au passé, pour lui payer enfin le tribut tardif et repentant d'une estime injustement différée ?

Gaston VARENNE.



Niclausse. Vieux paysans.



Au maître graveur **P. E. COLIN**



E n'est pas un roman, ce n'est pas une aventure, ce n'est pas une idylle. C'est la candide histoire d'un couple paysan. Sa brève simplicité la rend émouvante.

A deux lieues d'Épinal vit le ménage Thiébaut.

L'homme est petit, sec et vigoureux. Il n'est pas vieux, mais sa figure n'a plus d'âge. Elle est ridée, comme une reinette séchée. Ses cheveux plats ne sont peignés que du vent. Ses petits yeux noirs, brillants, comme fendus au couteau, semblent toujours mi-clos. Sous son nez busqué une mince moustache retombe.

Une chemise en rude toile qui bâille sur sa poitrine velue, un pantalon serré par une ceinture de cuir, une casquette de gros drap ou un chapeau de roseaux, deux lourds sabots : voilà tout son vêtement.

Il est avenant et doux, poli, un peu timide. Quand il parle, sa voix s'humilie. Si on l'aborde, il dérange sa casquette, tend une main noueuse, se tortille comme un bon chien flatteur, cherche des mots agréables. Puis, par contenance, il tire du fond de sa poche une pincée de tabac, bourre une courte pipe, insère entre ses lèvres le tuyau qu'il mâche.

La femme n'est ni belle ni laide, ni grande ni petite, ni grasse ni maigre. Son visage est cuit du soleil, hâlé de la pluie et du vent. Ses cheveux noirs, divisés par une raie soigneuse, tournent sous le bonnet blanc à tuyaux. Elle est infatigable. Mais le labeur a fondu les formes de son corps.

Elle est gaie, hardie, un peu railleuse, et son verbe est sonore.

M. et Mme Thiébaut habitent une petite maison posée sur la chaussée d'un étang.

La demeure est agreste : un logement de trois chambres, une étroite cuisine avec la crédence et ses rangées d'assiettes, sur l'âtre le poêle de fonte, l'évier sous la fenêtre, une grange et des greniers, une étable obscure.

Devant la porte, le luxe d'une fraîche fontaine qui ne tarit jamais et un beau tilleul qui laisse couler, l'été, de l'ombre et des parfums tièdes; un carré de jardin soutenu par un petit mur, rempli de groseillers et de fleurs ponceau. Et les tons violents du jardinet au flanc de la maison évoquent un chapeau villageois chargé de roses sur une figure rustique.

L'étang sommeille dans la plaine, creuse comme une cuvette.

On dirait un miroir couché dans la vallée. Il reflète les molles chevelures d'un groupe de bouleaux, les oiseaux et les nuages, les flammes du soleil et les joyaux de la nuit, la lune et les étoiles.

Pourtant les roseaux l'envahissent et sur ses eaux flottent les larges feuilles des nénuphars et leurs calices blêmes.

L'étang est un petit monde où la vie pullule. Les carpes évoluent par centaines. Des bulles qui montent et crèvent à la surface les dénoncent. Ou bien c'est un remous et sur la nappe unie un cercle se dessine, s'élargit et meurt lentement. Ou bien encore elles bondissent, au soir, le soleil incliné, pour happer les mouches aux danses grêles. C'est alors la brève vision d'une forme flasque qui blanchit, le bruit d'un clapotis, un jaillissement de gouttelettes lumineuses.

Une file de canards majestueux, bariolés comme des caravelles, se détache du rivage et rame vers les roseaux, avec un cri rauque, comme un cri de guerre.

Puis voici, à la chute du jour, dans le soleil oblique, les jeux d'insectes qui effleurent l'eau et semblent rebondir. Les libellules raient l'air de leur vol strident et froissent leurs ailes de gaze au frôlement des herbes.

Parfois un reptile, une couleuvre traverse la mare en nageant, tandis que sa fine tête émerge, immobile, rigide.

Sur les flancs, la terre se relève, déroulant ses parures, comme une belle robe qui traînerait dans l'eau : d'un côté, la forêt de chênes et de hêtres s'incline jusqu'à une ligne d'aulnes qui jalonnent la rive : sur l'autre versant, les labours, les cultures rejoignent un bois de pins bleuâtres aux troncs roux.

Vers l'amont, à la queue de l'étang, c'est le plus humble horizon : un pré, une maison, trois sapins ébranchés qui érigent leurs panaches sombres.

Du côté de l'aval, les collines tournent, boisées, moutonnantes. Elles répandent de grandes ombres sur la prairie et semblent y enclore quelques maisons éparses.

Entre les pentes, dans le couloir, le vent, qui balance les panaches des sapins et les chevelures des bouleaux, glisse comme une caresse perpétuelle.

Le silence de la petite vallée est fait de l'absence de rumeurs, comme parut à Maurice Barrès le silence de Venise. C'est un apaisement. Ici, comme sur la lagune, les bruits qui s'élèvent, la note du coucou, le cri des poules, l'appel des canards, le frôlement des insectes, le clapotis de l'eau, courent nets, comme découpés. Ils se détachent sur le silence.

C'est là, dans cette nature, que les Thiébaut dévident leur existence.

Ils ont la garde de l'étang. Ils méritent cette confiance. Ils voient jouer, virer, bondir les carpes qui longent par bandes le rivage. Les poissons les provoquent, les narguent. En étendant le bras, ils pourraient les prendre. Ils n'y songent pas. Naturellement et sans effort ils s'abstiennent du bien d'autrui.

Ils sont braves. Les voisins disent :

— Ce sont des ouvriers.

Ils besognent sans répit. Sur les pentes, le petit homme s'arc-boute. Il maintient d'une poigne vigoureuse le grand cheval qui se raidit et démarre le chariot. C'est un spectacle antique.

La femme va chaque jour à la ville. Elle fait quatre lieues pour vendre le lait, le beurre et les œufs Dès son retour elle prépare le repas, apprête la maison et soigne les petits. Puis elle se mêle aux travailleurs : elle abat crânement sa tâche. Tous les jours que Dieu lui fait se déroulent de la sorte.

Le mari et la femme trouvent le temps de s'aimer. Ils entendent l'amour à la mode des simples, comme dans la nature, sans calculs ni mensonges. Ils ont six enfants, tous sains, gais et courageux.

Au milieu de sa progéniture, l'homme se rengorge, souriant, un peu niais, comme un jars.

La femme est fière, sans orgueil, de lui plus que d'elle-même. Elle le couve, le plaisante, maternelle, doucement moqueuse.

Quand on approche de la maison, c'est une ruche qui bourdonne. Ce sont des éclats de rire, des voix qui sonnent clair, des bruits d'étable, des claironnements de basse-cour, des jappements du chien à la chaîne.

Tout le monde, hors les petits, tape dans la terre, ouvre dans les greniers, sur l'aire de la grange.

Voici quelques années, une belle-sœur est morte. Elle était veuve et laissait une fille. Les Thiébaut, simplement, adoptèrent l'orpheline. Il y eut dans le ménage une enfant de plus; autour de la soupière, le surcroît d'une bouche affamée. Personne ne l'a entendu raconter.

Avec toutes leurs charges, ils amassent du bien. Ils sont économes. Ils ont agrandi les greniers, acheté des terres nouvelles. Leur héritage s'accroît avec leurs héritiers.

Ils sont exemplaires. On pourrait les exalter par des contrastes et des comparaisons. A quoi bon ? Ils sont vertueux sans le savoir et sans le dire. Ils ignorent les ruses et les hontes du siècle. Leur existence est belle comme sont vigoureux les chênes de la forêt.

En eux la nature se reflète. Elle crée leur inconscient. Ils triment, et, quand ils ont fini, ils regardent, ils écoutent : mieux, ils voient, ils entendent.

Leur âme est sereine. Elle a la qualité de la petite vallée où ils vivent.

Ils travaillent, se privent et sont heureux.

Et c'est toute l'humble histoire d'un paysan vosgien.

René PERROUT.



PAUL-EMILE COLIN

L'ANCIENNE HALLE A EINVILLE-AU-JARD.

Burin original de P. E. COLIN.





STANISLAS LESZCZYNSKI

ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE ET DE BAR

(D'après un tableau de Girardet, dans la salle des séances de l'Académie de Stanislas, à Nancy.)

Etabl. Albert Barbier, Nancy





Composition de Charles-Nicolas Cochin le fils, gravée par B.-L. Prevost, à l'occasion de la mort de Stanislas.

LES CHATEAUX DU ROI STANISLAS

DEUXIÈME PARTIE (*Suite* [1])

II. — LA DESTRUCTION

Quand, malgré un budget modique, il consacrait tant d'argent à ses châteaux, quand il y projetait encore, dans l'extrême vieillesse, de futiles transformations, Stanislas oubliait qu'il n'aurait pas de successeur. Sa mort doit marquer la fin d'un régime. Qui donc, lui disparu, profiterait, prendrait soin même de ces maisons ?

Le 5 février 1766, Leszczynski, âgé de quatre-vingt-huit ans, tombe dans son foyer. Relevé trop tard, couvert de brûlures, il est visible que le blessé ne se rétablira pas. Tandis qu'un entourage moins aveugle qu'inquiet d'une négligence coupable, s'efforce d'abuser l'opinion sur le dénouement, une des premières préoccupations de l'intendant aulique, Alliot, serviteur dévoué du roi de Pologne, mais serviteur plus dévoué de la cour de France, est de suspendre les travaux commandés çà et là par son maître en prévision du printemps. Il congédie les ouvriers qui terminent la seconde Galerie d'Einville. Il interrompt la reconstruction de l'aile gauche du Château d'Eau de Commercy, qu'un incendie a peu avant consumée. Le 23, le monarque expirait. En réponse à la triste nouvelle, arriva de Versailles l'ordre de dresser un état exact des habitations qu'occupaient le défunt et sa suite, et de transmettre d'urgence ce document au contrôleur général des finances.

La question ne se posait pas de savoir dans quelles conditions, ni dans quelle mesure, les demeures du prince pourraient être personnellement utilisées par la famille royale. On était, sur ce point, fixé d'avance. Il s'agissait d'étudier le meilleur parti à tirer de leur désaffectation ou de leur anéantissement. Le 13 mars, dans un conciliabule secret qui se tint à Versailles, en présence de Louis XV, relativement aux affaires de Lorraine, et auquel assistaient le duc de Choiseul, le contrôleur général L'Averdy, le prince de Beauvau, grand maître de la maison de Stanislas, le chancelier La Galaizière et Alliot, les deux exécuteurs testamentaires, une solution fut cherchée. Alliot fournit les explications préalables. Lunéville, Einville, la Malgrange et Commercy sont palais domaniaux. Bien qu'acquisitions privées de Leszczynski, Jolivet et Chanteheux font de même retour à la couronne, en raison des combinaisons financières qu'a imaginées le Duc-roi : rachat obligatoire de la seigneurie de Chanteheux par Louis XV ; paiement anticipé de Jolivet sur les fonds du Trésor de France. Stanislas laisse ses meubles

1. Voir les nos 1, 2, 4 de la *Revue* (1907), nos 2, 3 et 4 (1908).

de Lunéville, de la Malgrange, d'Einville, Jolivet et Chanteheux, à l'absolue disposition de son gendre. Marie Leszczynska hérite de ceux de Commercy.

On fut presque aussitôt d'accord pour garder, provisoirement du moins, le château de Lunéville. De même conserverait-on Commercy, mais sans s'arrêter au désir exprimé par le roi de Pologne, que sa fille vînt de temps en temps y séjourner. Les offres de location ne seront pas repoussées. Jolivet sera vendu; Einville, accensé; Chanteheux, également accensé ou aliéné sans retour. Faute de preneurs, on laisserait tomber ces trois dernières maisons. Choiseul, à qui fut dû l'échange, à Nancy, des hôtels respectifs de l'intendant et du commandant en chef, — c'est-à-dire le transfert de M. de La Galaizière fils dans un des pavillons de la place Royale tandis que le comte de Stainville s'installait dans le palais plus somptueux de la Nouvelle Intendance, — obtint sans peine, pour complaire à son frère, qu'une partie de la Malgrange fût affectée à l'agrément du commandant de la Province. Stainville, pourtant, n'avait pas été seul à convoiter cette résidence. Une sœur de la Dauphine, Christine de Saxe, souhaitait se la voir attribuer. Elle avait chargé Marie-Josèphe de la négociation. Ce qu'elle n'avouait pas, c'est qu'elle comptait y recevoir le mystérieux ami — quelque officier de la cour de Dresde, semble-t-il, — à qui elle s'était livrée corps et âme. Dans une de ces lettres passionnées qu'elle adressait à son « adorable mari », l'inflammable coadjutrice de l'abbaye de Remiremont lui expliquait précisément le 12 mars : « Pour te procurer un séjour plus agréable, je tâcherai d'avoir la Malgrange, à condition qu'on me donne de quoi l'entretenir, sans quoi je ne pourrais pas la prendre. »

Durant cet examen, L'Averdy résumait, article par article, en marge d'un double du mémoire que commentait Alliot, les décisions auxquelles le roi se ralliait. Une seconde séance eut lieu le 17, où l'on apporta plusieurs changements aux résolutions précédentes. A l'issue de cette réunion, Louis XV datait et signait enfin la pièce suivante :

ÉTAT DES CHATEAUX ET MAISONS DE FEU SA MAJESTÉ POLONAISE

Lunéville et dépendances. — S. M. désire quant à présent conserver ce château et veut qu'il soit pourvu à son entretien.

La Malgrange. — S. M. destine ce château dont une partie sera supprimée, pour les commandants, qui seront tenus de fournir à l'entretien de la partie qui sera conservée.

Commercy. — L'intention de S. M. est que ce château ne soit point entretenu.

Jolivet. — S. M. veut que cette maison soit vendue, ou démolie pour en être les matériaux vendus, si c'est le parti le plus avantageux qu'on en puisse tirer.

Einville. — L'intention de S. M. est que le restant des bois qui compose le parc soit coupé et que la maison soit donnée à titre d'accensement, ou qu'elle soit démolie si l'accensement ne peut avoir lieu. Quant aux revenus de ce domaine, ainsi que [de] celui de Jolivet, l'intention de S. M. est qu'ils soient réunis à la Ferme générale.

Chanteheux. — L'intention du roi est qu'il soit vendu ou donné à titre d'accensement, et que si la vente ou l'accensement ne peuvent avoir lieu il soit démoli.

Fait et arrêté à Versailles, le dix-sept mars 1766.

LOUIS.

Pour ampliation :

DE L'AVERDY.

Le même jour, et d'un autre trait de plume, le roi de France ordonna la vente des meubles de son beau-père, hormis ceux de Lunéville. Presque aussitôt le souverain revenait d'ailleurs sur cette réserve, exceptant par contre de la dispersion les mobiliers d'Einville et de la Ménagerie des Bosquets. Il les attribuait au comte Ossolinski, comme réparation de la disgrâce où Stanislas avait tenu ce petit-cousin en révoquant, à la mort du duc et de la duchesse, toutes les faveurs dont avaient été comblés ses parents.

Alliot retourna en Lorraine pour préparer la liquidation. Dans les principales localités des Duchés,



Le château de Lunéville vers 1820 ; l'aile droite incendiée. Les restes du Rocher et de la croix d'eau du Canal.
(D'après une sépia de la Bibliothèque municipale de Nancy.)

à Toul aussi, à Verdun et à Metz, des affiches furent apposées et les publications furent réitérées pour annoncer la mise aux enchères des effets de Leszczynski. Sur les plus récents inventaires, l'intendant aulique, afin d'arriver à des estimations d'ensemble, indiquait en regard de chaque objet sa valeur approximative. Ce n'est pas sans mélancolie que l'on parcourt ces listes, parfois d'une cruelle éloquence. Le mobilier du grand salon de Chanteheux est prisé à 5 371 livres 4 sols, non compris les quatre glaces et leurs trumeaux portés pour 5 800 livres. L'éblouissante salle du trône de Lunéville donne un total de 9 350 livres, et la salle à manger une somme de 2 058 livres. Mais avec la salle à manger d'été de la Malgrange, on n'arrive plus qu'à 368 livres ; et avec le Kiosque de Commercy, on descend à 195 livres.

Quelques ventes préalables, voulues par Stanislas lui-même, se firent à Lunéville le 4 avril. Elles comprenaient les provisions et les fournitures trouvées dans tous les châteaux et leurs dépendances. Un sieur Schneider obtint les vins, liqueurs, bougies, chandelles et denrées des offices, moyennant 29 000 livres de France. Les vins de Hongrie et de Setubal en avaient été retranchés. Le caviste Grison eut charge de les céder au profit de la reine. Le combustible fut adjugé en bloc pour 4 612 livres 18 sols 6 deniers. Un marchand nancéien, Cornnier, s'assura, par une mise de 3 435 livres 12 sols, des livrées, chapeaux, draps, serges et galons en pièces, restés dans les magasins après l'habillement général à neuf de sa maison prescrit par le défunt. Cet argent devait être employé, de la recommandation du prince, à l'acquittement des menues dettes imprévues ; le surplus, distribué aux pauvres. Avec la vente en gros tant des meubles du Kiosque, du Trèfle et de la Cascade de Lunéville, que des meubles de Chanteheux et de Jolivet, s'ouvrirent, le 23, les enchères pour le compte de Louis XV. Sur une offre de 25 000 livres, les sieurs Pichaucourt et Châtelain furent déclarés adjudicataires de l'ensemble. En vertu d'une procu-



Lions ayant orné les Bosquets de Lunéville. (Aujourd'hui au château de la Cour, à Buzancy.)

ration du comte de Saint-Florentin, chancelier de la maison de la reine, du 27 mars, Alliot fit procéder le 17 mai, au bénéfice de Marie Leszczynska, à la vente des meubles de Commercy. Les nommés Stenihoff, Urbain et Brion en devinrent solidairement acquéreurs pour 66 500 livres. Le 27 mai, la Malgrange est dépouillée. Pour les meubles proprement dits, Schneider l'emporte sur ses concurrents en proposant 30 500 livres. Les « linges et autres ustensiles d'appartement » sont l'objet d'une vente en détail, opérée par l'huissier au bailliage de Nancy, Claude. Ils rapportent 2 235 livres 9 sols. Sur l'état estimatif envoyé le 30 juin à L'Averdy, le mobilier du palais de Lunéville était évalué à 89 751 livres. L'adjudication qui s'en fit le 9 août, débuta par une mise de 30 000 livres. Après des enchères disputées, J.-B. Robin et J.-B. Dosquet, marchands tapissiers à Nancy, se virent libres d'enlever des multiples pièces et du garde-meuble tout ce que Stanislas s'était plu à accumuler dans la demeure de Léopold. Le lendemain, Alliot écrivait à Moreau de Beaumont, intendant des finances : « J'ai fait l'adjudication du château de Lunéville, qui est portée à 104 500 livres de France. Les compagnies se sont échauffées. Je souhaite de tout mon cœur que l'adjudicataire se tire d'affaire. » Dans ces diverses ventes étaient comprises les glaces, qu'on avait cru un instant devoir convenir au roi et dont une nomenclature distincte avait d'abord été dressée. De la dispersion générale ne furent exceptés que soixante-six portraits de princes du sang, de souverains étrangers ou de personnages illustres. Les plus strictes convenances exigeaient qu'ils fussent soustraits à la spéculation. On les remit à Marie Leszczynska. A Versailles furent aussi envoyés : cinq garnitures de cheminée de la manufacture de Saxe et quelques autres porcelaines précieuses ; douze pans des Gobelins représentant les *Mois*, tentures auxquelles nous avions vu ajouter en 1737 les armes de Stanislas, et un ameublement en même tapisserie — quatre portières, un sofa, deux chaises à dos et huit pliants ; le tout tiré des salons de Lunéville. Soixante-quatre lits à tombeau pour officiers et cent soixante-dix-sept couchettes de domestiques, provenant de Jolivet, de la Malgrange et de Commercy, avaient été pareillement réservés. On les destinait aux casernes de Nancy. Le département de la guerre les paya 7 080 livres. Mentionnons enfin, outre les legs énumérés dans le testament du roi, quelques cadeaux et l'abandon de différents meubles, de linge, d'objets du culte, consenti soit spontanément, soit sur sollicitation, par Louis XV et sa femme, à des familiers de Leszczynski, des prêtres et des commensaux.

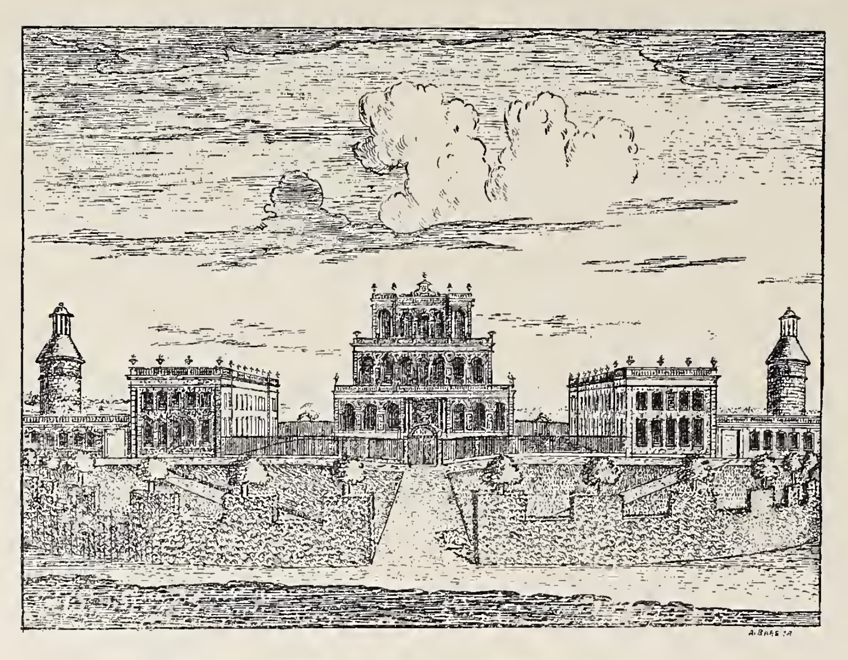
Ainsi que pour les glaces, on avait pensé, au début, conserver et transporter dans les châteaux de France les plus beaux orangers des parcs de Stanislas. On y renonça. Les orangers de Lunéville et de Chanteheux, au nombre de deux cents, furent adjugés le 24 juin 1766, moyennant 11 250 livres, à un sieur Leclerc, qui s'engageait à respecter les marchés passés antérieurement à plusieurs particuliers : l'évêque de Metz, M. de Montmorency-Laval ; Devaux ; le lieutenant de roi à Rosières-aux-Salines, François Liébault. Le jardinier Antoine vendit en détail les orangers de Commercy. Il réunit

3 238 livres 10 sols que toucha la reine. Le peu d'importance de ce chiffre ne doit pas étonner. Au décès d'Élisabeth-Charlotte, l'orangerie de la Douairière était advenue au prince Charles, et celui-ci, avec cette bonne grâce qui le caractérisait, en avait laissé la disposition au roi de Pologne sa vie durant. Sur la demande du comte de Stainville, les cinquante superbes orangers de la Malgrange restèrent attachés à l'agrément de ses jardins. Le maréchal s'avisera plus tard de s'en défaire. Ils périront presque tous par l'incurie de l'ignorant acquéreur, un habitant d'Heillecourt. Dans le parc de Bruxelles, au contraire, se voient toujours de beaux vestiges de l'orangerie de la Malgrange d'avant 1737.

Mais ce n'était pas qu'un vaste déménagement. Un peu partout retentissait le pic des démolisseurs. Qu'on gardât tels châteaux, qu'on se désintéressât de tels autres, on estimait superflu à Versailles la conservation, même temporaire, des constructions parasites et de simple décoration dont l'entretien engagerait le domaine ou ses ayants cause dans des dépenses considérables. Le Salon de Chanteheux, par exemple, trouverait-il un acheteur, voire un censitaire ? « Ce pavillon, exposé de tous côtés aux injures du temps », n'est plus, Alliot le reconnaît, qu'une vaine et assujettissante anomalie. Comme l'intendant aulique, après avoir informé le contrôleur général de l'adjudication des meubles, réclamait des instructions complémentaires, L'Averdy lui avait répondu, le 3 mai, que : « ce château ne devant pas être entretenu, le seul parti à prendre était d'en vendre les ornements intérieurs et le bâtiment ». Les « matériaux provenant de la démolition à en faire », les grilles, les plombs, fers et cuivres des jardins et des pièces d'eau, furent criés aux enchères le 13 juin. Les sieurs Dufresne et Radès les obtinrent pour 38 500 livres. Bien que le roi de Pologne les eût autorisés à élever une église, les bénédictins de Lunéville, qui avaient quitté en 1738 les hauteurs de Léomont pour le faubourg de Ménil, ne possédaient qu'un modeste oratoire. Ils rachetèrent quantité des débris du Salon et les utilisèrent pour doter leur prieuré d'une chapelle. De l'ordre exprès du contrôleur général, « une des grilles de droite et une des grilles de gauche » qui reliaient le Salon aux ailes, avaient toutefois été exclues de la vente. Marie Leszczynska les destinait à entourer cet autel du Sacré-Cœur que, au moment de sa mort, Stanislas substituait, dans la cathédrale de Toul, à l'autel de saint Gérard. Nous lisons dans un acte capitulaire du 28 juillet 1767 : « M. du Montal, chanoine archidiacre, président, a dit que M. l'Évêque a reçu une lettre du confesseur de la Reine, par laquelle il lui demande, de la part de Sa Majesté, si le grillage qui doit clore la chapelle du Sacré-Cœur est posé. La lettre ajoute que Sa Majesté, qui a vu ce grillage à Chanteheux et qui a aussi vu le plan de la chapelle, est persuadée qu'il ne peut qu'y faire un très bel effet; sur quoi la Compagnie a chargé M. Rollin de dire à M. l'Évêque qu'elle verrait toujours avec reconnaissance l'exécution du plan pour la chapelle du Sacré-Cœur, qui agréera davantage à Sa Majesté. » Malgré l'assurance donnée par le chapitre, sept ans plus tard les portes en ferronnerie de Chanteheux n'étaient pas encore scellées. Elles ne protégèrent jamais l'autel indiqué par Marie Leszczynska. Ce n'est point à dire qu'elles n'eurent pas place dans le sanctuaire. Il faut sans doute les identifier avec « la grille de fer déposée au magasin » que, dans leur réunion du 11 novembre 1774, les chanoines décident de substituer à « la porte qui est à l'entrée du

Cliché Royer.

Vue actuelle du château de Commercy, côté de la terrasse. Le canal des Moulins et le quai Neptune.



Le château de Chanteheux, du côté de Lunéville. (D'après un cuivre du Musée historique lorrain, à Nancy.)

chœur ». Les pierres de la Malgrange de Léopold avaient servi à l'érection de Notre-Dame de Bonsecours. Les pierres de Chanteheux furent employées à la construction d'une chapelle conventuelle, à son tour disparue. Et c'est dans une cathédrale qu'il faut rechercher l'unique souvenir matériel de ce luxueux pavillon où Stanislas avait son musée secret.

Quant aux constructions basses et symétriques qui encadraient le Salon de Chanteheux, elles subsistèrent tout d'abord. De même en fut-il des deux colombiers. Louis XV n'avait souci de s'assurer par une indemnité l'ancien gagnage Launay. L'hôpital Saint-Jacques de Lunéville en prit donc possession. Mais le rachat de la seigneurie ne pouvait être éludé. Avec les bâtiments conservés, le fonds acquis en 1740 sur le comte du Hautoy, fut de ce moment affermé par le domaine. Chanteheux redevint exclusivement ce qu'il n'avait jamais tout à fait cessé d'être : une exploitation rurale. Puis, pour des motifs d'économie, la destruction de l'aile droite fut résolue en 1770. On se contenta de l'aile gauche, où le fermier s'installa, à proximité des écuries et de la bergerie, dans les offices et la pâtisserie de Stanislas. Les cuisines du feu roi servirent d'engrangements. Quelques pièces furent sous-louées à un cabaretier. Le colombier contigu, garni de 640 nids, fut réparé. A cette époque aussi, le relief du terre-plein exécuté pour supporter le Salon et les ailes fut atténué. Les murs de soutènement disparurent. Des pentes douces que l'entrepreneur de la démolition dut, par clause spéciale de son contrat, « ensemencer de sainfoin », remplacèrent talus et gradins. Ni l'endroit où s'était dressé le pavillon central, ni les jardins de plaisance n'avaient été compris dans le bail. Six années encore, les fondations du Salon, rasé à fleur de sol, demeureront visibles, et les parterres incultes, envahis par une végétation folle, resteront les témoins lamentables d'une splendeur abolie. Mais en 1776 un menuisier de Nancy, Perrin, obtiendra, en qualité de censitaire et à raison de 4 livres 10 sols de France par arpent, ces divers emplacements, ainsi que la totalité de l'avenue reliant le château à la route de Strasbourg et les extrémités contiguës de celles conduisant autrefois à Lunéville et à Craon, sous la condition de les « mettre au plus tôt en nature de terre arable ou d'autres héritages ». D'une contenance de cinquante-six hectares, la ferme domaniale de Chanteheux était laissée, de même que les droits féodaux utiles en dépendant, pour un canon de 1 200 livres, à Joseph Raidot, qui la faisait valoir, lorsqu'elle fut vendue comme bien national le 4 mai 1791, moyennant 34 500 livres, à Joseph Marchal, « maire et électeur de Jolivet ». Ajoutons que le remboursement de la seigneurie, ordonné par le testament de Stanislas, ne fut pas effectué intégralement. Louis XV se contenta d'assigner sur la recette des domaines et bois le paiement d'une rente à l'hôpital Saint-Jacques. Cette annuité de 1 432 livres de France fut acquittée jusqu'en décembre 1790, date à laquelle l'établissement charitable perdit sans retour capital et intérêts.

Pendant que s'écroulait le Salon de Chanteheux, dans les Bosquets de Lunéville on renversait le Kiosque de Richard Mique et la Cascade de Héré; les machines de la Vezouse étaient démontées; les statues de plomb, enlevées de leurs piédestaux et des bassins; les allées, éventrées pour la recherche des canalisations. Pas un robinet, pas une once de métal ne sera oubliée. Le fontainier Krantz, insoucieux des jets d'eau dont hier encore il avait le soin, a tout acquis, le 25 juillet, contre le versement de 47 833 livres 6 sols 8 deniers. A Commercy, pareille dévastation est à signaler. Sur la proposition d'Alliot lui-même, approuvé avec empressement par L'Averdy, le Château d'Eau, le Kiosque, la Colonnade hydraulique, les vasques, leurs groupes et les tuyaux, depuis la Meuse jusqu'aux parterres du canal des Moulins, les édicules et les mécanismes de la Fontaine Royale, ont été abandonnés par adjudication, le 21 juin, pour 42 000 livres, à charge de démolition immédiate, aux consorts Humbert, Bertier, Bonvouloir et André. Singulière façon d'accomplir ce tendre vœu d'un père : « Dans l'espérance où je suis qu'il plaira au roi d'accorder à la reine la jouissance du château de Commercy, j'y ai fait, à mes frais, une dépense considérable, pour rendre cette maison commode, utile et agréable... » Brutale réplique au souhait exprimé par Mesdames Adélaïde et Victoire de venir quelquefois, en souvenir d'heureuses heures qu'elles y ont passées, habiter ce palais de leur aïeul. Rapprochant sa prompte destruction de l'incendie qui, peu avant la mort de Stanislas, a failli dévorer le Château d'Eau, les gens de Commercy se demandent si cet accident fut vraiment fortuit.

Par bonheur, les palais mêmes de Léopold et de Vaudémont étaient à cet instant sauvés. Ils le devaient à L'Averdy. Les termes ambigus de la décision du 17 mars : le château de Lunéville conservé « quant à présent », celui de Commercy « point entretenu », autorisaient les pires inquiétudes, lorsque le contrôleur général des finances avait plaidé pour eux. Aucun respect du passé n'inspirait ici L'Averdy. Ce n'était pas qu'il eût obéi à des considérations esthétiques. Il arguait de l'intérêt de la Lorraine et d'exigences fiscales. Aliéner sous un mode quelconque les bâtiments dont le roi de Pologne jouissait dans les deux villes, est, en ce qui le concerne, le seul expédient praticable. Il n'en résultera, on n'en saurait douter, qu'un piètre avantage. Aucun motif n'engage plus les particuliers à préférer ces calmes résidences. La dispersion de l'entourage royal ne va pas manquer, d'autre part, de causer un préjudice fort sensible aux habitants, à toute la contrée. Le mieux ne serait-il pas de trouver à ces maisons vacantes telle destination que la Lorraine ressentit un soulagement au malaise économique provoqué chez elle par la perte de sa cour? Semblable combinaison serait de sage prévoyance. « La principale et l'on peut dire l'unique ressource de cette province, consiste dans ses productions », écrivait, le 29 mai, le contrôleur général à Choiseul. « Le prix que lui procure la vente de ses denrées, la met à portée d'entretenir la culture des terres, d'acquitter les impositions et de subvenir à ses autres charges. Sa position l'expose dans des temps de guerre, relativement aux armées, à des services qu'il est de la dernière importance qu'elle puisse remplir; la résidence du roi de Pologne occasionnait une consommation que l'on peut dire nécessaire à cette



Les restes du château de Chanteheux : aile et colombier gauches. (État actuel.)



Cliché Henry.

Trophée de la compagnie des gendarmes anglais. Tableau ayant orné l'ancienne salle à manger de Stanislas, depuis salle des Trophées, au château de Lunéville. (D'après une copie de 1777 ; collection Henri de Conigliano, à Lunéville.)

province..., et c'est sous ce point de vue, Monsieur, qu'il serait bien essentiel que vous puissiez dans votre département trouver quelque arrangement à proposer à Sa Majesté pour remplacer du côté des consommations les avantages dont la Lorraine est privée par le décès du roi de Pologne. C'est le seul moyen d'assurer le recouvrement des sommes imposées sur cette province, de lui rendre la charge de ces impositions moins onéreuse, et d'y maintenir une aisance qui, dans les occasions qui intéressent le service de Sa Majesté, peut être de la plus grande ressource. Cet objet me parait mériter, Monsieur, toute votre attention... » Choiseul détenait le portefeuille de la guerre ; Choiseul était Lorrain. Les arguments de L'Averdy devaient doublement le toucher. L'arrangement qu'en termes aussi discrets que pressants lui suggérait son collaborateur, fut compris du premier ministre. Il résolut d'envoyer à Commercy quatre escadrons de cavalerie. Lunéville serait consolée par une troupe d'élite. La gendarmerie de France, ce corps qui venait immédiatement après la maison militaire du roi et dont les dix compagnies d'ordonnance faisaient brigade à l'armée avec elle, y tiendrait garnison. « Nous apprenons, porte une délibération des officiers municipaux de cette ville, en date du 25 juin, que Sa Majesté a la bonté de laisser subsister le château royal, monument qui rappellera également à notre postérité et les bienfaits de Louis XV et ceux de Stanislas, et à nous ces jours fortunés où nous avons eu le bonheur de les voir réunis dans ces murs ; d'où nous naît même la flatteuse espérance d'y admirer encore, dans quelques occasions heureuses pour nous, le plus aimé des rois. »

Simultanément avec la ruine des pavillons de plaisance et le bouleversement des parterres, se poursuivaient donc à Lunéville et à Commercy d'indispensables travaux d'aménagement. Ces transformations importantes furent faites en très grande partie aux frais de la Province. A Commercy, le Château Haut, qui reçoit des additions notables du côté de la Capucine et de l'Ancienne Orangerie, est destiné au logement des officiers et au casernement. Le Château Bas, où la mine fait sauter plusieurs pans de solides murailles datant des comtes de Sarrebruck, groupe les magasins, les buanderies et les séchoirs. Tout sera prêt au mois d'octobre 1767 pour la venue des dragons d'Autichamp, que remplacèrent en 1770 les dragons de Custine et en 1772 Royal-cavalerie.

Fort de trois cents hommes, un premier détachement des gendarmes de France — des *gendarmes*



Composition allégorique de Jean Girardet, gravée par Jean-Charles François

(D'après le *Recueil* de Héré.)



rouges, comme on les désignait communément en raison de leur habit et de leur manteau de drap écarlate, — arriva à Lunéville le 13 novembre 1766; un second, le surlendemain. Les semestriers ne devaient paraître qu'en avril de l'année suivante. C'est alors que, par les soins de l'intendant La Galaizière et en présence du commissaire des guerres D'Alancy, remise officielle fut faite à ce corps de tous les bâtiments qui lui étaient affectés. Les appartements privés de Stanislas sont réservés au commandant général, inspecteur de la gendarmerie : le marquis de Mailly jusqu'en 1770, puis le marquis de Castries. Le reste du pavillon princier, avec ses deux ailes en retour connues de ce moment des noms d'*aile de la reine* et de *pavillon Boufflers,* suffit aux logements de trente-huit officiers supérieurs. La salle à manger du roi de Pologne sert de salle du conseil. Des toiles figurant parmi des casques et des cuirasses les étendards des compagnies, y suppléeront aux panneaux disparus de Furon, à cette suite de l'*Histoire d'Achille* exclue d'abord de la vente du mobilier puis abandonnée par une complaisance fâcheuse aux adjudicataires. Mieux encore que ses corniches et ses dessus de porte sculptés, ces peintures mériteront désormais à cette pièce son nom populaire de *salle des Trophées.* Le parterre intérieur, ou jardin de la Reine, est devenu la cour des cuisines. Celles-ci sont installées dans les « souterrains ». Le bâtiment du donjon a fourni dix salles à manger. La compagnie des gendarmes écossais occupe les deux ailes principales du château. Aux gendarmes anglais a été désignée l'aile droite de l'avant-cour, du côté de la Vezouse, à l'exception des appartements du chancelier, — c'est-à-dire de la partie la plus rapprochée de la cour d'honneur, — que leur confort relatif a fait retenir pour le commandant en second : le marquis de Castellane, le marquis d'Autichamp en 1770, et en 1786 le duc de Castries, fils du commandant général. Les gendarmes bourguignons ont l'aile gauche. Tous les combles du palais sont utilisés comme greniers à avoine. La chapelle et ses cloches restent à la disposition des chanoines réguliers de Saint-Remy pour l'exécution des fondations pieuses de Stanislas; mais la gendarmerie doit avoir accès dans le sanctuaire les dimanches et fêtes. En ville, l'Orangerie à laquelle on annexa, pour tenir lieu d'arrière-cour au casernement, un morceau du Grand Potager, reçut les gendarmes de Flandre. Les gendarmes de la Reine et les gendarmes Dauphin



Cliché Henry.

Trophée de la compagnie des gendarmes bourguignons.
Tableau ayant orné l'ancienne salle à manger de Stanislas au château de Lunéville.
(D'après une copie de l'époque ; collection Henri de Conigliano.)

se virent attribuer l'hôtel des Cadets. Les quatre autres compagnies : Berry, Provence, Artois et Orléans, se partagèrent l'hôtel des Gardes du corps et la Vénerie. Dans l'hôtel des Pages où trouvent place la paneterie, la boucherie, le bureau de l'administration des fourrages, voisinent en outre le trésorier et deux chirurgiens. Numérotés et décorés du nom d'hôtel, presque tous les immeubles dont disposait Stanislas servirent de même à la gendarmerie. La maison qu'habitait le chirurgien du roi, dans notre rue Germain-Charier, devient par exemple l'hôtel N° 8, et la maison du pourvoyeur, rue de Viller, l'hôtel N° 10. La double maison qui s'élève à l'angle de la petite place de la Cour et de la rue de la Chapelle (*place* et *rue Stanislas*), hôtel N° 7, abrite simultanément le chirurgien-major, l'aumônier, le timbalier et les trompettes. L'hôpital et l'infirmerie sont établis à la Fourrière. Les remises royales ont été transformées en écuries pour les gendarmes écossais. Les hangars de la rue Hargaut complètent le magasin à fourrages de Viller. Tous ces bâtiments seront entretenus sur l'ustensile du corps ; le roi subviendra aux grosses réparations. De cette affectation, il faut seulement excepter, avec la maison située au coin des rues Banaudon et Castara que continua d'habiter le premier valet de chambre de Stanislas, François Hurtevin-Montauban, la maison occupée, en face de la Comédie, par le gendre de celui-ci, l'architecte Richard Mique, à qui un arrêt du Conseil du 12 janvier 1768 l'accense à titre perpétuel. Quand une ordonnance du 24 février 1776 supprima les compagnies de Berry et d'Orléans, le domaine reprit, pour les aliéner sous pareille modalité, les immeubles restés libres par cette réforme partielle. C'est ainsi que les hôtels N° 8 et N° 10, et, derrière l'Orangerie, les anciens logis du serrurier et du stucateur, furent accensés en 1778 et 1779. A cette même époque, les gendarmes de Flandre ayant évacué leur quartier de l'Orangerie, l'infirmerie y sera transférée sur la demande des officiers municipaux, et un arrêt du Conseil d'État du 27 mai 1777 concédera à l'Hôtel de Ville, moyennant une redevance annuelle de 200 livres, les constructions et terrains de la Fourrière « pour employer le tout aux usages qui paraîtront aux suppliants les plus convenables et les plus avantageux aux habitants ». Les édiles caressaient déjà le projet de continuer sur cet espace la rue Banaudon jusqu'à la rue des Bosquets, et d'y ériger une halle aux grains, celle qui portait encore en 1857 le nom de Fourrière et que remplaça en 1859-1860 l'hôtel des Halles actuel. Bien que concédée en principe à la Ville par décision du 24 août 1766, la salle de spectacle, délaissée depuis 1752 par Stanislas, demeure, elle aussi, à l'exclusive disposition de la gendarmerie pour qui elle est entièrement restaurée et qui devra veiller à sa conservation.

De même les Bosquets, accessibles aux habitants et souvent désignés dès lors du nom de « jardin public », deviennent avant tout le « parc de la gendarmerie ». Ils sont surveillés et entretenus aux frais de ce corps. Tout y rappelle la discipline et les nécessités militaires. A la suite du Canal, une clôture en planches les isole du terrain accensé à Héré, à Ossolinski et à Mique. Des grilles ferment la grande terrasse, flanquée de deux guérites de pierre. A l'angle sud-est, dans une vaste enceinte palissadée, s'entasse la paille en meules. Sous l'un des berceaux de verdure du Kiosque, se dissimule mal la remise à outils du jardinier, logé lui-même dans les dépendances de l'édicule disparu. On ne tardera pas, en raison « des désordres que ces retraites occasionnent », à arracher les charmilles. Cette déchéance des parterres royaux semble bien peu de chose, quand on sait que le domaine avait songé à les exploiter. Déjà la Ferme générale en « avait fait afficher l'adjudication à jour nommé ». Mais François Devaux avait osé protester. Il avait engagé ses concitoyens à multiplier les démarches. On recourut à Madame Adélaïde. La petite-fille de Stanislas réussit à préserver l'admirable promenade d'un sort ignominieux. L'alerte toutefois avait été chaude :

> Ouvrage heureux du temps, de l'art, de la nature,
> Du palais de mon Roi, majestueux jardins,
> D'un attentat nouveau Lunéville indignée
> A vu lever sur vous la fatale cognée
> Dont un vil intérêt armait nos publicains.
> J'ai joint mes cris aux cris d'une ville alarmée ;
> Adélaïde a vu nos larmes,
> Et le fer est tombé de leurs avides mains.

Sollicitant le contrôleur général d'accorder les Bosquets à la Ville moyennant une reconnaissance annuelle, les officiers municipaux écrivaient : « Ils publieront à jamais du goût du monarque auquel ils doivent leur beauté, en même temps qu'ils retraceront dans nos cœurs et dans ceux de nos descendants la mémoire de la bienfaisance du prince qui les a pour ainsi dire créés. » Les signataires oubliaient un peu vite le rôle de Léopold et de la Régente, le talent d'Yves des Hours et de Gervais. A vrai dire, ce n'est pas de l'œuvre de Stanislas, mais plutôt de l'œuvre de ses prédécesseurs, que la population lunévilloise allait bénéficier.



Cliché R. Grandjean.

Débris du second Kiosque dans les Bosquets de Lunéville. (État actuel.)

Non seulement les bâtisses parasites et les enjolivements dont Leszczynski a parsemé les Bosquets, ont été condamnés. Ces jardins mêmes sont à la veille d'être ramenés à leur superficie des débuts du règne.

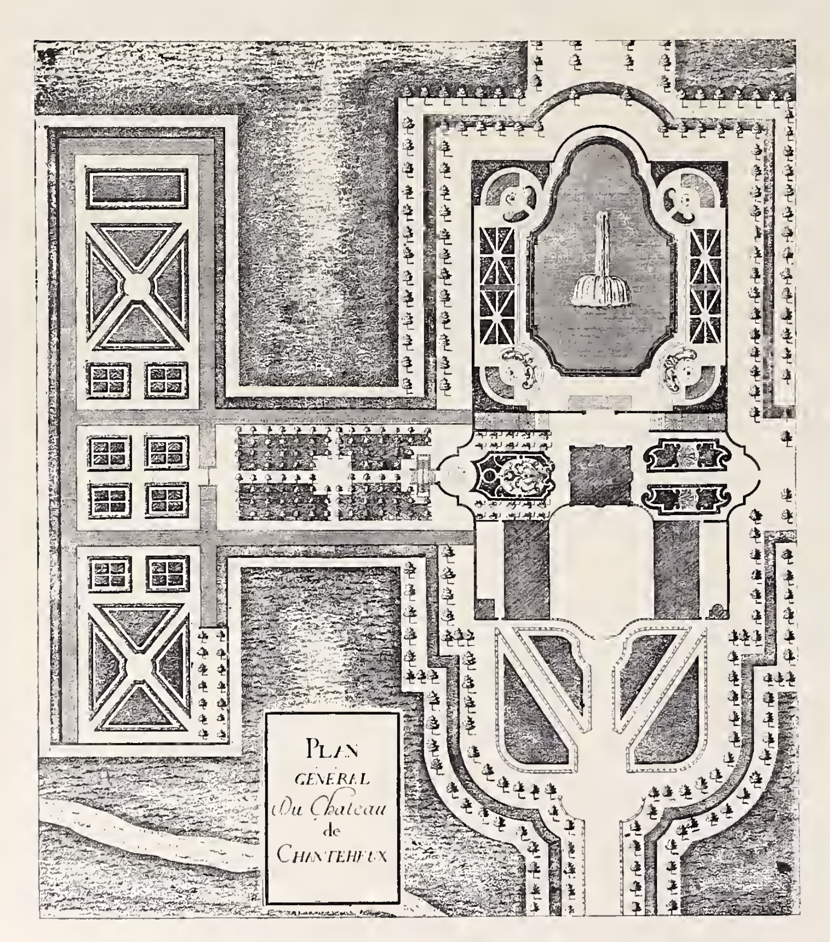
Comme le maréchal de Berchény pour Commercy et l'ex-chancelier La Galaizière pour la Malgrange, le prince de Beauvau conservait le titre et la sinécure de gouverneur de Lunéville. Or, s'appuyant sur un arrêt du 1er juin 1766 qui venait d'assurer aux gouverneurs et lieutenants de roi, avec la jouissance du château quand il s'en trouverait de libre « dans la ville de leur établissement », la disposition « des fruits, foin, herbages et pêches des fossés, remparts et glacis de ladite ville », l'ancien grand maître demande, dans une requête du mois de décembre, que le roi lui accorde « la jouissance des petites maisons et jardins dépendant des Bosquets, qui sont situés entre la rivière et le Canal, d'autant que Sa Majesté ayant déjà disposé du grand jardin en faveur de la Ville, il est naturel d'accorder au gouverneur les bas jardins ». L'arrêt du 5 janvier 1767 fut une réponse catégorique à cette prétention. « Les maisons, bâtiments, jardins, potagers, terrains, garennes et autres immeubles que le roi de Pologne possédait à son décès tant à Lunéville et Commercy qu'en autres lieux des Duchés, et qui ne produisent actuellement aucuns revenus », doivent être accensés à perpétuité. Cette mesure inaugura une phase nouvelle dans l'amoindrissement des résidences de Stanislas.

A Lunéville déjà, l'accensement de la Faisanderie qu'on n'eût pu avantageusement affermer, avait été prescrit par arrêt spécial du 7 décembre. La propriété créée par François III fut adjugée le 14 février 1767 à Jean Laforgue, chirurgien dentiste du roi de Pologne, pour un cens de 605 livres de Lorraine, sous condition d'abattre les taillis et de convertir le tout en prés ou en terres labourables. Trois jours plus tard, Laforgue cédait ses droits à Jean-Baptiste Claudel, conseiller de l'Hôtel de Ville. Par acte du 15 décembre, l'habitation et les jardins de la Ménagerie de M. le Duc avaient été loués pour six années, moyennant un canon de 700 livres, à Jacques Maire, marchand boucher; les terres, à un nommé Laurent Stelle, moyennant 800 livres. Ce n'est qu'à l'expiration de ce double bail, que le domaine se déterminera à accenser l'ensemble. Jacques Maire projette d'établir à la Ménagerie une manufacture de toiles et d'y faire « rouler » par la force hydraulique « une machine propre à diviser,

piler et raffiner les chanvres et les lins ». Les propositions de Nicolas Latran, ancien secrétaire des commandements de Leszczynski, l'emportèrent. A la mort de Latran, la Ménagerie est cédée par sa veuve, le 22 juillet 1774, à Gabriel d'Aristay de Châteaufort, capitaine à la suite des dragons de France, et Anne-Gabrielle Conigliano, sa femme. Elle sera reprise sur les deux époux, comme bien national, le 19 floréal an II (8 avril 1794), pour être enfin vendue, divisée en douze lots, le 27 brumaire an III (17 novembre 1794). Ici encore, il ne fut pas tenu compte des dernières volontés de Stanislas. Dans son testament, le roi de Pologne avait d'abord fait don de la Ménagerie, toute meublée, au prince de Beauvau. Puis, ayant reconnu que ce fonds provenait en partie du domaine et qu'il lui était interdit de l'aliéner, le monarque avait, dans son codicille, annulé cette disposition, mais non sans préciser que l'ancienne campagne des Ossolinski resterait attachée au château « pour l'usage à perpétuité de ses gouverneurs ».

En plus des Bas Bosquets de Lunéville, l'arrêt du 5 janvier 1767 concernait la portion du Grand Potager non annexée à l'Orangerie, la Melonnerie et les Garennes. L'inspecteur général des bâtiments et usines du domaine, Montluisant, vint dans l'été suivant vérifier leur état et relever leur contenance. Le procès-verbal de ces opérations fut rédigé les 6 et 7 juillet. Le 5 septembre, à Nancy, devant la Chambre des comptes, eut lieu, par entremise obligatoire de procureur, l'adjudication, à titre d'accensement perpétuel, de ces divers terrains.

Deux habitants de la ville, Nicolas Munier, ancien garde du corps, et Jacques Raimond, négociant, obtinrent le Potager et la Melonnerie sur l'offre d'un cens de 468 livres 4 sols, et à charge d'élever un mur du côté de l'Orangerie. Dissimulé derrière les maisons des rues des Bosquets et d'Alsace auxquelles elle fournit de beaux jardins, cette spacieuse enclave allait rester jusqu'à nos jours affectée en partie à la culture maraîchère.



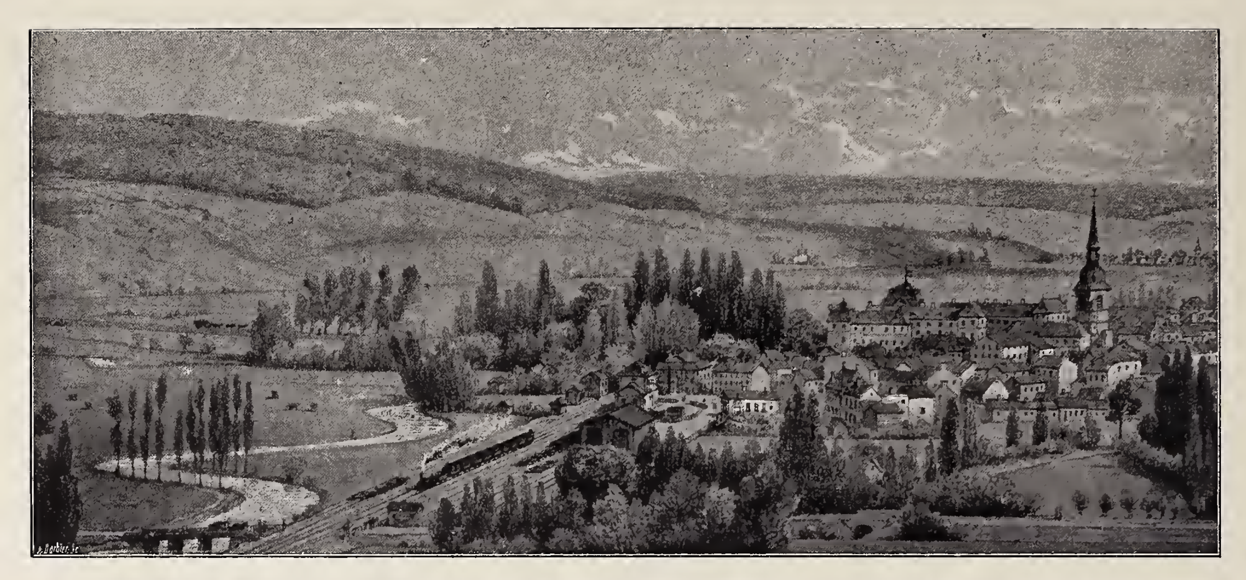
Plan du château et des parterres de Chanteheux vers 1750. (D'après le *Recueil* de Héré.)

Le morcellement des Petits Bosquets, de cette Ile-Belle où il s'était dépensé tant d'esprit et où se concentrait parfois la vie mondaine de la cour, mérite quelques détails. Après l'expertise de Montluisant, le pont Vert fut démoli comme étant d'entretien trop onéreux. La ruine du pont Blanc avait été pareillement décidée ; mais la gendarmerie en réclama la conservation et obtint gain de cause. De l'Ile même, où les constructions sont évaluées à 6 450 livres, l'inspecteur du domaine a fait neuf parts : le Trèfle, les sept Chartreuses et leurs jardins, le Salon de la Pêche. Les censitaires disposeront, entre les

pavillons et la Vezouse, des parties de la pièce Paquotte correspondant à leur lot. Il leur est loisible de se clore; mais ils respecteront les bâtiments, les quinconces et les charmilles. Le soin des quais leur incombe. Considéré comme appartenant au Trèfle, le bras nord de la croix d'eau pourra être comblé. L'autre bras, en regard du Rocher négligé dans la destruction officielle, et, au nord-est du parc, l'équerre du Grand Canal demeurent des dépendances des Bosquets. A François Liébault fut adjugé le Trèfle pour un cens de 168 livres 19 sols 9 deniers. Sans que nous nous attardions à une énumération fastidieuse, disons que la chartreuse d'Alliot échut à l'avocat Antoine Leclerc, et la chartreuse du marquis de Mennessaire à Adrien Grapain, conseiller au bailliage de Lunéville. La chartreuse du cardinal de Choiseul advint à Louis Thuillier Désaunay, capitaine d'invalides, résidant à Bar-le-Duc; celle de M. de Lucé à Louis Minette de Saint-Martin, capitaine d'infanterie; et celle du maréchal de Berchény à un marchand de bois, Joseph Lemaire. Avant de quitter Lunéville, Mme de Boufflers avait fait, le 13 novembre 1766, l'abandon en règle à Devaux de ses droits sur sa double chartreuse. Cadeau d'une femme reconnaissante. N'est-ce point là que la maîtresse du vieux roi s'est donnée à ce plus jeune amant? Si l'écrit invoqué ne lui valut même pas la faveur de la préemption, du moins le lecteur de Stanislas eut-il la satisfaction, le jour des enchères, d'évincer ses concurrents par une mise de 116 livres 14 sols 9 deniers. Cette retraite devint son cher *Montempé*. Devaux y rêvera souvent à un passé regretté. Avec la maison de l'éclusier, la Pêcherie fut laissée pour 16 livres 18 sols au teinturier Joseph Desalme et au serrurier Nicolas Veisse. Un arrêt du Conseil du 24 mars 1769 leur accorda en outre, contre un cens supplémentaire de 6 livres, et l'emplacement de la tourelle où était naguère installée la machine amenant l'eau à la Cascade, et la faculté de construire sur la rivière, aux deux extrémités de la vanne, à l'endroit des rouages disparus, des moulins à foulon et à pierres meules. D'où cette dénomination de *moulin Desalme* donnée maintenant encore à la fabrique de verres de montres qui fonctionne, depuis 1872, à gauche de la Vezouse. Grâce à ces accensements, les maisonnettes des Bas Bosquets, si délabrées en 1766, vont subsister tant bien que mal. Mais, humides et incommodes, elles changèrent à plusieurs reprises de propriétaires. La plupart passent à des jardiniers et à de petites gens qui, à la Révolution, racheteront la redevance. Une chartreuse, cependant, fut vendue comme bien d'émigré : celle de Mme de Boufflers, le 26 fructidor an II (12 septembre 1794). Malgré les tendres souvenirs qui y planent, Devaux, à son tour, s'en était défait. Elle était devenue en 1786 la propriété du marquis d'Escliguac, lieutenant de gendar-



Plan du Champ de Mars de Lunéville en 1773. Les anciennes Garennes; restes des avenues et des bâtiments de Chanteheux.
(D'après l'original de la Bibliothèque municipale de Nancy.)



Vue du château et des prairies de Commercy, depuis l'ancienne Garenne, vers 1857. (D'après une lithographie en couleurs de A. Maugendre.)

merie, qui, à son départ de Lunéville, deux ans après, l'avait louée à des maraichers. Le Trèfle eut quelque temps encore une destinée moins obscure. Après avoir contribué, de 1744 à 1766, à l'amusement des grands maitres de la maison de Stanislas, acquis de Liébault le 28 avril 1772 par le marquis de Castries, il va servir, seize années durant, de pavillon de plaisance aux commandants de la gendarmerie. Des kermesses y sont données. On y fête le prince de Condé. L'Ile retentit à nouveau de joyeux éclats. Mais, saisi sur le duc de Castries, émigré, le Trèfle et ses parterres seront finalement vendus en cinq parcelles distinctes, les 26 fructidor an II, 8 brumaire an III (29 octobre 1794) et 18 messidor an IV (6 juillet 1796). Quant au Salon de la Pêche, dont le cens ne fut pas racheté, il devait être abandonné pour 1 250 livres, le 7 brumaire an III, au citoyen Dominique Tisserand.

Seules, les Garennes n'avaient pas trouvé, le 5 septembre 1767, d'amateur sérieux. Les offres ne dépassèrent pas 1 079 livres 10 sols. Elles furent jugées insuffisantes. A cette circonstance, Lunéville doit d'être devenue la cité de cavalerie par excellence. Ces deux enclos restaient inutilisés, lorsqu'en février 1770 MM. de Castries et d'Autichamp, qui cherchaient un terrain propre aux manœuvres de la gendarmerie, fixèrent leur choix sur une étendue de trois cent vingt jours de Lorraine (65 hectares et demi), à prendre entre Lunéville et Chanteheux. L'arrêt du Conseil d'État du 12 mars 1771 accorda donc à ce corps, outre les Garennes dont les murs furent démolis et sur la longueur desquelles les charmilles de l'avenue furent détruites, les deux pièces de terre, appartenant au domaine, qui les joignaient au levant : l'une de cinquante jours, dépendant de Jolivet, vers la route de Strasbourg ; l'autre de quarante jours, du côté de la Vezouse, et dépendant de la Ménagerie ; soit environ trente-deux hectares. Le total voulu fut complété en 1773, jusqu'aux sablières, par plusieurs champs et prés particuliers. L'arrêt du 8 mai contraignit les propriétaires d'y discontinuer toute culture en retour d'indemnités annuelles que leur paierait la gendarmerie et qui se montèrent à 907 livres 13 sols 6 deniers. Un autre morceau de l'avenue fut alors sectionné. Le tronçon extrême devait être aliéné, on s'en souvient, et disparaître en 1776. Combien Stanislas s'abusait en pensant qu'un jour Chanteheux et Lunéville, reliés par un parc immense, ne feraient plus qu'un. Voici que le désert artificiel continuant les Bosquets, est plus aride, plus morne, que la friche primitive.

Le 2 mars 1788, la gendarmerie de France fut licenciée. Le 1er avril, le même commissaire et ordonnateur des guerres qui, vingt et un ans plus tôt, avait au nom de ce corps reçu les immeubles laissés libres par la mort de Stanislas, en opéra la restitution au domaine. Les carabiniers de Monsieur

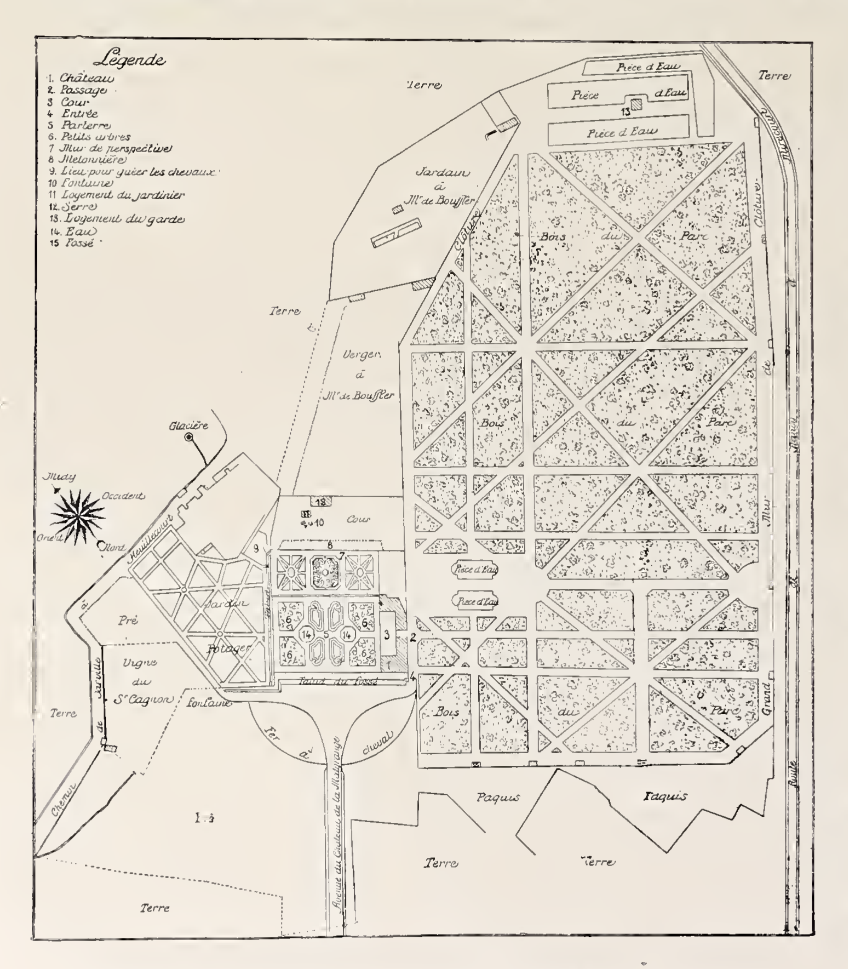
remplacèrent au château les gendarmes rouges. Un arrêt du 5 avril de cette année les maintient, en ce qui concerne le Champ de Mars, dans les prérogatives de leurs prédécesseurs. Un « hôtel des retraites » pour douze gendarmes invalides est établi à l'Orangerie. Les hôtels des Cadets, des Pages et des Gardes, ainsi que la Vénerie, sont de nouveau attribués au département de la guerre. Mais la salle de spectacle est remise à la Ville. De même, les Bosquets sont-ils désormais à son entière disposition. Elle assurera leur entretien et versera chaque année, en reconnaissance, une redevance minime. La Révolution approche. Les maisons occupées par la suite du roi de Pologne et évacuées par la gendarmerie, vont être sans retour aliénées comme biens nationaux.

Moins favorisé que Lunéville, Commercy ne conserva rien de ses jardins. Quand Montluisant vient, le 1er avril 1768, dans la résidence des Damoiseaux, effectuer le relevé de tout ce qui tombe sous le coup de l'arrêt du 5 janvier 1767, ces lieux naguère si riants sont dans un indicible désordre. Pour isoler le château — nous voulons dire la caserne, — des parterres, les escaliers de la terrasse ont été supprimés. La grotte de Cerbère est murée. Le Pont d'Eau n'existe plus sur le canal des Moulins. Les bassins sont des mares nauséabondes. A gauche du palais, sur l'emplacement du Kiosque à stores liquides, s'entassent pêle-mêle les débris du Pavillon Royal, transportés là par des entrepreneurs négligents, et les matériaux qui proviennent des réfections militaires. Tout n'est que fouilles et décombres. Arrachés par centaines, les marronniers et les tilleuls ont laissé des séries de fosses béantes. Sur les territoires de Commercy et de Vignot, Montluisant reconnut, « tant en cours, jardins, prés, canaux, étangs et garennes », un ensemble occupant soixante hectares, qu'il estima à 38 320 livres 13 sols 10 deniers et dont il combina le lotissement. L'adjudication s'en fit à la Chambre des comptes le 23 juillet. Une mise de 160 livres permit à Joseph Martin, procureur syndic de l'Hôtel de Ville et à l'ancien jardinier en chef de Stanislas à Commercy, Nicolas Antoine, de se partager la pièce de Neptune, son encadrement de plates-bandes, de canaux et de talus. Pour rétablir la communication entre la ville et les prairies de Brassieux et de Salagne, un passage fut toutefois réservé sur le bordage droit du canal. Il est devenu



Le château de Commercy et l'ancienne pièce de Neptune vers 1860. (D'après une lithographie de I.-L. Deroy.)

le *quai Neptune.* Sans retard, ces parterres furent reliés au jardin Cordier. La nappe d'eau centrale sera asséchée et plantée en verger ; les talus, abaissés au niveau des prés environnants. Des ponts Verts à la Meuse, le Grand Canal, ses avenues et l'emplacement du Pavillon Royal sont accensés à François de L'Isle, ex-officier des Cadets, moyennant un cens perpétuel de 254 livres et la promesse de tout niveler. Bientôt le Canal est transformé en pâturage ; sur les chaussées s'alignent des arbres fruitiers. Plus loin, vers la rivière, un potager dissimulera sous quelques pouces de terre les substructions du Château d'Eau. Nicolas Antoine se rend acquéreur de la pièce de Diane pour 25 livres de cens, et, pour 50 livres, des deux étangs de Vignot qu'il a la faculté de convertir en prairies. Divers terrains aussi, dépendant du Château Bas, lui échoient. Lorsque, peu de mois après, la rive gauche du canal des Moulins est déblayée de ses monceaux de pierres, c'est Antoine encore qui obtient, contre une redevance de 30 livres, les bosquets du Kiosque. Antoine toujours, de moitié avec Vincent Gauthier, échevin-trésorier de la Ville, s'assurera en 1780 de la marcairie et des potagers, en retour d'un cens de 37 setiers et demi de blé pesant chacun 240 livres. Payable au taux des mercuriales, le prix de la livre de blé ne devait pas être inférieur à 18 deniers. Le domaine se contenta de ce minimum. Mais la rente ayant été transférée à l'hospice de Saint-Mihiel pour une valeur de 10 324 livres, cet établissement s'avisera d'exiger le prix fort. Un jugement confirmera sa prétention. En 1843 la redevance, aujourd'hui rachetée, se payait encore à l'hospice sammiellois. Ajoutons, en terminant, que le comte François-Antoine-Ladislas de Berchény, qui venait, le 20 avril précédent, de remplacer son père comme gouverneur de Commercy, fut, à l'adjudication du 23 juillet 1768, déclaré censitaire de la Garenne royale à raison de 40 sols par arpent. En vertu d'un arrêt du Conseil d'État du 3 mai 1767, la vente des arbres de cette Garenne avait été poursuivie par la maîtrise de Saint-Mihiel. L'arrêt prescrivait également « la condition de défricher le terrain, de le mettre en culture et de détruire les lapins ». Par faveur spéciale faite au gouverneur, il fut entendu que l'exécution de la clause serait reculée jusqu'à la prochaine mutation. Elle put avoir lieu en 1779, à la suite de la résiliation du contrat, sollicitée par Berchény lui-même.



La Malgrange vers 1780. (D'après un plan manuscrit du Musée historique lorrain, à Nancy.)

La Malgrange n'offre pas, dans l'été de 1766, un spectacle moins désolant que Lunéville et Commercy. Un arrêt du Conseil, en date du 4 avril, a ordonné « qu'à l'avenir la jouissance tant dudit château de la



Cliché R. Grandjean.

Sphinx ayant orné les bosquets de la Malgrange. (Aujourd'hui au Petit Sauvoy, près Nancy.)

Malgrange et de ses jardins ou parcs que des terres qui peuvent actuellement en dépendre et dont il n'a pas été disposé, sera et demeurera affectée à perpétuité à la place du commandant général pour le service du roi en Lorraine. Permet Sa Majesté au sieur comte de Stainville auquel Elle a confié cette place, de faire dans ledit château, jardins et dépendances, tels arrangements et dispositions qu'il jugera convenables; Sa Majesté lui donnant expressément à cet effet tous pouvoir et autorité nécessaires, et dérogeant en tant que de besoin à tous règlements qui pourraient être à ce contraires. » Jusqu'à la fin de l'ancien régime, les commandants en chef de la Province — le maréchal de Stainville et le marquis de Choiseul-La Baume qui lui succède en 1788, — profiteront de cette propriété. « Nous n'aurons pas la Malgrange ni d'autre maison de campagne », annonçait le 15 avril, dans une lettre chiffrée, Christine de Saxe à son amant, « parce que *203* (Marie-Josèphe) s'y est mal pris. » Au mois de juin, Stainville a fait acte de possesseur en condamnant le chemin qui traverse le domaine et contourne la grotte, bien qu'il servit de communication habituelle entre Heillecourt et Jarville. Sans prendre en considération l'acte du 9 juin 1745, il a signifié leur congé aux capucins établis dans le parc. Pour le 26 du même mois, les trois religieux ont rejoint leur maison mère. Frère Antoine Poirel tint à surveiller la démolition du petit couvent dont vingt-quatre ans plus tôt il donnait le plan. Tandis qu'il en fait rassembler les débris, tristement il répète : « Je l'ai construit. Il faut donc que je le détruise ! » La légende a grossi la réalité. Par un inutile raffinement, on aurait eu, d'après quelques historiens, la dureté de contraindre l'architecte à anéantir de ses propres mains son œuvre. En tout cas, on n'avait pu ignorer à Versailles que, peu avant sa mort, — un dernier codicille, non signé, l'attestait, — Stanislas se préoccupait d'assurer personnellement, au moyen d'une rente annuelle, l'existence de sa capucinière. Restait le Calvaire. « Au cas que les chapelles soient renversées et non entretenues dans la suite, l'exhortation et les prières se feront à la croix de mission ; et au cas que la croix soit détruite, par accident ou par vétusté, les jésuites seront obligés d'en faire planter une simple et sans ornement. » Cette clause du traité conclu le 28 juillet 1740 entre le roi de Pologne et le Provincial des jésuites, fut également lettre morte. Les visites des dévots aux « stations » ne pouvaient qu'importuner Stainville. Les dix chapelles furent supprimées et reportées à la jonction de l'avenue de la Malgrange et de la route de Lunéville, sur la droite quand on se rend au château. Pour l'enlèvement de la croix, la piété des fidèles choisit le 14 septembre, anniversaire du jour où une procession, se déroulant en sens inverse, l'avait solennellement amenée de Bonsecours en 1739. « Ce matin à sept heures, relate le lieutenant général de police de Nancy, le curé de

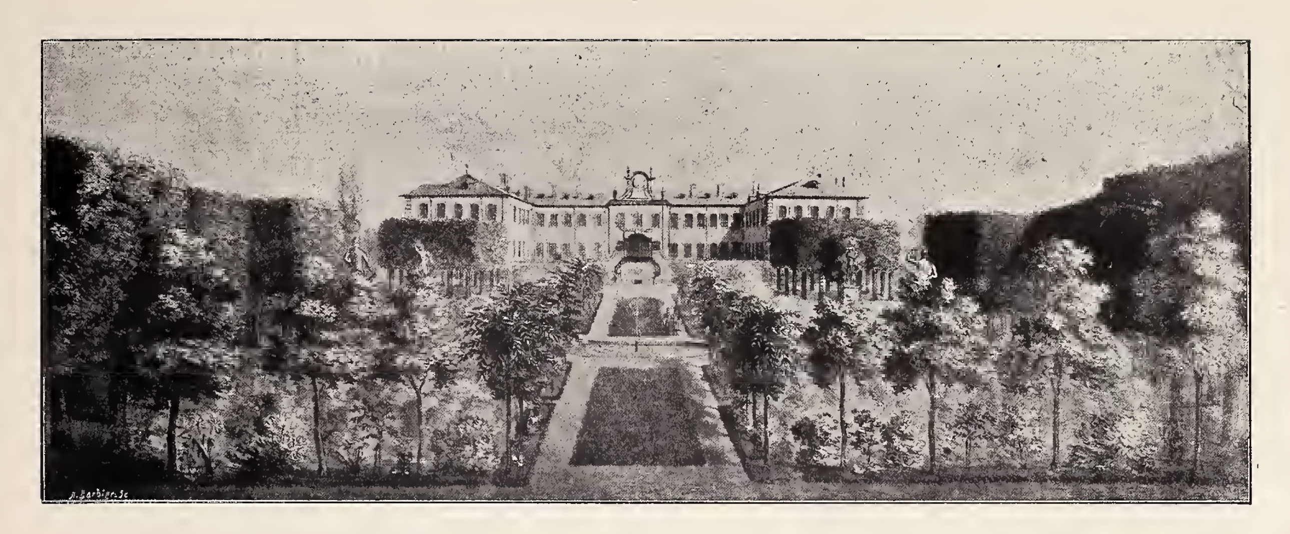


Cliché R. Grandjean.

Autre Sphinx ayant orné les bosquets de la Malgrange. (Aujourd'hui au Petit Sauvoy.)

Heillecourt en surplis, à la tête de ses paroissiens, s'est rendu à la Malgrange, d'où la Belle-Croix a été transportée en cérémonie au nouvel emplacement qui lui avait été préparé près de l'église de Bonsecours et de la croix des Bourguignons, entre quatre arbres où il y avait eu une croix de mission. Quoique tout eût été préparé en secret, il s'y est trouvé trois cents à quatre cents personnes. L'après-midi les congrégations sont venues à ce nouvel emplacement, comme on allait autrefois à la Malgrange le jour de l'Invention de la Sainte-Croix. Il y a eu des murmures et des injures contre M. le comte de Stainville de la part des fanatiques. Et, le soir, un de ces zélés était venu me demander la permission de faire la quête pour faire un nouveau dôme, ce que j'ai refusé. » Une maison sera plus tard bâtie à cet endroit. Les chapelles seront alors détruites et la croix disposée dans une niche à l'angle externe du terrain. Elle y demeura jusqu'à la révolution de Juillet, époque à laquelle niche et emblème disparurent enfin. Le parc de la Malgrange va être clos entièrement de murs. Mais, négligé, il reprendra peu à peu au levant sa nature de bois. A son autre extrémité, près du réservoir et du logement du garde, chaque année, à la saison chaude, des chevaux y seront mis au vert. Les changements effectués par Stainville ne s'attaquèrent pas uniquement au parc. Le frère du premier ministre a défriché et fait cultiver le vénérable bois des Chênes. Il a rasé le Château de Faïence, abattu les colonnades, la Salle à manger, l'Orangerie, les écuries et les remises royales. Des Communs, il ne respecte que le pavillon de l'est et une portion irrégulière de l'ancien bâtiment de la reine, qui s'y soude. Nicolas Durival constate dans son journal les progrès de cette destruction : « *11 juillet 1766.* Cet après-midi, j'ai vu à la Malgrange l'abatis des vieux chênes..... On démolissait l'appartement du roi et la plupart des matériaux étaient déjà enlevés et vendus. — *18 juillet.* J'ai vu la continuation de la ruine de la Malgrange, dont il ne restera presque rien. » Agrandis par la disparition du Château de Faïence et barrés par un mur de perspective qui correspond à l'ancienne façade des écuries de Stanislas, les bosquets, devenus le véritable parc de la Malgrange, conservent la symétrie initiale de leurs broderies et de leurs quinconces. Mais le jardin des Goulottes est entièrement bouleversé. Les conduits y sont coupés; les bassins, comblés. Ce lieu frivole, augmenté de l'emplacement de la Salle à manger, est bientôt transformé en un vulgaire potager. « C'est encore une très belle maison de campagne », pourra-t-on dire, malgré tout, de la Malgrange en 1779. Il n'en est pas moins vrai que, chaque année, cette demeure perdait de sa riche ordonnance. Stainville n'y vient que rarement. Il s'en désintéresse de la manière la plus évidente. L'avenue est barrée; l'entrée principale, interdite. On ne pénètre plus à la Malgrange que par une porte pratiquée à l'angle rentrant du parc et des Communs. Le maréchal ne se débarrassa pas que des orangers. Il toléra la disparition des statues. En 1777, les deux *Sphinx* et les deux *Gladiateurs combattant* qui avaient tout d'abord décoré la Carrière de Nancy, sont transportés dans les jardins de l'ancienne maison du concierge. Les garennes rattachées par Leszczynski à la Malgrange, en restèrent des dépendances. Une lettre du contrôleur général des finances, du 24 novembre 1766, les affecta, ainsi que les bois de Jarville et de Brichambeau, aux plaisirs du commandant de la Province. Mais Stainville qui n'hésite pas à exploiter totalement, en 1770, les futaies de Jarville, s'empressa d'exterminer les lapins des deux Garennes de Nancy. Il éclaircit la Grande Garenne, il défricha la Petite. La Garenne de Malzéville conserva seule sa destination.

La mort de Stanislas n'interrompait pas les accensements consentis par le Duc-roi sur le fonds de la Malgrange. Vendue en mai 1768 par les héritiers d'Antoine Cagnon, sa fille Marie-Anne et son gendre le gentilhomme saxon Xavier de Roos, la future Basse Malgrange passe successivement à Mayer-Isaac Beer, marchand de Nancy; à François Malard, fermier de la Petite Malgrange, en 1771; et, en 1776, à son frère, Firmin Malard, maitre du carrosse de Nancy à Mirecourt. Comme du passé, la Ménagerie reçoit Mme de Boufflers et le chevalier. Plus souvent même qu'auparavant, la mère et le fils y goûtent, entre deux voyages ou deux saisons mondaines, un repos salutaire. Ils s'y essaient à des économies qu'une



Vue de la maison de santé de la Grande Malgrange, — ancien premier pavillon des Communs de Stanislas, — côté des bosquets, vers 1825.
(D'après un prospectus de l'établissement.)

situation pécuniaire embrouillée exige impérieusement. Au décès de la marquise, survenu le 1er juillet 1786, le comte et la comtesse de Boisgelin de Cucé sont de droit, en vertu de l'arrêt du 6 novembre 1760, subrogés dans sa possession. Mais le chevalier qui assume depuis 1776 l'administration de la Ménagerie, — en cédant une partie au prince de Bauffremont, y louant des logements à des Anglais de passage, — continue de fait d'en disposer à sa guise. Boufflers affectionne ce domaine. Sa correspondance s'étend sur ses charmes discrets. « Ma maison est simple et pauvre, mais propre et gaie....., écrit-il à Mme de Sabran. J'ai un petit jardin qui est terminé par un bois d'environ cent pas de tour, où l'on peut faire une demi-lieue sans revenir sur ses pas ; j'ai une figuerie, une serre, une quantité de cerisiers couverts de fleurs. Je vais avoir trois ou quatre moutons sous mes fenêtres, qui seront enfermés dans un treillage de fil d'archal si clair qu'ils ne s'en douteront pas, et feront comme les hommes qui se croient libres parce qu'ils ne voient pas leurs chaînes. » Et plus tard, à sa sœur : « La Malgrange sera bientôt digne de vous recevoir....., il faudrait longtemps encore pour la rendre belle, mais elle devient riante. J'ai dessiné et planté une partie des jardins ; j'ai réparé et blanchi les bâtiments, je meuble quelques chambres un peu honnêtement. Surtout, j'y cultive les fraises, les cerises, les abricots, les pêches, les figues et les muscats avec le plus grand succès..... » Dans ce Candide aux goûts champêtres reconnaîtrait-on le fol abbé de Saint-Sulpice, l'auteur du conte licencieux d'*Aline ?* Les Boisgelin, dont l'union était restée stérile, acceptèrent sur le tard de régulariser cette jouissance par une subrogation complémentaire en faveur de leur parent : « Cette concession, quoique d'un objet peu important en revenu, serait, par les circonstances, avantageuse au chevalier de Boufflers..... La grâce qu'ils sollicitent ne peut être onéreuse ni à l'État, ni au domaine, attendu que la durée de la concession ne se trouvera point prolongée au delà du temps pour lequel elle a été faite, non seulement au comte et à la comtesse de Boisgelin, mais à leurs enfants, et qu'en suivant l'ordre de la nature, ces enfants, s'il y en avait eu, auraient vécu plus longtemps que le chevalier de Boufflers ne peut espérer de vivre. » L'arrêt du Conseil d'État du 21 février 1789 accueillit la requête. Il accorda de plus au filleul de Stanislas la haute, moyenne et basse justice sur l'étendue de la terre. La redevance primitive fut simplement portée de 42 livres 17 sols de Lorraine à 500 livres tournois. Boufflers devint de la sorte seigneur de la Malgrange. La Révolution qui lui enleva presque aussitôt ce titre, fut fatale aux hôtes du lieu. Le 15 floréal an II (4 mai 1794), Choiseul-La Baume monte sur l'échafaud. Le comte et la comtesse de Boisgelin sont guillotinés le 6 juillet suivant (18 messidor an II).

Le 6 messidor an IV (24 juin 1796), la Ménagerie fut vendue comme bien national, pour 56820 francs, à Nicolas Gengoult, vérificateur des domaines à Nancy; et la Malgrange royale, le 18 messidor an VI (6 juillet 1798), aux citoyens Jean-Baptiste-Philippe Petit, demeurant à Tonnoy, et Augustin Monnier, rentier à Nancy, moyennant trois millions, payables pour partie en assignats. Peu après, l'ancien domaine princier, à l'exception de la Basse Malgrange, allait se trouver reconstitué entre les mains de la famille Monnier. Durant l'an V, le directeur du haras de Rosières avait réclamé l'annexion de la Grande Malgrange à son établissement. Il se proposait d'y élever les poulains. Mais l'enquête démontra l'humidité anormale du parc, inondé par suite de la rupture des canalisations souterraines, et les aménagements inévitables furent jugés trop dispendieux.



Cliché R. Grandjean.

Le Printemps, par Barthélemy Guibal.
Statue ayant orné, comme les trois suivantes, les jardins d'Einville et aujourd'hui au château de Crévic.

D'après la décision du 17 mars 1766, les revenus d'Einville et de Huviller devaient être abandonnés à la Ferme générale. Les baux en cours furent résiliés pour la passation de nouveaux contrats, où intervinrent les traitants. Jacques Maire, le tenancier de la Ménagerie des Bosquets, obtint le 18 novembre suivant la location des deux fonds. Bien qu'elles donnassent lieu à des contrats distincts, la Ferme considérait ces terres comme formant un domaine unique, celui d'Einville-Chanteheux dont Huviller n'aurait été qu'une dépendance.

Pas plus que le Salon et les jardins de Chanteheux, les habitations d'Einville et de Jolivet ne figuraient dans les baux. On se souvient du sort qui, de toute probabilité, attendait, au lendemain du décès de Stanislas, ces dernières résidences. L'émotion causée par la prompte destruction de Chanteheux, fit qu'ici on temporisa; et l'arrêt du 5 janvier 1767 fut rendu à propos pour les préserver. Le 14 avril de la même année, l'accensement de Jolivet est consenti à Bernard O'Héguerty, lieutenant-colonel d'infanterie, demeurant à Nancy, moyennant 660 livres de Lorraine. Subrogé à son père six mois plus tard, Louis O'Héguerty transmet, par contrat de vente, en 1771, ses droits à Louise-Adélaïde-Françoise de Mailly, veuve de René du Cambout, marquis de Coislin. La douairière obtient le 21 avril 1772 de réunir, à charge d'une rente féodale de 3 500 livres de France, « la



Cliché R. Grandjean.

L'Été, par Barthélemy Guibal.

seigneurie et le domaine utile de Huviller, dont Jolivet est le manoir », sous faculté perpétuelle de rachat, rachat qui toutefois ne devra pas être exercé du vivant de la bénéficiaire. Quoique reprises par la Nation, ni la terre de Huviller, ni la maison de plaisance de Jolivet ne furent aliénées à la Révolution. Après le sénatus-consulte du 14 nivôse an XI (4 janvier 1803) qui crée les sénatoreries, la ferme est comprise dans la dotation de la sénatorerie de Nancy. Quant au pavillon, il est détaché pour la seconde fois de l'exploitation. Mais, resté trop longtemps inoccupé, il tombait de vétusté. Sur la fin de l'an XIV (1805) sa démolition fut résolue et la mise à prix des matériaux fixée même à 2 000 francs. Cependant, le titulaire de la sénatorerie, Vimar, regrette ce morcellement. Il propose l'échange de biens sis à Flavigny et également de sa dotation, contre l'emplacement de l'habitation de Stanislas et des jardins. Comme les bâtiments ruraux ont besoin de réparations, il offre de payer en outre les 2 000 francs d'estimation, afin de pouvoir faire de la construction sacrifiée l'emploi que bon lui semblera. L'arrangement fut admis. Au mois d'août 1808, l'aimable Jolivet n'existait plus.



Cliché R. Grandjean.

L'Automne, par Barthélemy Guibal.

Pour février 1809, le meilleur des débris du pavillon royal était incorporé dans la confortable maison de culture en laquelle Vimar venait de convertir les anciens communs. Réunies au domaine de la couronne par l'ordonnance du 4 juin 1814 supprimant les sénatoreries, la ferme et les terres de Jolivet seront finalement divisées et vendues à de nombreux particuliers en 1835.



Cliché R. Grandjean.

L'Hiver, par Barthélemy Guibal.

Le château d'Einville trouva plus difficilement amateur. En vain est-il mis en adjudication à Nancy le 8 août 1767. Malgré des publications répétées, le 22 août personne encore ne se présente. On se demandait s'il ne faudrait pas le laisser tomber, lorsque, à une troisième vacation, le 5 septembre, Jacques Maire en proposa un cens de 1 650 livres. Le preneur subviendra aux grosses et menues réparations des bâtiments conservés, mais toute latitude lui est accordée pour renverser ce qui lui plaira, arracher les conduites, et en tirer argent. Les embellissements de Stanislas disparurent. Les fontaines tarirent. La seconde Galerie, toute neuve, et l'appartement du roi de Pologne qui y attenait, « très joli et en très bon état », écrivait Alliot le 12 mai 1767 à M. de Beaumont, furent jetés bas. En tant qu'amodiataire de la ferme, Jacques Maire disposait des parcelles défrichées du parc ; mais les zones boi-

sées — soixante-trois hectares et demi, — avaient été exclues de l'accensement du château et des jardins. Leur exploitation, remise de jour en jour, était inévitable, quand Michel-Joseph de Cœurderoy, premier président de la Cour souveraine, s'appuyant, disait-il, sur l'intérêt qu'il y aurait à faire cesser cette dualité de régime, demanda que la Ménagerie, les garennes et le Parc lui fussent simultanément engagés. Sur un rapport favorable de l'abbé Terray, contrôleur général des finances, un arrêt du Conseil d'État, du 30 octobre 1770, accepta l'offre de 60 000 livres de France, somme à laquelle se montait la finance de la charge de président au parlement de Dijon possédée par Cœurderoy et qu'un édit de Louis XV venait précisément de supprimer. En 1772, Cœurderoy fut autorisé à déboiser vingt-quatre hectares et demi dans le parc. Afin d'étendre les pâturages, il continua l'œuvre néfaste d'Ossolinski et de Stanislas. En 1782, désirant reconstituer l'ensemble du domaine, le magistrat acquiert de Jacques Maire le château et les parterres. Puis, en 1784, pour « jouir des distinctions qui paraissent dues à son état sur le reste des habitants du village », il sollicite avec succès les droits utiles et honorifiques de haute justice de la seigneurie. Il devient ainsi, en quelque façon, le successeur à Einville des ducs de Lorraine. Le 20 avril 1791, Cœurderoy parfait la série de ces arrangements en rachetant pour 20 000 livres le cens foncier stipulé en 1767, ce qui lui assure la propriété immuable du château, où il mourra le 26 octobre 1800. Mais le premier président n'avait que reculé la ruine de cette résidence. En 1824, François Bourcier de Montureux, mari de sa fille Amélie, vendit, pour 15 000 francs, le château à un habitant de Crévic, M. de Lalance, qui le démolit. Les matériaux abondants que ce renversement procura, furent employés à la construction d'un groupe irrégulier de trente-deux modestes maisons, tandis que de rares morceaux de sculpture étaient, à titre de souvenir, transportés à Crévic. Dans le parc du château de cette localité se voient toujours quatre curieuses représentations féminines des *Saisons*, qui ont orné la terrasse d'Einville. Gisant sur l'herbe, rongées de mousse, deux Naïades décapitées et deux basilics à demi brisés y rappellent la cascade du Fer-à-Cheval. Quant au Parc, au *Jard* séculaire, cédé à la même époque pour 165 000 francs et revendu en détail, il n'était plus, quelques années après, qu'un « vaste enclos de terres bien cultivées ».

Les pages qui précèdent pourraient avoir pour épigraphe cette phrase d'un contemporain, émouvante dans sa concision : « Chanteheux, Einville, la Malgrange, le Château d'Eau de Commercy s'effacèrent bientôt comme de beaux rêves ; et les châteaux de Lunéville et de Commercy furent convertis en casernes, avec un empressement qui affligeait encore la province. » Sur cet avenir prochain, le complaisant propriétaire avait seul été à se faire illusion. « Le sort de toutes ces belles maisons offre une triste perspective après la mort du roi Stanislas », observait déjà en 1753 un visiteur. « Elles seront, selon toute apparence, désertes et inhabitées, et se détruiront insensiblement. » Les créations de Leszczynski n'eussent pu d'ailleurs durer. Fictions de palais correspondant à une fiction de règne, elles portaient en elles-mêmes leur condamnation. Pour leur éclat, leur renom, le maître avait assez vécu. Sa vieillesse prolongée se lisait aux précoces indices de leur délabrement. Juger avec sévérité l'anéantissement de ces fragiles fantaisies serait donc excessif. Restées debout, leur fin n'eût été que plus pitoyable. Une décrépitude honteuse les eût à brève échéance ridiculisées, avilies. Ce qu'il faut blâmer, c'est la généralisation brutale de mesures où l'on ne distingua pas entre le hochet et l'œuvre d'art ; c'est la hâte inconvenante du geste, l'impudeur des enchères, les disputes misérables qu'elles suscitèrent. « On mande de Paris, le 9, que la reine est vivement affectée de la destruction précipitée des bâtiments du roi son père », écrit Durival, le 11 août 1766. Quels sujets de tristesse, en effet, quand Marie Leszczynska recevait de Lorraine ces navrants, ces humiliants détails. Par un article de leur marché, les adjudicataires avaient eu la faculté de s'installer dans les châteaux de Lunéville et de Commercy et d'y revendre à loisir le mobilier royal. On devine à quelles scènes affligeantes ce négoce donna lieu. Autour des pavillons effondrés, où maçons, charpentiers, petits bourgeois, paysans viennent acheter de seconde main, qui une colonne ou



Cliché Deblaye.

Le château de Lunéville, côté des Bosquets, en 1871. (D'après un cliché au collodion.)

un chapiteau, qui des marches d'escalier ou quelque solive, s'engageait, dans une bruyante confusion, au milieu des rires et des cris, de mercantiles débats. Entrepreneurs et commerçants se livrèrent à une véritable curée. Un de ces spéculateurs, non content de défoncer les Bosquets de Lunéville, s'attaque dans son zèle intempestif au Rocher. Il démonte la plupart des automates; il s'approprie la balustrade qui les protège. Lorsque, en novembre, l'intendant ordonne une enquête sur les désordres dont ces résidences sont le théâtre, il s'aperçoit que le déménagement a, en réalité, tourné au pillage. Le procès-verbal du subdélégué de Lunéville est édifiant. A peine serait-il autre au sortir d'une émeute, d'une révolution. Les fourneaux de faïence historiée, les lanternes des vestibules, les taques de fonte des cheminées, ont disparu du palais. Un peu partout les serrures, les espagnolettes ont été dévissées; les vantaux et les croisées, arrachés de leurs gonds. On a forcé les pièces les plus respectables pour y dérober des tapisseries. Dans la chambre de parade du roi, la pince a descellé les lambris à hauteur d'appui. Le grand cabinet de jour est veuf de ses boiseries. L'alcôve sculptée manque au Cabinet de laque. La niche et les portes ont été enlevées du Cabinet des découpures. Il n'est pas jusqu'à la tôle garnissant, dans la chambre à coucher du défunt, le foyer fatal, qui n'ait été comprise dans le butin. Les hôtels des Gardes du corps et des Pages ont de même été mis à sac. On chassa ces adjudicataires sans vergogne. On ne put leur faire rendre gorge. Furieux de leur renvoi avant le terme fixé, obligés d'écouler rapidement une partie de leur lot et de voiturer le surplus à Nancy, Robin et Dosquet révèlent à plaisir des mesquineries ignorées. Par économie, le roi de Pologne n'avait-il pas retourné le damas de ses tentures ! Ils dénoncent les méchantes fournitures des sièges, la fausseté des galons. Dans un mémoire adressé le 11 mars 1767 au contrôleur général des finances, ils expliquent, non sans ironie, comment, n'ayant eu au préalable que de trop courts instants pour parcourir les appartements, ils furent éblouis « de la richesse apparente de la plupart des meubles ». Ils gémissent sur leur naïveté d'avoir cru ces sofas et ces lits de bon aloi, « tels que doivent être les effets, surtout ceux d'un souverain ».

Cette surprise leur a coûté plus de 10 000 livres. On songeait à les poursuivre. Ils réclament une indemnité. Ces gens avaient volé ; mais les voleurs étaient dupes. Alliot avait prévu cette mauvaise affaire.

Les marchands une fois expulsés des châteaux, le scandale avait continué par l'étalage, sur les places publiques et dans les échoppes, des défroques du vieux monarque. Les brocanteurs trafiquèrent de cette énorme quantité d'objets. Il n'est galetas de fripier où il n'en vienne échouer. Puis, peu à peu, ces dépouilles, dont le pays fut inondé, se feront plus rares. Mais leur abondance première facilitera les attributions erronées, la fréquente assertion par des possesseurs vaniteux ou crédules, de prétendus legs du roi de Pologne à leur famille. « Souvenir de Stanislas », fut l'étiquette volontiers accolée sur tout meuble, tout bibelot de quelque apparence. Par centaines, on va compter, à raison parfois, plus souvent à tort, les tableaux, les consoles, les commodes, les cannes et les pipes ayant appartenu au Duc-roi. Il s'en trouve dans les musées, chez les particuliers ; il en figure aux vitrines des antiquaires. Avec nos modernes collectionneurs, la tradition ne s'est pas perdue.

Beaucoup de ces débris quittèrent aussitôt la Lorraine. L'occasion était trop belle de décorer à peu de frais habitations et jardins. Les petites cours allemandes ne se firent pas faute d'en profiter. Ces épaves furent notamment recueillies au château de la Favorite, près de Bade, qu'avait construit en 1725, lors de son veuvage, Sybille-Auguste de Lauenbourg et où la Margrave avait déjà rassemblé maintes singularités. Informé de ce prodigieux encan, Pigage, directeur des parterres de l'Électeur palatin, fait acheter pour Schwetzingen, au prix dérisoire de 10 sols la livre, diverses statues de plomb fondu, tels le superbe *Sanglier harcelé*, ou l'*Arion* et les groupes secondaires du grand bassin de Lunéville. A Schwetzingen furent aussi envoyés, de la Malgrange, les oiseaux de métal du cabinet des Goulottes. Un attelage de trente-six chevaux conduit dans les Ardennes, à Buzancy, deux lions de pierre pesant chacun plus de 7 500 livres. Au château de la Cour, naguère restauré par le général Chanzy, ces monstres massifs gardent l'entrée principale du parc.

Ainsi furent anéanties ou mutilées les demeures de Stanislas. Pendant ce temps, au bord de la Moselle, le château des La Galaizière augmentait d'importance. Et le même Durival qui note en termes si mélancoliques cette dévastation des résidences royales, consigne dans son journal, le 18 août 1766 : « Je vais coucher à Neuviller que je trouve fort embelli. On fait les murs du parc, qui sont bien avancés. L'étang est empoissonné. Les peupliers plantés à différents endroits s'élèvent. » Le brillant mirage du règne nominal s'était évanoui. Dans ses dures réalités, l'intendant français poursuivait l'œuvre d'assimilation.

(*A suivre.*) PIERRE BOYÉ.



Détail de sculpture pris sous le péristyle du donjon du château de Lunéville.



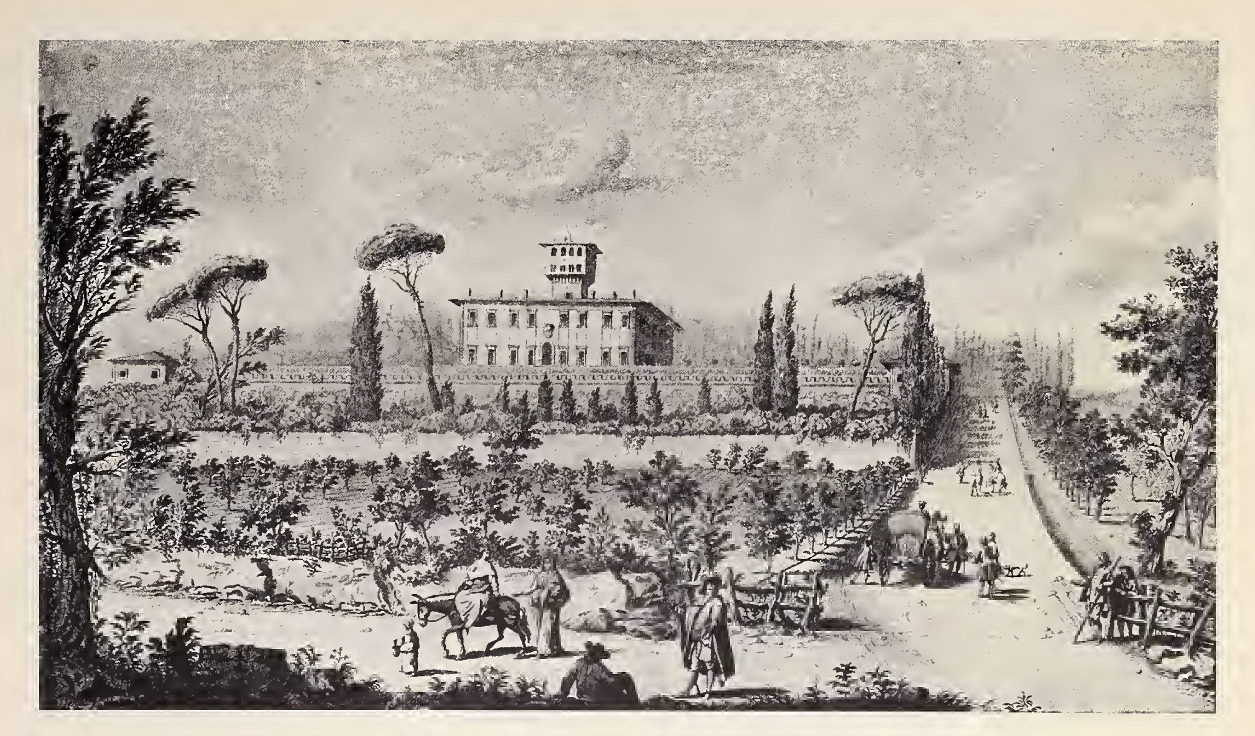
STANISLAS LESZCZYNSKI

ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE ET DE BAR

(D'après un tableau de Jean Girardet ; collection Beaupré, à Nancy.)

PHOT & IMP. DES ARTS GRAPHIQUES — NANCY





La villa Petraja au dix-huitième siècle. (D'après Zocchi.)

LES LORRAINS A FLORENCE

(Suite [1])

III — La vie à Florence pendant la domination lorraine

Le docte abbé Coyer, des Académies de Nancy et de Rome, qui visita la Toscane en novembre 1763, remarque « qu'on est fort aise, après la traversée assez ennuyeuse de l'Apennin, de trouver, en approchant de Florence, le contraste d'un paysage délicieux ». « On voit errer çà et là, dit-il, de jeunes villageoises bien lestes, couvertes de petits chapeaux de paille, ornées de fleurs, de colliers et bracelets, enfin mises dans le goût de nos paysannes d'opéra. Ce spectacle réjouit le cœur et les yeux. Il annonce l'aisance, fruit d'un gouvernement doux. » Aucun voyageur n'oublie de noter sur ses carnets de route les silhouettes gracieuses de ces paysannes toscanes, « auxquelles à tout prendre, écrit l'Anglais John Moore, je trouve un air plus gai, plus piquant et plus galant qu'à aucune paysanne que j'aie vue ». Ils s'arrêtent moins à contempler le merveilleux cadre de Florence, la colline de Fiesole au relief si ferme et si pur, avec ses villas enfouies dans la verdure, la plaine où s'étend nonchalamment la ville coupée par l'Arno qui, le long des ombreuses Cascines, s'enfuit vers Pise, plus loin la chaîne de l'Apennin profilant à l'horizon ses dentelures sur le bleu du ciel. Les voyageurs du dix-huitième siècle ne partageaient pas le goût que notre époque professe pour la nature, et aucun d'eux, ni Misson, ni Lalande, ni le président de Brosses, ni Winckelmann, ni Cochin, qui descendirent par la route de Bologne vers Florence, n'essayèrent de décrire ce cirque unique où tout se fond dans une exquise harmonie de couleur et de vie.

Pour eux, l'enchantement commençait une fois en ville : après avoir franchi le Mugnone sur le Ponte Rosso, et être passés sous l'arc de triomphe de Jadot, que l'on trouvait déjà trop chargé d'ornements et de figures médiocres, mais digne cependant d'annoncer une belle et grande ville (Lalande), par une rue droite et bien pavée, ils arrivaient en plein cœur de la cité, à la place de la Cathédrale, plus admirée alors que la place de la Seigneurie où le Palais-Vieux, à l'aspect féodal, n'était plus au goût du jour. Mais ce qui charmait par-dessus tout les visiteurs et les faisait s'arracher difficilement

(1) Voir *Revue lorraine illustrée*, nos 1 et 2, 1909.

aux séductions de cette ville [1], c'étaient ses innombrables églises et ses palais tout remplis de trésors accumulés depuis des générations, ses galeries artistiques, ses bibliothèques, sa société aux mœurs aimables, ses salons si libéralement ouverts à tous, qui faisaient de Florence le paradis des étrangers.

Aussi ne lui ménagent-ils pas leurs éloges [2] : écoutons seulement le jeune Horace Walpole qui, avec son ami le poète Grey, s'est arrêté à Florence en 1740 chez le ministre d'Angleterre : « Nous sommes logés chez Mann, la meilleure des créatures : j'ai un petit jardin pour moi seul avec une galerie ouverte sur l'Arno d'où je vous écris. Vis-à-vis de moi est la fameuse galerie (*qui relie le palais Pitti aux Offices*) et à main gauche deux beaux ponts (*Santa Trinita et Alla Caraja*). N'est-ce pas charmant et délicieux ? l'air est si serein et si sûr qu'on peut dormir les portes et les fenêtres ouvertes sur la rivière, simplement la tête couverte d'une gaze à cause des moustiques. Lady Pomfret a une charmante réunion une fois par semaine : elle a loué un grand palais avec un vaste jardin, fort commode pour les promenades des sigisbées, qui peuvent librement y errer par couples sous les arbres... La princesse de Craon a constamment un pharaon et un souper chaque nuit ; j'ai été avec elle, il y a peu de jours, à la villa du grand-duc... Le peuple est de bonne humeur et accommodant. »

A cette époque, il fallait plusieurs semaines pour arriver à Florence, et lorsqu'on s'y installait, c'était pour des mois, souvent pour des années ; l'apparition d'une solide et vaste berline annonçait à la grande ville la visite d'un hôte d'importance. En quelques jours, le voyageur se mettait en possession d'un logement dans quelque vieux palais, s'il ne préférait descendre à l'auberge ou chez un ami ; puis il louait une imposante domesticité, des chevaux et des voitures. Il faisait porter ses lettres de recommandation et aussitôt la société l'accueillait ; dès son arrivée, il se trouvait ainsi partout chez lui : les invitations à des dîners et à des bals, lui arrivaient chaque jour. A son tour, il devait ouvrir ses salons à la bonne compagnie, et les fêtes de Florence en tiraient un nouvel éclat.

Ainsi avaient procédé le prince et la princesse de Craon lorsqu'ils étaient arrivés à Florence ; très bien installés dans le beau palais du grand-duc situé près de l'Annunziata et appelé, à cause du voisinage du cloître des Dominicains, palais de la Crocetta, ils offraient des réceptions qui avaient le plus grand succès. Chaque soir, ils réunissaient leurs intimes : parfois, toute la ville s'y donnait rendez-vous. « Je reviens de chez la princesse, écrit Mann le 17 mai 1741, chez qui il y avait nombreuse réunion dans les grands appartements ; ce n'était pas une réception, mais une allusion faite aux dames que leur venue ferait plaisir ; le prince s'est arrangé pour me faire comprendre qu'il n'avait pas lancé d'invitations et qu'il ne savait par quel accident tant de gens se trouvaient réunis chez lui ; peut-être était-ce pour voir le comte Kaunitz, le bel Allemand [3]. J'ai remarqué que toutes les dames affirmaient à leurs sigisbées qu'elles ne voyaient en lui rien d'extraordinaire, qu'il était fier et affecté, et que s'il était très bien fait, à la vérité, il passait tous les matins trois heures à sa toilette. »

Dans l'entourage immédiat des Craon, nous pouvons mentionner plusieurs Lorrains : Mme Sarrazin, la vieille dame de compagnie et le souffre-douleur de la princesse ; d'Aigrefeuille, à la fois secrétaire du prince et écuyer de la princesse, un assez louche personnage dont ils devront bientôt se débarrasser et qui ira offrir ses services au ministre de France ; enfin leur médecin, M. Pouget, le père du futur général. Il faut aussi signaler, pendant les premières années de leur séjour en Toscane, la présence chez

(1) Cf. Abbé Coyer, *Voyage d'Italie*, Paris, in-12, 1775, p. 119 : « Je viens encore de fermer ma malle pour partir demain. Partirai-je en effet? Je n'en jurerais pas... Le duc Albert de Saxe était si charmé de Florence, qu'il disait qu'on ne devrait en ouvrir les portes aux étrangers que les jours de fêtes et les dimanches. »

(2) Cf. Lettre de lady Mary Wortley Montagu d'août 1740 : « You cannot imagine any situation more agreable than Florence, etc.» Paris, 1837. In-8, t. II, p. 40.

(3) Le comte de Kaunitz, arrivé à Florence, le 11 avril, était venu pour annoncer à l'Électrice palatine la naissance d'un archiduc ; il quitta la ville le lendemain pour Rome : « Il a reçu, écrit Lorenzi, de l'Électrice une bague en diamant avec une tabatière en chagrin vert montée en or estimée 100 pistoles, dont il n'a pas paru trop satisfait en comparaison du présent qu'il a eu du roi de Sardaigne. » A son retour, au mois de mai, il descendit chez les Craon où il passa quelques jours.

les Craon de leurs fils, Charles Just et François Marc, qui avaient accompagné leurs parents à Florence. Craon, comme beaucoup de seigneurs lorrains, avait hésité à suivre la fortune du duc François et, au mois d'août 1738, nous le voyons demander au cardinal Fleury, pour Charles Just, une compagnie dans un régiment français (1) : on fut très heureux de la lui accorder, afin de gagner à la cause française le nom illustre de Beauvau. Du côté de la France, les prévenances continueront, tandis que le grand-duc, auprès duquel il est desservi par Richecourt et Toussaint, accentuera de plus en plus cette froideur que nous avons déjà remarquée lors du voyage de François à Florence. Louis XV, accordera, en 1739, à Marc de Beauvau la faveur si recherchée du cousinage royal : « monument glorieux, écrit-il à Fleury, qui attachera notre famille plus étroitement, s'il était possible, à son service » ; l'année suivante, le roi fera donner au jeune Beauvau le commandement du régiment des gardes levé en Lorraine ; plus tard, il demandera pour lui la grandesse au roi d'Espagne et il daignera le féliciter de son mariage avec Mlle de La Tour d'Auvergne, avant même que la nouvelle en soit officielle. Toutes ces faveurs ont vivement touché Craon et le collier de la Toison d'or que le grand-duc lui fait octroyer par l'Empereur à la fin de 1740 ne suffit plus à modifier ses sentiments à l'égard de la France. Sa situation à Florence est devenue des plus difficiles, maintenant que Richecourt dirige en maître le conseil de régence. Aussi, dès 1740, insiste-t-il vivement pour obtenir son congé : « Le pauvre prince de Craon est tout à fait dégoûté, écrit Mann le 12 janvier 1742 ; son ami de Sade m'a dit : Hélas ! le pauvre homme est au désespoir ! — Il ne veut plus aller au conseil, dis-je ? — Mais non, et il a raison ; tenez, lui ai-je dit, mon prince, si vous êtes délicat, il faut vous retirer ; si vous ne l'êtes pas, touchez votre pension sans rien faire. » Mais Craon est délicat et la pension de 6.000 écus que lui sert le grand-duc ne suffit pas à atténuer toutes les avanies que le comte de Richecourt lui fait journellement subir.



François Vincent Marc de Beauvau.

La princesse le pousse beaucoup à quitter Florence ; elle s'y considère comme en exil. Sa place est à la cour de France et non dans cette petite ville d'Italie où, bien qu'elle puisse parfois jouer à la souveraine (2), elle ne trouve pas la somme de plaisirs dont elle n'est pas rassassiée. C'est qu'elle est tou-

(1) « Je suis en état de profiter des bontés de Votre Éminence et d'offrir mon fils aîné au service du Roi ; je supplie Votre Éminence de m'accorder l'agrément d'une compagnie de cavalerie et de me permettre de garder encore mon fils auprès de moi pendant quelques mois. S. A. R. le grand-duc approuve le parti que je prends ; j'espère que mon fils méritera la protection de Votre Éminence par son application à remplir ses devoirs et par son zèle pour le service du Roi. J'ai l'honneur d'être avec un respect infini de Votre Éminence le très humble et très obéissant serviteur, le Prince de Craon. Florence, 24 août 1738. » *Arch. Aff. Étrangères*. Le 21 septembre, il écrivit au cardinal Fleury pour le remercier de la nomination de son fils comme cornette surnuméraire dans le régiment de la Reine.

(2) Mann, 28 mars 1743 : La princesse a reçu samedi les plus grands honneurs en vue des anges et des hommes. Elle représentait la grande-duchesse à la cérémonie de la Dota. Elle a marché en procession de l'Annonciation à San Lorenzo en grands vêtements de cour avec toute une suite de pages, cinquante dames pour l'attendre, les carrosses du grand-duc et huit valets en livrée... »

jours jeune et charmante. Son ennemie, la duchesse d'Orléans qui ne la vit qu'en 1718, après la naissance de ses vingt enfants, nous a laissé d'elle ce portrait flatteur : « Ce n'est pas une beauté régulière, mais elle est remplie d'agréments ; elle en a même plus que si sa beauté était plus parfaite. Elle a la plus belle taille du monde, une très belle peau de très belle couleur, et elle est très blanche. Ce qu'elle a d'enchanteur, c'est la bouche : ses dents sont admirables. On a de plus beaux yeux, mais son regard est si doux, si modeste, elle a en général un air si décent, qu'elle n'a qu'à se montrer pour plaire. » Vingt ans plus tard, à Florence, nous la retrouvons aussi séduisante, aussi langoureuse, entourée d'une cour d'adorateurs. Tous ceux qui s'approchent en sont épris : le jeune Walpole, pendant son séjour à Florence, ne la quitte pas et de retour en Angleterre, il demande sans cesse à son correspondant Mann de lui parler de sa « chère princesse », *my sovereign Lady,* comme il l'appelle.

Anne Marguerite de Craon paraît n'avoir que le souffle; elle déplore sans cesse ses vapeurs, sa lassitude, ses « épuisements », et tous les soirs elle passe de longues heures au bal ou au jeu. Ainsi que l'ont écrit spirituellement les Goncourt de la femme du dix-huitième siècle, « elle vise à l'ingénuité, à la candeur, à l'air attendrissant. Elle apaise et adoucit sa physionomie, elle la fait tendre, languissante ; elle la voudrait mourante et rappelant l'agonie de Julie ». Pour exprimer son abattement, elle trouve des expressions délicieuses. Un jour qu'un ami lui demande si elle assistera à la procession du *Corpus Domini :* « Oh non, Monsieur, lui répond-elle, mais je vous assure que je suis fatiguée de l'idée que j'avais d'y aller ! »

Sans cesse elle se plaint pour être consolée, choyée, calinée, et son mari n'est pas le dernier à entourer de mille petits soins sa *Mamie,* comme il a coutume de la nommer. Sa coquetterie lui suggère les idées les plus originales du monde. Lorsque la duchesse de Modène, M[lle] de Valois, fille du Régent, vint à Florence en mai 1743, elle descendit à la villa Careggi et, à raison de sa parenté avec le duc de Lorraine, les Craon la reçuient avec beaucoup de splendeur. Ils avaient perdu l'année précédente leur fils, le primat de Lorraine [1], un triste sire (*most worthless creature,* écrit H. Walpole), qui avait terminé une vie crapuleuse dans une maison de bains à Paris, et malgré leur peu de sympathie pour ce vilain personnage, ils en portaient forcément le deuil. Mais celui de M[me] de Craon, ainsi que le raconte Mann, était extraordinaire : « M[me] de Modène a dîné chez les Craon ; la princesse a fait admirablement les honneurs; mais bien que ce fût une cousine, M[me] de Modène n'arriva pas à la tirer des sombres pensées où la mettait l'état de ses yeux. Elle ne peut supporter l'éclat du jour et elle a exclu toute lumière de ses appartements ; la seule qu'elle peut supporter dans les vingt-quatre heures, est celle d'une lanterne recouverte d'un tissu vert. A cause de ses yeux, elle se décida à porter des vêtements blancs ; mais ayant appris d'un savant que le blanc, suivant Sir Isaac Newton, est mauvais pour la vue, elle s'est fait faire une robe à fleurs à fond bleu, et comme je m'étonnais, la première fois, de cette toilette : « Hélas ! monsieur, me dit-elle, c'est l'unique robe que j'ai pour le soulagement de mes pauvres yeux ! »

Quel contraste entre cette duchesse de Modène, envahie par la graisse, comme toutes les filles du Régent, et cette fine princesse de Craon aux regards langoureux : l'une a toutes les audaces et l'autre toute la politesse de la cour de France, écrit Walpole.

Une autre princesse de Modène avait passé une quinzaine de jours, l'année précédente, au mois

---

(1) François Vincent Marc de Beauvau, né le 23 mai 1713, avait été nommé primat de Lorraine, à l'âge de neuf ans. Il n'y avait pas eu de primat depuis la mort de Charles Joseph de Lorraine, électeur de Trèves (1715). Pendant son séjour à Florence, Giov. Lami lui dédia le tome VI de son ouvrage *Deliciæ eruditorum*. Viviani, Firenze, 1739, qu'il ne dut guère lire. Au sujet de sa mort, de Luynes écrit, t. IV, p. 168 : « 12 juin 1742 : Le primat de Lorraine mourut avant-hier au soir du pourpre chez Girard, baigneur à Paris. Les médecins qui donnent toujours des noms extraordinaires aux maladies, disent que c'est du pourpre blanc. Le primat était Craon ; il était prêtre, il y avait environ un an qu'il était à Paris où il se divertissait fort bien ; il était jeune et extrêmement gros. »



Procession du *Corpus Domini*. (D'après l'estampe du Musée historique topographique de Florence.)

de juin, à Florence : c'était la duchesse Amélie, propre sœur du duc régnant, qui, au lieu de descendre chez les Craon, s'était installée à l'auberge où la noblesse florentine, par protestation, vint en foule la saluer. La réception de Mme de Craon avait été rien moins que cordiale : « Notre princesse (Mme de Craon) n'est pas allée la voir ; il y a quelque temps, elle s'était servie de l'évêque d'Aspamea et de Sade pour écrire à Modène afin de régler l'entrevue, distances à observer, siège identique et main droite. Les négociateurs dirent à Mme de Craon que tout était arrangé. La nuit de l'arrivée de la duchesse, elle envoya le marquis Forzoni (son écuyer) pour lui faire ses compliments et savoir exactement l'heure à laquelle elle pourrait venir. Celle-ci répondit que ce serait quand il lui plairait et ajouta qu'elle était impatiente de la voir. Forzoni avait reçu des instructions pour toucher un mot de l'affaire de la *main droite* qui prouvaient qu'elle était loin d'être arrangée. Après diverses négociations, la duchesse déclara que, quel que fût son grand désir de voir Mme de Craon, elle n'osait cependant pas abandonner ce que sa maison avait toujours regardé comme de la plus haute importance, par crainte d'offenser sa mère. Au retour de Forzoni, Mme de Craon éclata en fureur : « Comment, elle ne me donnera pas la main ! Mme de Modène fera ce qu'il lui plaira ; mais je n'irai pas, je ne mettrai pas le pied dans sa maison, je me dispenserai bien de la voir ! » Et ainsi, écrit Lorenzi à Amelot, le 10 juin 1741, « à cause qu'elle lui a refusé la main et le fauteuil, Mme de Modène ne reçut pas la visite de Mme de Craon ».

Que ces questions d'étiquette étaient délicates ! l'Électrice palatine n'avait pas voulu revenir à Florence, pour éluder, elle aussi, le cérémonial que Mme de Modène exigeait. La vieille princesse, après le départ du grand-duc, avait repris son existence austère à son couvent ; elle était souvent malade et elle ne revenait que rarement occuper ses appartements du palais Pitti pour accorder des audiences et pour assister aux fêtes données à l'occasion des anniversaires et des naissances d'enfants dans la

nouvelle famille grand-ducale. Un gros scandale vint attrister ses derniers jours; la princesse Éléonore de Guastalla, avec laquelle depuis un an Richecourt menait d'habiles négociations pour lui arracher un testament en faveur du grand-duc vint à mourir à Padoue en 1742, et l'on apprit par ce testament qu'elle avait, à l'hospice des enfants trouvés de Florence, un bâtard auquel elle laissait un legs de 3.000 écus. Éléonore de Gonzague de Guastalla avait épousé le frère de Cosme III, le cardinal François Marie de Médicis, qui avait dû renoncer à la pourpre pour essayer de donner un successeur à la famille; rebutée par l'âge et la figure de son mari, Éléonore ne voulut jamais lui accorder la moindre faveur. Elle abandonna le pauvre homme qui en mourut de chagrin et, une fois libre, elle mena la vie la plus dévergondée. La découverte de cet héritier imprévu des Médicis amusa tout Florence : « Quel dommage qu'il ne soit pas venu au monde un peu plus tôt, remarque Mann, il aurait pu faire un excellent grand-duc de Toscane! »

Le 23 décembre de l'année précédente, une autre aventure avait bouleversé la vieille princesse : elle était ce soir-là dans ses appartements du palais Pitti, quand on fit entrer près d'elle deux Lorrains, le major de la gendarmerie du Mesnil et un lieutenant des gardes, qui lui présentèrent une lettre du grand-duc pour exiger la saisie de ses bijoux et leur envoi à Livourne. La guerre avait recommencé entre la France, l'Autriche et l'Espagne et, bien que la Toscane fût neutre, ou pouvait craindre à tout moment de la voir comprise dans les hostilités. Des troupes espagnoles débarquaient sans cesse à Livourne et marchaient vers la Lombardie. La prise de Prague avait consterné les Lorrains de Florence, et Richecourt, redoutant une occupation espagnole, avait demandé au grand-duc de mettre en sûreté le trésor des Médicis. Ce jour-là donc, les officiers lorrains, qui avaient pris à la lettre ses instructions, se montrèrent assez brutaux; l'Électrice, outrée de leur sans-gêne, les congédia; comme ils refusaient de se retirer, elle prit peur et crut qu'ils allaient s'emparer de force de ses bijoux. Elle courut vers l'antichambre, appelant à son secours; son chambellan et ses dames d'honneur s'empressèrent, la trouvèrent tout en larmes et obligèrent les Lorrains à se retirer. Mais la Palatine avait été si frappée qu'elle ordonna dès le lendemain de congédier les gardes lorrains du palais, s'enfermant dans ses appartements et refusant de recevoir personne, à l'exception des ministres étrangers, Lorenzi, Mann et du nonce du pape, auxquels elle se plaignit de ces violences.

Richecourt n'était pas homme à se laisser attendrir par des lamentations; il blâma seulement le zèle intempestif de ses subordonnés et il commença avec l'Électrice d'interminables négociations au sujet des pierreries. Ce n'était pas seulement l'Électrice qui se montrait blessée des procédés du ministre, mais le peuple commençait à murmurer : « Le gouvernement, écrit Lorenzi le 11 mai 1742, a fait une défense rigoureuse dans tous les cafés de parler de M. le grand-duc et de ce gouvernement, comme on faisait d'une manière fort imprudente. »

Mais la pauvre femme s'affaiblissait de plus en plus; atteinte, au mois d'octobre, d'un érysipèle, elle se remettait lentement. On la disait fort faible et sans appétit : « Elle est abattue et défaite, écrit Lorenzi le 23 octobre, bien qu'elle fasse tous ses efforts pour se montrer en bonne santé. » Après une légère amélioration, elle eut une rechute en décembre : « La Palatine est obligée de garder le lit depuis le 4 décembre, à cause qu'une jambe lui est enflée et s'est ouverte. Cette princesse se trouve de plus en plus affaiblie; on regarde cette nouvelle incommodité comme un indice de quelque maladie dangereuse à laquelle il n'y aurait guère à espérer qu'elle résistât. Sa mort serait d'autant plus fâcheuse que son riche héritage, qui consiste presque tout en argent comptant, fournirait à la cour de Vienne un nouveau moyen de continuer la guerre. » La maison d'Autriche était à bout de ressources : on racontait à Florence que le grand-duc avait écrit à M. de Craon pour lui demander de presser la cession des bijoux et que M. de Richecourt était déjà en pourparler pour les confier en nantissement à des banquiers de Gênes.

On apprit soudain, le 18 février, que l'Électrice était à toute extrémité; la veille, ses dames d'honneur, la croyant mieux, étaient allées à l'opéra; au retour, elles s'aperçurent que son état avait empiré. Le délire la prit et, à 3h30 du soir, elle mourut. « Sa mort, écrit Lorenzi, a répandu dans toute la ville une tristesse d'autant plus sensible qu'on a aussitôt défendu les masques et tous les spectacles publics, » ce que Mann raconte à Walpole avec son cynisme habituel : « Voilà notre carnaval à bas ; l'Électrice est morte il y a une heure. Toute la ville est dans les larmes à cause de cette mort; la peine serait moins grande, si elle avait attendu quelques jours de plus. Il n'y aura plus de dispute maintenant au sujet des pierreries et le grand-duc ne trouvera plus personne pour s'opposer à leur vente. » L'Électrice avait institué le grand-duc pour son héritier universel, mais de nombreux legs absorbèrent une partie de l'héritage qui représentait plus de 100.000 écus, sans compter les fameux bijoux et les médailles. On dépensa beaucoup de luminaire pour conduire la dernière des Médicis à San Lorenzo où l'accompagnèrent le prince de Craon, représentant le grand-duc, et les ministres étrangers présents à Florence.



Marc de Beauvau, prince de Craon.
(D'après un tableau de Gobert, gravé par Cars.)

On aurait pu croire que la crainte d'une invasion étrangère, qui obligeait Richecourt à mettre si promptement en sûreté le trésor de l'État [1] et le général Braitwitz à garnir les frontières du grand-duché avec les dernières troupes lorraines disponibles, aurait ralenti les fêtes et les réceptions. Jamais au contraire, on ne s'était tant amusé; Florence était trop une ville de plaisirs pour s'étonner d'un danger passager. On riait de tout, de la guerre, de la peste qui menaçait les portes, de la misère et de la cherté des vivres. Le peuple mécontent du gouvernement avait beau clamer ses souffrances :

Loterie, Luxe, Luxure, Lorrains,
Quatre L qui ont ruiné mon pays ;

Avec les Médicis, un quattrino en valait seize;
Avec les Lorrains, si on dîne, on ne soupe plus.

La société ne songeait qu'à multiplier les occasions de réjouissances. Il n'y eut pas de carnavals plus gais ni plus animés que ceux de ces années où l'avenir paraissait si sombre.

Toutes les grandes familles de Florence jettent un dernier éclat avant de disparaître; leur luxe dépasse tout ce qu'on peut rêver, surtout dans les maisons de campagne. Une villégiature suffit à engloutir les revenus d'une année. Le besoin de paraître est la grande maladie de l'époque; aussi les ruines sont fréquentes; en peu de temps, la fortune des Feroni, des Riccardi, des Acciajuoli disparaît comme en un gouffre. Un Strozzi, acculé à la faillite, n'hésite pas à faire sauter le coffre-fort de sa mère. Mais que de fêtes ! C'est un bal chez les Rinuccini qui coûte plus de 2.000 écus, c'est une cocchiata (sérénade en carrosses) chez les Corsini, sur la terrasse dominant l'Arno, c'est un dîner chez les Riccasoli qui rassemble plus de six cents convives, ce sont les fêtes dignes d'un souverain commandées par le dernier des Acciajuoli qui s'intitule duc d'Athènes et de Corinthe, à l'occasion du mariage de sa

(1) « M. de Richecourt, écrit Lorenzi le 29 avril 1740, a fait emballer la semaine dernière la vaisselle de M. le grand-duc, et je ne doute pas qu'elle n'ait été envoyée à Gênes pour servir de sûreté à l'emprunt. L'on a si exactement ramassé cette vaisselle qu'on n'a pas oublié l'encrier d'argent dont se servait le conseil de Régence et on lui en a substitué un d'étain. »



Charles Just de Beauvau.

fille avec un de ses parents éloignés qu'il a été chercher à Madère, afin de perpétuer son nom et qui ne lui donnera pas le petit-fils tant désiré.

En dehors du Casino des nobles, où se retrouve tous les jours la société élégante de Florence, il y a, plusieurs fois par semaine, des réunions brillantes, des *converzazioni*, dans les principales maisons de la ville. Là se trouvent assemblées, soit dans les salons luxueusement décorés des vieux palais, soit pendant la belle saison sur les terrasses recouvertes d'un velum, plusieurs centaines d'invités.

Nous avons déjà parlé des mœurs de cette société : c'était la grande époque du sigisbéisme. « La *Sigisbéature*, comme la décrit Jamerai Duval avec beaucoup d'étonnement dans sa *Vie de Vayringe*, consiste à passer une partie de sa vie autour d'une femme dont on n'est point le mari et à lui rendre tous les devoirs et les petits soins que les Paladins rendaient jadis à leurs infantes, à la conduire aux églises, aux spectacles et aux conversations et à s'emparer tellement de la sienne qu'aucun autre ne puisse lui parler, à lui fournir une chaise ou un carrosse si elle n'en a point, et surtout à la pourvoir des divers atours et des colifichets que la mode invente pour l'ornement du beau sexe. J'ignore jusqu'où celui des Toscans porte la reconnaissance que supposent les services importants que je viens de spécifier, mais j'observe que les maris étaient assez complaisants, assez débonnaires pour n'en être pas alarmés. »

Il y avait à Florence des sigisbées de toutes espèces, que l'Anglais Moore, en bon entomologiste, s'était amusé à cataloguer ainsi que des papillons, depuis celui qui n'était courtisan que de la beauté, jusqu'à l'amant véritable, devant lequel le mari naïf ou complaisant fermait les yeux. Sa conclusion est que les Italiennes possèdent le talent de s'attacher leurs amants, alors que leur beauté est déjà sur son déclin et qu'elles ont passé l'âge des passions (1). Quel exemple plus étonnant aurait-il pu trouver que la délicieuse princesse de Craon encore courtisée, après la soixantaine, par maints et maints adorateurs ? Mais elle seule aussi, parmi les Lorrains, était capable de comprendre ces mœurs étranges qui plongeaient ses compatriotes habitués à moins de galanterie dans l'amour, dans la plus profonde stupeur.

« Vous aurez avec moi les mêmes sentiments qu'on vit très agréablement à Florence, écrit Mann à Walpole. Je souhaiterais seulement un peu plus de sociabilité. Pour les grandes réceptions et réunions, cela ne manque pas, mais si l'on n'a aucun sigisbée, les soirées sont vraiment fatigantes. Les soirées d'opéra sont une vraie ressource ; on est assis dans sa loge comme dans un salon et on reçoit des visites. » La salle du grand théâtre de la via Pergola se prêtait à ces réceptions ; il avait quatre rangs de loges et chaque rang en comptait dix-neuf. Elles étaient toujours remplies. L'opéra était un lieu de réunion où les gens de qualité continuaient les conversations et les parties de cartes commencées l'après-midi au Casino. « Je n'ai jamais été plus surpris, raconte John Moore, que le jour où l'on me

(1) Cf. Montesquieu, *Voyages* (Bordeaux, 1894). T. Ier, p. 186 : « Les dames n'ont point de rouge ; cependant elle ont toutes un très grand air de jeunesse : à quarante ans la plupart paraissent fraîches comme à vingt. »



Cliché de la « Fotografia Reali »

MAUSOLÉE DE LOUISE-CHARLOTTE DE RICHECOURT

DANS LE GRAND CLOITRE DE L'ANNUNZIATA, A FLORENCE



proposa de faire un quatrième au whist dans une loge qui paraissait destinée à cet usage, avec une petite table au milieu. J'eus beau prétendre qu'il serait aussi convenable de jouer ailleurs ; on me dit que la bonne musique, ajoutant beaucoup au plaisir, augmentait la satisfaction que causait le gain et diminuait le chagrin de la perte. » Les habitués des loges ne prêtent que fort peu d'attention à la pièce elle-même ; au dix-huitième siècle, en Italie, cela est général. Le drame, qu'il soit de Léo, de Pergolèse ou de Traetta, est sacrifié à la virtuosité des chanteurs ; la musique, à la jouissance d'entendre les voix à découvert. « Point de récitatif, écrit Marmontel, mais la période musicale, le chant mélodieux, dessiné, arrondi, décrivant son cercle avec grâce, l'air une fois connu, voilà ce qui fera partout et dans tous les temps, les délices de l'oreille. » Les opéras ne sont donc plus qu'un recueil d'airs, de duos, de trilles, pour les chanteurs à la mode, Egiziello, Bobi, Manzoni et Caffarelli qui se partagent les faveurs du public florentin.

Les spectateurs s'intéressent aux décors qui, selon Marmontel, sont une des parties essentielles des plaisirs de l'opéra ; ils sont, en général, peints par des artistes de grande valeur. L'architecture théâtrale a fait de grands progrès. Le peintre lorrain Joseph Chamant, auteur des décors de l'opéra de Lunéville transportés en 1737 à Florence, a composé pour le théâtre de la via Pergola de nouveaux chefs-d'œuvre : ce sont des palais magnifiques, des places publiques ornées d'arcs de triomphe et de statues, des temples aux colonnes lumineuses dominant la mer sur laquelle vont et viennent de nombreux vaisseaux. Tous les styles s'y trouvaient mêlés et sans concordance avec l'époque où se passait l'action ; mais cette architecture riche et grandiose devait être du plus grand effet.

C'est dans ce cadre que se donnaient les fêtes du carnaval, bals masqués et veglioni. Le carnaval de Florence, qui durait plusieurs semaines, était célèbre dans toute l'Italie. Toute la société s'y rendait en somptueux costumes et, chaque année, on cherchait de nouveaux divertissements ; en 1747, les jeunes Anglais qui habitaient Florence y firent une mascarade représentant les cérémonies de la franc-maçonnerie. Quant au théâtre dramatique, il était en pleine décadence : on ne jouait guère à Florence que des traductions des pièces étrangères : la *Didon* de Lefranc de Pompignan, la *Zaïre* de Voltaire, l'*Électre* de Crébillon, le *Français à Londres,* de Boissy. Mann accusait son ennemie, lady Walpole, d'avoir été l'inspiratrice de drames médiocres, une *Andromaque* et un *Agamemnon,* qui furent représentés en 1743, sans aucun succès, au théâtre de la via Pergola.

Au sortir du théâtre, on va jouer et le jeu reprend pour se prolonger fort avant dans la nuit. Les soirs où il n'y a pas opéra, ce sont des promenades en carrosses aux Cascines où la société se donne rendez-vous avant l'heure du jeu. Dans la journée, tout ce monde se retrouve en visite chez l'un ou chez l'autre. Nous voici encore avec Mann chez les Craon, où sont réunis pour admirer les menus objets envoyés en souvenir par H. Walpole aux amis qui l'ont reçu, lors de son passage à Florence, le conseiller d'État Antinori, Guadegni, le grave abbé Buondelmonti, la jolie Mme Seresini, et l'aimable comte de Sade, le correspondant de Voltaire, et le père du trop célèbre marquis [1], qui était alors à

(1) Jean-Baptiste François, comte de Sade, le meilleur ami des Craon à Florence, était né en 1700 ; entré de bonne heure dans l'armée, il devint capitaine de dragons au régiment de Condé et fut en Italie l'aide de camp du maréchal de Villars. Il avait épousé, le 12 novembre 1733, Marie Éléonore de Maillé de Carman ; au sujet de son mariage, Voltaire lui envoya les vers suivants :

> Vous suivez donc les étendards
> De Bellone et de l'Hyménée,
> Vous vous enrôlez cette année
> Et sous Carman et sous Villars.
> Le doyen des héros, une beauté novice,
> Vont vous occuper tour à tour,
> Et vous apprendrez un jour
> Quel est le plus rude service
> Ou de Villars ou de l'Amour.

Comme de Sade ne manquait pas d'esprit, il répondit aussitôt à Voltaire :

> Ami, je suis les étendards
> De Bellone et de l'Hyménée,
> Si je quitte une épouse aimée,
> C'est pour voir triompher Villars.
> Mars et l'Amour me trouveront novice,
> Et je m'instruirai tour à tour,
> Avec Villars, des rigueurs du service,
> Avec Carman, des douceurs de l'amour.

Devenu en Italie une sorte d'agent secret du gouvernement français, de Sade fut, en récompense de ses services, nommé ministre de France auprès de l'électeur de Cologne (4 mars 1741). Il mourut à Montreuil près de Versailles, le 24 janvier 1767.

Florence pour surveiller les Stuart dont les agissements préoccupaient fort le ministre de France Lorenzi. Tout ce monde s'extasie sur les souvenirs de Walpole; écoutons les minauderies de la princesse, sténographiées par le parfait observateur qu'est Mann : « Je me lèverais volontiers à minuit pour voir toutes ces jolies choses ! Oh ! que c'est beau ! oh ! qu'il connaît mon goût ! il faut qu'il ait étudié pour me faire plaisir ! mais c'est trop magnifique ! s'il était possible, je le gronderais ! — Ah ! princesse, ne le prenez pas sur ce ton, M. Walpole n'a pu prétendre vous faire des présents de prix. Ce sont des bagatelles qu'il espère seulement être de votre goût. — Qu'appelez-vous des bagatelles, monsieur ? — Mais, Princesse ! regardez, ces petits souliers, ces éventails, ces mouchoirs..... »

Avec le carnaval, les courses de chevaux, qui se font vers la Saint-Jean, sont une des grandes distractions de Florence. Jamais la ville n'est plus animée qu'à ce moment. La course commence à la Porte al Prato près des Cascines et finit à une demi-lieue plus loin, vers la Porte alla Croce. La foule encombre les rues qui sont garnies de deux files de carrosses jusqu'à l'heure de la course et toutes les fenêtres sont occupées. C'est réellement le jour qu'il faut choisir pour avoir une bonne idée de la richesse de la ville, de la beauté des femmes et des agréments de Florence. Les chevaux qui prennent part à la course sont abandonnés à eux-mêmes ; ils ont sur le dos quatre plaques de plomb hérissées de pointes qui leur piquent les flancs et les animent de plus en plus. Le prix consiste en une pièce de velours frappée à fond d'or de trente aunes de France, estimée plus de 2.000 livres. Pendant plusieurs années, les chevaux du grand-duc furent vainqueurs. M. de Craon, qui était passionné pour les courses de chevaux [1], y veillait assidûment ; mais, après son départ, l'entraînement fut négligé et ce furent des chevaux appartenant à des Anglais qui désormais remportèrent le prix.

Les Craon sont installés pour l'été dans la belle villa Petraja qui a été la résidence favorite de Christine de Lorraine, femme du grand-duc Ferdinand. Ils lui ont rendu son charme d'autrefois ; Louis Ferdinand de Nesle, dit Gervais, l'excellent jardinier de Léopold, devenu à Florence « directeur des jardins du grand-duc de Toscane », a dessiné pour les nouveaux hôtes de la Petraja des jardins délicieux. Sous les ombrages de ses célèbres yeuses, comme autour de ses étangs et de ses parterres en terrasses, on voit réunie toute la société de Florence.

Voici d'abord Emmanuel Maurice d'Elbeuf, le premier des princes lorrains arrivés à Florence ; c'est un descendant des Guises dont il a la suprême élégance et l'exquise politesse. Sa fortune, des plus modestes, lui fit quitter de bonne heure son château de Gondreville, pour servir à Naples, où il devint général des galères de l'Empereur et où il épousa la fille du duc de Salza. Pendant son séjour, il commença, près de sa villa de Portici, les premières fouilles d'Herculanum. Rentré en France en 1719, il vécut tantôt à la cour de France, tantôt à celle de Lorraine, où il jouait les grandes utilités : il représentait le duc dans les diverses cérémonies. Tenant à rester en bons termes avec la France, il multiplia ses prévenances auprès de Stanislas, qui fut son hôte à Gondreville, le 9 septembre 1737. Mais, au mois de mars 1738, il avisa le cardinal Fleury « qu'ayant très peu de biens et des commanderies considérables en Toscane qui l'aideraient à subsister, il suivrait l'ordre du duc François », si le roi Louis XV voulait bien l'autoriser à se rendre à Florence. On crut un instant qu'il serait nommé gouverneur de Livourne, mais il préféra se faire donner quelques grasses prébendes, qui lui permirent de vivre avec un certain train dans son palais de l'Ambrogiana, destiné d'abord à recevoir l'Académie des jeunes gentilshommes.

Au début de son séjour à Florence, Elbeuf eut quelques difficultés avec Craon, qui n'entendait que l'appeler *mon Cousin* et non *Monseigneur* ni *Altesse ;* mais bientôt ils devinrent fort amis. Il resta au contraire en mauvais termes avec Richecourt qui, dès le mois d'août 1738, était entré en conflit

(1) Mann à Walpole, 17 juin 1742 « La nouvelle de la mort du primat m'est arrivée aujourd'hui : ce malheur n'a pas empêché le prince de Craon de faire courir et le cheval du grand-duc a gagné le prix. »



Les courses sur la place Sta Maria Novella. (Musée historique topographique de Florence.)

avec lui au sujet d'un édit par lequel Elbeuf interdisait aux habitants l'accès du marché du village voisin, tant que ses gens ne s'y seraient pas fournis, édit que Richecourt, dans son horreur des privilèges, l'obligea à rapporter. Le 25 juin 1739, Elbeuf partit pour Venise où il séjourna sous le titre de comte de Gondreville ; il passa ensuite l'hiver à Pise et ne revint à Florence qu'au printemps. Il quitta définitivement la Toscane en août 1740, très regretté des Florentins et des étrangers qu'il accueillait avec toute l'affabilité et la politesse de l'ancienne cour ; mais il continua à recevoir sur le budget du grand-duché une rente de 45.000 livres qu'il toucha jusqu'à sa mort (1763).

Parmi les visiteurs des Craon, citons encore des Lorrains : leur parent, l'aimable comte Eugène de Ligniville, puis le comte de Gresche, chambellan du grand-duc, et surtout le marquis René François du Châtelet, major général des troupes de Toscane, « qui n'a guère d'expériences militaires, observe Lorenzi, et qui se laisse conduire par Richecourt ». Parmi les Autrichiens, voici le général Wachtendonk, le sigisbée « et quelque chose de plus », suivant Mann, de la belle Mme Galdworthy, la femme du consul d'Angleterre à Livourne, et son successeur, l'excellent général Braitwitz qui a autant de bravoure que peu d'orthographe : c'est lui qui, à la joie de tous, parlant des deux souverains en guerre, la reine de Hongrie et le roi de Sardaigne, les a appelés *ces deux potences,* au lieu de ces deux potentats. Mentionnons encore des Toscans, Gaetano Antinori, le futur secrétaire du Conseil de Régence ; le jeune marquis Folco Rinuccini, chambellan du grand-duc, possesseur d'une fortune énorme et de merveilleuses collections qu'il avait amassées avec beaucoup de goût ; le comte Ginori, le rival de Richecourt ; enfin, parmi les Anglais, citons John Chute, Horace Mann, Francis Whithed, Horace Walpole.

Autour de Mme de Craon, il y a tout un essaim de jolies femmes : la belle Griffoni, née Élisabeth Caponi pour laquelle Walpole à soupiré pendant son séjour à Florence et l'abbé Bonducci a traduit le

petit poème héroï-comique de Pope, *la boucle de cheveux enlevée* (1739 chez Moücke), Mmes Gondi et Vitelli, la comtesse Acciajuoli, l'amie du jeune Pelham, de la famille des ducs de Newcastle, le Sirristori dont après Pucci, lord Rockingham obtiendra les faveurs ; puis des Anglaises qui ne le cèdent guère aux Florentines en beauté, lady Pomfret et ses deux gracieuses filles Sophie et Charlotte, lady Mary Worthley Montagu, fille du duc de Kingston, enfin lady Walpole dont il nous faut parler plus longuement (1).

Margaret Rolle, devenue lady Walpole en épousant Robert Walpole, deuxième comte d'Oxford, fils du célèbre ministre du roi Georges, l'avait quitté fort peu de temps après son mariage pour venir habiter Florence où, bien qu'on fût loin d'être sévère sur la conduite des femmes, elle mena une vie si scandaleuse qu'elle choqua les moins prudes. Dès l'arrivée de Richecourt, elle jeta son dévolu sur ce Lorrain que nous avons vu si froid et si réservé; il fut littéralement affolé par cette jolie personne, libre et excentrique. On vit lady Walpole s'installer, sans aucune gêne, chez Richecourt dans ses appartements du palais de la Seigneurie et diriger sa maison (2). Tous les ennemis du ministre, et ils étaient nombreux, avaient les yeux tournés vers le faux ménage. Mann, qui partage la haine de Horace Walpole pour la femme de son frère, ne cesse de l'entretenir de ses faits et gestes. Il lui raconte qu'elle s'est fait donner par Richecourt un carrosse d'au moins 600 couronnes : elle est sa confidente, son inspiratrice, elle l'excite tantôt contre le ministre Walpole, tantôt contre le pape.

Richecourt était allé, pendant l'année de 1741, prendre des bains à Bade; comme il était parti subitement et sans prendre congé de personne, on le crut en disgrâce; la cabale s'en réjouit et se précipita chez lady Walpole. Mais elle tint tête aux malveillants et elle ne manqua pas de dire négligemment, ce qui se trouva confirmé par les événements, que « M. de Richecourt reviendrait à Florence dans trois ou quatre mois avec le même crédit qu'il avait ci-devant » (Lorenzi, 19 août). Alors furieux, les ennemis de Richecourt firent courir le bruit qu'il n'avait quitté Florence que pour éviter une rencontre avec le général Wachtendonk qu'il avait offensé : « Le grand comte, écrit Mann, ne tenait nullement à confier sa précieuse existence à la rage du Germain; aussi a-t-il trouvé que les eaux lui étaient plus préférables que l'acier. Il n'est revenu à Florence qu'à la mort de ce général (*août 1741*). Je m'étonne qu'il n'ait pas décidé lady Walpole à se vêtir en homme pour relever l'offense; avec quelle ardeur aurait-elle combattu pour son amant ! »

Pour engager le grand-duc à se débarrasser de son ministre, Pompeo Neri et Braitwitz n'hésitent pas à lui décrire la vie privée de Richecourt; ils prennent plaisir à lui rapporter les faits scandaleux qu'on raconte à Florence et malheureusement, sur ce point, ils n'exagèrent pas. Depuis trois ans, la Walpole a pris un autre amant du nom de Sturgiss et, malgré cet avilissement, Richecourt ne peut se résoudre à la renvoyer. Enfin, après bien des scènes lamentables qui durèrent plusieurs années, Richecourt parvint à se débarrasser de lady Walpole; elle partit pour l'Angleterre où elle reprit son existence mouvementée. En 1751, à la mort de son mari, le comte d'Oxford, elle épousa l'Hon. Sewallis Shirley dont elle se sépara presque aussitôt (3). Elle revint alors en Italie où elle vécut plus paisiblement, sinon plus moralement, avec son sigisbée, le cavalier Mozzi et elle mourut fort âgée à Pise en 1781.

L'influence de lady Walpole avait eu du moins un côté heureux pour Richecourt : certes, elle ne put faire de lui un mondain, ni transformer l'aspect sévère des appartements du palais de la Seigneurie, encore moins attirer chez lui les représentants de l'aristocratie florentine qui ne cessait de protester

(1) Walpole à Richard West, 31 juillet 1740 : « Mercredi nous avons aperçu trois météores; ces étoiles lumineuses sont ladys Pomfret et Walpole qui s'étaient réunies chez lady Mary Worthley Montagu. Vous ne pouvez vous imaginer ce qui résulte comme conversation de cette triple alliance. Tout ce que peut la réunion de la pruderie, de la débauche, du sentiment, de l'histoire, du grec, du latin, du français, de l'italien, de la métaphysique, vous donnera le journal de cette notable académie... »

(2) Mme de Richecourt, née Jeanne de Bourcier, vivait séparée de son mari à Paris où elle mourut, le 11 novembre 1740.

(3) Cf. sur ce mariage la lettre de lady Montagu à son mari. Louvere, 20 juin 1751. *Op. cit.*, t. II, p. 75.

contre le tyran ; mais elle le mit en rapport avec les principaux lettrés de Florence, gens aussi savants que modestes [1], qui étaient heureux de se retrouver dans les salons d'un homme d'esprit. Beaucoup devinrent ses amis : parmi eux, on peut d'abord nommer Giovanni Lami, l'érudit historien des antiquités de Florence, l'homme le plus savant de la Toscane, suivant Grosley, mais aussi le plus acerbe dans ses critiques, toujours prêt à rompre des lances contre les jésuites, ses terribles adversaires, et contre ses confrères en archéologie. Citons encore le mathématicien Tommaso Perelli, le Dr Antonio Cocchi appelé avec Lami à dormir sous les voûtes de Santa Croce, et le Dr Joannes Blancus, deux célèbres professeurs d'anatomie, le botaniste Targioni, D. M. Manni et Antonio Francisco Gori, deux historiens distingués dont les ouvrages ont conservé toute leur valeur scientifique, l'abbé Giuseppe Buondelmonti, poète et littérateur, le jurisconsulte Julio Rucellaï, dont nous avons déjà parlé, le sénateur poète Adami, l'auteur d'innombrables cantates en l'honneur de la maison de Lorraine-Habsbourg. Dans ce milieu lettré, il faut signaler également quelques Lorrains : le professeur de droit Gaulard, le jardinier Gervais, le peintre Joseph Chamant, l'architecte Jadot, Vauthier, le secrétaire de Richecourt, le médecin du grand-duc Bassand, et surtout l'excellent bibliothécaire Valentin Jameraï Duval et le savant physicien Vayringe qui nous retiendront plus longtemps.



Berger-Levrault & Cie sc.

Cliché Alinari.

La villa Petraja. (État actuel.)

Tout le monde connait les épisodes de la vie de Duval, bien dignes de figurer dans les recueils de morale en action, sa naissance obscure à Arthonnay en 1695, son séjour chez les ermites de Sainte-Anne près de Lunéville, où il arriva à s'instruire en gardant les troupeaux, l'étonnement des jeunes princes lorrains de rencontrer un jour, au retour de la chasse, un berger, une carte déployée devant lui, afin de chercher la route de Québec, sa présentation au duc Léopold qui, charmé de son avidité d'apprendre, l'envoya au collège des jésuites de Pont-à-Mousson où ses progrès furent si rapides que, dès la seconde année, il put être nommé bibliothécaire du duc et, plus tard, appelé à une chaire d'histoire de l'Académie de Lunéville.

Les leçons publiques de cet homme aimable, à la conversation vive et enjouée et au savoir étendu, eurent à Lunéville le plus grand succès ; il avait tout à la fois la méthode, la patience et l'agrément, aimant à montrer le côté original du bon sens en toute chose et y attirant l'esprit de ses élèves. Il lui en venait de tous les pays ; parmi les Anglais qui suivirent ses leçons, se trouvait le jeune lord Chatham, auquel il prédit sa future destinée. Lors de la cession de la Lorraine, Stanislas essaya de retenir à Lunéville l'excellent professeur, mais son attachement pour ses anciens maitres lui fit suivre leur sort.

---

(1) « Nous passions, écrit Grosley dans ses *Observations sur l'Italie*, t. III, une partie de nos soirées au café, dans des assemblées qui réunissaient quantité de gens très bons à connaître et à voir ensemble. Ils s'exercent par des plaisanteries de toute espèce qu'ils savent faire et recevoir de très bonne grâce ; le célèbre Dr Lami, l'homme le plus savant de la Toscane, y entrait activement et passivement comme s'il n'eût su que plaisanter. » Winckelmann, qui séjourna à Florence en 1758-1759, fut très choqué, au contraire, des mœurs des savants toscans et il se montra particulièrement sévère contre Lami qu'il avait rencontré au café, « siège de l'ignorance ».

Il partit pour Florence où il devait rester dix ans. Dès son arrivée, il conseilla au grand-duc et à Richecourt de créer à Florence, sur le modèle de celle de Lunéville, une académie destinée à recevoir les jeunes gentilshommes et à leur donner un enseignement supérieur devant comprendre toutes les connaissances qu'on peut exiger d'un homme du monde. L'organisation fut assez longue par suite de la résistance des Florentins, qui voyaient avec peine établir une concurrence à l'Université. Les cours ne commencèrent qu'en janvier 1740. Les premiers professeurs choisis furent : Gaulard (droit germanique) ; Philippe Vayringe (mécanique et physique expérimentale) ; Ermenegilde Marmio (mathématiques) ; baron d'Eisenberg (équitation) ; Jamerai Duval (histoire et géographie) ; Giovanni Lami (histoire générale et antiquités) ; Liancourt (escrime) ; Ayerba (langue italienne).

Philippe Vayringe que nous voyons figurer dans cette liste était, comme Jamerai Duval, un élève de la Nature ; né à Nouillonpont, le 21 septembre 1684, il avait été tiré par Léopold de l'atelier d'un serrurier où on le trouva un Euclyde à la main. Il avait fait des progrès rapides en mathématiques, et il avait été également placé à l'Académie de Lunéville. « La probité, la candeur et la naïveté la plus ingénieuse formèrent son caractère, écrit de lui son ami J. Duval. Elles rayonnaient, pour ainsi dire, sur son visage et dans toutes ses actions. » Ses ingénieuses inventions, célèbres non seulement en Lorraine, mais en France, horloges aux mouvements compliqués, télescopes, appareils hydrauliques, planisphères, mécaniques, machines pour compter et lever les plans, lui avaient fait décerner le surnom d'*Archimède lorrain*. Il apporta à Florence les instruments de la chambre de physique de Lunéville et, sur les conseils de M. de Richecourt, il les installa dans un salon contigu à la bibliothèque du palais Pitti où s'assemblait jadis l'illustre Académie del Cimento. Puis, il rédigea le programme des leçons qu'il comptait donner à l'Académie et qu'il publia sous ce titre : « *Corso di filosofia meccanica, ed experimentale, per cui senza necessita di entrare nelle matematische si possono intendere quasi tutti i fenomeni della Natura che sono stati ritrovati per mezzo della geometria, il tutto dimostrato per via di esperienze e di diverse macchine a cio adattate dal signor Vayringe, professore di Fisica nell' Accademia di S. A. R. in Firenze.* »

Il nous parait assez curieux d'indiquer quelles étaient les matières que devait enseigner Vayringe à ses élèves florentins : Ire partie : 1° la nature de la matière ; 2° la nature et les lois du mouvement ; 3° les forces centrifuge et centripète ; 4° la loi universelle de gravité ; 5° la théorie de la chute des corps ; 6° la connaissance du mouvement ; 7° les machines simples, leviers, balances, moulins, etc. ; 8° la théorie des corps lancés ; 9° le mouvement des corps célestes, le flux et le reflux de la mer ; 10° les pendules et la force magnétique. IIe partie : 1° la nature des corps fluides ; 2° le mouvement des muscles ; 3° la balance hydrostatique ; 4° les jets d'eau ; 5° les trombes et la force de la pression de la vapeur.

Mais Vayringe, comme J. Duval, s'était fait des illusions sur le succès de la nouvelle Académie : « Je m'étais figuré, écrit-il, que la Toscane ayant été comme le berceau de la véritable physique, le goût pour cette science s'y serait conservé, comme au temps des Galilée, des Torricelli et de l'Académie del Cimento et que, par conséquent, les leçons que j'avais données à Lunéville auraient encore plus de vogue à Florence, mais c'est en quoi l'événement a démenti mes conjectures. La jeune noblesse de cette ville, insensible à l'attrait des beaux-arts qui avaient immortalisé ses ancêtres, n'était occupée que de galanterie, si bien qu'elle ne fit aucune attention au programme que je publiais où toutes les expériences que j'avais faites en Lorraine étaient déduites... Ainsi, l'Académie de Lunéville transférée en Toscane avec des frais immenses et pourvue des mêmes professeurs qui l'avaient rendue si florissante, y est devenue entièrement déserte. La chambre de physique, une des plus curieuses et des plus complètes qui soient en Europe, a eu le même sort, quoique le prix des leçons que l'on y donnait ait été réduit à moins de la moitié de ce que l'on payait à Lunéville..... »

Dès le début, Richecourt avait compris que l'enseignement donné n'aurait guère de succès auprès

des jeunes Florentins et il avait eu l'idée, pour garnir les cours, d'appeler des pages du grand-duc, tels que les comtes du Hautois, de Huin, de Spada, de Fiquemont, de Vidampierre, et quelques jeunes Autrichiens appartenant aux grandes familles : « Il est arrivé ici, écrit Lorenzi le 23 janvier 1740, M. le comte de Staremberg, fils du grand écuyer de l'Empereur, pour rester six mois dans l'Académie que M. le grand-duc a établie dans cette ville et qui n'a pas encore pris grand crédit. » Cela ne suffisait pas à faire vivre l'Académie et il fallut bientôt fermer l'établissement, faute d'élèves; il ne subsista de l'institution que le manège des jeunes pages, qui, sous la direction du baron d'Eisenberg, premier écuyer de l'Académie, fut quelque temps plus tard, transféré à Pise.



Val. Jamerai Duval. (D'après une sépia de Mœsner, 1767; collection Ch. Sadoul.)

Le pauvre Vayringe fut profondément découragé de son échec; Richecourt, pour adoucir son amertume, lui confia quelques missions scientifiques. Au cours de l'une d'elles, où il avait été visiter, au mois de mai 1744, des usines non loin de Massa, cette ville meurtrière où périrent tant de Lorrains, il contracta les germes d'une fièvre paludéenne qui mina sa robuste constitution. Il languit pendant près de dix-huit mois et mourut le 24 mars 1746 (1).

Après la fermeture de l'Académie, J. Duval s'adonna de plus en plus à l'organisation de la bibliothèque apportée de Lorraine qui comprenait environ 8.000 volumes; elle fut établie à l'étage supérieur du palais Pitti avec celle des Médicis qui comptait 25.000 volumes. Il vivait avec son frère, qui, en qualité de garde bibliothécaire, touchait une modeste pension de 85 écus par an. Tout le temps qu'il n'employait pas à l'étude, le bon Duval cultivait un petit jardin attenant à sa maison. Le berger d'Austrasie, comme il aimait à se nommer, était peu mondain et, en dehors du cercle de Richecourt, il ne voyait personne. A la cour de Vienne, il redevint un grand causeur et un spirituel épistolier, mais à Florence il ne se prodigua pas dans cette société futile qui avait témoigné à son ami Vayringe et à lui si peu d'intérêt. Un voyage à Naples et à Rome lui donna l'idée de collectionner des médailles antiques : « Il était absorbé dans cette étude, lorsque l'empereur François conçut le dessein de se former un pareil cabinet et d'y ajouter une collection de monnaies nouvelles. Il fit pour cet effet appeler Duval à Vienne en 1748; il ne balança pas à accepter une proposition si conforme à son goût et à son dévouement pour ce prince et qui, en même temps, pouvait servir de distraction à la vive douleur dont il se sentait affecté depuis la mort de M. Vayringe, son ami et son compagnon de fortune (Koch : *Vie de M. Duval*). » L'aimable homme vécut encore vingt-sept ans auprès de la famille impé-

(1) Son ami Jamerai Duval lui fit ériger dans l'église des Barnabites de Florence un petit monument de marbre avec l'inscription suivante : D. O. M. Philippo Vayringio, nativa indole, in omni rei machinariæ scientia Archimedi Lotharingo, christiana virtute miroque animi candore conspicuo, viris principibus acceptissimo, hoc monumentum amicus et concivis mœrens posuit, anno a Christo nato MDCCXLVI, sexto calendas martii.



Joseph Chamant. (D'après la gravure de Gregori; collection R. Wiener.)

riale qui aimait sa bonhomie et sa simplicité; existence uniforme et modeste, partagée entre ses livres favoris, ses collections de médailles et d'estampes qu'il amassait passionnément et ses amis avec lesquels il entretenait une correspondance journalière.

Après le départ de lady Walpole, Richecourt avait continué à recevoir chez lui les savants et les lettrés de Florence; il semble qu'il s'intéressa surtout aux travaux des premiers qui lui dédièrent beaucoup de leurs ouvrages (1).

Richecourt n'accorda guère de faveur qu'aux sociétés savantes; il laissera à Craon le mérite de protéger les associations littéraires, l'Académie florentine, la plus ancienne fondée en 1439, et la glorieuse Académie della Crusca fondée en 1582, où Marc de Beauvau aura l'honneur de présenter la candidature de Voltaire (2). Richecourt s'occupe beaucoup des travaux de la société de botanique reconstituée par le grand-duc lors de son séjour en Toscane et il voudrait qu'elle pût égaler l'œuvre de la célèbre Académie del Cimento. Il encourage la publication par le Dr Targioni des lettres de Magliabecchi, le bibliothécaire des grands-ducs de Toscane, qui avait assemblé les plus belles bibliothèques de l'Europe (3); il suit assidûment les séances de l'Académie des Apatistes (de απαθής, dégagé de toute passion) dont les membres, sous la direction du docte Lami, s'occupent surtout de morale et de philosophie. Il provoque enfin, en 1752, la création d'une Académie des Georgofili qui doit comprendre cent membres, tous savants agriculteurs et jardiniers, et qui aura pour but de relever l'agriculture.

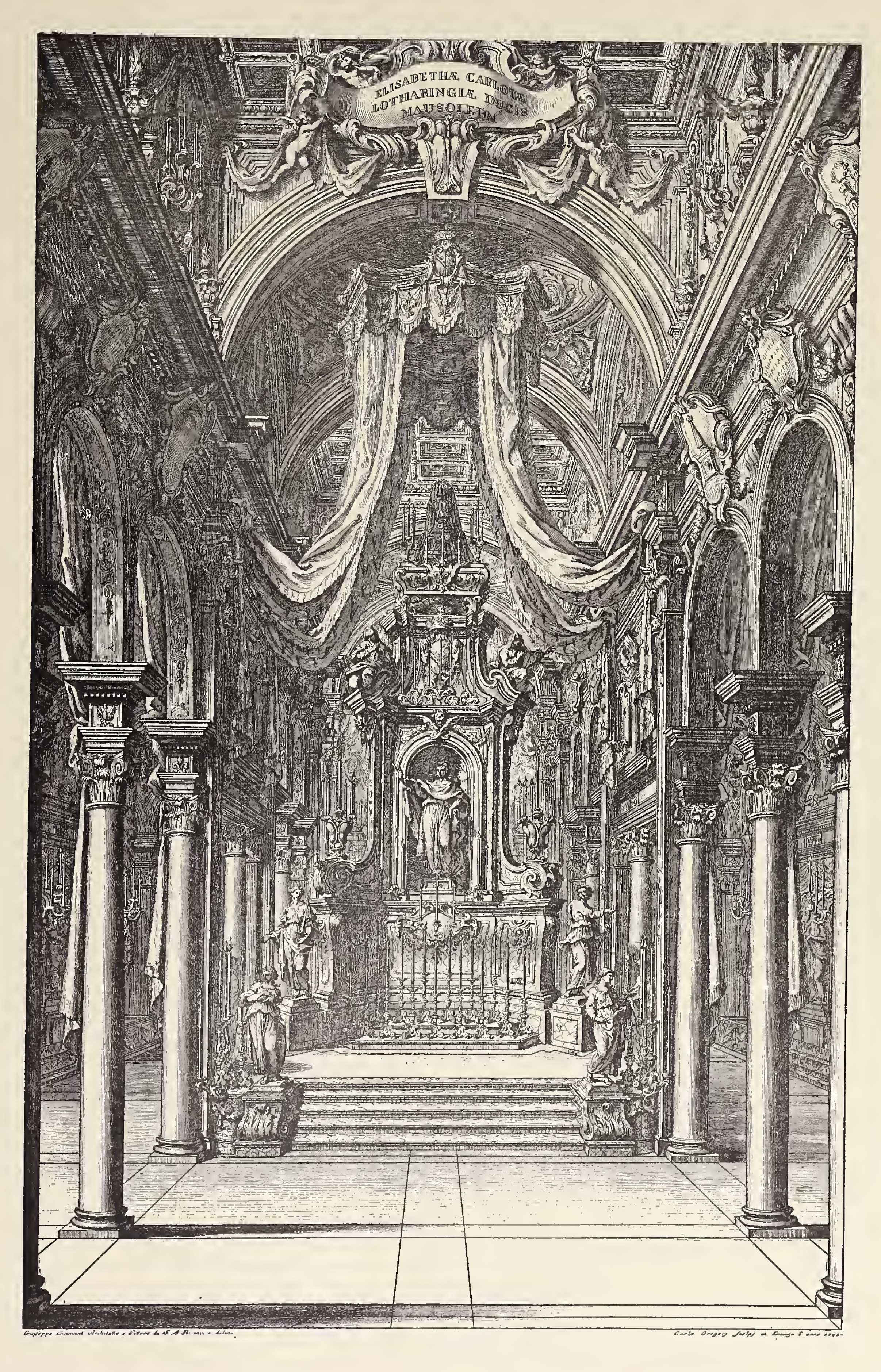
Quant aux arts, le gouvernement lorrain paraît les avoir peu encouragés; il est certain que, de ce côté, la Toscane est en décadence. Il ne faut pas aller jusqu'à dire avec Winckelmann qui était plein

(1) En 1747, Alberto Pappiano, professeur de mathématiques au Collegio fiorentino, lui fait hommage de son traité : *La Scienza delle Grandezze* (Florence, in-4°); en 1748, c'est le Dr Ottavio Nerucci, professeur à l'Université de Sienne, avec ses *Lettere fisico mediche* (Lucques, in-8°); en 1750, ce sont le chevalier Alessandri, avec son éloge d'Ambrogio Gaetano Bonaimi, célèbre marchand, qui avait développé le commerce de Livourne (Livourne, in-folio), et le Dr Vanucchi avec sa *Dissertazione del metodo d'acquistar la Giurisprudenza critica* (Florence, in-8°) dont la préface contient un éloge enthousiaste de Richecourt. Citons encore, parmi les ouvrages dédiés à Richecourt par des Toscans, les *Ragionamenti sopra la moneta,* traduction de l'ouvrage de Locke, par les abbés Paquini et Tavanti (Florence, 1751, in-8°), les *Ragionamenti sopra i mezzi piu necessari per far ristorire l'agricultura,* de l'abbé Montelatici (Florence, in-8°, 1752), la grammaire latine du chanoine Salvadore, recteur du séminaire de Pise (Livourne, in-4°), enfin le *Trattato di chirurgia,* de Tanaron, chirurgien du 1er régiment de Toscane au service de S. M. I. (Florence, 2 vol. in-8°, 1754). On voit à la première page de ce dernier ouvrage une médaille reproduisant de face les traits de Richecourt et au revers le soleil éclairant la terre avec la devise : *Omnia lustrat ;* au-dessous le distique suivant :

Qui dignas versat sapienti in pectore curas
Servandos populos quod juvat ille probat.

(2) Voltaire remercia le 12 juin 1746 Craon de son appui : « Un citoyen décoré du titre de comte de l'Empire ne se tient pas pour aussi honoré que je crois l'être pour mon admission dans l'Académie della Crusca. Les jolis vers dont il a plu à Votre Excellence d'accompagner le brevet de la faveur qui m'a été conférée par cette célèbre Académie ont excité en moi une nouvelle reconnaissance, etc. » Il priait Craon de faire passer à l'Académie sa lettre de remerciements où il égratigne de main de maître les illustres (?) Français qui firent partie de cette docte société.

(3) Elle fut ouverte au public en 1747 et elle forme aujourd'hui le fonds le plus important de la Bibliothèque nationale.



DÉCORATION FUNÈBRE POUR LA DUCHESSE ÉLISABETH-CHARLOTTE

(D'après le projet de Chamant, collection R. Wiener)



de préjugés contre Florence : « Maintenant qu'il n'y a plus de cour, les arts sont tout à fait tombés en même temps que la science. » Parmi les artistes florentins, on peut à peine mentionner quelques graveurs, Gregory, Faucci, Traballezi et Pazzi, que la Régence fit travailler pour la belle suite gravée des portraits des ducs de Lorraine, d'après les médailles de Saint-Urbain, éditée chez François Moücke. Mais il faut citer le Lorrain Jean Girardet, de Lunéville, peintre de talent, qui peignit le plafond de la bibliothèque du grand-duc, et surtout Jean-Joseph Chamant, d'Haraucourt, qui, après avoir professé à l'Académie de peinture de Florence, en fut élu consul en 1746. Il vécut longtemps à Florence où il épousa la fille de Vayringe et travailla avec Girardet au plafond de la bibliothèque du grand-duc. Ce fut surtout comme décorateur qu'il se distingua; il excellait dans les édifices éphémères élevés à



Le duc Léopold et le primat Fr. Vinc. Marc de Beauvau.



La duchesse Élisabeth Charlotte et la princesse de Craon.

(Tableaux de Van Schuppen, appartenant à Mme de Roquefeuil.)

l'occasion des réjouissances et des pompes funèbres. C'est ainsi qu'il composa l'arc de triomphe provisoire pour l'entrée du grand-duc à Florence en 1739 et le catafalque pour les obsèques de Charles VI en 1740. Il peignit également les décors du théâtre de la via Pergola (1740-1742). Pour le service funèbre de la duchesse douairière de Lorraine, célébré le 27 mars 1745 à San-Lorenzo, il imagina une splendide décoration qui fut longtemps célèbre comme un modèle du genre (1) : le succès qu'il rem-

(1) Cf. Rosso Martini, *Esequie della serenissima Elisabetta Carlotta d'Orléans duchessa vedova di Lorena fette celebrare in Firenze dall'A. R. serenissimo Francesco III, duco di Lorena,* etc. Firenze 1745 : la cérémonie avait eu lieu le 27 mars 1745 dans la chapelle San-Lorenzo, en présence du conseil de Régence, du Sénat, des magistrats de la cité et des ministres étrangers. L'archevêque de Pise, Francesco di Conti, célébra une messe solennelle et donna l'absoute, l'abbé Buondelmonti prononça l'éloge de la défunte. Nicolo Mogotti et Carlo Gregory gravèrent la décoration de la façade et de l'intérieur de la chapelle imaginée par Chamant.

porta alors le fit désigner pour dessiner l'arc de triomphe qui fut élevé à Florence le 4 octobre suivant, jour de la Saint-François, pour célébrer l'avènement du grand-duc au trône impérial. L'idée en venait à quelques habitués du café du Corso des Adimari, le Swizzero, où se réunissaient les lettrés florentins, heureux de témoigner ainsi leur reconnaissance au nouveau *Père de la Patrie* (1).

Nous avons déjà parlé de l'arc de triomphe, durable celui-là, construit par l'architecte Jadot sur la place San-Gallo ; les médiocres statues qui l'alourdissent, hâtivement exécutées par des artistes italiens de second ordre, justifient, plus que le monument lui-même, les reproches qu'on n'a cessé de lui adresser. Quelle erreur de ne s'être point adressé à cette glorieuse famille des Adam, dont le plus jeune, François Gaspard, professa pendant quelque temps à l'Académie de Florence, avant d'aller travailler pour le compte de Frédéric II au château de Sans-Souci !

Pour être complet, nous devrions mentionner les artistes tapissiers de Lorraine : lorsque le grand-duc François eut fermé les manufactures de Florence (5 octobre 1737), Roch le Jeune, Charles de Poix, Alexandre Germain, Joseph Vautier, s'installèrent, les uns au Palais-Vieux, les autres à la villa de Poggio Imperiale où ils se livrèrent à des travaux de rentraïture et même exécutèrent des œuvres nouvelles sur les cartons de Girolamo Costner et Lorenzo Corsini. Mais le résultat ne répondit pas à la dépense et, en 1744, la Régence ayant besoin d'argent se priva de leurs services. Il semble, du reste, que l'on avait simplement voulu terminer les suites commencées du temps des Médicis; les œuvres des Lorrains, peu préparés par un travail de quelques années avec Jean Bellot à Nancy, n'auraient jamais pu égaler celles des tapissiers toscans qui avaient produit, entre autres chefs-d'œuvre, cette merveilleuse suite des *Quatre Parties du monde,* que l'on admire aujourd'hui au musée National.

Pour les artistes, comme pour les administrateurs et les fonctionnaires, le ministre lorrain commit l'erreur de ne pas se servir des Toscans : ce fut la grande faute de Richecourt. Au lieu de les associer à ses travaux et à ses réformes, il ne chercha qu'à les en écarter, portant ainsi la responsabilité entière de ses actes. Craon, en grand seigneur habitué à fréquenter les étrangers, était parvenu à réunir dans ses salons Lorrains et Toscans. Mais lorsqu'il partit, la séparation fut plus profondément tranchée et, dès lors, il n'y eut plus d'entente possible entre les éléments de la société.

Aussi les Florentins virent-ils partir les Craon avec désolation ; certes, ce départ était annoncé depuis longtemps et l'on savait bien que Marc de Beauvau avait déjà, plusieurs fois, demandé son rappel. Mais par cela même qu'il avait été retardé, on n'y pensait plus. Depuis quelques années, leur train avait considérablement diminué : le jeu, les réceptions, l'entretien d'une maison très bien montée et surtout d'une écurie digne d'un souverain, avaient ébréché leur fortune. Il avait fallu faire de grandes réformes ; la table en particulier avait dû être réduite et les intimes s'en apercevaient. « Quand je vais chez eux, écrit Mann, le beau cuisinier me demande généralement si je reste à souper : à quoi je réponds non toujours, de sorte qu'on n'en fait pas. » Le personnel domestique avait été en partie renvoyé et on n'avait même pas épargné la pauvre vieille Mme Sarrazin, qui faisait des prodiges d'économie pour ses maîtres et qui devait aller finir ses jours en Lorraine avec une pension de 1.200 livres ; la princesse s'était déclarée « fatiguée de ses compliments ».

A cette situation amoindrie s'ajoutaient des deuils cruels : je ne parle pas de la mort du Primat, ni même de celle de la duchesse douairière de Lorraine, bien qu'ils parurent « se lamenter de la mort de cette bonne princesse comme s'ils étaient réellement désolés » (Mann), mais ils éprouvèrent coup sur coup deux pertes cruelles : Louis-Antoine, marquis de Beauvau-Fléville, leur neveu qu'ils aimaient tendrement, fut tué, le 23 juin 1744, à la tranchée devant Ypres, et leur fils favori, Alexandre, prince

(1) Cf. *Applausi alla sacra Cæsarea Real majesta di Francesco Pio Felice Augusto, Padre della Patria, per la sua santissima elezione a Imperadore de Romani,* Florence 1745 qui contient les vers faits à cette occasion par les poètes Bonducci, Bini, Bandini, Cecchi, Baldovinetti, Burroni, etc., en italien et en latin.

de Beauvau, un colonel de vingt ans, tomba à la bataille de Fontenoy, en chargeant à la tête des grenadiers du régiment de Hainaut :

Tu meurs, jeune Craon ! que le ciel moins sévère
Veille sur les destins de ton généreux frère (1) !

Mme de Craon, très frappée par cette mort, s'était enfermée dans une dévotion outrée; elle vivait entourée de prêtres, et elle passait des journées entières dans les églises. Elle était « épuisée » par ses dévotions, comme jadis par les fêtes et les plaisirs.

Depuis que les Craon avaient suspendu leurs réceptions, la gaité de Florence s'en ressentait ; le ministre d'Angleterre, qui note ses impressions avec tant d'exactitude, écrit à Walpole le 19 décembre 1747 : « J'ai dû chercher une nouvelle société, tout bonnement par manque d'autre compagnie, celle des dames lorraines qui se reçoivent l'une l'autre à tour de rôle, car elles ne peuvent aller chez les gens du pays, *chi non le vogliono*. J'en excepte une, qui est la fille de Mme Sarrazin dont vous vous souvenez. Cette nouvelle commère est la comtesse de Giovécourt (2), une espèce de femme colosse qui est l'amie de Richecourt, auprès duquel elle va peut-être avoir la même influence que lady Walpole ! »



Cliché Libert.

Girardet, peint par lui-même. (D'après l'original, appartenant à M. Gouy, à Renémont.)

Quant aux Craon, on disait que la princesse voulait de plus en plus entrainer son mari en Lorraine. On racontait que le roi Stanislas les pressait beaucoup de revenir auprès de lui, à la cour de Lunéville, où la charmante marquise de Boufflers, leur fille, régnait en souveraine. Cependant, lorsque la lettre de l'Empereur arriva, ils parurent peu ravis de quitter Florence : « Le prince de Craon a reçu son congé et en termes si gracieux que le pauvre homme oublie les raisons qui le lui ont fait demander. Les Florentins sont dans la stupeur et les Lorrains en font mille réflexions. L'Empereur les invite à venir à Vienne et il leur accorde une pension viagère. La princesse feint d'être enchantée, mais au fond elle considère que c'est une bien pauvre récompense pour les services signalés qu'elle a rendus à la maison de Lorraine pendant soixante-dix ans. Je ne peux le dire que tout bas, mais réellement tous ceux qui la voient en rabattent vingt au moins. Elle déclare cependant qu'elle va devenir une vieille femme en Lorraine, au milieu de ses petits-enfants. Peut-être arrivera-t-elle à évincer sa fille, Mme de

(1) Voltaire : *Le poème de Fontenoy*. Cf. *Précis du siècle de Louis XV* : « Hainaut ne souffrait pas moins ; il avait pour colonel le fils du prince de Craon, gouverneur de Toscane. Le père servait le grand-duc; les enfants servaient le roi de France. Ce jeune homme d'une très grande espérance fut tué à la tête de sa troupe, son lieutenant-colonel blessé à mort à côté de lui... » Son frère Just était à l'armée d'Italie.

(2) Juvrecourt : c'était la femme de Joseph-Claude, comte de Juvrecourt, chambellan de l'Empereur, colonel du régiment des gardes, qui mourut à Florence, le 18 octobre 1750, sans enfants.



Cliché Alinari.

Casino des Médicis, résidence des Craon de 1737 à 1747.

Boufflers, qui est la grande favorite du roi Stanislas, à condition toutefois qu'elle se mette à fumer un peu, ou tout au moins qu'elle supporte sa pipe ! »

Les méchants pronostics de Mann ne se réalisèrent pas ; il semble bien que Marc de Beauvau bouda le nouveau maître de la Lorraine jusqu'à sa mort, qui arriva assez rapidement le 11 mars 1754 (1). Quant à la princesse, elle continua à mener, pendant de longues années encore (elle ne mourut qu'en 1772), une existence toute de dévotion. Ses amis ne pouvaient croire que la brillante princesse vécût si retirée du monde : « J'ai lu dans un papier, écrit Walpole, le 27 juillet 1752, que l'impératrice avait demandé au roi de France d'autoriser Mmes de Craon et de La Calmette (?), dames de haute piété, à former une académie pour les jeunes archiduchesses. Ceci me met en joie de penser que la maitresse et la mère des vingt enfants de Léopold pourrait devenir la pieuse tutrice des petites-filles de son amant ! En son cercueil, la vieille duchesse de Lorraine doit en frémir... »

Le départ des Craon causa un grand vide à Florence. Le traité d'Aix-la-Chapelle assurait la tranquillité de l'Europe et les pacifiques Florentins auraient pu couler des jours heureux. Mais, alors que pendant les années de guerre on s'était diverti, maintenant que tout était au calme, on s'ennuyait terriblement. « Florence est bien différent de ce que vous l'avez connu, écrit Mann à Walpole, le 2 janvier 1750, et change tous les jours à son désavantage : les gens y deviennent plus pauvres et par suite plus mécontents et comme ils ne peuvent décharger leurs ennuis à la bonne place, ils se querellent entre eux. Nous n'avons aucune société, sauf celle des Lorrains. Pour ne point rester seul, il faut m'en contenter ; et pourtant leur conversation n'est guère attrayante, elle ne roule que sur le piquet et sur le quadrille ! »

L'année suivante, la mort de l'impératrice douairière Élisabeth vint interrompre les fêtes du carnaval, ce qui permit à Mann de reprendre sa plaisanterie macabre : « Voilà tous nos amusements contremandés ! Vraiment, elle aurait pu attendre Quadragésime ! »... La Régence fit célébrer, au mois de mars, un service solennel à San-Lorenzo en l'honneur de l'impératrice. La présence à cette cérémonie du frère de la Pompadour, Jean-François Poisson, dont les titres ronflants « seigneur de Vandières, marquis de Marigny, conseiller du roi, ordonnateur de ses bâtiments et jardins, gouverneur du Luxembourg, etc., n'avaient pas ému les Lorrains, donna lieu à une scène assez piquante. Un de ses compagnons de voyage demanda à l'officier lorrain chargé d'indiquer les places dans la chapelle : « Connaissez-vous M. de Vandières ? — Oui, monsieur. — Sauriez-vous me montrer la place qu'on lui a destinée ici ? — La place qu'on lui a destinée ? Oh, monsieur, croyez-vous parce que sa sœur coucha avec le roi qu'on lui doit une place ici ? — Mais, monsieur, je croyais peut-être... par poli-

(1) Cf. de Luynes, t. XIII, p. 195 : « Il y a lieu de croire que le roi de Pologne sera peu affligé de cette mort ; il n'aimait pas M. de Craon, il le savait tout dévoué à la maison de Lorraine. On prétend qu'un propos de M. de Craon avait déplu au roi de Pologne. Ce prince, étant allé chez lui, y trouva une fort belle statue ; il parut en admirer l'ouvrage et M. de Craon la lui offrit ; elle représentait le duc de Lorraine ; le roi de Pologne lui répondit qu'elle lui serait inutile : « Et pourquoi, Sire, reprit M. de Craon, il n'y a qu'à lui couper la tête et mettre à la place celle de Votre Majesté. » La réponse ne plut pas au roi de Pologne, qui dit, pour finir la conversation : « On ne lui donnerait pas mon gros ventre, » et il s'en alla. Je ne sais s'il l'a revu depuis. »

tique... — Ma foi, monsieur, ce serait la pousser un peu loin. » L'illustre personnage qu'à Paris les plaisants avaient surnommé le *Marquis d'Avant-hier,* dut assister à la cérémonie, confondu au milieu de la foule.

Marc de Beauvau.
(Musée National à Florence.)

Le séjour à Florence de quelques voyageurs princiers procura du moins aux habitants les distractions et les fêtes dont ils étaient si friands; en 1752, le prince et la princesse Esterhazy [1], sur l'ordre de l'Empereur, furent reçus avec des honneurs souverains et descendirent au palais de la Crocetta, ancienne demeure des Craon; pendant huit jours, ce ne furent que fêtes et festins. Le marquis Corri leur offrit un souper délicieux dans sa magnifique galerie; le chevalier Antinori, un dîner maigre; Richecourt un dîner « plus maigre encore, observe Mann, avec pour toute compagnie vingt-quatre convives affamés »; le marquis Pandolfini, un diner gras; M. et Mme Antinori, sœur de la Griffoni, l'amie de Walpole, un bal très réussi.

En 1753, séjourna à Florence le prince héréditaire d'Anspach, Frédéric-Charles-Alexandre, et en 1754, le duc de Penthièvre, veuf de Marie-Thérèse d'Este, fille de François III de Modène, dont le voyage ressembla à un pèlerinage; en mai 1755, passèrent à Florence le margrave de Bayreuth et sa femme Wilhelmine, la sœur favorite de Frédéric II. Le comte de Richecourt, afin de distraire cette femme si remarquable, « à l'âme frémissante et passionnée, à l'esprit hardi et sincère, à l'humeur enjouée et violente, au cœur exigeant [2] », eut l'idée de lui offrir une soirée littéraire. Son choix ne fut guère heureux : il se porta sur le jeu des sybilles (*Sibillone*), passe-temps imaginé par l'Académie des Apathistes, qui avait alors à Florence la plus grande vogue.

Un enfant jouant le rôle de la sybille montait sur une chaise, encadré de deux interprètes : on lui posait une question et il répondait par un mot tiré au sort. Aux demandes les plus étranges s'adaptaient ainsi des réponses sans aucun sens. Il fallait pourtant que les interprètes cherchassent à expliquer par de savantes improvisations que ces coq-à-l'âne étaient la solution parfaite de la question. Les beaux esprits de Florence prenaient un plaisir extrême à ce jeu insipide où toutes les fleurs de rhétorique, toutes les paillettes d'une fausse littérature, tous les vieux clichés de style, donnaient l'illusion d'un discours scientifique.

Les questions posées à la soirée de Richecourt furent : « Quel est le plus grand homme, d'Aristote ou d'Alexandre? Pourquoi les Toscans étaient-ils plus aptes à la divination que les autres peuples de l'Italie? » Les deux interprètes de la Sybille



Le duc François III.
(Musée National à Florence.)

(1) « La princesse Esterhazy, écrit Mann à Walpole, est toute différente de votre favorite la princesse de Craon; elle n'a aucune prétention à la beauté, elle paraît beaucoup plus jeune et elle est très aimable; elle est d'origine milanaise (c'est une Lunati), mais elle est née en Lorraine où sa mère fut amie de Léopold. »

(2) Arvède Barine : « La jeunesse d'une princesse, la margrave de Bayreuth. » *Revue des Deux-Mondes,* 1er avril 1887.

étaient les plus distingués d'entre les Apathistes, les abbés Giovani Lami et Buondelmonti; malgré leur verve, la plaisanterie fut trouvée longue par la margrave qui, pour ne pas s'endormir, s'agita, bâilla, parla à ses voisins, à Mann en particulier, qu'elle entretint sur la politique européenne sans pouvoir s'entendre avec lui. Le diner avait été morose, la soirée fut plus languissante encore; pour une fois que Richecourt se mettait en frais, il n'avait guère de succès !

Il faut ajouter que le récit de la soirée nous est rapporté par Mann, l'ennemi acharné de Richecourt et par conséquent très sujet à caution ; il avait eu encore avec lui une vive discussion pendant l'été de 1751, à propos des Anglais de Livourne que le ministre lorrain, depuis trois ans, s'obstinait à considérer comme sujets de l'Empereur. Mann avait fait rédiger par le consul anglais de Livourne un mémoire pour établir que ces prétentions étaient contraires au droit des gens. Richecourt en tint si peu de compte, que Mann l'ayant abordé pour lui demander s'il avait reçu la protestation du consul, il lui répondit : « Oui, monsieur, j'ai vu véritablement un papier qui m'a fait beaucoup rire ! — Vous a fait rire, répartit Mann, c'est singulier qu'il ait produit sur vous un semblable effet — et il ajoute : « Peut-on imaginer pire insolence ? » En cette affaire, Richecourt ne fut pas soutenu par l'Empereur qui, afin de ne pas ruiner le commerce de Livourne, préféra céder et décida qu'à l'avenir les Anglais de Livourne ne seraient plus considérés comme ses sujets.

Richecourt ne connaissait pas les finesses du langage diplomatique : son franc-parler lui attirait peu de sympathies et l'on ne se faisait pas faute dans Florence de colporter ses mots à la rudesse toute lorraine, comme l'anecdote suivante. Le ministre de France Lorenzi s'était marié sur le tard et il avait eu la joie d'avoir un fils dans la première année de son mariage; mais l'enfant étant mort quelques jours après sa naissance, le désappointement du père avait été grand. Pour le consoler, Richecourt lui dit simplement : « Vous n'avez perdu que la façon (1) ! »

De plus en plus retiré, Richecourt vit isolé, ne recevant que peu d'intimes, quelques lettrés et les officiers lorrains de la garnison de Florence; il parait indifférent au milieu des malveillants et semble ignorer les haines amassées contre lui. Du reste, les Florentins n'osent plus se plaindre ouvertement du tout-puissant ministre; ils ne donnent signe de vie politique et restent dans une profonde ignorance des choses du gouvernement. Bien plus, ils se croient obligés de flatter le pouvoir : « Richecourt lui-même, écrit Mann, ne doit avoir aucun plaisir à commander à de telles gens. Dante les appelle *gens avara, insidiosa e falsa ;* on pourrait ajouter *vile* qui est le trait dominant de leur caractère. »

Cependant, Richecourt n'a pu braver impunément pendant vingt ans l'opinion publique et gouverner contre elle. Si le peuple se montre apathique, il a des ennemis qui ne désarment pas et qui travaillent contre lui à la cour de Vienne. Au moment même où Chevrier, le venimeux publiciste lorrain, rentrant pour une fois son fiel, écrit que « Richecourt a su mériter l'estime de l'Empereur, conserver ses droits malgré des circonstances critiques, faire le bonheur des Toscans et se rendre digne de l'attention de l'Europe (2) », la cabale dirigée contre lui est sur le point d'aboutir.

Le jour arrive où le puissant ministre, le vice-roi de la Toscane, tombe en pleine disgrâce. On saisit le premier motif venu, sa résistance à la levée d'un corps toscan et, du coup, le voilà blâmé, menacé de rappel, comme le plus infime fonctionnaire. Cette ingratitude le bouleverse et, le 8 novembre 1756, il est frappé d'une attaque d'apoplexie. Par une sorte de vengeance céleste, quelques jours plus

(1) Au sujet de la naissance d'un nouveau fils du comte Lorenzi, le malicieux Mann écrit, d'une façon plaisante, le 14 juin 1754, qu'il a été le féliciter sur la naissance de cet héritier : « C'est une faveur que la comtesse doit à la madone de Lorette et elle est considérée dans toute la ville comme un miracle, d'autant que toutes les femelles qui l'accompagnaient ce jour-là ont obtenu la même faveur, à savoir, la femme de chambre et la jument qui trainait la voiture ! »

(2) Chevrier, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine,* t. II, p. 52. Bruxelles 1754 : « Son nom, écrit-il encore, que j'ai vu adoré en Toscane, son nom immortel montrera à la postérité que les plus grands princes ont ordinairement les plus grands ministres. »



Pompe funèbre d'une princesse lorraine. (D'après une aquatinte du Musée historique et topographique de Florence.)

tard, son rival Ginori qui espérait lui succéder et qui, dans ce but, menait depuis quinze ans la plus audacieuse campagne, était également frappé d'une attaque, si bien qu'il ne put le remplacer.

Richecourt se remit, mais il aurait mieux valu pour lui qu'il mourût sur le coup ; les derniers mois qu'il passa à Florence furent attristés par un malheur affreux. Sa fille Louise-Charlotte, mariée à un chambellan de l'Empereur, le comte de La Tour-en-Voivre, mestre de camp et lieutenant des gardes nobles de S. M. I. en Toscane, fut grièvement blessée dans un accident de voiture ; elle était enceinte et elle mourut après avoir mis au monde un enfant qui ne vécut pas. Le pauvre père, fou de douleur, ne pouvait se rendre à l'évidence, et l'on crut pendant quelque temps qu'il ne survivrait pas à sa fille.

Dans le grand cloître de l'Annunziata, si célèbre par la Madone du Sac, le chef-d'œuvre d'Andrea del Sarto, on remarque, à l'entrée d'une chapelle, une plaque en marbre portant en relief dans un médaillon le buste d'une jeune femme, aux traits pleins d'expression et aux cheveux coquettement bouclés. C'est le seul monument qui rappelle le comte de Richecourt dans cette ville de Florence où il gouverna pendant vingt ans en maître absolu !

Lorsque le jour de son départ arriva, le 18 avril 1757, on l'étendit sur un matelas et on le descendit avec mille précautions dans la cour intérieure du Palais-Vieux où l'attendaient des mules attelées à une modeste litière ; c'est dans cet équipage qu'il traversa la ville accompagné d'un seul serviteur. Son gendre et ses autres domestiques devaient plus tard le rejoindre. Il craignait d'être insulté par le peuple : « Pauvre homme ! dit quelqu'un des flâneurs qui encombrent la place de la Seigneurie, il était le père des pauvres ! — Certes oui, répartit un autre, il avait contribué à en tant faire ! » Tel fut le départ du ministre tout-puissant qui, deux années auparavant, lorsqu'il venait rendre compte à Vienne de son gouvernement, y était reçu avec des honneurs souverains. Il s'installa, comme les Beauvau, à Nancy

Écusson de Lorraine et Toscane, conservé au Palazzo Vecchio.

et pendant quelque temps, il put espérer que son exil ne serait pas définitif; à la fin de janvier 1759, les Florentins apprirent sa mort; elle passa inaperçue (1).

Le 27 août 1757, jour de l'arrivée à Florence du successeur de Richecourt, on donnait au théâtre de la via Pergola, un opéra intitulé : *La Disfatta di Dario,* la défaite de Darius, que les spirituels Florentins eurent vite fait de changer en « la disfatta dei Lorranesi »; l'opéra eut un succès fou. C'était bien la défaite des Lorrains que la disgrâce de Richecourt, car elle entrainait le rappel de ses compatriotes; le nouveau président du Conseil de la Régence était Toscan, Toscans également tous les membres de ce Conseil, et même les gouverneurs des villes, les principaux fonctionnaires, les fermiers de l'État, les officiers des troupes stationnées en Toscane. Il ne restait plus rien de la domination lorraine et on prenait soin d'en effacer les derniers vestiges; du moins l'incapacité notoire du remplaçant de Richecourt, le majestueux et stupide maréchal Botta Adorno, de Pavie, aussi brave militaire qu'ignorant administrateur (2) fit bientôt regretter le départ du ministre lorrain dont la seule erreur fut de croire qu'il fallait secouer l'apathie des Toscans assoupis sous le règne des Médicis. On ne peut modifier le caractère d'une race et si Richecourt, au lieu de chercher à faire de grandes choses, avait pris la formule du comte de Fossombroni, ministre des affaires étrangères de Toscane, qui, chaque fois qu'on le pressait d'adopter une innovation industrielle ou de faire quelque changement politique, se contentait de sourire et répondait tranquillement : *Il mondo va da se;* s'il avait admis cette formule négative de gouvernement, et s'il avait conservé ce doux scepticisme, peut-être son nom serait-il célèbre, aujourd'hui encore, en Toscane et le souvenir de la domination lorraine y serait-il béni.

Henry POULET.

---

(1) Aux archives de Meurthe-et-Moselle (E 209) est conservé le compte rendu très complet de la *Cure du comte de Richecourt* depuis son attaque du 8 novembre 1756, avec les discussions auxquelles donna lieu le mode de traitement entre ses médecins, le botaniste Targioni, le Dr Cellini, les Lorrains de Guerre et Cupers, et le récit de ses séjours aux eaux de Plombières (13 mai-25 juin et 15 août-septembre 1757) et de Bourbonne (22 mai-6 juin 1758). On y trouve également le mémoire des frais de ses obsèques à l'église Saint-Roch et aux dames du Refuge, qui paraissent avoir été des plus modestes (E 208), enfin la correspondance du fils du comte de Richecourt, colonel au service de l'Empereur, avec son homme d'affaires, l'avocat Pierre, de Nancy, de laquelle il résulte qu'il avait beaucoup de dettes et qu'il était brouillé avec son beau-frère, le comte de La Tour-en-Voivre. Ajoutons que le château de Richecourt (Meuse) fut vendu à Saint-Mihiel, le 6 thermidor an II, comme appartenant à l'émigré Charles Latour.

(2) Botta Adorno gouverna la Toscane du 21 septembre 1757 au 2 octobre 1766, où il fut remplacé par le comte Orsini di Rosemberg. « Il est nécessaire d'avoir à la tête de la Régence, disait l'empereur François dans son *motu proprio* du 21 septembre 1757, une personne dont la vertu, le mérite, la capacité, l'habileté, le zèle, la fidélité et l'affection à notre personne soient certains... et c'est pourquoi nous avons cru qu'il n'y en avait pas de meilleur, ni de plus digne que notre très cher et très fidèle marquis Antonio Botta Adorno... » Tel n'était guère le portrait de l'homme avare, inflexible et ignorant qui, pour le malheur de la Toscane, fut choisi pour venger sur la population florentine l'ingratitude qu'elle avait témoignée à son éminent prédécesseur (Zobi). Cf. Gaetano Rocchi : *Pompeo Neri* dans *Arch. Stor. ital. année 1876,* p. 441 et suiv.



LE CHATEAU DE LUNÉVILLE VERS 1860. (D'après une lithographie de I.-L. Deroy.)



LES BOSQUETS DE LUNÉVILLE VERS 1860. (D'après une lithographie de I.-L. Deroy.)





Vue de la maison de santé de la Grande Malgrange, côté de l'ancien parc, vers 1825.
(D'après un prospectus de l'établissement.)

LES CHATEAUX DU ROI STANISLAS

DEUXIÈME PARTIE (*Suite* [1])

III. — AUJOURD'HUI

Que subsiste-t-il aujourd'hui des demeures de Stanislas ? Une rapide promenade aux lieux que nous avons visités dans leur complète splendeur terminera cette étude.

Quand le voyageur qui se rend en Lorraine par la ligne de Paris à Strasbourg s'arrête à la station de Commercy, il pénètre, sans qu'il s'en doute, en plein domaine du Duc-roi. La gare est bâtie sur les terrains du Grand Potager qu'ont envahis, dans la seconde moitié du siècle dernier, des constructions diverses. Le train repart. La voie coupe ce qui fut les parterres du kiosque à stores liquides. Elle franchit le canal des Moulins, traverse obliquement une île — l'ancienne pièce de Neptune, — emprunte un autre pont et s'éloigne. Entre ces deux ponts, est apparu, à main droite, le palais élevé par Charles-Henri de Lorraine. Sur son haut soubassement, l'édifice, délabré, noirci, aux fenêtres murées, conserve un air imposant. Mais devinerait-on qu'en place des maisons, des vergers et des bocages aperçus sur la gauche, dans un encadrement fleuri, parmi l'écume des gerbes cristallines, glissèrent des gondoles dorées ? De même qu'en aval du château le canal des Moulins a perdu, avec ses quais aux blancs balustres, une largeur factice, privé de son revêtement de pierre le bras de la rivière, qui enveloppait géométriquement l'ilot évidé, a repris son cours indécis et changeant. Au delà, le canal de l'Est marque, à sa rencontre avec l'axe médian du château, le point où le Grand Canal partait de la nappe de Neptune pour se prolonger à travers les pâturages de Courpré. Les plantations qui avaient souligné, à la mort de Stanislas, le lit comblé du tapis d'eau, ont été arrachées il y a une centaine d'années. Les chaussées se sont confondues dans l'uniformité de la prairie. Le tracé n'en est plus guère visible que par endroits et grâce à des reflets de l'herbe. Un tronçon de bordage, un morceau de haie vive, restèrent longtemps dans la verdoyante étendue les seuls indices nets du passé. Plus loin, au bord de la Grande Meuse, entre le chemin créé en 1768 pour l'exploitation des terres et un rideau de sapins bruissant au moindre souffle, l'enceinte de deux propriétés délimite l'espace où s'étendait le pavillon royal. A lire, au seuil de l'une de ces campagnes, le mot de *Tivoli,* l'étranger pourrait-il supposer qu'ici l'on admira le célèbre Château d'Eau ? La pièce de Diane n'existe plus ; les alluvions en ont rempli l'anse artificielle et soudé le quinconce à la rive opposée. Le palais est toujours une caserne de cavalerie. C'est le *quartier Berchény,* dont la cour, fermée d'une grille rectiligne, a été agrandie jusqu'au Fer-à-cheval. Vers la ville, l'aspect général a peu changé. Niches et fontaines de l'hémicycle ont cependant disparu ; et au clocher de Saint-Pantaléon celui de la Collégiale Saint-Nicolas ne fait plus pendant. Latéralement, où se voyaient d'un côté les jardins privés du roi et la Neuve

(1) Voir les nos 1, 2, 4 de la *Revue* (1907), nos 2, 3 et 4 (1908), no 3 (1909).



Cliché L. Huin.

Vue actuelle du château de Commercy depuis les Palottes.

Orangerie, de l'autre les parterres des Statues, de la Capucine et de l'Ancienne Orangerie, se pressent ou se dispersent des dépendances militaires.

En entrant au château, nous identifions sans peine le vestibule princier. Mais on chercherait inutilement, dans le reste de l'édifice, des pièces ayant conservé, comme à Lunéville, leurs dimensions intégrales. Cloisons et planchers ont divisé et subdivisé en tous sens ces belles salles. Rien ne se retrouve de la disposition intérieure primitive. Traversé par un corridor qui mène à la terrasse, le grand salon s'est changé en cantine et en cuisine. La forge de l'armurier occupe la salle des gardes du corps. Un bureau d'escadron et une chambre de maréchal des logis chef tiennent dans la chapelle ; le fastueux cabinet doré est une chambre de malades. Il serait superflu de pousser davantage cette vaine reconnaissance.

Sur leurs trois kilomètres, de la ville au sein de la forêt, les tilleuls de l'avenue que planta Vaudémont ont en majorité défié les ans ; et le site délicieux de la Fontaine Royale, rendu à son charme sylvestre, est resté un but d'excursion fréquenté.

Redevenus à la Révolution un domaine unique, le château et la ferme de la Malgrange ne devaient pas tarder à être de nouveau séparés. En 1809, le château, désormais la Grande Malgrange, est vendu par le fils d'Augustin Monnier, Claude, à un négociant de Nancy. Il est acheté, en 1817, par un ancien économe de l'asile de Maréville, M. Gillet, qui y fonde une maison de santé pour le traitement des affections mentales. Dans l'intervalle, le nom des Choiseul s'était retrouvé associé au nom de cette propriété. Marie-Stéphanie de Choiseul-Stainville, épouse divorcée de Gabriel de Choiseul, pair de France, l'avait acquise le 11 juin 1815. Mais, comme elle n'avait pu le payer, le bien lui avait été repris. Le court passage à la Malgrange de cette mauvaise débitrice, fut néanmoins trop long. Excentrique à ce point que les paysans l'avaient baptisée « la folle », Mme de Choiseul-Stainville semble avoir eu à cœur de parfaire l'œuvre destructive du maréchal son père. Elle jeta bas le bois du parc, qu'elle ensemença de céréales. Le 30 mai 1839, M. Gillet cédait, moyennant 120 000 francs, la Grande Malgrange à une société civile ; une institution libre d'enseignement secondaire, reconnue six ans après comme maison diocésaine, s'installait alors dans la résidence du roi de Pologne.

On pénètre au Collège de la Malgrange par une porte rouverte, ainsi qu'au temps de Stanislas, à l'extrémité de l'avenue de Jarville. Avant de la franchir, donnons un coup d'œil aux restes du fossé-

canal, et admirons le double chiffre de Leszczynski, si souplement enlacé au fronton de la grille par son serrurier ordinaire. Les bosquets, d'où ne sont pas effacées toutes traces des charmilles et des quinconces, constituent le parc actuel. Au fond de celui-ci, non loin d'une reproduction de la grotte de Massabielle, imaginée en 1883, — les promoteurs de ce pieux ouvrage savaient-ils qu'en pareil endroit Stanislas eut une grotte plus profane ? — et une tour commémorative de la bataille de Nancy, érigée en 1877, une ondulation de terrain laisse deviner les substructions du Château de Faïence. Au nord, le pavillon des Communs que conserva le commandant de la Province, loge maîtres et élèves. Il n'est plus précédé de sa terrasse, ombragée de marronniers au début du dix-neuvième siècle. Toutefois la rampe en ferronnerie du double degré qui y accédait, a été naguère redressée près de là, en guise d'ornement ; et, encastrée à l'un des angles du bâtiment, une tête de monstre marin, provenant du même perron, atteste ce qu'avait de prétentieux la dénomination de *Fontaine du Dauphin* attribuée, sur l'album de Héré, à ce mascaron de pierre. Au porche central, la masse équarrie du claveau est également significative. C'est une preuve de l'humeur inconstante de Stanislas et des économies dont ce prodigue peu fortuné compensait ses gaspillages. Quoique d'une grande simplicité, la construction n'allait pas sans élégance, jusqu'au jour où des surcharges en ont appesanti l'allure. Le corps central a été alourdi d'un étage en 1853. L'évêque de Nancy, Mgr Lavigerie, exhaussa pareillement, en 1865-1866, les deux ailes, et, sur leurs façades terminales, eut la bizarre idée de faire sculpter ses armes en motifs énormes. Plus mal inspiré encore se montra le futur primat d'Afrique, quand il paya le travail de l'artiste par l'abandon des quatre dernières statues conservées à la Malgrange. Est-il besoin d'observer que la chapelle et le pavillon intermédiaire sont postérieurs à la fondation du Collège : l'une date de 1857-1858, l'autre de 1885. A l'intérieur de la maison, l'on admire une rampe d'escalier que forgea Lamour ; une ro-



L'avenue des Tilleuls, à Commercy. Au fond : le château.



Vue actuelle de la terrasse du château de Commercy. Le canal des Moulins.

sace et des fragments du parquet rapporté d'un salon. N'oublions pas les carreaux de céramique échappés à la ruine du Château de Faïence ; leur assemblage fournit une faible idée du miroitant aspect qu'avec ce revêtement, présentait l'éphémère demeure. En place du vestibule pratiqué au-dessous des appartements de la reine, est une voûte charretière menant aux terres qui furent le parc. A l'ouest de cet espace dénudé, dissimulées sous les taillis d'un boqueteau, des dépressions indiquent les anciens viviers. De l'autre côté des bosquets, dans un potager en contre-bas où il est aisé de situer la Salle à manger d'été, noyées dans le petit appareil du mur de soutènement, des pierres de taille à rainures et à refends marquent, sur une dizaine de mètres, l'aboutissement méridional de la colonnade.

Par suite d'un arrangement de l'administration diocésaine, la Malgrange était propriété de la maison de retraite pour prêtres âgés ou infirmes dite Collégiale de Bonsecours, qui la louait à l'Institution, lorsque, en décembre 1906, la loi de séparation des Églises et de l'État est entrée en vigueur. Elle fut comprise dans la saisie de la mense épiscopale. Mais au 1er octobre 1908 un nouveau bail a été contracté avec le séquestre. A son expiration, quel sera le sort de l'immeuble ? Aménagé pour un pensionnat, continuera-t-il d'avoir une destination analogue ? Un suprême bouleversement l'attend-il,



Le Collège de la Malgrange en 1869. (D'après un prospectus de l'établissement.)

et faut-il craindre qu'après les suppressions et les modifications regrettables effectuées par le maréchal de Stainville, par son étrange fille et par l'évêque Lavigerie, ce ne soit alors l'anéantissement ?

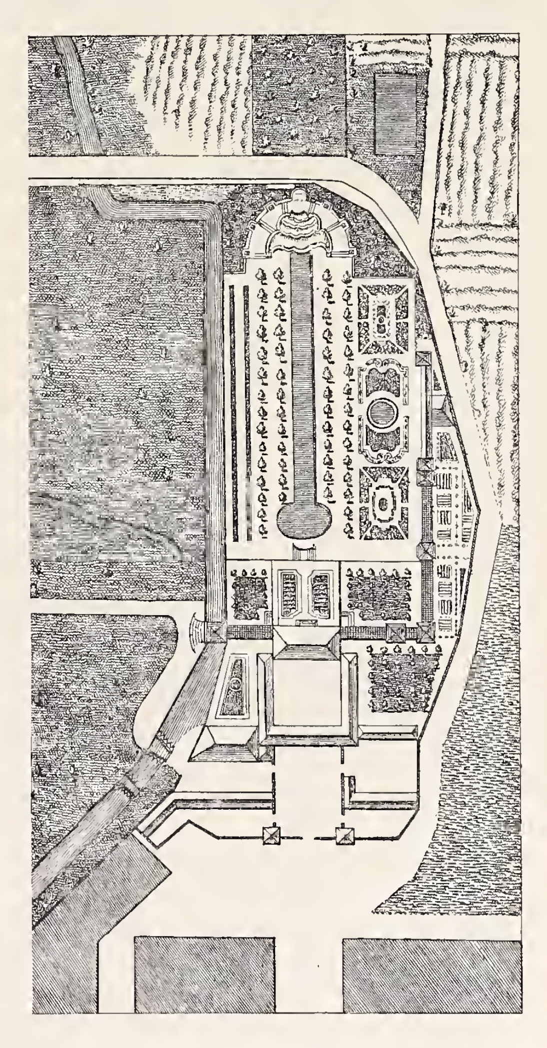
En tout cas, l'existence de la seconde portion du domaine, qu'après s'être défaite du château et du parc conserva plus d'un demi-siècle la famille Monnier, ou du moins l'existence de ce qui en subsiste de reconnaissable, n'est plus qu'une question de mois. Combien les destinées de la Petite Malgrange, de cette Ménagerie rappelant la métairie primitive, berceau de toutes les autres Malgrange, furent mouvementées ! Stanislas en gratifia ses maitresses ; le chevalier de Boufflers s'y résignait à des retraites forcées, il y recevait un constant adorateur de sa mère, le prince de Bauffremont, il y tenait une sorte de pension pour Anglais riches. La Révolution passe, et le maréchal Ney, de qui Claude Monnier a épousé la sœur, s'y repose de ses exploits. Là est parvenu le billet d'adieu adressé aux siens, dans la nuit qui précéda son exécution, par le prince de la Moscova ; là s'éteignit en 1826, âgé de quatre-vingt-seize ans, le père de la victime. N'est-ce pas dans cette campagne aussi que le petit-fils de l'acquéreur, Augustin Monnier, agronome et numismate, se convertit avec éclat au protestantisme en 1834 et accueillit des pasteurs wesleyens pour des prêches qui réveillent aussitôt dans la mémoire l'écho des

cérémonies huguenotes présidées à la Grande Malgrange par Catherine de Bourbon ? La mort d'Augustin Monnier, en 1864, fut le signal de la dislocation. Déjà, détachée de l'ensemble, une petite dépendance, pavillon de jardinier, avait été, sur le ban de Heillecourt, l'amorce de la maison de santé de la Haute Malgrange, créée pour remplacer, lors de son changement de destination, l'établissement de M. Gillet. Depuis 1888, l'habitation des Monnier, à laquelle furent ajoutées une aile et une chapelle, est un hospice pour les sourds-muets. La ferme, amoindrie vers 1870 par l'aliénation des champs s'étendant à droite et à gauche de l'avenue de Jarville, vient d'être elle-même dépecée. Les bâtiments sont partagés. Les terres sont à vendre. Le lotissement en est combiné pour l'ouverture d'un quartier qui, englobant un jour l'ilot distinct de la Basse Malgrange, ira rejoindre du côté de l'avenue, étouffée dans l'alignement des usines et des constructions privées, la cité naissante qu'au moment où nous rédigeons ces pages, la fièvre des spéculateurs édifie sur l'emplacement du bois des Chênes condamné par Stainville.

Malgré ces changements, à la Malgrange les souvenirs abondent, les rapprochements sont faciles. Le pèlerinage d'Einville ne réserve que déception. Certes, le Grand Pavillon, sur la place de la Fontaine, retient l'archéologue par ses fenêtres à meneaux. Mais comment soupçonner vis-à-vis, dans le dédale de logements agricoles et ouvriers où s'est en outre abritée la petite synagogue du bourg, dans l'incohérent pâté de bâtisses nommé *quartier du Château*, la régularité des communs qui annonçaient l'habitation princière ? A droite, il est vrai, une maison basse en retrait s'identifie avec partie du corps de logis des Ossolinski. L'épaisseur des murs montre que ce coin fut oublié dans le renversement. Mais le propriétaire actuel a concassé, pour empierrer sa cour, les boules dont s'ornaient les balustrades du parterre du grand maître, et qui jonchaient le sol. Les boiseries de chêne inventoriées en 1862 par l'architecte Joly, panneaux où s'étalaient, peintes à l'huile, sur un fond gris cendré, des gerbes de fleurs, jacinthes et pavots, ont disparu ; disparue aussi, depuis cette époque, l'inscription provenant de la cuisine du château :

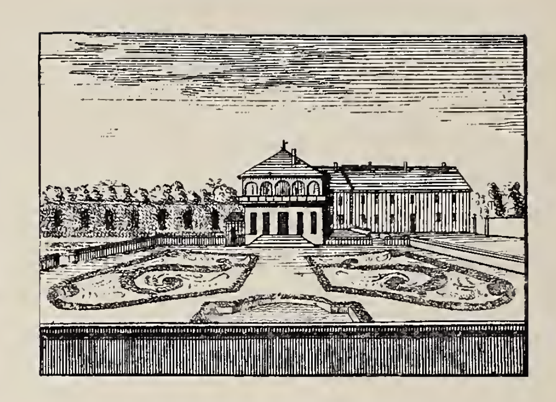
VILLÆ TRANQUILLÆ
SUPERANT SOLATIA MILLE ;
VILLA EINVILLE
SOLES MILLE REFERRE
SOLES.

On s'engage dans une manière de ruelle. On franchit, sous une maison, un passage qui rappelle le porche du dix-huitième siècle et la division en avant-cour et en cour d'honneur. Au bout, apparait le désordre d'un train de culture. Un fumier précise l'emplacement du pavillon royal ! Plus de terrasse. Une travée est jetée sur le Sanon rectifié, là même où Leszczynski avait un de ses cabinets



Plan du château et des jardins d'Einville vers 1750.
(D'après le *Recueil* de Héré.)

verts et où descendirent de carrosse des visiteurs illustres. Aux berges du vieux bras, s'effritent les culées du ponceau où conduisait la chaussée venue du rond-point de l'Étoile. Il y a quarante ans, on suivait aisément, à travers les terres fertiles, grâce aux pans de murs écroulés, les contours du parc. Le long du Sanon et de la route de Bonviller, les ultimes traces de cette enceinte sont à la veille de disparaître. Dans le parterre, où s'allongeait la Galerie, passent la nouvelle route de Lunéville, un tramway à vapeur, le canal de la Marne au Rhin. Et, pour compléter ce tableau, sans cesse montent vers le ciel les fumées des salines voisines.



La maison de plaisance de Jolivet.
(D'après une gravure du temps de Stanislas.)

Maintes fois remaniées, les constructions rurales qu'ordonnait à Jolivet le sénateur Vimar, révèlent, par le bon aloi des matériaux, une origine exceptionnelle. C'est miracle que, dans les transformations répétées, les deux piliers de pierre, surmontés de boules à piédouche, qui encadraient, du côté du village, l'entrée de la gentille maison, soient demeurés intacts.

A Chanteheux, l'aile et le colombier gauches, épargnés en 1770, constituent toujours la *ferme du Château*. Comme du passé, le pavillon, découronné de sa galerie et recouvert d'un toit banal, regarde le couchant de ses dix fenêtres. Sous un récent chapeau d'ardoises, la tour, aux crevasses rebouchées, profile sa rondeur familière. Mais les faux parements et les briques simulées qui, par places, persistent très visibles, se réduisent de plus en plus. Chaque hiver fait se fendre et tomber en plaques de crépi la fresque trompeuse. Ni la pioche ni la charrue n'ont réussi à entièrement effacer le terre-plein qui supportait le Salon, l'aile droite et le parterre du quinconce. Des chevaux paissent où luisait le grand bassin. Dans les derniers canaux, envahis par les roseaux et les joncs, des pêcheurs nourrissent du poisson.

Retournons-nous. Par delà une zone cultivée, se déroule l'un des plus vastes champs de Mars de France. Ce sol où Leszczynski souhaitait mieux que ses garennes, mieux que la bande de tilleuls, de charmilles et de pampres qui en rompait l'uniformité, où le monarque entrevoyait dans l'avenir boulingrins, eaux jaillissantes, est voué à une perpétuelle sécheresse. Le terrain de manœuvre de la gendarmerie et des carabiniers devint en 1824 un camp



La « ferme du Château » à Chanteheux. (État actuel.)



Cliché Carabin.

Sur l'emplacement du château et des jardins d'Einville ; au fond : les terres de l'ancien Parc. (État actuel.)



Cliché Henry.

Sur l'emplacement de la maison de plaisance de Jolivet ; l'entrée du côté du village. (État actuel.)



Cliché R. Grandjean.

Hercule terrassant l'hydre de Lerne.
Groupe de Nicolas Renard dans les Bosquets de Lunéville.

d'instruction. Porté à soixante-treize hectares et demi, il conserva cette destination sous la monarchie de Juillet. Sur les soixante hectares que comprend désormais la poudreuse étendue, composée comme en 1773 de la portion appartenant au domaine et de propriétés privées, louées par l'État, évoluent, lors des exercices quotidiens et des revues, les escadrons de la 2e division de cavalerie indépendante. De puissantes frondaisons limitent cette plaine de sable. Dans leur fond moutonnant s'ouvre et fuit la grande allée des Bosquets, à l'extrémité de laquelle la triple baie du donjon de Lunéville éclaire et prolonge encore l'horizon. Des bouquets d'arbres disséminés jusqu'à la rivière signalent les jardins de la Ménagerie. Une fabrique de sucre de betterave avait été installée en 1826 dans les bâtiments de cette campagne. L'usine ne prospéra pas; elle n'eut qu'une brève durée. C'est maintenant à une blanchisserie que donne accès la porte agrémentée de corbeilles sculptées. Cette utilisation fait songer aux lavandières du roi de Pologne, qui, pendant quinze années, occupèrent le lieu. Deux pavillons contigus se dissimulent aussi dans l'aimable oasis.

On l'a souvent remarqué. Il ne faut pas aborder le château de Boffrand du côté de la ville. Il s'y présente trop inopinément. Par manque du recul nécessaire, aucune de ces illusions de la distance, aucun de ces effets de perspective qui mettent en parfaite valeur une ordonnance architecturale, ne sont ici possibles. Stanislas l'avait compris. Il méditait de percer face à son palais une rue rectiligne qu'eût rejoint, sur la rive droite de la Vezouse, la chaussée de Nancy, détournée dans ce sens. Selon le plan qui fut élaboré, mais dont le devis coûteux fit différer l'exécution, des maisons de bonne apparence eussent bordé cette voie initiale. On y aurait également reconstruit les hôtels des gardes et des cadets gentilshommes. Alors, pourtant, les entours du château étaient l'objet d'un minutieux entretien. La place de l'arrivée s'ornait de sa jolie fontaine. Les grilles des cours tempéraient de leur élégance la sévérité des bâtiments, qui ignoraient les hontes de l'abandon et les tares des retouches maladroites. Qu'est-ce maintenant que les ailes et le corps central, livrés aux moins innocentes des promiscuités, n'ont pas cessé, voici bientôt un siècle et demi, de servir de caserne ou de magasins d'approvisionnement? L'aile droite, brûlée pour la seconde fois sur la fin du premier Empire, a sans doute été relevée en 1827. Sans doute, sur la plate-forme du donjon, deux petites cloches, datant du fondateur, tintent encore. Sans doute, les balcons à croix de Lorraine, arrachés naguère, n'avaient été qu'une adjonction tardive et discutable. Mais que penser des hideuses verrues accolées çà et là, des persiennes fâcheusement appliquées, des pleins cintres aveuglés sans pitié, des badigeons criards qui déshonorent l'édifice! Dans les vestibules, les escaliers, où l'ocre et la chaux le disputent en laideur, s'efface, couche par couche,

aux frises délicates, la répétition symbolique des trophées turcs. Le génie militaire a ses règles et ses obligations. Il n'empêche qu'au *quartier Stanislas* tout conspire pour infliger à cet ensemble l'humiliation d'une déchéance maussade. N'est-ce pas, enfin, dans l'avant-cour, la discordance d'une statue de Lasalle, inaugurée en 1893 ? L'endroit est déplorablement choisi. Sur son socle ridicule, ce bronze est un double défi à l'art et à la chronologie. Plus que jamais, pour avoir une vision de majestueuse beauté, l'on doit pénétrer dans les Bosquets par la grille qui les sépare du Champ de Mars, et s'avancer lentement, entre les parterres, le long de l'allée principale. A mesure que l'on s'en approche, le château précise son sobre décor, les colonnes du portique grandissent au regard, le pavillon du souverain développe la simplicité de ses façades. Le déclin ne se traduit plus, selon la saison et l'heure, que par une gravité sereine ou une exquise mélancolie. Malgré des outrages multipliés, malgré la disparition de la terrasse, des jets d'eau, des vases et des groupes, la calme demeure semble encore attendre une présence auguste. Cette présence, par deux fois Lunéville crut pouvoir l'espérer. Mesdames Adélaïde et Victoire avaient gardé le meilleur souvenir de leurs voyages en Lorraine. Lorsque, à l'avènement de Louis XVI, des froissements d'amour-propre divisèrent Marie-Antoinette et ses tantes, celles-ci parlèrent de quitter la cour et de se retirer dans le château de leur grand-père. Il s'agissait d'une menace, non d'une résolution mûrie. Mais vive fut la contrariété des habitants à apprendre que la réconciliation s'était faite et que les princesses resteraient à Versailles. Le sénatus-consulte organique du 28 floréal an XII qui instituait l'Empire, leurra la cité d'une nouvelle illusion. L'acte prévoyait quatre palais impériaux. Le conseil municipal s'empressa d'attirer l'attention de Napoléon sur une des résidences « les plus agréables de la France ». Il eut beau vanter « de magnifiques bâtiments », de spacieuses écuries, célébrer les Bosquets, susceptibles des plus heureuses transformations, et l'étendue considérable du Champ de Mars, ne pas omettre la proximité d'une maison de plaisance nationale « non vendue », Jolivet, la démarche fut sans résultat. A défaut du palais tout entier rendu à sa véritable destination, les appartements ducaux devaient accueillir des hôtes éminents. Un prince allemand, Louis-Aloïs de Hohenlohe-Waldenburg-Bartenstein, s'était montré, à la Révolution, un des plus sincères champions de l'ancien régime. Pour défendre la cause royale, il avait levé, avec son frère, deux régiments, mis sous les ordres de Condé. Quand, affermi sur le trône, il voulut payer une dette de reconnaissance, Louis XVIII se souvint de l'habitation où, durant le séjour de la gendarmerie, était descendu en 1783 le



Cliché R. Grandjean.

Minerve triomphant de la Barbarie.
Groupe de Nicolas Renard dans les Bosquets de Lunéville.


Ancien parterre intérieur. Aile de la Reine. Comédie

Le château et le théâtre de Lunéville. Vue prise avant l'incendie de 1908.

comte de Provence. L'ordonnance du 9 juin 1816 accorde à Hohenlohe, nommé lieutenant général, puis maréchal de France et gouverneur du camp de Lunéville, la jouissance viagère de la partie disponible du château. Après le décès du prince, survenu à Paris le 31 mai 1829, les appartements de Stanislas ne s'ouvrent plus que d'une façon intermittente. Jusqu'en 1847, à différentes reprises, les fils de Louis-Philippe, le duc d'Orléans, Nemours, Joinville, appelés à Lunéville par les manœuvres et l'inspection des régiments, y passeront plusieurs semaines, marquées de réceptions fameuses. Songea-t-on réellement à exiler sur les bords froids de la Vezouse, Abd-el-Kader, prisonnier de Lamoricière et amené en France ? Au début de 1848, le bruit en courut. C'eût été une autre et singulière vicissitude de cette demeure, où un Polonais proscrit avait succédé à la descendance de Gérard d'Alsace, que la venue d'un émir arabe, étonné d'y reconnaitre, dès l'entrée, le croissant de l'Islam. Destiné enfin au logement des généraux en garnison à Lunéville, le bâtiment princier a fourni, en outre, plus récemment, au cercle militaire, avec les salles d'apparat, un local enviable.

Les pièces occupées par le général de division, c'est-à-dire les appartements de Catherine Opalinska et les appartements intimes de Leszczynski, avaient été les plus dévastées par les adjudicataires de 1766. La disposition respective de quelques-unes exceptée, elles n'offrent pas au chercheur de souvenirs tangibles. Le feu qui éclatait le 23 novembre 1849 au premier étage du pavillon, vers les Bosquets, chez l'aide de camp du général Reyau, et qui, se propageant par les combles, menaça un moment de gagner le donjon et la chapelle, a ravagé, en effet, cette partie. Le peu qui restait des boiseries et des trumeaux du dix-huitième siècle, et, dans la chambre à coucher de Stanislas, l'inscription commémorative de son funeste accident, disparurent. Les flammes atteignirent la salle des Suisses — déjà improprement nommée salle des gardes, — y détruisirent les *Vertus cardinales* de Furon et ne s'arrêtèrent qu'à la salle des Trophées. La salle des Trophées : un chapitre complet de l'histoire de Lunéville pourrait prendre ce titre. Cette pièce est la plus connue de toutes celles du palais. Elle était transformée en un obscur dépôt, quand, à l'automne de 1800, on la répara en hâte, sur l'ordre du premier Consul. Des tableaux et des tapisseries envoyés de Paris la décorèrent. Le vainqueur de Marengo avait fait accepter Lunéville pour siège d'un prochain congrès. Ici allaient s'asseoir les plénipotentiaires des puissances intéressées à la paix ; on y discuterait du sort des nations. Le congrès n'eut pas lieu, on le sait ; et ce ne fut même pas au château que, le 9 février suivant, Joseph Bonaparte pour la France, et M. de Cobentzel pour l'Autriche, signèrent le traité qui nous concédait la rive gauche du Rhin. Dépouillée de son luxe de circonstance, la salle des Trophées fut laissée, vers 1809, à une société « des bals parés » qui en profita jusqu'en 1854. Ainsi, chaque hiver, pendant nombre d'années, la bourgeoisie de la cité s'y donna périodiquement rendez-vous. Entre temps, les chefs d'État, de passage à Lunéville, y étaient reçus ou y traitaient les autorités : Charles X en 1828, Louis-Philippe en 1831, Napoléon III comme prince-président en 1850 et 1852, puis comme empereur en 1857, l'impératrice Eugénie le 28 juillet 1866. Dans cette



Cliché Quantin.

Vue actuelle des Bosquets de Lunéville. La grande allée, côté du château.

ancienne salle à manger de Leszczynski, où s'aperçoivent, sous le malencontreux vernis qui les empâte, les emblèmes des quatre dessus de porte et des corniches, les croix de Lorraine et les *LL* entrelacées, signature du premier maître, se réunissent désormais, pour les causeries et le jeu, les habitués du cercle. Tandis que la salle du trône résonne du cliquetis des fleurets, des conférences groupent les officiers dans la salle des Suisses ; et les ressources d'une bibliothèque les retiennent dans le grand cabinet d'assemblée où ce sont, cette fois, les deux lettres *SR,* chères à « Stanislas Roy », qui se répètent aux voussures des fenêtres. Rien n'est à remarquer dans le « pavillon Boufflers », attribué aux généraux de brigade.

Le jardin clos de la reine n'est plus qu'une cour enfoncée et triste. Tour à tour désaffectée et rendue au culte, club des sans-culottes de 1793 à 1795, magasin et sanctuaire, la chapelle, à nouveau fermée, est dans un état de délabrement lamentable. Le vent siffle et la pluie tombe par les vitraux brisés ; l'humidité opère son œuvre sourde. Quant à la Comédie, à laquelle l'embrasement du théâtre de Nancy en 1906 prêtait un surcroît d'intérêt, cette « bonbonnière de Stanislas », comme les Lunévillois aimaient à désigner leur salle de spectacle, elle a été elle-même réduite en cendres dans la soirée du 18 octobre 1908. La disparition de cette annexe du château, aux dehors ingrats et qui ne valait que par le rayonnement du passé, ménagea sur les Bosquets une lumineuse perspective. Il est fâcheux que des considérations budgétaires n'aient pas permis de reconstruire ailleurs le trop moderne théâtre qui va refermer cette échappée superbe.

Au lendemain de la mort de Stanislas, nous avons vu son parc débarrassé, avec un empressement quelque peu cynique, des accessoires dont il l'avait encombré. Seul, et à demi pillé, le Rocher subsistait. Les derniers vestiges de ses



Cliché Quantin.

Vue actuelle des Bosquets de Lunéville. La grande allée, côté du Champ de Mars.



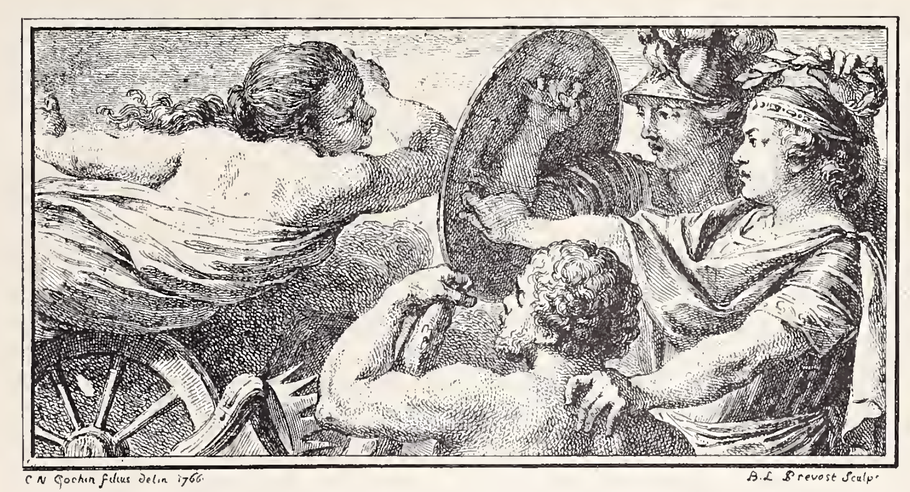
Cliché J. Gotté, Bourges.

Louis-Ferdinand de Nesle dit Gervais (1702-1756), directeur des jardins de François III. (D'après un tableau appartenant à M Louis Du Prat, de Lunéville.)

grottes ont été rasés vers 1860. Les pierres s'en retrouvent dans quelques jardins particuliers, et aussi, parait-il, dans le monument original sous lequel repose un bienfaiteur de la ville, Germain Charier. L'emplacement du jouet légendaire est occupé par un manège. Des fantaisies de Leszczynski, il ne reste d'autres témoins dans les Bosquets que deux colonnes et deux pilastres ioniques provenant du Kiosque de 1762. Où Richard Mique substituait son édicule à celui de Héré, ces fûts et ces chapiteaux, contraste singulier, soutiennent le toit d'un vulgaire bûcher. En contre-bas des talus, est-ce bien le Grand Canal que ce ruisseau douteux qui se traine à travers des herbes incertaines et alimente un lavoir aux continuels caquets ? Ses marges s'étaient déjà éboulées, son large lit s'était rétréci et embourbé, et, tel le marais d'avant Léopold, il n'était plus qu'une source de miasmes, lorsque, en juin 1814, les notables lunévillois demandaient à la royauté restaurée, comme marque prompte de sa bienveillance, un curage encore réclamé en 1824. Entre cette humble dérivation et la rivière, le quai de l'Ile-Saint-André et le quai des Petits-Bosquets, un magasin à fourrages et un parc aux meules s'étendent sur les terrains du Trèfle, démoli peu après sa vente comme bien national. Dans le reste de l'Ile, la culture intensive à laquelle s'adonnent les occupants des Chartreuses, contribue, pour une large part, à la réputation de l'industrie maraichère locale.

Le temps, dont les injures ont de poétiques compensations, fut moins cruel aux Bosquets que les hommes. Un auteur révolutionnaire observe en 1792 : « Lunéville était le Versailles du bonhomme détrôné... Les jardins étaient, dit-on, magnifiques jadis. Aujourd'hui tout est dévasté. » Les destructions systématiques de 1766, les enlaidissements utilitaires de la gendarmerie, avaient cependant respecté la plupart des statues ; et, pour refléter les verdures, les vasques vides n'attendaient que le retour des ondes. Qu'eût écrit, quelques mois plus tard, ce voyageur, alors que des bandes d'égarés, envahissant la promenade, avaient renversé et brisé au hasard ? Après la colère, une ignorante indifférence. En prévision du congrès rêvé par Bonaparte, le général Clarke, gouverneur de Lunéville, décide, afin de faciliter la parade des troupes, le nivellement de deux bassins. Son exemple sera imité. Les Bosquets n'en comptaient plus aucune quand fut rétablie, au rond-point central, la pièce d'eau où, sous Stanislas, régnait l'*Arion* parti pour Schwetzingen. Artiste à sa manière, le prince de Hohenlohe sacrifie, plutôt que de les réparer, des allégories dont la légère vétusté l'offusque. A chaque extrémité du degré aboli, deux groupes de Nicolas Renard : *Hercule terrassant l'hydre de Lerne, Minerve triomphant de la Barbarie,* gardent maintenant, solitaires, les abords du château. Sur leurs piédestaux de marbre rose,

rehaussés d'attributs, un *Apollon* pleurant le chœur défunt des Muses, une *Nuit* qui se cache sous son voile de pierre, *Diane chasseresse* et *Flore,* statues de Barthéiemy Guibal, restaurées en 1849 par l'initiative généreuse d'un citoyen, se dressent, de distance en distance, au milieu des pelouses. C'est tout ce qui survit d'un peuple de dieux. Les carrousels militaires causèrent des dégâts sérieux. Danger plus grave, la fantaisie des jardiniers risqua souvent de compromettre le plan d'ensemble. Mais les ombrages ont crû ; les nobles lignes persistent. De sa disgrâce même, le vieux parc retire un inexprimable attrait. On ne se lasse pas d'errer dans ses allées solennelles. Hier, un critique distingué en formulait l'aveu : « Par une belle matinée d'automne, il n'est pas de spectacle plus grandiose ni plus émouvant. » On voudrait s'éloigner de ce cadre historique, si propice aux évocations, sur de simples regrets. Il s'y mêle des inquiétudes. La période des dégradations a pris fin ; celle des additions inopportunes ne va-t-elle point lui succéder ? Les Bosquets ne sont pas uniquement la parure, le joyau rare d'une ville. C'est une portion du patrimoine artistique du pays. Toute atteinte à son unité harmonieuse, surcharges aussi bien qu'amoindrissements, est un crime de lèse-beauté. Que le chef-d'œuvre du Breton Yves des Ours et du Champenois Gervais ne devienne pas un des « cimetières » du goût français.



Composition de Charles-Nicolas Cochin le fils, gravée par B.-L. Prevost, pour une oraison funèbre de Stanislas.



Cliché V. Franck.

La vallée de Granges, que la ville de Paris voulait détruire par des carrières.

La protection des sites et monuments naturels [1]

La loi du 21 avril 1906, en instituant dans chaque département une commission des sites et monuments naturels de caractère artistique, a donné à tous les citoyens la possibilité de provoquer l'intervention de l'autorité lorsqu'un site ou un paysage est menacé dans sa constitution ou son intégrité.

Il est bien évident que ce n'est pas la commission qui prendra une initiative, sauf de rares exceptions. Nous ne devons jamais perdre de vue que les réformes ne s'obtiennent que si le public réclame ou agit ; en matière de décentralisation surtout, nous n'obtiendrons des résultats appréciables que si nous pratiquons une action régionaliste de tous les instants. Il est du devoir de tous les membres des sociétés artistiques lorraines d'explorer constamment notre région, de fixer par des descriptions les principales beautés naturelles et de veiller à ce qu'aucun changement ne s'accomplisse sans consultation préalable. De plus, nous devons nous enquérir des intentions des propriétaires et leur donner parfois des conseils, les persuader qu'ils feront une bonne action en ne détruisant pas un élément qui contribue à la physionomie d'un paysage. Nous rencontrerons parfois du mauvais vouloir, mais nous aurons de temps à autre la satisfaction de sauver de la destruction un bouquet d'arbres ou un rocher caractéristique.

Depuis dix ans, nous avons assisté, hélas ! aux portes de Nancy, à des destructions malheureuses dont beaucoup auraient pu être évitées si leurs auteurs avaient eu le sentiment de beauté et le respect

---

(1) Rapport présenté au Congrès régionaliste de Nancy 1909.

de ce qui contribue à édifier cette beauté. Il est à remarquer qu'en matière d'esthétique publique les sentiments égoïstes l'emportent toujours sur l'idéal. Nos regrets sont d'autant plus vifs que les propriétaires qui agissent ainsi possèdent une culture intellectuelle développée et sont dans une situation de fortune qui leur permettait de laisser subsister quelques peupliers sur le bord d'un chemin ou quelques saules sur les rives d'un cours d'eau. Il est utile de constater, une fois de plus, que l'éducation à cet égard est à organiser complètement, aussi bien dans les rangs élevés de la société que dans le peuple.

La loi précitée est complètement muette en ce qui concerne les déprédations commises par les concessionnaires des mines, carrières ou entreprises quelconques, ayant pour objet l'exploitation directe ou indirecte des richesses naturelles. Il serait juste d'imposer, à ceux qui prélèvent la plus large part de ces richesses de notre sol, une remise en état des lieux qu'ils occupent et exploitent. Dans notre région lorraine l'ouverture des carrières se fait de plus en plus intense, tous les ans des hectares de coteaux sont enlevés pour aller alimenter les industries, et que de trous béants, semblables à d'énormes blessures, remplacent les pentes gazonnées si caractéristiques de nos collines jurassiques ! Il y a un moyen très sûr et très efficace de dérober aux yeux le pénible spectacle de plaies qui défigurent notre pays, c'est d'imposer le reboisement des carrières. Cette idée repose sur des faits, car nous avons aux environs de Nancy, à Laxou et à Malzéville notamment, de vieilles carrières qui ont été plantées d'arbres à une époque déjà lointaine et qui offrent un aspect des plus riants et parfois des plus pittoresques.

Il est aussi à souhaiter qu'on impose aux industriels la démolition de tous les bâtiments ou autres constructions abandonnés ayant pu servir à leur exploitation. Ils estiment sans doute que les travaux que leur occasionnerait cette démolition leur coûteraient beaucoup plus que le prix qu'ils obtiendraient en utilisant ou vendant les vieux matériaux, qu'ils préfèrent laisser se détruire lentement. Il n'y a rien de plus lamentable que de voir une usine abandonnée; les forges de Liverdun en sont un exemple.

Enfin, nous ne pouvons que déplorer l'encombrement vraiment effrayant de certaines de nos vallées par les déchets industriels. Sans doute, on ne peut exiger, sous couleur d'esthétisme, que les usines qui font dans une certaine mesure la richesse d'un pays, enlèvent, au moyen d'énormes dépenses, les scories qui s'étalent sur nos prairies et masquent l'horizon de leurs masses encombrantes. Ce que nous pouvons demander, c'est qu'à l'avenir les pouvoirs publics prescrivent certaines mesures préventives ; qu'ils exigent, par exemple, le transport en des endroits retirés de tous les déchets inutilisables ou indestructibles. L'hygiène d'un milieu ne doit



Cliché V. Franck

Vieux chemin du Donon.



Cliché V. Franck.

Les Vosges en hiver.

pas se borner à la destruction des microbes, elle doit aussi favoriser le développement de ce qui est bon, utile et beau, tant au point de vue moral que matériel.

Dans un autre ordre d'idées, ce que nous voudrions voir assuré, c'est la conservation de monuments naturels vivants, confiés à la garde de l'État, c'est-à-dire les forêts et plus particulièrement certains arbres. Il est indispensable, en effet, de sauver de la mort quelques-uns des arbres vénérables de nos bois, soit pour leur ancienneté, leur aspect, leur développement ou leur situation. Si nous ne prenons d'urgence les précautions utiles, il ne subsistera plus, dans un temps peu éloigné, aucun des arbres gigantesques qui sont comme l'attestation de la fécondité de notre sol. De plus, il y a beaucoup d'arbres qui rappellent une tradition ou un fait historique ; d'autres sont l'objet d'une vénération toute spéciale et bénéficient du respect des foules pour la Vierge ou le saint qu'ils abritent. Ce sont là des raisons qui militent en faveur de leur conservation. Il serait donc indispensable que, toutes les fois qu'une forêt va être mise en exploitation, en tout ou en partie, la commission départementale des sites et monuments naturels de caractère artistique soit consultée. C'est encore une circonstance dans laquelle notre vigilance pourrait être d'une grande utilité.

Qu'il nous soit permis de signaler enfin les grandes chances que certaines plantes et certains animaux utiles ou inoffensifs de notre région ont de disparaître, parce que le public les détruit sans modération. Il est du devoir de tous de montrer l'exemple d'abord et de signaler ensuite cet état de choses quand il se présente, et de provoquer des administrateurs départementaux des arrêtés prohibant l'arrachage de certaines espèces végétales ou la destruction de certains animaux.

Si le développement du sens esthétique est une affaire d'éducation, le respect de ce qui vit ou de ce que les hommes ont édifié peut et doit aussi se donner à l'école. C'est commettre un acte coupable que de ravir à la forêt pour la transplanter dans un jardin, où elle a mille chances de mourir, une plante rare qui a des possibilités de se perpétuer pendant des siècles dans son milieu naturel. C'est commettre un sacrilège que de faire disparaître un monument que nos ancêtres ont édifié. Ce sont là des principes de la morale publique qu'on ne peut trop répéter, et si la presse quotidienne, qui devrait être la grande éducatrice du peuple, comprenait son rôle, parmi tant de bons conseils qu'elle pourrait prodiguer devrait se placer celui du respect de la nature et de l'art.

Émile NICOLAS.



Cliché V. Franck.

Au pied de la Pierre d'Appel.

Cl V. Franck.

La Vallée de Straiture.

PAPIER, GRAVURE ET IMPRESSION L. GEISLER,
AUX CHATELLES, PAR RAON-L'ÉTAPE (VOSGES).



Cl. V. Franck

Veseval, près Raon-l'Étape.

PAPIER, GRAVURE ET IMPRESSION L. GEISLER,
AUX CHATELLES, PAR RAON-L'ÉTAPE (VOSGES).





1909

TABLE DU QUATRIÈME VOLUME

TEXTE



PLANCHES HORS TEXTE



NOTICE TYPOGRAPHIQUE

Le texte et les illustrations de ce volume ont été tirés par BERGER-LEVRAULT ET Cie, de Nancy. Les clichés ont été exécutés par cette maison, les Arts graphiques modernes de Nancy, ALBERT BARBIER, de Nancy, et L. GEISLER, des Châtelles, par Raon-l'Étape. Les planches I et III ont été exécutées et tirées par L. FORT, de Paris, qui a tiré la planche XII. Les planches II, IX et XIX ont été exécutées et tirées par les Arts graphiques modernes de Nancy. Les planches IV, V, VII, VIII, X, XI, XVI, XVII, XVIII et XX, par BERGER-LEVRAULT ET Cie. Les planches VI et XV par ALBERT BARBIER, de Nancy. Les planches XIII et XIV par ROYER ET Cie, de Nancy, et les planches XXI et XXII par L. GEISLER.



CONDITIONS DE LA PUBLICATION

La *Revue lorraine illustrée,* supplément au *Pays lorrain,* paraît en fascicules trimestriels de 40 à 48 pages, avec au moins 5 à 8 planches hors texte.

Elle forme chaque année un beau volume de 200 à 250 pages, format grand in-quarto raisin, imprimé sur papier fabriqué spécialement. Chaque volume contient environ 200 à 250 gravures dans le texte et 20 à 35 planches hors texte (eaux-fortes, gravures sur bois, phototypies, planches en couleurs, héliogravures).

Les fascicules sont expédiés dans de solides enveloppes en carton.

Nos prochains numéros contiendront :

Églises barroises (Alexandre MARTIN). — *Le château de Lannoy à Herbéviller* (Émile AMBROISE). — *La broderie en Lorraine* (Charles SADOUL). — *Aimé de Lemud* (Ch. DE MEIXMORON DE DOMBASLE). — *La vallée de la Moselle* (Émile MOSELLY). — *Le dessinateur vosgien Henri Valentin* (Ch. SADOUL). — *Les images d'Épinal* (René PERROUT). — *Vic* (E. NICOLAS). — *Remiremont* (Bernard PUTON). — *Ligny-en-Barrois* (E. FOURIER DE BACOURT). — *Saint-Mihiel* (H. BERNARD). — *Marville, Avioth* (A. PIERROT). — *Les faïenceries lorraines* (Charles SADOUL). — *Épinal* (René PERROUT). — *Le peintre Sellier* (V. PROUVÉ et JEANÈS). — *E. Friant* (J. CARL). — *La famille Collignon et ses marionnettes* (R. PERROUT). — *Les Lorrains à Florence : François III, duc de Lorraine, et sa cour* (Henry POULET). — *Une famille d'artistes : les Hogard et les Pensée* (H. PERROUT). — *L'abbaye de Morimond* (comte DUCOS). — Des articles de MM. Maurice BARRÈS, André HALLAYS, G. DURAND, Paul DENIS, etc., tous en préparation. — De nombreux collaborateurs nous ont en outre promis leur concours. — Nous publierons prochainement de nombreuses monographies abondamment illustrées des diverses localités lorraines, Pont-à-Mousson, Montmédy, Fléville, Haroué, Metz, Marsal, Verdun, etc.

Prix de l'abonnement au PAYS LORRAIN et à la REVUE LORRAINE ILLUSTRÉE

Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges et Alsace-Lorraine	**16** fr.
Autres départements	**16** fr. **50**
Étranger	**19** fr.

L'abonnement à la *Revue lorraine illustrée* seule est de **13** fr., **13** fr. **50** et **16** fr.

Prix du Numéro : 4 francs.

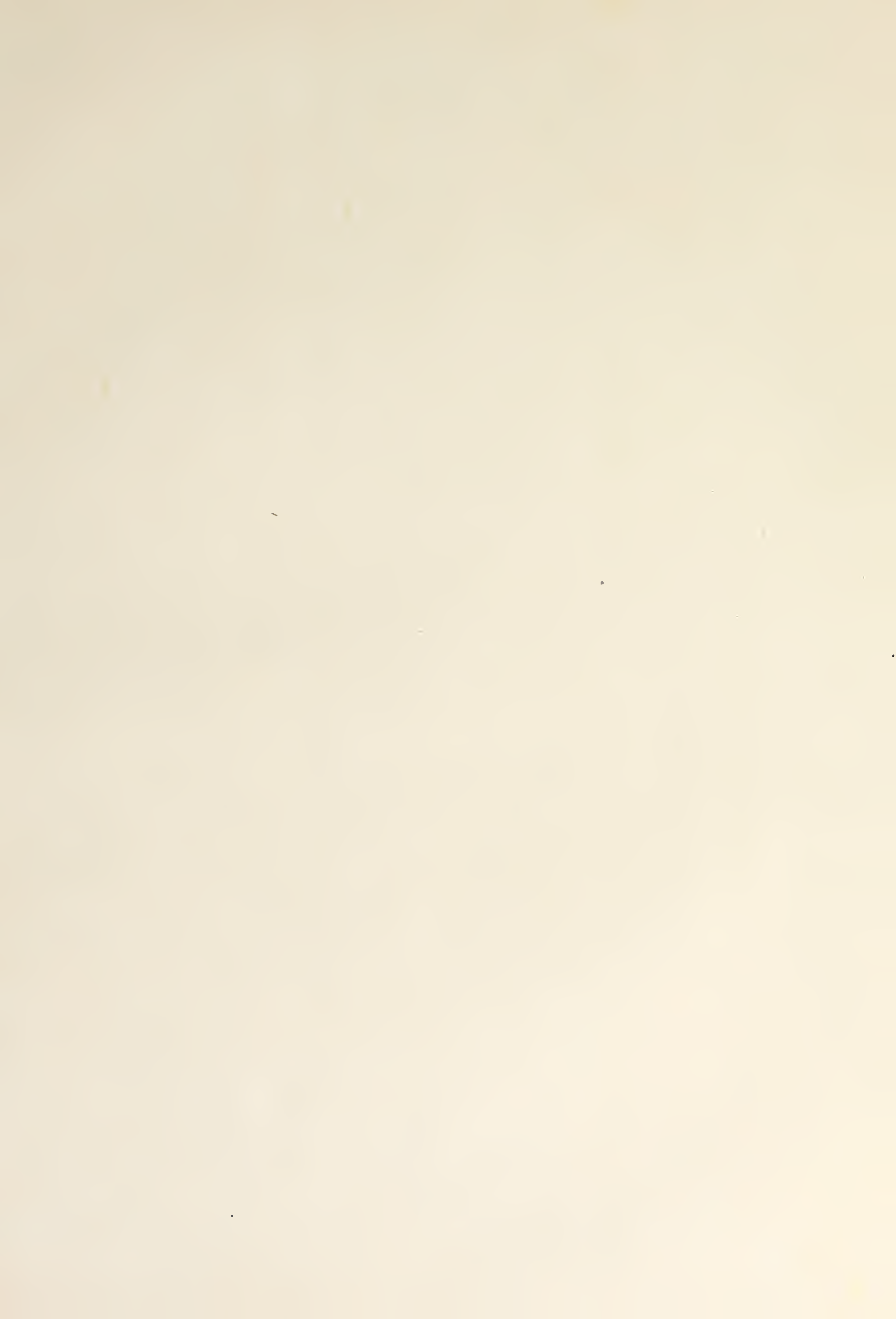
Rédaction et Administration : 29, Rue des Carmes, NANCY

Il ne nous reste aucun exemplaire de la première année de la *Revue lorraine,* qui se vend actuellement en librairie au prix de 30 à 40 fr. Nous nous mettons à la disposition de nos nouveaux abonnés pour leur rechercher ce volume.

Nous sommes acheteurs du numéro 2 (1906) au prix de 4 fr., du numéro 3 au prix de 10 fr.

Ce volume renferme des articles de MM. René Perrout, Gaston Varenne, Eug. Martin, Chr. Pfister, André Girodie, René d'Avril, Émile Nicolas, Adr. Recouvreur, P. Aubé, Fourier de Bacourt, etc., avec 20 planches hors texte et 182 gravures dans le texte.

L'année 1907 de la *Revue lorraine* est presque épuisée et son prix sera prochainement augmenté. Il est actuellement de 15 fr. (port en sus). L'année 1908, **13** fr. ; pour les abonnés au *Pays lorrain,* **10** fr.






GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 0340





